

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saadallah**

Faculté des langues étrangères

Département de français

Thèse de doctorat

OPTION : Sciences du langage

**Discours sur la toponymie et processus de
(dé)construction de l'imaginaire linguistique**

Thèse présentée par :

Hacène HALOUANE

Sous la direction du

Pr. Ahmed BOUALILI

Membres du jury :

-Mme Safia ASSELAH-RAHAL, présidente, professeure, Université d'Alger 2

-M. Ahmed BOUALILI, Rapporteur, Professeur, UMMTO

-M. Moussa IMARAZENE, Examineur, Professeur, UMMTO

-M. Mohand-Ouali DJEBLI, Examineur, MCA, Université d'Alger 2

-Mme Farida BOUMEDINE, Examinatrice, MCA, Université d'Alger 2

-M. Aïssa BOUSSIGA, Examineur, MCA, Université de Bouira

Soutenu le 29/11 de l'

Année universitaire 2019-2020

« Le nom propre a un sens, et même des sens qui vont dans tous les sens de la mémoire, de la culture, de l'idéologie, de l'émoi et de l'histoire (...) »

Marie-Anne Paveau, De Gravelotte à Bir Hakeim : *in Le nom propre en discours*, Presse Sorbonne nouvelle, Paris, 2009, P. 97.

Steqsit ma tebyam

Akal yef i telham

Tidet ad tt-id-yini

Mačči n wass-agi

Ulayyer leqlam

Interrogez si vous voulez

La terre que vous foulez

La vérité, elle la dira

Elle ne date pas d'aujourd'hui

Et n'a nul besoin d'être transcrite

Lounis Ait Menguellet, « Neẓra » in *A Mmi*, 1983 (c'est nous qui traduisons).

Remerciements

A mon directeur de thèse : j'étais sur le point de baisser les bras, tu m'as incité à me relever, merci ! Merci d'être cet être de lumière qui illumine le chemin des autres ! A mes collègues : Mellal, Allalou, Salhi, particulièrement, merci d'avoir cru en moi et de m'avoir toujours encouragé.

Dédicace

J'aimerais dédier ce travail, qui vient couronner une carrière spéciale à mes sept femmes :

Mon épouse qui me laisse avancer à mon rythme sans jamais me faire le moindre reproche ;

Mes quatre filles : Toudert, l'aînée, qui a élevé ses sœurs avec nous, avec le même dévouement et le même sens des responsabilités, Tanina, qui a vite pris les devants en voyant sa sœur quitter la maison et en proposant sa force et son courage à toute la famille, Tafat, la bien-nommée qui, voyant que le challenge n'est pas aisé à relever à décidé de se surpasser et de se relever après chaque chute et à Tafrara, la pragmatique, elle qui a voulu profiter de l'expérience de ses sœurs pour mieux réussir. C'est votre lot, mes familles : vous n'avez pas d'autre choix que de réussir !

Mes petites filles : Menza, l'aînée, frêle, mais combien posée et Tanilla, fonceuse, rompue – déjà- à la réplique.

Mes amis : ceux qui constituent ma bulle, mon monde et l'étendue de mon espérance. Je ne citerai pas de nom, je risque d'offenser certains par l'oubli. Vous vous reconnaîtrez, comme je vous reconnais.

Je dédie ce travail à tous ceux qui par l'intérêt qu'ils portent –ou qu'ils ne portent pas- m'ont poussé à aller de l'avant.

Résumé

Le travail que nous avons réalisé porte sur deux axes principaux : la toponymie et l'imaginaire linguistique. Il s'intitule : « Discours sur la toponymie et processus de (dé)construction de l'imaginaire linguistique ». Il se base sur la théorie de l'imaginaire linguistique, telle que formulée par Anne-Marie Houdebine. Cet imaginaire, nous le déduisons du discours produit par des enquêtés.

L'enquête qui nous a permis de constituer notre corpus a été réalisée avec un public jeune et étudiant. Elle consiste en de courts entretiens dont nous orientons volontairement le sujet vers la toponymie. L'analyse du discours ainsi obtenu nous a permis de faire ressortir l'imaginaire linguistique en en dégageant les différentes normes qui ont présidé à ces productions. Nous en retrouvons les normes objectives, basées sur la connaissance et qui sont d'ordre épistémologiques et les normes subjectives, d'ordre axiologique.

Le toponyme est un signe linguistique : il est fait d'une suite phonique renvoyant à un référent, qui peut-être unique. Mais au-delà, au fil de l'histoire et des événements qui s'y succèdent, ce nom se charge d'autres sens qui viennent s'y accoler : des sèmes afférents viennent se greffer sur les sèmes inhérents du terme lui-même. Le toponyme devient ainsi aussi signifiant que n'importe quel autre signe.

La gestion du territoire, la nécessité d'un désignant unique, la multiplicité des langues qui se côtoient sur une même aire géographique ont conduit à des choix. Certains toponymes sont reproduits tels qu'ils ont toujours existé, d'autres ont été modifiés, remplacés par d'autres par commodité ou par calcul. Certains se voient doublés dans une autre langue donnant ainsi ce qu'on nomme le doublé toponymique.

Dans la perception de ces toponymes par nos enquêtés, nous y avons décelé les conflits entre les langues et la préférence va souvent à la langue de prestige. Les clichés accompagnant les langues s'y voient confortés, reproduits et parfois cultivés. Le dominé/minoré reprend à son compte les arguments de sa minoration. Cet état de fait nous a amené à revoir les concepts de haine de soi et d'aliénation.

L'imaginaire linguistique se trouve ainsi avoir été forgé par le discours ambiant, les médias et l'école. De l'origine géographique de nos enquêtés, de la situation socio-économique de la communauté d'origine, tout concourt à donner, à nos jeunes interlocuteurs, une image négative d'eux-mêmes. Nous en concluons que pour la modifier, il est impératif que tous les acteurs sociaux s'impliquent dans la valorisation de tout ce qui peut contribuer à améliorer cet imaginaire : il s'agit d'inverser l'équation qui a conduit à la haine de soi.

ملخص

يتناول العمل الذي أنجزناه محورين أساسيين، أسماء الأماكن والمخيل اللغوي، ويحمل عنوان: "خطاب حول أسماء الأماكن ومسار تفكيك المخيل اللغوي". ويتأسس على نظرية المخيل اللغوي، وفق صيغة آن ماري هودبين (Anne-Marie Houdebine). وهذا المخيل نستنبطه من الخطاب المتولد عن المتحرّين.

إن عملية التحري، التي أتاحت لنا تشكيل مدونة بحثنا، قد أنجزت مع جمهور شاب طلابي، وتكمن في مقابلات قصيرة وجّهنا موضوعها نحو أسماء الأماكن. وقد مكّنا تحليل الخطاب المتمخض عن تلك المقابلات من إبراز المخيل اللغوي، عبر استخلاص مختلف المعايير المتحكمة في تلك المنتجات. فنجد ضمنها المعايير الموضوعية القائمة على المعرفة، وهي ذات طابع إبستمولوجي، والمعايير الذاتية، وهي ذات طابع قيمي.

اسم المكان علامة لغوية: يتكون من متتالية صوتية محيلة على مرجع، قد يكون وحيداً، لكن على امتداد التاريخ والأحداث المتتابة، يُشحن هذا الاسم بدلالات أخرى تأتي لتلتصق به: فتأتي سيمات متصلة لتتزرع مع سيمات ملازمة للكلمة ذاتها. وبذلك يصير اسم المكان دالاً مثله مثل أي علامة أخرى.

إن إدارة الإقليم، والحاجة إلى أحادية التعيين، وتعدد اللغات المتواجدة على الرقعة الجغرافية نفسها، تؤدي إلى خيارات. ثمة من أسماء الأماكن ما يعاد إنتاجه مثلما كان دوماً، وثمة منها ما يُحوّل، ويُستبدل بأخرى من أجل مصلحة معينة أو لتقدير ما. ويُعرف بعضها ازدواجية في لغة أخرى، معطياً بذلك ما يسمى باسم المكان المزدوج.

من خلال تصور الأفراد المتحرّين حول أسماء الأماكن تلك، تبيننا لنا الصراعات الموجودة بين اللغات والأفضلية التي تكون غالباً في صالح اللغة المتمتعة بحظوة. إن الأكلشيهات المصاحبة للغات تتعرّز، ويعاد إنتاجها وزرعها أحياناً. يعيد المغلوب/ المنقوص على حسابه حجج نقصانه، وقد حملنا هذا الوضع على إعادة النظر في مفاهيم كراهية الذات والاستيلاء.

لقد كان المخيل اللغوي بذلك موضوع صقل الخطاب السائد، وسائل الإعلام والمدرسة، فالأصل الجغرافي لمتحرّينا، والوضعية الاجتماعية والاقتصادية للمجتمعات الأصلية، تسهم مجتمعة في منح، محاورنا الشبان، صورة سلبية عن ذواتهم. نستنتج أنه من أجل تغييرها، يتوجب

على كل الفاعلين الاجتماعيين الانخراط في تتمين كل ما من شأنه أن يسهم في تحسين ذلك
المخيال: يتعلق الأمر بقلب المعادلة التي أدت إلى كره الذات.

Agzul

Amahil-a i nessuli deg-s sin yigellas igejdanen: tasmidegt akked tsugna tasnilsant. Nga-as isem “discours sur la toponymie et processus de (dé)construction de l’imaginaire linguistique”. Tazrawt-a nga-tt almend n tizri n tsugna tasnilsant am wakken i tt-id-tefka Anne Marie Houdbine. Tasugna-a d ayen i d-nufa seg yinaw n yimnestanen.

Tasestant swayes i d-negmer am mud tettwaxdem akked yilmezyen n tesdawit. Nga-tt d tidewenniyin timezyanin ideg nettwellih amnestan yer tesmidegt. Tasleṭ n yinaw i d-negmer tessawed-ay ad d-naf tasugna tasnilsant, tin yer-s nessuffey-d tagnuyin yef way deg yers yal afaris. Ad d-naf tagnuyin tiyawsanin, tigi bnant yef tmussniwin s wudem ussan(épistémologique), rnu yer-s tagnuyin timgayanin, tigi rzant ayen swayes yumen umdan(axiologique).

asmideg d asyel asnilsan: yebna s tegrumma n yimesla, yettwellih yer unamek, di tazwara yezmer ad yili d yiwen unamek kan. Syin yer-s, simmal ad zerrin wakuden d yinedruyen wa deffir wa, isem-a yettbibbi inumak niḍen: seg unamek-ines amezwaru ad yawed alamma netden-d yer-s yinumak ukkud yesea assay almend n umezruy. Asmideg-nni ad yuṭal yeččur d anamek, mačči d awal menwala.

Tutlayin mačči yiwet deg yiwen wakal, isem n wadeg ilaq yiwen kan, mi ara nwali seg yidis n usefrek n yidgan, ad d-naf belli ilaq ufran. Kra n yismidgan unfen-asen akken llan si zik, kra niḍen bedden-asen, kksen-ten rran-d wiyad iwakken ad ddun d teswiṭ ney ahat tella nneyya niḍen. Kra niḍen rnan-asen isem niḍen war ma kksen amezwaru, aya d ayen umi qqaren”le doublé toponymique”.

Deg wamek i ttwalin yimnestanen i nesteqsa ismidgan-a, nufa-d belli yella umennuy gar tutlayin, s umata ttmalen yer tutlayt yesean ccan. Deg wayen yerzan asemmi n yidgan yettban-d wazal tesa tutlayt yer yimnestanen-a. Win umi tettwarked tutlayt-is, yerked iman-is ula d netta. Seg wannect-a ad d-naf belli ilaq ad nesled akken niḍen tamidrart yerzan akrah n yiman(la haine de soi) d tkufda(l’aliénation).

Tasugna tasnilsant tettekk-d seg yinaw yuzzlen atas di tmetti, seg wallalen n yisali, seg uyerbaz dayen. Ama d amdiq anda i d-kkren yimnestanen i nesteqsa ama d aswir n tudertnsen d tmurt uyur ttekk, annect-a yakk yettekk seg yir tamuṭli-nni i sean yef yiman-nen. Di taggara ad d-nini belli iwakken ad nsiwed ad asen-nbeddel tamuṭli, ilaq yal amigaw di

tmetti ad yewwet amek ara yessali di ccan n wayla-s akken ad tbeddel tsugna-a: ilaq ad neiwed tamuyl n wakken ara d-ffyen seg ukrah n yiman yer usali di ccan n yiman.

Summary of the thesis

Our work deals with two main axes, toponymy and the linguistic imaginary. It is entitled “discourse on toponymy and the process of deconstructing the linguistic imaginary”. It is based on the theory of the linguistic imaginary as it is explained by Anne-Marie Houdebine. This linguistic imaginary is deduced from the discourse produced by the investigated persons.

The investigation which allowed us to constitute our corpus was realized among young students. It is a set of short interviews of which the subject was willingly directed towards the subject of toponymy. The discourse analysis which we obtained has allowed us to sort out the linguistic imaginary by setting forth the different norms which resulted in such productions. We find in the objective norms, based on knowledge and which are of an epistemological nature as well as subjective norms of an axiological nature.

The toponym is a linguistic sign: it is made of a phonic element which is evocative of some referent which is maybe unique. But through time and because of the many events which occur on, this name is loaded with different meanings: different semes come to be grafted on the inherent seme of the term itself. The toponym becomes then as significant as any other sign.

The management of the territory, the necessity of a unique indicator, the multiplicity of languages existing in the same geographical area, have leaded into some choices. Some toponyms have been reproduced in the way they have always existed, others have been modified, replaced by others for some commodity or because of some calculus. Some are doubled in another language resulting thereby in what is called the doubled toponymy.

In the perception of these toponyms by our investigated persons, we have noticed some conflicts between languages, and the preference is always for

the language of prestige. The clichés associated to languages are reinforced, reproduced and sometimes nourished. The dominated/reduced subaltern takes over the arguments of his own lower-ranking. This state of affairs pushed us to reconsider the concepts of self-hatred and alienation.

The linguistic imaginary is thus made by the existing discourse, media and school. Concerning the different geographical origins of our investigated persons as well as the socioeconomic situations of their respective communities, everything contributes to giving to our young interlocutors a negative image of themselves. We conclude that to change such an image, it is important that all the social partners contribute to the valorization and the improvement of such an imaginary. It is to reverse the logic and the process which resulted in self-hatred.

Sommaire

<i>Introduction générale :</i>	14
<i>Chapitre premier : cadre théorique et méthodologique</i>	29
1. Déroulement de l'enquête	29
2. Aborder le nom propre	36
3. Des représentations et attitudes linguistiques à l'imaginaire linguistique	48
4. L'Imaginaire linguistique :	52
5. Toponymie et linguistique	58
6. Toponyme et identité	69
7. Toponymie et politique :	71
8. Politique linguistique en Algérie et son évolution :	75
9. Haine de soi et aliénation linguistique :	79
<i>Chapitre II : distribution par langue et signification des toponymes</i>	84
1. Liste des toponymes rencontrés :	86
2. Répartition des toponymes rencontrés par wilaya :	86
3. Analyse morpholexicale :	88
<i>Chapitre III : Analyse du discours sur les toponymes :</i>	149
1. Profil des enquêtés	149
2. Toponymes officiels, toponymes populaires ou la survivance des noms anciens	151
3. La langue des toponymes :	154
4. Identification de la langue du toponyme par les enquêtés :	161
<i>Chapitre IV : Rapport langue/société et analyse du discours identitaire des enquêtés</i>	179
1. Conditions socio-historiques ayant prévalu en Algérie :	179
2. Identité et histoire dans le discours des enquêtés	188
<i>Chapitre V : analyse du discours épilinguistique des enquêtés</i>	204
1. Analyse du discours épilinguistique des enquêtés :	204
2. Admiration pour la langue française	207

3. Un idéal linguistique : Tamazight	209
Chapitre VI : Soi et autrui dans le discours des jeunes enquêtés :.....	217
1. Appropriation/réappropriation/aliénation	217
2. L'image de soi dans le miroir de l'autre	220
3. Investissement personnel des enquêtés	223
4. Le centre et la périphérie :	229
5. Citadinité et ruralité :	236
Conclusion générale :.....	244
Références bibliographiques.....	257
Table des matières	267

Introduction générale

Introduction générale :

Il nous a été donné de constater que dans le discours sur le toponyme (son origine, son sens...) les usagers ont recours à leurs expérience, histoire propre, visée idéologique, la reformulation du discours ambiant, voire à l'appropriation du discours dominant. Ces différentes postures ont d'abord été décrites en tant que représentations et attitudes¹ par les sociolinguistiques dans la mesure où ces deux paramètres relèvent autant du linguistique que du social. Dans une autre approche, ces éléments sont présentés comme étant dictés par des normes de divers ordres que Houdebine (HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (s.d.), 2002) regroupe sous l'appellation « Imaginaire linguistique » qui est plus un modèle théorique qu'un agglomérat d'éléments épars. C'est cet imaginaire que nous tenterons de décoder dans son processus de (dé)construction. C'est ainsi que nous intitule notre travail : « *Discours sur la toponymie et processus de (dé)construction de l'imaginaire linguistique* ».

Il va de soi que l'imaginaire linguistique entourant le toponyme ne peut être appréhendé qu'au travers du discours que les usagers développent. Ce discours est sous-tendu par des enjeux idéologiques certains. Nous allons donc tenter de susciter ce discours, le faire produire et en l'analysant, nous espérons parvenir à retracer cet imaginaire linguistique.

Notre sujet se propose de traiter du discours de jeunes interlocuteurs algériens sur un objet que nous aurons à préciser : le toponyme. Le discours est « *un ensemble de mots étudiable* ». Cet ensemble de mots que le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit par : « (...) *le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant* » (DUBOIS, 2002, p. 150), en lien avec un locuteur particulier, est fortement marqué par sa présence et par son ancrage dans un espace et un temps bien précis. Le discours est ce qui est dit, il reflète la pensée de celui qui le produit, il se laisse analyser par l'étude de ses différentes composantes².

Comme le discours marque l'attitude du locuteur face au monde qui l'entoure, il en est l'expression, ou du moins ce que le locuteur voudrait donner à voir. Le discours pourrait porter sur les événements, les phénomènes ou toute autre idée. Le discours est toujours

¹ Les attitudes langagières constituent l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue, pour le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (2012). Ces opinions impliquent des usages ou des aversions à utiliser une langue au détriment d'une autre.

² Saussure affirmait dès les balbutiements de la linguistique moderne : « La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée est le recto et le son le verso. » (SAUSSURE, 1997 (1ère éd. 1916), p. 157)

produit en fonction de celui à qui il est destiné et représente l'image que le locuteur voudrait donner de lui-même. Il pourrait porter sur les grandes tendances de la philosophie, sur l'avènement de la technologie, sur un match de football ou sur n'importe quel autre sujet tel que le toponyme.

Le processus est une opération complexe. Larousse le définit ainsi : « *Ensemble de phénomènes conçus comme une chaîne causale progressive* ». Cette chaîne est constituée de plusieurs sous-actions qui se suivent, s'entraînent et s'enchaînent dans le temps, elles se génèrent les une les autres. Le processus, par opposition à une action ponctuelle, n'atteint sa plénitude qu'après un long cheminement. Le processus suppose apport nouveau qui défait ce qui existait pour installer un nouvel ordre qui est aussitôt remis en cause. C'est cette régénérescence permanente qui nous conduit à parler du processus de construction et déconstruction.

La construction est la mise en place d'un bâtiment, d'un monument ou de toute autre chose qui se fait par étapes et dont la réalisation s'inscrit dans la durée. Tout ce que nous présentons aux autres est le fruit d'une longue maturation, faite d'apports variés et divers et dont la mise en place est le fruit d'un long processus. Or, à chaque fois que nous réajustons notre opinion, notre vision du monde et des choses, nous procédons à la déconstruction de ce qui existait (chaque construction suppose donc déconstruction), et nous installons de nouveaux savoirs, de nouveaux avoirs, même quand il s'agit de notre imaginaire.

L'imaginaire est l'ensemble des images mentales qui nous « habitent », qui nous font. Il est fait de souvenirs, lointains ou récents, enrichis par des connaissances plus ou moins avérées. L'imaginaire est le reflet du monde, de ses paradoxes, de ses explications que l'individu intériorise. Il est la représentation que l'individu se fait des êtres, des choses et des concepts. Il est l'image mentale que nous entretenons continuellement et tout autant que le phénomène de construction et déconstruction, il se renouvelle à chaque expérience. L'imaginaire peut porter sur l'origine du monde, son organisation, la phénoménologie, la place de l'homme dans l'univers ou même la hiérarchisation des choses, des êtres et des langues.

En effet, le pays a vu défiler bien des peuples qui l'ont occupé, asservi et qui ont été contraints à le quitter. Toutefois chacun d'eux a laissé son substrat dans les noms des lieux occupés, des localités érigées. A titre d'exemple, on retrouve des toponymes d'origine latine, à l'image de *Medix* ou *Ad medias* qui veut dire : « à mi-chemin, entre », terme qui a

donné Médéa, Démédus qui, à son tour, a donné Demmede, un quartier de Messaad, dans la wilaya de Djelfa ; Aqua Frigida qui signifie « eau froide » est devenu Kefrida dans la wilaya de Bejaïa. Cet état des faits nous conduira inévitablement à évoquer la situation sociolinguistique actuelle du pays et son histoire. Des comptoirs phéniciens à la colonisation française, l'histoire du pays se donne à lire, encore aujourd'hui, dans les toponymes.

Notre travail consiste par ailleurs à décoder l'imaginaire linguistique de nos enquêtés à travers leurs discours sur les toponymes, discours sous-tendu par des enjeux idéologiques (dont les enquêtés eux-mêmes peuvent ne pas être conscients), économiques et situationnels.

Dans le discours se cachent des éléments linguistiques et pragmatiques qu'il s'agira pour nous de mettre en évidence par une grille de lecture qui prendra en compte tous les non-dits³, ce qui n'est pas exprimé de façon explicite, disséminés à travers les mots, les hésitations et les silences ; à travers les interprétations guidées par le besoin de légitimer le propos, miroir de la pensée.

Dans une société plurilingue, les noms de lieux- officiels et officieux, affichés ou omis, gardés ou effacés- sont le lieu de cristallisation du malaise linguistique. La diversité des transcriptions, leur présence ou absence dans l'espace public, les approximations qui les caractérisent, le fait que certains panneaux soient effacés par des anonymes traduisent un conflit qui ne dit pas son nom. Les transpositeurs, comme les « effaceurs » sont mus par une certaine idéologie, un imaginaire linguistique collectif ou individuel fait d'adhésion ou de rejet, du besoin d'imposer une langue et de la nécessité de résister.

Mais avant de commencer à traiter de la question, il nous paraît nécessaire de rappeler ce qui a été fait dans le domaine, en Algérie.

Avant d'entamer notre travail, il est nécessaire, voire indispensable de passer en revue ce qui a, jusque là, été réalisé dans le domaine de l'onomastique, en général et de la toponymie en particulier.

³ Ce sont les significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel ou cognitif fondamental et stable, objet du consensus de la communauté linguistique (Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 2012)

Les travaux relatifs à la question, réalisés jusque là présentent un intérêt documentaire certain mais ils se contentent de descriptions lexicographiques, voire historiques et/ou géographiques à l'instar de Mostefa LACHERAF (LACHERAF, 1998) dont l'essai pose des interrogations diverses sur les noms en tant que substrat de la mémoire collective algérienne. Les travaux universitaires commencent essentiellement avec Cheriguen ; nous citons à titre d'exemple *Essais de sémiotique du nom propre et du texte* (CHERIGUEN F. , 2008). Dans cet ouvrage, l'auteur, Foudil Cheriguen, traite du linguistique et de la sémiotique de l'anthroponyme et du toponyme. Le *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord* (Algérie, Maroc, Tunisie) (CHERIGUEN F. , 2012). L'auteur passe en revue les toponymes et rappelle au passage leur évolution, leurs origines et leurs sens historiques. Le même auteur a publié aussi, avec les éditions El Ijtihad, à Alger, en 1993, l'ouvrage intitulé *Toponymie algérienne des lieux habités* (CHERIGUEN F. , Toponymie algérienne des lieux habités, 1993) et tout récemment « Dictionnaire de toponymie algérienne des lieux habités » (2021). Le *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie* (HADDADOU M.-A. , 2012), a été publié aux éditions Achab, à Tizi-Ouzou, en 2012. Dans cet ouvrage de 636 pages, l'auteur traite autant du sens que de l'histoire de chaque localité dont le toponyme est cité. On y retrouve les étymons et les origines des toponymes. Farid Benramdane, lui, a coordonné deux ouvrages consacrés à la question : le premier est intitulé *Des noms et des noms, état civil et anthroponymie en Algérie* (COLLECTIF, 2005), édité par le CRASC (Centre de Recherche en Anthropologie sociale et culturelle), à Oran (Algérie), en 2005. Dans cet ouvrage collectif, les chercheurs se sont penchés sur le système anthroponymique algérien et son évolution. Le second, est intitulé : *Nomination et dénomination, Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie* (COLLECTIF, Nomination et dénomination, Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie, 2005), édité par le CRASC. Les chercheurs qui ont contribué à cet ouvrage, se sont intéressés autant à la microtoponymie qu'à l'odonymie, aux toponymes d'origine espagnols ainsi qu'aux questions liées à la transcription des toponymes et à leur normalisation. Ouerdia Yermeche s'est intéressée, particulièrement, aux patronymes d'origine toponymique.

Cette liste n'est pas exhaustive (d'autres travaux –particulièrement des mémoires de magistère comme celui de Akir Hania (AKIR, 2003) dont le travail porte sur une étude toponymique de Béjaïa ; le travail de TAKERKART Kaddour sur les oronymes de la Kabylie des Babors (travail en instance de soutenance) ; l'article de Hadjer Merbouh

(MERBOUH, 2011) qui traite des toponymes urbains à Sidi Bel abbès, quant aux mémoires de magistère, ils sont nombreux à traiter de la question...), mais les travaux cités sont consacrés essentiellement aux étymons, à la signification et à l'évolution des noms propres.

Notre approche, à nous, se distingue des travaux réalisés jusque-là du fait qu'elle s'intéresse non seulement au sens du toponyme, à sa composition, mais aussi à sa réception, son interprétation, sa perception et à ce que le toponyme suscite comme attitude chez l'utilisateur lambda. Il s'inspire du travail développé par Ahmed BOUALILI dans son article intitulé « Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et idéologies en Kabylie ». L'auteur y analyse les prénoms en mettant en évidence les sèmes afférents dont les prénoms, noms propres, sont porteurs. Nous allons, dans le cadre de l'analyse des toponymes reprendre partiellement cette méthode.

Tous ces auteurs ont focalisé leurs travaux sur le toponyme, son origine et son évolution. Quant à nous, nous proposons une approche nouvelle. L'originalité de notre travail consiste en un déplacement du point de vue. Nous traiterons du toponyme du point de vue de l'utilisateur.

C'est pour combler ce qui nous semble être des lacunes d'ordre méthodologique ayant trait beaucoup plus à une évolution dans la conception déontologique du nom propre (Vaxélaire, 1997) et à l'évacuation des usagers dans le traitement des toponymes que nous menons le présent travail sous l'égide des apports du modèle théorique de l'imaginaire linguistique. Pour ce faire nous y développons autant les significations plurielles contenues dans chaque unité que les différents sens attribués par les utilisateurs dont nous tenterons de démonter les fondements de ces lectures particulières qu'ils soient d'ordre épistémologique ou axiologique.

Pour tenter de cerner l'imaginaire linguistique de nos enquêtés, qui, forcément est un instantané, puis qu'il s'enrichit de toute expérience et se transforme, nous tâcherons, à travers l'étude de leurs discours de répondre à une série de questions, dont la plus importante est :

Quel est l'imaginaire linguistique de nos enquêtés ? Quels éléments périphériques (école, médias, environnement ...) participent à la construction/ déconstruction de cet imaginaire linguistique ?

Pour répondre à cette question centrale, nous nous proposons de répondre à ces questions intermédiaires :

- Qu'est ce qui détermine ce discours sur les toponymes ?
- Quel rapport peut-on établir entre cette appréhension des toponymes et l'imaginaire linguistique ?
- Quelle hiérarchisation les locuteurs établissent-ils entre les langues ?

Avant d'entamer notre travail, nous émettons les hypothèses suivantes :

1/ A la question relative au discours sur les toponymes, nous supposons que cela serait déterminé par les connaissances linguistiques, historiques et culturelles de chaque membre de notre population d'enquêtés.

2/ Le rapport entre la vision de l'enquêté et son imaginaire linguistique serait un rapport de cause à effet : l'un expliquant l'autre.

3/ La hiérarchisation serait fluctuante et dépendrait du parcours psycho-socio-culturel de l'enquêté.

Notre étude portera sur les langues ayant servi à former des toponymes algériens, en d'autres termes sur toutes les langues utilisées à une période plus ou moins longue de l'Histoire du territoire. Il est à noter que l'imaginaire des locuteurs vis-à-vis de chacune de ces langues est sujet à diverses controverses, notamment le français qui présente une situation doublement paradoxale : langue étrangère officiellement, il fait tout de même office de langue co-officielle d'une part, d'une autre part, sur le plan social il est à la fois « instrument de libération »⁴ et langue de l'ancien oppresseur.

Le discours sur le toponyme participerait à la construction identitaire dans la mesure où il est rattaché à une langue, elle-même véhicule d'une identité ethnique et culturelle et objet de situations conflictuelles dans l'interaction avec l'altérité. C'est en affrontant les autres

⁴ Instrument de libération comme dirait Mammeri. Voir l'Entretien de avec Abdelkader Djeghloul, in DEJEUX Jean, *Situation de la littérature maghrébine d'expression française : approche historique, approche critique, bibliographie méthodique des œuvres de fiction 1920-1978*, 1980, Alger : OPU.

que les situations de culpabilité et d'insécurité linguistique s'exprime, elles sont le fruit d'une minoration linguistique et d'une sublimation d'une ou des autres langues.

Cela dit, l'identité et l'altérité constituent un lieu de pouvoir dont les enjeux idéologiques ne sont plus à démontrer. Toutefois, un regard nouveau au travers du prisme toponymique et de sa lecture laisserait entrevoir des éléments nouveaux, inexploités jusqu'à présent. La scène algérienne a connu des bouleversements significatifs en matière de politique linguistique, depuis les événements de 1980⁵, où la revendication linguistique et culturelle s'est manifestée publiquement dans l'Algérie indépendante. Les travaux réalisés, à ce jour, dans le domaine de la toponymie sont, pour la plupart, des dictionnaires.

Cependant, ces considérations ne sont pas seulement d'ordre linguistique, autrement dit, le linguistique est empreint de politique comme toute activité humaine⁶. Les mesures relatives à la toponymisation/ détoponymisation et retoponymisation, sont donc naturellement empreintes d'idéologie et ne sont pas toujours explicites. Il s'agira, pour nous d'en reconstituer la situation dénominative.

Toutes ces hypothèses devront être vérifiées par l'enquête et l'analyse. Nous tenterons de lire, à travers les discours des enquêtés, leur imaginaire et tenterons de comprendre ses différentes constituantes et sa probable variation.

Pour ce faire, nous procéderons au recueil de discours auprès d'un échantillon de cent jeunes, diplômés des universités, âgés de vingt à vingt-six ans. L'échantillon est homogène, et l'entretien d'une grande flexibilité. Le discours sera orienté essentiellement sur les toponymes et comportera des questions sur le sens qu'ils donnent au toponyme de leur localité de résidence (ou de naissance), à la langue dans laquelle il est libellé et, éventuellement au sème⁷ qui leur permet de l'interpréter ainsi. Pour éviter toute autocensure des investigués, les entretiens seront enregistrés à leur insu et ils sont par la suite transcrits. Signalons au passage que les enquêtés seront informés à la fin de l'entretien de l'enregistrement, de sa probable utilisation sous anonymat. Seuls les entretiens des enquêtés consentants ont été conservés, les autres ont été détruits immédiatement.

⁵ Mouvement populaire identitaire né au centre universitaire de Tizi Ouzou suite à l'interdiction d'une conférence de Mouloud Mammeri sur son recueil de poésie traditionnelle *Poèmes kabyles anciens*.

⁶ Le mot grec « Πολιτης » « Politis » signifie au même temps : politique, culture, citoyen.

⁷ À partir du grec sêmeion, « signe ». L'analyse sémique (ou componentielle) appelle sème la plus petite unité de signification. Les sèmes ne sont pas susceptibles de réalisation indépendante, c'est pourquoi ils ne peuvent être identifiés qu'à l'intérieur d'un signifié (ou sémème) (NEVEU, 2004)

Nous procéderons d'abord à une analyse linguistique des toponymes recueillis : toponymes simples, toponymes composés et dans ce cas, nous étudierons les particules⁸ entrant dans leur composition. Ensuite, nous procéderons à l'analyse quantitative de certains paramètres mais surtout qualitative et nous en déduirons l'imaginaire linguistique, de nos enquêtés sublimant telle ou minorant telle autre langue. Une fois que l'imaginaire linguistique se dessine, et cela quel qu'il soit, nous tenterons de comprendre ses ressorts : ce qui le provoque et ce qu'il va engendrer comme attitudes. Nous chercherons à déterminer ses relations avec l'environnement social des enquêtés : rapports avec les anciens ; rapports aux langues et les références historiques qui constituent leur univers de connaissance et de référence.

Mais pour déduire cet imaginaire, nous nous devons de lire et de relire les entretiens recueillis, pour faire sens après interprétation, pour saisir ce que les enquêtés disent et la façon dont ils se le représentent. Nous devons relever tout le discours épilinguistique produit par les enquêtés et le faire parler. Nous devons en faire une analyse en profondeur pour saisir toutes les nuances de leurs dires. Mais pour bien situer leurs discours, nous devons d'abord rappeler, au passage la politique linguistique du pays, la question des statuts attribués aux langues, de leur dimension sociale et anthropologique. C'est à la lumière de ces données fondamentales et des politiques linguistiques passées et en cours que nous pourrons appréhender les fondements de cet imaginaire.

Nous utiliserons, pour cela, les concepts inhérents à la sociolinguistique, dans la mesure où le toponyme s'inscrit, évolue et s'insère dans un cadre qui relève des représentations linguistiques et qu'il évolue dans le cadre social qui l'a produit, l'entretient ou lui substitue un autre. L'imaginaire linguistique et les représentations figurent en bonne place dans le discours sociolinguistique, puisqu'il sous-tend les pratiques langagières et les attitudes. Nous interrogerons les diverses désignations d'un même lieu pour déterminer l'imaginaire linguistique –tel que défini par Anne-Marie Houdebine– et l'appréciation des variations subies par le toponyme. Nous recourrons également à la sémantique interprétative pour tenter de saisir la portée du discours produit avec les faisceaux de sens du toponyme et tenter ainsi de démontrer son pouvoir de signifiante, si toutefois il en a. Car nous nous sommes intéressé, au préalable, à la signifiante possible du toponyme. Nous l'aurons situé,

⁸ Nous pensons particulièrement aux génériques et aux spécifiques des toponymes. Voir ci-dessous.

dans son cadre linguistique et extralinguistique et auront interrogé la sémantique sur les sens possibles qu'il induit.

Nous aurons, aussi, bien-sûr, recours à la linguistique pour étudier la formation du toponyme, son origine, ses significations et le sens qu'il peut prendre chez les différents usagers. Le toponyme s'inscrit dans la langue, c'est un signe linguistique et en tant que tel, nous verrons à quel point il se singularise par son fonctionnement ou par son pouvoir de signifiante.

Pour donner tout son sens à l'imaginaire ainsi déduit, nous nous devons de bien situer nos enquêtés. Nous aborderons, pour cela, le concept de centre et périphérie. Le lieu géographique n'est pas un simple point sur la carte. Le centre est certes d'abord économique, mais au-delà, il déborde sur tout ce qui se rapporte à l'homme, y compris, bien-sûr ses expressions linguistiques et les représentations que les individus se font des langues, toutes les langues, de celles qui sont pratiquées dans leur environnement immédiat, à celles qui leur sont inaccessibles. Nous aborderons, dans le même sens l'idée de ville et de campagne telles que définies par les anthropologues et ce que ces supposés induisent. La ville n'est pas seulement un ensemble d'habitations d'une certaine taille, c'est aussi une façon de vivre, de parler et de penser spécifiques. Le nom du lieu n'est donc pas anodin, il est porteur de valeurs, de considérations que l'individu qui y est rattaché, portera aussi, à son corps défendant.

Le toponyme défini, notre échantillon d'enquêtés spécifiés, nous traiterons leurs dires pour déduire l'objet de notre recherche : l'imaginaire linguistique du moment où ils ont été interrogés, car il n'est valable que pour le moment de sa production.

En sondant l'imaginaire linguistique, nous tenterons de donner un instantané, un aperçu sur le ressenti de jeunes instruits, à travers leur perception de toponymes, vis-à-vis des langues en présence : l'arabe, le kabyle(le berbère) et le français. Nous avons voulu que ce soit des personnes instruites qui soient soumises à cet exercice, parce que, justement, elles maîtrisent les langues en question et en ont une image plus élaborée que celui qui n'en maîtrise qu'une seule, même si, celui-ci aussi a son imaginaire propre. Notre échantillon est donc d'une grande homogénéité que ce soit par l'âge ou par le niveau d'instruction.

Le toponyme, dans une autre dimension, est rattaché à plusieurs étymons qui l'amarrent à telle ou telle autre langue dans un but évident d'appropriation. Il est le lieu de conflits

identitaires qui le tiraillent entre divers moments historiques pour l'installer dans telle ou telle perspective. C'est dans ce sens qu'il sera, pour nous, un baromètre qui nous indiquera la force et la direction de l'imaginaire dans une société où la langue devient une planche de salut, un moyen de se rattacher à une culture de peur de se faire happer par d'autres, de plus en plus fortes et de plus en plus présentes, ou un moyen d'évasion qui permet à l'individu de couper toute attache avec une culture qu'il considère comme archaïque et qui, à ses yeux, entrave son épanouissement.

Notre travail se basera sur les résultats d'une enquête de terrain qui vise à reconstituer le processus de (dé)construction de l'imaginaire linguistique. Il consistera en la notation et l'analyse des réponses d'une centaine de jeunes diplômés de l'université lors d'entretiens informels, âgés de vingt à vingt-six ans, à des questions sur le sens qu'ils donnent au toponyme de leur localité de résidence, à la langue dans laquelle il est libellé et au sens que lui donnent ces jeunes enquêtés. Nous en déduirons leur imaginaire linguistique, sublimant ou minorant leur langue et ou la langue de l'autre.

L'imaginaire en question étant en perpétuelle reconstruction, comme il sera démontré plus loin, le nôtre, celui dont on tentera de décrire les contours est celui d'étudiants algériens, sans distinction de sexe, établi lors de notre enquête qui s'est étalée sur deux mois (Avril et Mai 2014). Depuis les choses ont certainement évolué surtout qu'entre-temps, l'une des langues en présence- le berbère- a connu une évolution majeure par son accession au statut de langue officielle (constitution algérienne de 2016). Il serait certainement intéressant qu'il y ait des études pour étudier l'impact de cette reconnaissance sur l'imaginaire linguistique.

Nous comptons, ici, donner les grands axes de notre réflexion et recherche sur la question et ses principales articulations. Nous y évoquerons les différents chapitres constitutifs de notre thèse. Pour tenter de cerner les divers questionnements exprimés nous répartissons notre travail en six chapitres qui s'articulent comme suit :

Dans le premier chapitre, nous expliciterons le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous aurons à redéfinir les concepts-clés de l'imaginaire linguistique développé par Anne-Marie Houdebine. Nous reviendrons sur le concept de norme et nous distinguerons celles dites subjectives de celles appelées objectives. Nous aborderons les normes systémiques et les normes communicationnelles. Nous décrirons dans ce même chapitre la méthodologie que nous adopterons pour mener à bien notre projet. Nous

détaillerons les différentes étapes de notre recherche ainsi que les moyens utilisés pour assurer un maximum de scientificité à notre travail. Ce sera le chapitre intitulé : « Cadre théorique et méthodologique. »

Mais comme nous plaçons les toponymes au cœur de notre problématique, nous aurons à en donner les contours : nous définirons, dans ce chapitre le concept de toponyme, nous tenterons de démontrer le mécanisme qui préside à sa formation, nous en donnerons les types et les spécificités.

Première remarque, les toponymes ne s'inscrivent pas tous dans un même système linguistique. En effet plusieurs langues se sont succédées sur le territoire national, plusieurs coexistent encore avec des statuts et des fortunes diverses : l'arabe classique, langue nationale et officielle de l'Etat; l'arabe dialectal (daridja), les différentes variétés de tamazight (le berbère) qui est passé d'une situation de déni d'existence, à celui de langue nationale et officielle depuis 2016. Le français, langue de la colonisation, qui ne bénéficie d'aucun statut politique mais qui occupe une place de choix dans le système éducatif national : c'est la langue étrangère privilégiée. La présence de ces langues, les statuts qui leur sont attribués se répercutent inévitablement sur leur visibilité dans l'espace public et sur la toponymisation des territoires.

La présence de ces langues, leurs influences sur la culture, la place de chacune dans le système éducatif, le rôle assigné à chacune dans la formation des enfants, décideront de ce que pensera chaque individu ainsi préparé. De l'imaginaire collectif, des représentations passeront à l'imaginaire individuel. Et comme les toponymes ne sont pas libellés dans une seule et même langue, un même lieu peut porter plusieurs noms dans différentes langues (Alger/ Dzaïr/ el Djazaïr...) il est évident que le choix ne peut être que le fruit de cet imaginaire que l'individu se forge et qui continue à évoluer au fil du temps. Nous procéderons donc, à la classification des toponymes par langue de rattachement. Cette classification sera suivie d'une analyse morphosyntaxique, ce qui nous permettra de rappeler les spécificités de chaque langue et leur fonctionnement quant à la production des noms et par conséquent, des toponymes. Au delà de l'analyse systémique, nous interrogerons la sémantique interprétative pour tenter de comprendre le sens des mots qui ont été à l'origine des toponymes relevés. Ce chapitre s'intitulera « Distribution par langue et signification des toponymes ».

Après cette double analyse (morphosyntaxique et sémantique), nous dégagerons du discours des enquêtés tout ce qui se rapporte aux toponymes, autrement dit, nous nous intéresserons à l'interprétation. Nous tenterons de relever les connaissances des enquêtés sur la langue d'origine et la signification de chaque toponyme. Ceci nous renseignera sur les connaissances des règles systémiques propres à chaque langue et sur le degré de la capacité à déchiffrer le savoir véhiculé par le toponyme. En fonction des arguments avancés, nous serons en mesure d'affirmer si le raisonnement est épistémologique ou axiologique. Ce chapitre portera le titre de : « Analyse du discours sur les toponymes ».

Après quoi, nous aborderons un aspect en lien direct avec le précédent : Si le toponyme ou du moins son interprétation est intimement liée à l'imaginaire linguistique, la vie et la production langagière sont forcément fortement imprégnées de cette donne. Le sujet parlant se dit en disant : il se dévoile, il se démasque. Chaque production, chaque énoncé est dicté par le besoin d'affirmer une identité. Or, il se trouve que le toponyme est lui-même constitutif de l'identité : le toponyme évoque un espace et celui auquel est relié la personne est un élément identificatoire tant culturellement que socialement. Nous reviendrons, dans cette partie, sur les liens qui unissent la langue à la culture, à la civilisation, pour mettre en évidence leur forte corrélation. Nous y développerons l'histoire des dominations (de la colonisation à la domination linguistique) ainsi que les phénomènes inhérents au contact des langues : du bilinguisme à la diglossie, à l'emprunt. Nous tenterons de dégager les phénomènes qui mènent à la hiérarchisation des langues : Ce chapitre s'intitulera : « rapports langue/culture et analyse du discours identitaire »

Tout individu appartient à un groupe social qui s'est forgé à travers l'Histoire. La succession des événements qui l'ont façonné figurent dans tout discours. Ils constituent un référent inévitable. Et, selon que l'on soit imbu de cette histoire, ou au contraire, que l'on occulte certains faits ou certaines périodes, est suffisamment édifiant pour situer l'ancrage plus ou moins fort de l'enquêté dans son groupe social, l'acceptation plus ou moins forte de soi (estime ou haine de soi). Nous tenterons de relever et d'analyser toutes les références à l'histoire contenues dans le discours de nos enquêtés, à travers ce chapitre. Nous y relèverons les différentes époques qui ont marqué l'imaginaire de nos enquêtés et qui y sont évoquées dans leur discours. Nous y chercherons aussi cet ancrage social à travers les liens intergénérationnels plus ou moins forts.

Par ailleurs, la toponymie, tel que nous l'avons déjà affirmé, relève du linguistique. Le linguistique n'est pas uniquement à prendre au sens premier. Certes la linguistique se propose d'étudier scientifiquement la langue. Mais tout ce qui gravite autour du choix des langues en tant qu'expression d'une domination, d'un compromis, d'un rapprochement, d'une reconnaissance est en jeu dès que l'on aborde la toponymie. Nous reviendrons sur les concepts de langue et de dialecte (dans le sens de sous-langue), sur les langues considérées comme valorisantes à l'opposé de celles qui conduisent à l'assimilation à l'aliénation pour finir avec la haine de soi.

L'individu s'identifie à son toponyme et se l'approprie : il en fait l'un de ses éléments identificatoires, il fait partie de lui, de sa vie. Nous traiterons ici de l'écart entre le toponyme officiel, tel qu'affiché sur les cartes et les panneaux et l'usage qu'en font les utilisateurs, le toponyme populaire. Nous nous intéresserons à l'identification du toponyme dans une langue par les enquêtés. Il se peut que cette identification soit erronée, nous en chercherons les causes. Tous les éléments précités seront puisés dans le discours des enquêtés et seront soumis à analyse parce qu'ils participent à la configuration de l'imaginaire linguistique. .

Dans l'imaginaire linguistique évoqué plus haut, chaque individu s'est fait, tout au long de son expérience une idée plus ou moins valorisante, plus ou moins favorable de chaque langue. Ces représentations, cumulées, forment l'imaginaire linguistique qui transparaît dans chaque discours à travers ce que nous appelons communément « le discours épilinguistique ». C'est ce que disent les interlocuteurs de la langue. De n'importe quelle langue. Toute attitude, quelle qu'elle soit, tout discours relatif au statut, à la valeur, à l'efficacité, à la beauté d'une langue en fait partie. Nous y retrouverons le lien entre la langue et les groupes sociaux, le contact des langues et son impact sur les représentations et l'interaction des langues en contact. Nous intitulerons ce chapitre : « Le discours épilinguistique des enquêtés ».

Cette approche, qui consiste à hiérarchiser la perception des langues suppose un contact avec autrui. Cet autre est porteur d'une langue et de valeurs qui ne sont pas celles de notre locuteur. Le contact ainsi établi va donner à voir à l'individu une certaine image de soi. Elle est perçue et est restituée dans son discours. De même que l'image de soi est aussi le fruit d'une certaine perception de son histoire, de sa culture. La continuité générationnelle constitue un baromètre qui nous permettra de jauger le degré d'acceptation de soi, que

nous déduisons du discours produit. Ce chapitre portera le titre de « Soi et Autrui dans le discours des enquêtés ».

Le toponyme et l'espace qu'il représente sont des données fondamentales dans la construction de la personnalité. Selon qu'il vienne d'une agglomération importante (économiquement, culturellement et linguistiquement) ou d'une agglomération rurale, ceci déterminera la position qui sera la sienne même sur le plan linguistique. C'est soit l'assurance ou l'insécurité linguistique qui sera générée par ce paramètre. Nous nous intéresserons donc à cet aspect à travers le rappel des concepts de Citadinité et ruralité et centre et périphérie. Nous y chercherons l'impact de l'origine géographique et tenterons d'en comprendre les ressorts.

Ainsi au bout de notre travail, nous aurons passé en revue tous les paramètres qui ont participé à la construction de l'imaginaire linguistique et nous aurons démontré, nous l'espérons, la complexité de cette opération qui se situe tant à un niveau personnel, certes, mais aussi présente dans tous les faits sociaux qui constituent l'environnement immédiat de l'individu.

Nous comptons démontrer aussi que l'imaginaire linguistique est un long processus de construction/ déconstruction. En effet nous tenterons de démontrer que celui-ci est fluctuant et ne peut être donné pour définitif dans la mesure où tous les paramètres sociaux y participent.

Chapitre premier : cadre théorique et méthodologique

Chapitre premier : cadre théorique et méthodologique

Préambule

Pour pouvoir réaliser l'étude que nous nous proposons de mener, nous utiliserons les concepts inhérents à la sociolinguistique dans la mesure où le toponyme évolue, s'insère dans un cadre qui relève des représentations linguistiques et évolue dans un cadre social. Nous interrogerons donc les divers usages, l'imaginaire linguistique et les variations qui concernent le toponyme.

Pour tenter de cerner l'imaginaire linguistique de la population visée, nous aurons recours à la linguistique pour étudier la formation du toponyme, l'origine, les significations et les sens qu'il peut prendre chez les différents usagers.

Nous tenterons de sonder l'imaginaire linguistique de nos enquêtés pour tenter de déterminer l'impact, la portée du toponyme sur l'identité.

1. Déroulement de l'enquête

Le toponyme, dans une autre dimension est rattaché à plusieurs étymons pour l'amarrer à telle ou telle autre langue dans un but d'appropriation évidente. Il est alors le lieu de conflits identitaires (Beni Yanni, devient officiellement At Yanni, Assi Youcef redevient At Bougherdane) le tirillant entre divers moments historiques pour l'installer dans telle ou telle perspective.

Pour tenter de cerner l'imaginaire linguistique de la population ciblée, nous avons réalisé une enquête, qui, à partir de la connaissance du toponyme (origine et sens) doit nous conduire à l'élaboration de cet imaginaire chez nos enquêtés. Toutefois ce savoir interrogé est dilué dans un discours qui pourrait contenir d'autres informations susceptibles de nous être utiles.

Pour appréhender tous ces phénomènes, nous avons besoin, dans un premier temps, de définir la notion de langue, sa portée et ses implications. « *La langue [est] un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale* » (MARTINET, 1980, p. 21) telle est la définition du concept langue telle qu'énoncé par André Martinet et qui sert toujours de postulat pour toute approche scientifique de l'objet langue. Ainsi définis, tous les parlars sont des langues et toutes les langues se valent. Mais l'idée que l'homme se fait des langues, de leur histoire, de leur importance, de leur essence, de leur utilité, de leur hiérarchie et de la sacralité de certaines, relève de l'imaginaire linguistique. En effet, les cultures, comme les langues sont indissociables de la société qui les produit. Elles « grandissent » ou « déclinent »

au fur et à mesure que la société gagne en estime ou en perd. Cette production linguistique et culturelle est permanente, du moins pour celles qui sont encore en usage, et se poursuit sans relâche. L'imaginaire linguistique fait que le locuteur utilise, consciemment ou non, telle langue dans telle situation parce qu'il pense qu'elle est la plus adaptée, la plus favorable à la réalisation de ses desseins. Une langue est valorisante quand elle permet à son locuteur de se distinguer et elle est, au contraire, dévalorisante, quand elle met son locuteur en situation d'insécurité linguistique : se sentant défavorisé par sa langue. Ces choix engendrent des attitudes qui découlent directement de cet imaginaire. Cet imaginaire, tout comme la culture d'un individu est soumis à diverses influences : chaque lecture, chaque situation nouvelle, chaque changement dans le statut des langues, dans les besoins du locuteur, dans sa sphère professionnelle peuvent apporter un changement dans cet imaginaire.

Comme cet imaginaire est appréhendé à travers les toponymes, le traitement des noms de lieux passe nécessairement par l'analyse du système toponymique algérien. Nous aborderons la diversité de ses origines, les transformations et les substitutions opérées tout au long de l'histoire du pays.

Parce qu'un toponyme, outre sa déclinaison est un savoir : c'est un sens, dans une langue donnée, son ou ses évolutions renseignent sur l'histoire.

C'est un savoir à déchiffrer, à lire, à travers les strates de chaque toponyme. Renvoyant à un lieu, une localité, il finit par faire corps avec l'identité de l'individu jusqu'à s'incruster dans sa désignation. Le toponyme désigne un lieu et les lieux se distinguent l'un de l'autre autant que les individus. Chaque lieu a sa spécificité, son mode de vie, son identité. L'on se définit par son patronyme, son prénom, son métier ou son lieu de résidence ou de provenance : Apulée de Madaure, Anne d'Autriche. Pour illustrer notre propos, nous dirons qu'un parisien n'est pas un marseillais (par son comportement, ses attitudes et même son parler) ; de même qu'un algérois n'est pas un habitant de Ouargla ou un Oranais. L'appartenance à un lieu est elle-même porteuse d'un savoir sur la personne et permet de prévoir un comportement, des attitudes (y compris linguistiques).

Partant de ce postulat, un individu connaît le toponyme de son lieu de résidence et/ou d'origine autant qu'il se connaît lui-même, ceci nous a conduit à aller vérifier ce postulat auprès d'une population particulière : jeune et instruite.

1.1. Contexte de l'enquête

L'enquête s'est déroulée, dans un centre où de jeunes diplômés d'universités, des deux sexes, postulent pour la poursuite de leurs études à l'étranger, dans un pays francophone. Ces jeunes ont, pour la majorité, entre vingt-deux et trente ans. Ils suivent ou ont suivi des études supérieures dans des spécialités diverses. Ils sont titulaires d'une licence classique (de quatre ans) ou d'un master 2. Ils sont demandeurs de visas d'études. L'enquête se déroule en prélude à l'entretien pédagogique qui couronne leurs démarches.

Les entretiens se sont déroulés à Alger dans un centre réservé au centre du pays : les enquêtés peuvent donc provenir de toutes les wilayas du centre de l'Algérie.

1.2. Langue de l'enquête

L'entretien en question se déroule exclusivement en français, dans des locaux de l'Institut Français d'Alger qui relève, lui-même du centre culturel français. Ils sont censés se trouver en face d'un représentant de l'Etat français. L'enquête, elle-même, est perçue et est présentée comme une séance de mise en confiance.

En même temps que nous l'interrogeons sur son identité, son voyage (les candidats viennent souvent de loin : parfois plus de deux cents kilomètres), nous en profitons pour l'interroger sur sa localité de résidence, le sens du toponyme que nous nous faisons répéter, feignant ne l'avoir jamais entendu, demandant de quelle langue il relève et le sens du mot.

Comme l'entretien se déroule en français, il n'est pas exclu que le candidat soit tenté de nous faire plaisir en ramenant tout à la langue française, croyant nous flatter, comme il pourrait l'expliquer par l'arabe, pensant flatter l'égo d'un algérois arabophone, que nous pourrions évoquer à ses yeux.

1.3. Le mode de collecte du corpus

Pour tenter de réduire au maximum l'influence que pourrait induire une situation par trop formelle, nous enregistrons l'entretien à l'insu de l'enquêté. Le candidat est face à un entretien décisif et nous ne voudrions pas ajouter du stress d'un enregistrement à celui de l'épreuve. Le dictaphone est activé, donc, très discrètement et l'enquêté se laisse prendre au

jeu, croyant nous faire découvrir un nom nouveau dont il exagère souvent les traits pour donner une bonne impression de lui-même. Toutefois, à la fin de l'entretien, nous l'en informons et lui demandons s'il consent à ce que l'on utilise l'enregistrement à des fins de recherche, sous anonymat, bien-sûr. Seuls les entretiens des candidats consentants ont été retenus, les autres ont été immédiatement effacés. Toutefois le procédé à adopter nous a posé problème : fallait-il opter pour un questionnaire qui laisserait le temps de réfléchir aux enquêtés et produirait un discours construit, mesuré ou un entretien informel où les réponses seraient spontanées.

1.4. Entretien ou questionnaire ?

Pour recueillir notre corpus, nous avons à choisir entre un questionnaire qui suppose des situations formelles qui devaient aboutir à des données plus quantitatives que qualitatives et d'autres procédés plus adaptés à la situation. « Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématiques et se prêtant à une analyse quantitative » (CALVET et DUMONT, 1999, p.15).

Le questionnaire suppose de disposer d'un temps conséquent et d'une préparation en amont. Il nécessite la définition de l'objet de l'enquête, les objectifs et les hypothèses, déterminer la population de l'enquête, déterminer l'échantillon et prévoir une structure fixe aux différentes questions.

Si l'objet de notre enquête, ses objectifs et hypothèses sont effectivement bien clairs dès le départ, la constitution de la population de l'enquête l'était moins, en ce sens que nous avons décidé de prendre les étudiants tels qu'ils se présentaient sans préalable socioculturel quel qu'il soit. En outre les questions que nous nous préparions à poser devaient suivre le cours de l'entretien. Elles s'invitaient d'elles-mêmes dans le débat. C'est pourquoi nous avons opté pour l'entretien.

L'entretien, lui aussi, a ses règles. D'abord « *Il est l'analyse du sens que les acteurs donnent à leur pratique et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeur, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles, ou non, leurs lectures de leurs propres expériences* » (QUIVY et CAMPENHOUDT, 2011)⁹

Par cette définition, il nous semble donc plus approprié à notre démarche.

⁹ L'article consulté n'est pas paginé

Parmi tous les types d'entretiens (directif, semi directif, non directif), nous avons opté pour le semi-directif : il suppose l'intervention de l'enquêteur pour orienter l'enquêté vers le sujet central de l'enquête qui est le toponyme tel que nous l'avions prévu. En outre, nous avons trouvé que l'entretien informel se prêtait le mieux à notre cas d'étude. En effet, disposant de peu de temps avec chaque candidat, en prélude à un entretien formel, notre entretien se devait de prendre un aspect informel « *les entretiens informels s'inscrivent dans une démarche classique d'observation (soit participante avec l'emprunt de rôles précis, soit interstitiels avec observation en marge de l'action étudiée à un moment donnée)* » (LANZARINI, C., 1997, p 166).

Pour ne pas perturber les enquêtés par un interlude censé les déstresser, il nous fallait recueillir une opinion spontanément et pour cela il ne fallait pas qu'ils sachent, au préalable, que l'entretien auquel ils participaient avaient une quelconque importance. Nous n'avons fait que reprendre un procédé déjà utilisé et approuvé dans le cadre de l'enquête sociologique. Mais la sociolinguistique ne comporte-t-elle pas aussi une dimension sociologique ? « *Soit l'enquêteur privilégie la recherche d'une complicité soutenue par l'adoption de rôles de proximité, soit le chercheur est connu explicitement mais adopte une posture qui essaye de le faire oublier. Au moment de la prise de parole, il adopte « un profil bas »* » (BRUNETEAUX P. et LANZARINI C, 1998, p.167)

Cette complicité évoquée consiste à établir entre l'enquêté et l'enquêteur un dialogue se rapportant à « de petits riens » renvoyant l'enquêté à son environnement. La tenue de l'entretien sans l'accord préalable de l'enquêté pour son enregistrement se justifie par le besoin de le mettre en situation de détente et spontanéité, et là aussi, nous nous sommes conformés aux déductions des mêmes auteurs, qui affirment : « *On se situe alors dans le registre de l'écoute sans recherche explicite de conservation des récits (...) on entre davantage dans la conversation orientée avec les échanges pris sur le vif* » (BRUNETEAUX P. et LANZARINI C, 1998, p.168)

Ce soubassement théorique justifie notre choix pour une observation participante à travers des entretiens informels réalisés dans des conditions contraignantes : le temps qui nous est imparti et l'opportunité de rencontrer un public venant d'horizons divers et de profils rapprochés. Nous aurions pu réaliser une enquête sociolinguistique dans un ou deux

établissements universitaires, nous n'aurions pas eu cette diversité géographique que ce type de rencontres a permis de concrétiser.

1.5. Modalités de l'entretien

L'enquêté est soumis à une série de questions brèves relevant plus de la bienséance que du formel : il est invité à dire d'où il vient, la langue du toponyme en question et son sens, si toutefois il le connaît. Les questions sont ouvertes : les enquêtés sont libres de formuler les réponses qu'ils désirent donner, l'entretien est tout de même semi-directif : nous relançons l'enquêté quand nous sentons le besoin d'aller plus loin dans une réponse. Ils ne sont point contredits, mais quand nous sentons qu'ils ne présentent aucun argument recevable pour étayer leurs dires, nous tentons de les relancer. Ne cherchant pas un modèle de réponse défini à l'avance, nous voulions surtout permettre à notre échantillon de développer un discours sur les toponymes. Les questions fermées (fournissant les réponses en même temps que les questions) qui ne laissent à la personne interrogée que le choix entre les réponses proposées, limitent la production de celui qui est appelé à répondre. Les questions semi-ouvertes proposent des réponses tout en laissant la possibilité d'aller plus loin ou de proposer autre chose que ce qui a été prévu par le concepteur du questionnaire. Le choix des questions ouvertes nous a été dicté par la nature même de ce qui était recherché : laisser l'enquêté disserte à partir d'un nom, le laisser exprimer son amour sa fierté, ou, au contraire sa honte et son dégoût.

L'entretien se déroule en français et nous faisons semblant de ne pas comprendre la langue de l'enquêté (kabyle ou arabe dialectal) afin de permettre à l'enquêté d'aller dans le sens qu'il veut quant à l'explication qu'il voudrait donner au toponyme évoqué. A l'inverse, s'il sent que nous maîtrisons sa langue autant que lui, ses réponses seraient bridées.

L'enquête a concerné cent jeunes, des deux sexes, dont l'âge varie de vingt à vingt-six ans.

L'enquête s'est déroulée à Alger, capitale du pays et par conséquent lieu de rencontre des citoyens de toutes les régions, même si au final, nous avons constaté que la majorité de nos enquêtés sont originaires de la Kabylie. Ils sont loin de chez eux, en situation d'insécurité linguistique, donc fragilisés. Hors de « leurs bases », seuls, face à un enquêteur « omnipotent ». C'est face à une telle situation que Singy et Bourquin disent : « *Une (...) réaction de classe sociospatiale rencontrée chez nombre de francophones de périphérie*

s'incarne dans un sentiment d'insécurité linguistique » (SINGY, P. et BOURQUIN, C., 2012/3, p.102).

Les enregistrements se sont déroulés de Mars à Juin de l'an deux mille quinze et ont concerné une centaine d'enquêtés. Ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucune sélection. C'est un échantillon établi sur la technique du **hasard simple** : tout candidat qui s'est présenté à nous, à cette époque a fait partie de notre échantillon.

1.6. Transcription des entretiens

Une fois les enregistrements recueillis, nous avons procédé à leur transcription. Il ne s'agit pas pour nous de juger de la maîtrise du français ou d'un quelconque exercice de phonétique, c'est pourquoi nous avons jugé qu'il serait judicieux de le transcrire en français (et non en alphabet phonétique international, qui n'aurait, en tout cas, été d'aucune pertinence pour le sujet). Pour rester fidèles aux propos recueillis, nous n'avons corrigé aucune faute de langue (de grammaire). Nous avons transcrit les énoncés tels qu'ils ont été produits. Nous avons transcrits les silences plus ou moins longs par un slash, deux et trois quand le silence s'éternise et qu'il nous signifie la fin de l'entretien. Nous avons transcrit les rires par le mot « rires ».

1.7. Modalités d'analyse du corpus

Une fois transcrit, nous avons procédé à analyse de notre corpus en tentant de dégager les normes objectives et les normes subjectives, telles que définies par Anne-Marie Houdebine dans sa thèse sur l'Imaginaire linguistique, dans les propos de nos enquêtés.

Nous avons gardé une copie audio de notre corpus et nous joignons une copie transcrite en annexe à ce travail.

Pour analyser le contenu de ce discours, nous utiliserons les concepts inhérents à la sociolinguistique dans la mesure où le toponyme évolue, s'insère dans un cadre qui relève des représentations linguistiques et évolue dans un cadre social. Nous interrogerons donc les divers usages, l'imaginaire linguistique et les variations qui concernent le toponyme.

Nous aurons recours à la linguistique pour étudier la formation du toponyme, l'origine, et la sémantique pour en déduire les significations et les sens qu'il peut prendre chez les différents usagers.

Nous tenterons de sonder l'imaginaire linguistique de nos enquêtés pour tenter de déterminer l'impact, la portée du toponyme sur l'identité.

Le toponyme, dans une autre dimension est rattaché à plusieurs étymons pour l'amarrer à telle ou telle autre langue dans un but d'appropriation évidente. Il est alors le lieu de conflits identitaires le tirillant entre divers moments historiques pour l'installer dans telle ou telle perspective. C'est pourquoi nous interrogerons les connaissances et les référents historiques de nos enquêtés.

2. Aborder le nom propre

Comme l'essentiel de notre propos portera sur le toponyme (point de départ de notre recherche), il nous paraît primordial de commencer par le définir. Platon faisait s'interroger son personnage Socrate que « *Nommer, n'est-ce pas une partie de l'action de parler ? C'est en nommant que l'on parle.* » (PLATON, 2005, p. 11). Préoccupation très ancienne, l'homme s'est toujours interrogé sur cette action de nommer d'apparence banale, mais porteuse d'une grande signification.

Comme annoncé, le toponyme s'inscrit dans une grande famille qui s'appelle l'onomastique. Cette science se propose d'étudier tous les noms propres (Toponymes et anthroponymes, particulièrement). Avant donc d'arriver à l'objet de notre propos, le toponyme, nous pensons qu'il est impératif de revenir aux définitions de tous les concepts se rapportant à la question, en allant du plus simple, le nom, jusqu'aux termes les plus spécifiques relevant de ce champ d'investigation.

2.1. Qu'est-ce qu'un toponyme ?

« *La toponymie, nous dit le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, est l'étude de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays ou des langues disparues* » (DUBOIS, J., 2002, p. 485). Pour répondre à la question et définir le toponyme, il est donc nécessaire de retourner à la classe de base à laquelle il appartient : le nom.

Le toponyme relève de l'onomastique, la science qui étudie les noms propres, il est le nom que portent un lieu, habité ou non, un relief, un cours d'eau. Un lieu est nommé pour pouvoir être distingué et reconnu parmi d'autres. Un même lieu peut porter plusieurs noms (ou toponymes) et plusieurs lieux peuvent porter un même nom. Certains lieux portent des noms différents dans des langues diverses ce sont les toponymes donnés par les autochtones, ou

endonymes et ceux qui sont attribués par les autres, les exonymes. Ils retracent ainsi l'histoire de l'occupation des lieux. Le toponyme est puisé dans la langue et, en tant que signe linguistique il est porteur de sens, du moins à l'origine. Une fois « promu » au rang de nom propre, nature du toponyme, il est vidé de son sens premier, il n'a plus qu'un référent unique : le lieu désigné qui peut ainsi être considéré comme son sens nouveau. En tant que signe linguistique, il relève d'un genre (masculin/ féminin) et d'un nombre (singulier/pluriel), il est relié à d'autres signes par des liens de dérivation, avec lesquels il forme une famille de mots. Il apparaît dans un contexte avec lequel il interagit. Une fois fixé en tant que toponyme, il devient rigide : il n'admet plus aucune déclinaison. C'est le « *désignateur rigide* ». (KRIPKE, 1972). Le discours sur le toponyme peut concerner, d'abord, son sens premier, son aire d'utilisation, sa langue d'origine ou le processus de son évolution.

Le toponyme est un nom. Un nom est une catégorie grammaticale, distincte, associant une suite phonique, appelée signifiant à un signifié. Le signifié peut être une espèce, une catégorie, une classe... .

Le nom est dit commun quand accompagné d'un déterminant (de l'article à l'adjectif possessif, démonstratif, indéfini, à la relative...) il désigne un objet, un être ou même un concept, une idée, il est dit propre, quand il désigne une personne, un lieu, un objet unique. Il est simple quand il est formé d'un seul segment et il est dit composé quand il est formé de deux segments, ils sont alors reliés par un tiret.

2.1.1. Le nom est arbitraire

Le groupe social constituant la communauté linguistique attribue à tout ce qui a de l'intérêt pour lui, tout ce qui appartient à son monde qu'il soit matériel ou immatériel une suite phonique, un monème pour le désigner. Ainsi l'homme, lui-même, est-t-il désigné par des vocables différents et distincts d'un parler à un autre. Et quand deux signifiants de deux langues différentes sont proches phonétiquement c'est que les deux langues sont, soit génétiquement apparentées (appartenant à la même famille de langues), occupant des aires géographiques mitoyennes ou encore ayant connu des flux migratoires de l'une de ces aires vers l'autre, lequel flux aurait engendré ces ressemblances, comme il peut être aussi le fruit d'une coïncidence (ighi (petit lait en kabyle) et riz, en français ou encore echar (le mal en arabe et char en français, n'ont de commun que cette association de phonèmes..

2.1.2. Une catégorie majeure

Le **nom** est une catégorie majeure dans toute langue. A coté du verbe désignant l'action, il est la composante majeure dont la connaissance est indispensable pour la maîtrise de la langue car désignant le sujet et l'objet de l'action. Le sujet, l'objet et l'action sont les composantes majeures d'un énoncé dont dépend la compréhension. Un énoncé phrase est composé essentiellement d'un nom, sujet (celui qui fait) et d'un verbe (action, ce qu'il fait) avec diverses indications appelées modalités (le statut de la personne sujet, le temps, le mode).

2.1.3. Attribuer un nom c'est nommer

Nommer est donc l'opération qui consiste à attribuer un nom à une chose, à un être, un lieu ...
« *Le nom est universel et, dans toutes les sociétés, sert à signifier, à identifier et à classer* » (AKIN, S., 1999, p.37). Quand une chose ou un être porte un nom spécifique, le **nom est dit propre**.

« *Le nom propre est un signe linguistique comme le nom commun, il relève en cela de la linguistique. Mais le processus de la nomination, la dénomination elle-même et le fonctionnement des noms propres sont liés à des facteurs extralinguistiques qui l'ancrent à la réalité et font toute sa particularité* » (BILLY, P.H., 1993, p.3)

Sur le plan linguistique, le nom propre est marqué, en français par la majuscule à son initiale et par l'absence de déterminant, toutefois ceci n'est pas toujours systématique : pour désigner un pays, généralement, l'ajout du déterminant est indispensable. J'ai visité l'Allemagne ; j'aime l'Algérie. Et pourtant Allemagne et Algérie sont des noms propres.

Sur un plan sémantique, « *les noms propres sont non seulement dotés de référence, mais aussi de sens* » nous dit Ahmed BOUALILI (2015, p.67).

2.2. Les branches de l'onomastique

La science dont l'objet d'étude est le nom propre s'appelle **l'onomastique**. Elle se subdivise en deux grandes branches :

2.2.1. L'anthroponymie :

Du grec anthropos (homme) et onoma qui veut dire nom. Elle s'intéresse autant aux patronymes, aux anthroponymes, surnoms, sobriquets...

Les Hommes se sont donné et se donnent des noms, pour se distinguer, pour se reconnaître. Ce sont les anthroponymes. Ils se répartissent en deux catégories : les patronymes (noms de

famille), le prénom porté par une personne, dans une même famille. Les études ayant porté sur les anthroponymes sont nombreuses, nous citerons pour l'exemple la thèse de Ouerdia Sadat YERMECHE et l'article consacré à l'étude des prénoms algériens par Ahmed BOUALILI. (2015)

2.2.2. La toponymie :

L'Homme donne des noms à l'espace qu'il occupe pour se l'approprier et distinguer un lieu d'un autre. En le nommant, il le structure, en spécifie l'usage ou l'utilité. Ces noms de lieu sont des toponymes.

De topos (le lieu) et onoma (le nom). Il est, lui aussi, un nom propre. Il désigne un lieu habité, un lieu dit, un point sur la carte ou sur le terrain, une ligne (une crête, un court d'eau ou le tracé d'une frontière), un polygone dont la grandeur importe peu

Nommer un lieu c'est le distinguer, c'est le faire exister, c'est lui reconnaître une importance, une utilité. Mais avant tout nommer un lieu c'est se l'approprier. « *Le nom de lieu identifie, il localise, il délimite, il décrit, il caractérise, il rappelle, il perpétue, il évoque, il distingue, souvent il hiérarchise et il structure, en un sens il approprie* » (DORION, H., 1990, p.128). Dès que des hommes prennent possession d'un territoire, ils le décomposent en unités plus ou moins grandes, plus ou moins importantes qu'ils nomment pour structurer leur espace vital.

Le besoin de le singulariser est aussi dicté par la nécessité de le reconnaître. Cette singularité peut s'exprimer par divers référents.

2.2.2.1. Le Toponyme :

Pour définir le concept de toponyme, nous avons eu recours au dictionnaire Encyclopaedia Universalis, volume 18. Nous en avons relevé des fragments édifiants :

Toponymie : « *la toponymie a pour objet l'étude des noms de lieux* » nous dit le dictionnaire Encyclopaedia Universalis. Le toponyme est donc le nom d'un lieu. « *Dans le domaine linguistique, elle constitue l'une des deux branches de l'onomastique ou l'étude des noms propres* ». L'autre branche de l'onomastique étant, bien entendu, l'anthroponymie « *qui est l'étude des noms de personnes* ». Pour ce qui est de la définition du toponyme proprement dit, on y trouve : « *Dans un emploi primitif, le toponyme décrit* ». Cela suppose qu'en plus de la simple dénomination, le toponyme se donne une autre fonction : celle de décrire le lieu ainsi désigné.

Le toponyme est avant tout un signe linguistique, c'est pourquoi « à *quelque langage qu'on puisse faire remonter un toponyme, celui-ci est en soi un mot dont il faut étudier l'évolution phonétique et sémantique* ».

Pour ce qui est de l'étude sémantique, il est à rappeler que vu l'ancienneté de certains toponymes, l'origine est à chercher dans des parlars anciens « *Il importe donc de remonter aussi loin que possible dans le processus de cette lente pétrification, afin de retrouver à quel moment était encore un mot vivant et, par conséquent, à quel couche de langage il appartient* ». Cette définition laisse penser que le toponyme a perdu de sa vivacité dès lors qu'il a acquis cette nouvelle dimension.

Il n'est pas fait mention, ici, des doublets toponymiques et de la possible substitution d'une langue par une autre, même si au passage, il est fait mention de l'apport germanique à la toponymie française. Dans les cas de la concomitance de deux toponymes pour un même lieu, il y a préférence. Un toponyme supprime l'autre par l'officialité ou par l'usage.

Dans cette définition, il est fait allusion à l'origine du toponyme : « (les formes du toponyme) *sont infiniment variées et s'attachent à décrire : le relief (...), l'eau courante ou stagnante (...), fontaines et sources(...), le sol, terres pierreuses(...)*... ».

Mais le toponyme a une dimension encore plus vaste : celle des différentes fonctions dont il est porteur. « (...) *d'abord une fonction d'identification, de singularisation dans l'univers des signes, en somme une fonction métalinguistique : le nom sert à définir, il donne un nom ; ensuite une fonction référentielle (...); enfin une fonction (...) une fonction connotative (...) laquelle contribue à doter le lieu dénommé d'une charge affective et mémorielle (...)* » (DUGAS, J.Y., 1990, p.231)

En outre, de par la richesse de ses contenus et par son intégration dans la société qui l'a attribué et dont il permet la structuration de l'espace, il s'inscrit dans la culture même du groupe social : « *les toponymes sont aussi des documents culturels* » (BOUALILI, A., 2013, P.172)

Cette longue définition est assez riche : Elle passe en revue l'origine, la probable signification et même un début de motivation. Sauf que, elle ne fait aucunement référence à la réception, à la distinction entre toponyme officiel et toponyme populaire. Ceci découle de situations propres et induisent des comportements spécifiques. C'est la direction que nous voudrions

donner à notre recherche pour évaluer la perception du toponyme et au-delà, dégager la perception des langues porteuses de ces unités.

2.2.2.2. Les sous-catégories du toponyme

2.2.2.2.1. La microtoponymie :

C'est « l'étude des noms de lieux-dits ». Formé à partir de « mikros », petit en grec accolé au terme toponyme. Il désigne « un lieu de la campagne », nous dit «Le grand Robert de la langue française » (2^{ème} édition, dirigée par Alain REY Dictionnaires le Robert, Paris, 2001).

Les toponymes désignent des agglomérations plus ou moins grandes par le nombre d'habitants, mais celui-ci ne rend pas compte de tous les détails constitutifs du territoire concerné et que le toponyme évoque. Dans une région agricole ou pastorale, où les hommes vivent du produit de la terre et où chaque famille dispose d'un territoire, celui-ci est nommé en fonction de sa ou ses caractéristique (s). C'est le microtoponyme. Il désigne, lui un lieu dit, une parcelle. Les lieux ne se valent pas : ils sont plus ou moins importants pour la vie de l'homme. Les parcelles de terrain, à usage agricole, pastoral ou forestier n'ont pas le poids d'une localité. C'est la raison pour laquelle on parle de micro (toponyme). Par ailleurs, on parle de « micro » parce que la parcelle de terrain ainsi désignée est d'une surface réduite, comparée à celle d'un toponyme, plus vaste. « *Le microtoponyme renvoie (...) au nom de lieu inclus dans un toponyme. C'est assez souvent un lieu partagé et connu par les membres d'une même famille, du même clan, voire des habitants du village. Il sert à désigner un lieu dont la référence est restreinte* » (BOUALILI, A., 2013, p.166)

2.2.2.2.2. L'Odonymie :

« Etude des noms de rues » formé à partir du radical grec « hodos » (route). Elle concerne particulièrement les grandes agglomérations et permet de s'y situer.

Nous voulons donner ici plus de détails quant à son utilité. Si dans les campagnes on recourt au microtoponyme pour désigner les parcelles de terrain, dans les villes on procède à la baptisation des diverses voies d'accès. On a commencé par distinguer les différents types de routes : rue, boulevard, impasse, avenue... et comme on pouvait en avoir plusieurs routes du même type, il a fallu recourir à la dénomination de chacune d'elles. C'est donc pour structurer l'espace urbain que l'on a procédé à sa dénomination. Cette opération a donné lieu à des

odonymes, c'est-à-dire des noms de rues puisés généralement dans la panoplie des anthroponymes qui font l'histoire d'un pays, d'une région. On constatera que plus l'agglomération est grande, plus de besoin de nommer ses rues devient impérieux. Nous pouvons, à ce sujet, renvoyer à l'article de L. BAUER(2001), concernant la dénomination des voies de la ville de Cergy Pantoise et comparant les odonymes anciens et d'autres récents.

2.2.2.2.3. L'Oronymie :

« Etude des noms de montagnes », il est formé à partir de la racine « oros » (montagne), en grec, tel que le précise « Le grand Robert de la langue française ». Il s'agit de noms de massifs, de pics et autres points en altitude.

Pour mieux appréhender l'espace, il a fallu distinguer ses différentes composantes, chacune par sa spécificité. Et il arrive que le relief, seul, permet de singulariser. Le lieu prend alors le nom de montagne, de sommet, de colline, de monticule... Ce sont des oronymes. Ils deviennent ainsi toponymes ou entrent dans la composition d'un toponyme : Aguemmoune/ (la colline) ou Aguemmoune Izem (la colline du lion), Adrar (la montagne), Draa Ben Khedda (la colline Ben Khedda, un anthroponyme).

2.2.2.3. Autres noms propres

La liste des noms propres ne s'arrête pas aux catégories précitées : d'autres domaines, d'autres spécificités ont donné lieu à des noms particuliers. Nous essayerons d'en donner, ci-dessous, les principales catégories.

2.2.2.3.1. L'acronyme

Certaines organisations portent pour nom des syntagmes nominaux formés de plusieurs unités. Par souci d'économie linguistique on est tenté de les abrégier. On recourt alors à l'acronyme. C'est le nom formé par l'ensemble des initiales d'une organisation (UNESCO, pour Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Sciences et la Culture ; ONU, pour l'Organisation des Nations Unies ; ONG pour Organisation Non Gouvernementale...). On ny recourt aussi pour désigner des noms de pays formé sur le même modèle : USA (pour Etats-Unis d'Amérique (en anglais) ; URSS (pour Union des Républiques Socialistes Soviétiques...

2.2.2.3.2. L'ergonyme:

Pour se désigner, certaines marques, pour se singulariser se choisissent un nom pour se désigner. Facile à retenir et à reproduire, il est mis en évidence dans toutes les opérations de marketing desdites marques. Ce sont les noms propres de marques (Adidas, Nike, Coca-Cola...); de titres d'œuvres (Guernica, la Joconde...), d'institution (le Goncourt, La Scala...).

2.2.2.3.3. Chrononymes :

Le temps, lui aussi, a besoin d'être nommé. Il est déterminant dans le domaine du savoir. Il est une partie importante de l'histoire. Par souci de précision et de délimitation, on lui attribue un nom : c'est le chrononyme de Chronos (le temps) et nyme (le nom). Noms propres de temps, d'époques : le Moyen-Age, la Protohistoire, la Préhistoire, les Temps Modernes...

2.2.2.3.4. Phénomènes :

La vie de l'homme est faite aussi de phénomènes naturels marquants. Il est soumis à la puissance des éléments. Pour mieux les connaître, il leur attribue des noms. Ce sont les phénomènes : El Nino, les noms des tempêtes et des ouragans à l'instar de Xintia, Lucie... .

2.2.2.3.5. Polémonymes :

Les guerres ont toujours été des événements déterminants dans la vie des individus et des groupes. Elles lui permettent d'assujettir ou de voir assujetti par un Autre ; d'agrandir son territoire ou d'en perdre. Elles constituent des dates phares de son histoire. Pour mieux les mémoriser et en transmettre le souvenir, l'homme nomme ses batailles : Waterloo, Austerlitz, Icherriden...

2.2.2.4. L'hydronymie :

« *Etude des noms de cours d'eau* » pour l'Encyclopaedia Universalis et « *toponymie des cours d'eau et d'étendues d'eau* » pour Le Grand Robert de la langue française (2001). C'est le lieu de rencontre entre « Hydro » (eau) et « nymie » ((le nom). L'hydronyme est donc un toponyme désignant un point ayant un rapport avec l'eau. Il sert à désigner les sources, les fontaines, les chutes, les marais, les rivières et fleuves...

Tous ces noms peuvent avoir des motivations diverses.

2.2.2.4.1. Ses occupants

L'appropriation du territoire se fait par l'opération de dénomination. La dénomination est aussi l'affectation du territoire à un usage particulier ou à un groupe plus ou moins important. Le concept de pays n'en est que l'extension. Le tracé des frontières est la matérialisation de cette possession. A partir d'un point donné, d'une ligne, d'une chaîne de montagnes ou d'une rivière, le territoire appartient à telle entité et pas à telle autre. C'est cette logique qui a donné des ethnonymes : le nom d'une tribu (d'un groupe) devient le nom de son territoire. Et pour mieux asseoir cette donnée (cette confusion territoire/individu), on a créé le gentilé : le nom de l'habitant d'une localité.

2.2.2.4.2. Sa faune :

L'appellation peut attester de l'existence d'une espèce longtemps après sa disparition (le cas du lion en kabyle est significatif : historiquement le dernier a été tué en 1830 dans les environs de Boghni, beaucoup de lieux, de villages, de cols en portent toujours l'appellation : ifri n yizem (la grotte du lion), tawrirt n war (la colline du lion), tizi n war (le col du lion), at yiran (les gens aux lions), at wertiran (ceux du verger aux lions).

2.2.2.4.3. Sa flore :

Les espèces végétales, comme les humains, ont leurs espaces de prédilection. Elles occupent des espaces limités et peuvent ainsi, de ce fait, constituer l'élément distinctif. Et si le végétal en question a une quelconque place dans la vie de l'homme, le nom de ce végétal devient lui-même toponyme ou composant d'un toponyme. Ainsi l'asphodèle (aberwaq en kabyle a donné Agni Ouberwaq (la plateau de l'asphodèle) et Berouagia); Tala n Tulmut (la fontaine de l'orme), Agouni n Teslent (.le plateau du frêne) sachant que l'asphodèle, l'orme et le frêne sont utilisés comme fourrage.

2.2.2.4.4. Sa composition géologique :

la présence d'une roche, d'une terre particulière, peut, elle aussi, constituer l'élément distinctif, on retrouve ainsi Tablat (l'ardoise).

2.2.2.4.5. Son relief :

La colline, la montagne, la roche, la rivière : éléments importants dans la vie de l'homme, ont toujours constitué des repères, à ne pas confondre et ont donc donné leurs noms à plusieurs lieux. Et cela a donné : Tawrirt- Koudia (en arabe algérien) (la colline), Adrar (djebel en arabe)(la montagne), Acif (la rivière), Djbel... .

2.2.2.4.6. Ses personnalités :

Le territoire peut être marqué par un événement ou par une personnalité. Ce sont les éléments constitutifs de l'histoire. Pour graver dans les mémoires le passage de certains hommes, l'on attribue leurs noms à des localités. Ce procédé est particulièrement récurrent après les guerres ou les révolutions. (Le cas de At Bougherdan est particulièrement parlant : trouvant le nom péjoratif pour sa proximité phonétique avec « agherda », la souris en kabyle, un colonel de la révolution leur attribua le nom de At Si Youcef, du nom d'un martyr de la guerre de libération, originaire de la région, devenu par la suite Assi Youcef par contraction de At Si en Assi).

2.2.2.4.7. Ses sources :

La vie de l'homme a toujours été liée à la présence de l'eau. C'est elle qui détermine le lieu de son installation. Le point d'eau a toujours été d'une importance vitale tant pour l'homme que pour ses cultures et ses animaux. Le point d'eau a toujours été l'élément déterminant par excellence du lieu d'habitation. Ils sont à connaître et à préserver par et pour le groupe social. C'est cette intérêt qui a fait que les noms des points d'eau, autrement dit les hydronymes deviennent des toponymes. Cela a donné : Tala N Tazart (la fontaine de la figueraie), Ain Ssefra (la source jaune), Tala N Tzemmour (la fontaine de l'olivier), Ain Lekbira (la grande source) et même des doublets toponymiques : Birghbalou (de bir en arabe et aghbalou en berbère signifient, tous les deux, puits) ; Ain Taya (aïn et taya –taya est tala- (le « L et le Y » étant des allophones, en kabyle, veulent dire sources en arabe et en berbère).

Il est, tout de même, à souligner que quand un nom propre désigne un point d'eau, il porte un nom spécifique : il s'appelle alors un **hydronyme**.

Mais, dans tous ces cas de figure, l'on peut rencontrer plus d'un nom pour désigner un même lieu et particulièrement un nom « autochtone » et un nom donné par les autres : ce sont les endonymes et les exonymes.

2.2.3. Exonyme/endonyme

On peut classer les toponymes selon le nommant et son rapport au territoire nommé. Un lieu, une agglomération peut être désigné par un nom autochtone, local que lui donnent ses habitants autochtones, à l'exemple de **Dzair** ; et un nom par lequel le désignent les autres, les étrangers soit par déformation de l'endonyme soit par rebaptisation. L'endonyme Dzair a donné Argelia, Algiers, Alger par déformation du nom d'origine dûe aux différences des systèmes phonologiques des langues en question. On parle de rebaptisation quand, pour marquer la domination d'une langue sur une autre, un nouveau toponyme se substitue à l'ancien c'est le cas de Port Gueydon qui a remplacé Azeffoune durant la période coloniale, même si les deux toponymes ne désignent pas tout à fait le même lieu. Azzefoun est un village sur les hauteurs, alors que Port Gueydon désignait à l'origine le village portuaire qui à l'indépendance a repris le nom d'Azzefoun pour les deux.

2.2.3.1. Langue d'origine du toponyme

Le toponyme peut être libellé dans la langue autochtone, celle de la communauté linguistique qui occupe l'espace ou dans une autre langue avec laquelle le lieu a été en contact à un moment ou un autre de son histoire. Dans sa version actuelle (définitive, pour le moment présent), on y retrouve des strates greffées sur un noyau. Le noyau est souvent dans la langue d'origine, celle du premier occupant et les ajouts viennent se superposer dessus en strates, mais ceci n'est pas automatique, il se peut que ce soit la racine « étrangère » qui se meut en noyau : Constantin, nom d'un empereur romain a servi de base à la forme actuelle du toponyme : kasantina, alors que le nom premier (connu) de la localité est Cirta, qui a aujourd'hui complètement disparu de l'usage.

2.2.3.2. Modification du toponyme

Le toponyme donne à lire à travers sa morphologie, son sens, et les déclinaisons dans diverses langues son origine (ses origines), les modifications subies et l'historique des dominations. M. Boualili donne, dans l'un de ses articles, un exemple édifiant : « (...) *une localité de la région de Bouira (...) était désignée, avant l'arrivée des Français Imechdallen (fourmis rouges en berbère. Les Français l'ont appelée Mayot, alors que l'arabisation opérée après l'indépendance (1962), au lieu de réhabiliter le nom berbère, l'a baptisée Mchedallah (celui qui tient à Dieu) »* (BOUALILI, A., 2017, p.125). *At Ouacif* sémantiquement l'équivalent de : les gens de la rivière, marquant ainsi la possession, est devenue, durant la période coloniale, *Les Ouacifs*, prenant la marque du pluriel française qui se greffe sur la racine kabyle acif. Au lendemain de l'indépendance, la marque arabe de la filiation est venue

prendre la place du déterminant français « les », la localité est devenue *Beni Ouacif*. Pour l'anecdote, il existe encore des panneaux où le nom est transcrit avec le « s » du pluriel et d'autres où c'est l'appellation d'origine qui réapparaît ou encore une forme intermédiaire prend place : ce n'est plus *Acif*, elle est désormais : *Ouacif*, alors que le Ou relève d'une forme d'annexion, en kabyle et suppose la présence d'un autre paradigme que viendrait compléter *Ouacif*.

Le toponyme est porteur d'un savoir varié : de l'histoire, de la géographie, des langues, de la faune, de la flore, de la géologie...

Certains toponymes algériens (ils constituent l'essentiel de notre objet d'étude même si rien ne nous interdit de faire appel à d'autres toponymes pour les besoins de l'illustration) ont traversé les âges tels quels, d'autres ont été altérés, voire simplement remplacés.

2.2.3.3. Substitutions

Ces substitutions relèvent du pouvoir de nommer que le dominant, du moment, s'octroie et le besoin de renommer pour marquer le territoire et le faire basculer, le faire passer d'une aire à une autre (d'une main à une autre) : même si parfois il s'agit d'une simple traduction. « *La redénomination est un processus linguistique qui affecte le signifiant d'un signe linguistique, à savoir le toponyme* » (BOUALILI, A., 2017, p.129). A titre d'exemple : « *Ighil Zeggaghen* » est devenu « *La Crête Rouge* » durant la colonisation et s'appelle aujourd'hui : « *Ettel El Ahmar* ». Ce changement n'est, certes, pas anodin dans la mesure où le besoin d'effacer un nom/ une langue continue à préoccuper les décideurs, si c'était uniquement pour nommer, le toponyme existant suffirait. « *L'espace est un des lieux où le pouvoir s'affirme et s'exerce, et sans doute sous la forme la plus subtile, celle de la violence symbolique, comme violence inaperçue* » (BOURDIEU, P., 1993, p. 163)

2.2.3.4. La toponymisation

La **toponymisation** (le pouvoir de nommer) étant l'attribution d'un nom à un lieu, sa baptismation/ débaptisation/ rebaptisation, pour diverses raisons relève du politique. Celles-ci peuvent être dictées même par la superstition (le cas du changement de nom de la ville d'*El Asnam* est édifiant : on lui a changé de nom suite au tremblement de terre de Octobre 1980, pensant que le nom d'*El Asnam* (les idoles, littéralement, en arabe), on pensait que le toponyme était la cause de la malédiction. Débaptiser un lieu sera de la **détoponymisation** et la substitution d'un toponyme par un autre sera de la **retoponymisation**. Toutes ces

opérations supposent l'existence d'une instance qui a le pouvoir de nommer. Laquelle instance impose ses choix/options, quels qu'en soient les soubassements idéologiques, au reste de la population.

3. Des représentations et attitudes linguistiques à l'imaginaire linguistique

Pour expliciter les concepts de « représentations et d'attitudes », il est nécessaire de resituer la langue dans son contexte naturel, la société et de rappeler ce qu'est « le marché linguistique ». La langue appartient autant au groupe de ses locuteurs qu'à chacun de ses membres qui en fait un usage personnel ou a toute personne l'ayant apprise.

3.1. La langue :

« *La langue est un produit social* » et par définition, les pratiques linguistiques sont des pratiques sociales et les enquêtes sociolinguistiques démontrent la diversité des pratiques linguistiques en fonction des lieux, des groupes sociaux, de l'âge, du sexe et d'autres facteurs. En effet, et ce depuis l'avènement de la linguistique, ce postulat de base sert de point de départ à toute étude ou approche linguistique.

Il est vrai aussi que Saussure, par son fameux « *principe de l'immanence* », a préféré mettre de côté la dimension sociale de la langue pour ne s'intéresser qu'à une forme considérée comme admise par tous. Il faudra, donc, la remise en cause du structuralisme pour replacer la langue dans son élément naturel qu'est le groupe social dans lequel elle prend racine, évolue, subit des changements, car, tout autant que les mots, les langues naissent, se développent, s'enrichissent en subissant des changements, enfantent et finissent par disparaître. Cette remise en cause a donné une nouvelle dimension à la linguistique : c'est la sociolinguistique.

Il est, certes, admis que la parole est individuelle, en ce sens que le sujet parlant, puisant dans un réservoir collectif (la langue) va s'exprimer en choisissant ses mots (le lexique) et l'organisation (la syntaxe) qui lui semblent les plus aptes à traduire sa pensée, à véhiculer le sens qu'il veut transmettre à son vis-à-vis. Ces choix lui sont dictés par l'humeur du moment, sa motivation, ses savoirs, ses compétences et sa culture. Il va donc de soi que la parole se singularise vu la différence des locuteurs, des situations, et tous les autres paramètres qui conditionnent la production langagière.

3.2. La langue en contexte

La sociolinguistique est allée enquêter dans ces productions et classer et distinguer les différents parlers d'une même langue. On a constaté que les groupes sociaux, professionnels d'une même communauté linguistiques ne s'expriment pas de façon uniforme. On a ainsi mis en évidence l'existence de sociolectes, de dialectes...

Néanmoins, et pour rester fidèle à l'esprit scientifique qui caractérise l'approche linguistique, les sociolinguistes ont repris à leur compte ce principe immuable édicté par André MARTINET : « *la langue est un système de signes, doublement articulé* » (1991, p.20) pour démontrer que tous les parlers sont des langues, parce que répondant à ce critère de base. Loin d'être inutile, cette assertion était nécessaire pour réfuter la hiérarchisation des parlers (des langues), argument ayant servi à justifier les dominations de langues sur d'autres (expression de la domination d'un groupe par un autre : les anciennes colonies ayant gardé la langue du colonisateur, en sont un exemple édifiant). Pendant longtemps, on a cultivé l'idée que la langue était, de loin, la forme la plus raffinée, la plus aboutie, alors que les dialectes, étaient au mieux, les résidus d'un parler disparu, donc amoindri, ou pire, des parlers sans règles, incapables d'exprimer la complexité du monde, donc inférieurs. C'est à cette affirmation que Calvet semble répondre en déclarant : « *Le dialecte n'est jamais qu'une langue battue et (...)* *La langue est un dialecte qui a réussi politiquement* » (CALVET, 1974, p. 54).

3.3. Les langues et la migration

Les flux migratoires, les échanges commerciaux et culturels ont fait voyager les langues et les cultures « *Devant les grands mouvements migratoires qui entraînent des déplacements et des mélanges de population, force est de constater que certaines de celles-ci (les populations) perdent leur culture d'origine et s'approprient en partie une nouvelle culture. D'où le processus d'acculturation qui justifie que, du même coup et par réaction, l'on parte à la recherche de sa culture originelle* » (CHARAUDEAU, P, 2005)¹⁰. L'aire géographique restreinte dans lequel se pratiquait un parler s'est élargie aux patries voisines. Les langues accompagnaient les hommes dans leurs pérégrinations à travers le monde. Les langues voyagent dans les bagages de leurs locuteurs et se retrouvent ainsi en concurrence avec d'autres dont elles étaient séparées auparavant par des frontières naturelles ou politiques.

Avec l'avènement des nations, concept purement politique, regroupant plusieurs communautés linguistiques, des choix se sont faits, se sont imposés : l'économique, le

¹⁰ L'article consulté n'est pas paginé

militaire et le culturel ont intronisé des langues et remisé d'autres, appelées dialectes –terme dévalorisant, synonyme de sous-langue, supposé n'ayant pas d'écriture, ni de normes, au placard où ils les vouaient à une lente, mais certaine, disparition, parce que la constitution d'une nation supposait : « Un peuple, une langue, une nation » (CHARAUDEAU, P., 2002)¹¹.

3.4. L'enquête de terrain

Pour comprendre les conséquences de ces options, les sociolinguistiques ont institué l'enquête de « terrain » Le terrain en question n'est pas un espace géographique délimité mais un lieu de relations où « on apprend des choses ; faire du terrain, c'est établir des relations personnelles avec les gens » (AGIER, 2004, P.35). Le terrain est donc cette opération qui vise à recueillir les avis des locuteurs sur les langues en présence. On a ainsi nommé ces positions : représentations et attitudes linguistiques.

3.5. Les représentations et attitudes

Elles se construisent au contact avec le monde extérieur et l'individu finit par attribuer des qualités, des pouvoirs à une langue plutôt qu'à une autre, aux autres. Ces représentations induisent des attitudes. C'est « *l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leur et celles des autres.* » Elles traduisent « *la façon dont les locuteurs pensent leurs pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence.* » (CALVET, L.J.,1999, p. 158). Le sujet parlant opte pour une langue, dans un milieu donné, dans le but (ou l'espoir) d'acquérir les faveurs d'une personne ou d'un groupe de personnes, d'en tirer des avantages économiques ou la valeur (supposée) véhiculée par la langue choisie.

3.6. Le plurilinguisme

« *Le plurilinguisme est la capacité d'une personne ou d'une communauté de parler plusieurs langues, à être multilingue* » (Encyclopédie Universalis). L'utilisation de plus d'une langue est la première conséquence du phénomène migratoire : l'immigré qui arrive avec sa langue dans ses bagages ou qui adopte la langue autochtone. Les échanges commerciaux, culturels et autres favorisent les contacts entre les langues. Ceci engendre l'usage de deux langues (bilinguisme) ou de plus de deux langues (multilinguisme ou plurilinguisme). Dans une société plurilingue, où sont parlées plus d'une langue, il se peut qu'il y ait des éléments

¹¹ L'article consulté n'est pas paginé

monolingues et si nous retenons qu'une communauté linguistique est l'ensemble des individus parlant une langue, l'individu bilingue appartient à deux communautés linguistiques distinctes et le plurilingue, lui peut se revendiquer d'appartenance à plusieurs communautés linguistiques. La situation algérienne se caractérise par un « plurilinguisme de fait », en effet les différentes langues en usage ont régulièrement présentes dans toutes les aires géographiques. On parle berbère dans certains foyers et dans la rue, arabe dialectal dans la rue et dans les commerces, arabe classique à l'école et dans les institutions étatiques et français à l'école, dans les médias et dans certaines administrations.

Ces concepts sont étudiés sur des aires géographiques bilingues ou plurilingues. « *Le multilinguisme désigne, aujourd'hui, la présence de plusieurs langues dans un même territoire* » (VERDELHAN-BOURGADE, M., 2007)¹². Il est à noter, ici, que les sociétés monolingues n'existent pas : dans une même communauté linguistique, fleurissent des parlers qui s'éloignent l'un de l'autre en se caractérisant de sorte à se distinguer de l'autre classe sociale, de l'autre profession. L'individu est parfois mis en situation où il doit établir un choix, c'est l'aspect psycholinguistique du choix de la langue/variété, pour Verdelhan-Bourgade. Pour elle, « *le bilinguisme est un concept (...) qui comporte une dimension linguistique (contact des langues), sociolinguistique (rôle des contextes de l'alternance codique), psycholinguistique (raisons des choix des locuteurs, rôle des émotions, de l'affectivité)* » (VERDELHAN-BOURGADE, M., 2007). Celui-ci peut lui être dicté par une valorisation supposée : une langue valorisée (jugée prestigieuse) valorise son locuteur et lui permet ainsi d'entrer dans un cercle vertueux. La maîtrise révèle un savoir, ou même un savoir-faire. Car à l'origine, « *chaque locuteur acquiert (et pratique par la suite) une seule langue dans le noyau familial, dans le domaine de la vie privée, puis il devient plurilingue dès qu'il prend part à l'interaction sociale hors de la famille, dans le domaine public* ». (GARMADI, J., 1981, P.118). De monolingue, l'individu évolue donc vers le bilinguisme et/ou le plurilinguisme dans une société plurilingue composée de plusieurs sous-communautés unilingues. Précision importante : être bi ou plurilingue ne signifie aucunement en maîtriser parfaitement les codes, si toutefois la maîtrise parfaite existe. Parler une langue, c'est être en mesure d'utiliser son code pour communiquer. Pour Blanchet « la maîtrise de la langue est une notion idéologique » (P.BLANCHET, 2016, p.63)

¹² L'article consulté n'est pas paginé

Richesse indiscutable quand c'est l'individu qui est plurilingue, elle devient problématique ou même source de conflit quand elle concerne le groupe. Car si le plurilinguisme suppose l'existence de plusieurs langues n'en garantit pas l'égalité. En cas d'inégalité de statut, on parle de diglossie : « *(elle) met l'accent sur le fait que, dans une même société donnée, deux variétés d'une même langue ou deux langues distinctes remplissent des fonctions sociales et institutionnelles différenciées* » (Encyclopédie Universalis, site consulté le 15/01/2021)

L'Histoire des colonisations n'a fait que renforcer cette vision, considérant tous ceux qui ne maîtrisent pas la langue du « civilisé » comme des barbares. Les tenants de la thèse colonialiste pensent que le passage obligé à la civilisation était l'acquisition de l'outil d'expression du Maître. « *Dès les premières années de la colonisation, une entreprise de désarabisation et de francisation est menée en vue de parfaire la conquête du pays* » TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p.42). Nous serions d'avis qu'il faudrait remplacer « *désarabisation* » par désalgérianisation vu qu'en plus de la langue arabe, tous les parlers algériens étaient visés. La globalisation est, aujourd'hui en train d'en faire de même, avec ce qui est appelé « langues internationales », « langues de la science » ou « langues universelles ».

Ces concepts, inhérents au jugement porté sur les langues, que sont les représentations et attitudes linguistiques évoluent en fonction des données socio-politiques et font évoluer les données sociolinguistiques. « *Ces représentations agissent parfois fortement sur le réel car elles conditionnent assurément les comportements linguistiques (...) et langagiers (...) tant du point de vue individuel que groupal ou institutionnel* » (BULOT, T., et COURARD, S., 2001)¹³. Leur étude a, elle aussi, évolué pour donner naissance à une autre approche, une autre appellation : « l'Imaginaire linguistique ».

4. L'Imaginaire linguistique :

Avant de définir le concept, rappelons que c'est l'évolution permanente du concept de l'imaginaire, qui s'adapte aux données nouvelles qui l'a fait préférer à celui de représentations et d'attitudes qui supposent un certain figement. Il en est un peu le prolongement et se veut porteur d'une vision nouvelle.

4.1. Définition

C'est une notion apparue en 1975, sous la plume d'Anne Marie HOUDEBINE. Elle la définit ainsi : « *(c'est) l'évaluation péjorative/ méliorative que l'on porte sur une langue, la plupart*

¹³ L'article consulté n'est pas paginé

du temps sans savoir pourquoi » (HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (s.d.), 2002, p. 12). En effet, l'on a tendance à sublimer, à sacraliser ou à minorer certaines langues pour des raisons diverses. L'économique, le politique, le culturel et/ou le cultuel, influent sur la perception que l'on se fait des langues. Mais quand ces raisons s'estompent, ne reste alors que la représentation que l'on se fait et que l'on se transmet à travers tous les canaux de communication : le cadre familial, l'école, la rue, la mosquée... Marie Louise Moreau a consacré tout un chapitre à la question dans un ouvrage qu'elle a coordonné, intitulé : *Sociolinguistique, concepts de base* (MOREAU, 1997, pp. 185-188) et la même question a été reprise par Anne Marie Houdebine, (HOUDEBINE-GRAVAUD, A-M (s.d.), 2002, p. 9)

Tout en étant strictement personnel, il n'en reste pas moins que l'imaginaire linguistique est tout autant collectif « *Nos imaginaires se construisant aussi dans la communauté culturelle et dans la transmission historique et sociale* » (HOUDEBINE-GRAVAUD, A-M, 2002, p. 10).

En effet, les langues utilisées dans l'environnement de l'individu, l'école et son idéologie, la rue et ses influences vont amener le locuteur à se réfugier dans la langue où il se sentira le plus en sécurité. L'étude de Houdebine a porté sur les différentes formes de la langue française : le français scolaire avec ses normes prescriptives, dictées par l'école, l'orthographe, le français correct par opposition au français populaire (patois ou autres parlers régionaux pratiqués en France), français incorrect (formes incorrectes), mais elle a aussi intégré dans son modèle la possibilité de son extension à des situations plus complexes incluant plus d'une langue. Elle rappelle, dans un autre article, publié en 2015, cette définition de Marie-Louise MOREAU : « *Quelles que soient les situations bilingues, monolingues, il (l'I.L.) est défini comme le rapport du sujet à la langue (sa langue ou ses langues premières) et aux langues, puis, comme le rapport du sujet à sa langue intime et à la langue commune (lalangue)* » (2015, p.18).

Pour ce qui nous concerne, nous étendrons ce concept d'imaginaire linguistique à une communauté où trois langues et leurs variantes, au moins, sont présentes : une langue portée par la religion qui lui transmet sa sacralité, l'arabe dans ses diverses déclinaisons (classique, standard et dialectal); une autre langue, présentée comme porteuse de modernité, le français, toutes deux adossées à un long passé scriptural (texte religieux pour l'une et littérature prolifique et reconnue pour l'autre) et une langue confinée dans l'oralité, le berbère, absent des programmes scolaires (son enseignement a été introduit à l'école pour la première fois

dans les années 1990, à l'université et en second cycle : elle ne peut donc concerner notre échantillon).

Nous nous attarderons sur ce que Houdebine appelle la rationalisation « *c'est-à-dire des raisons, des raisonnements différents* » (HOUDEBINE-GRAVAUD, A.-M., 2002, p. 12) raisonnements contenus dans l'explication qu'ils avancent pour le toponyme en question et surtout à l'image qu'ils ont de leur langue et de la langue de l'Autre.

Nous serons amené à recueillir les représentations que se font les personnes enquêtées vis-à-vis de ces langues ou variétés de langues. Ces sentiments cultivés vis-à-vis des langues doivent être classés pour permettre une approche rationnelle et scientifique et en cela cette situation rejoint celle décrite par Houdebine : « *... au début, je rencontrais surtout des évaluations négatives, péjoratives eu égard à son propre parler* » (HOUDEBINE-GRAVAUD, A.-M., 2002, p. 12).

Dans le cadre de cette théorie, comme elle s'inscrit dans la continuité des études linguistiques et parce que les études linguistiques s'étendent à d'autres domaines, les termes de sentiment, d'opinion, de représentation sont remplacés par normes. Les normes sont de différents ordres et participent toutes à la construction/ déconstruction de l'imaginaire linguistique. Chaque nouvelle acquisition modifie les connaissances supposées du locuteur et par ricochet son attitude, tout en modifiant/effaçant une autre.

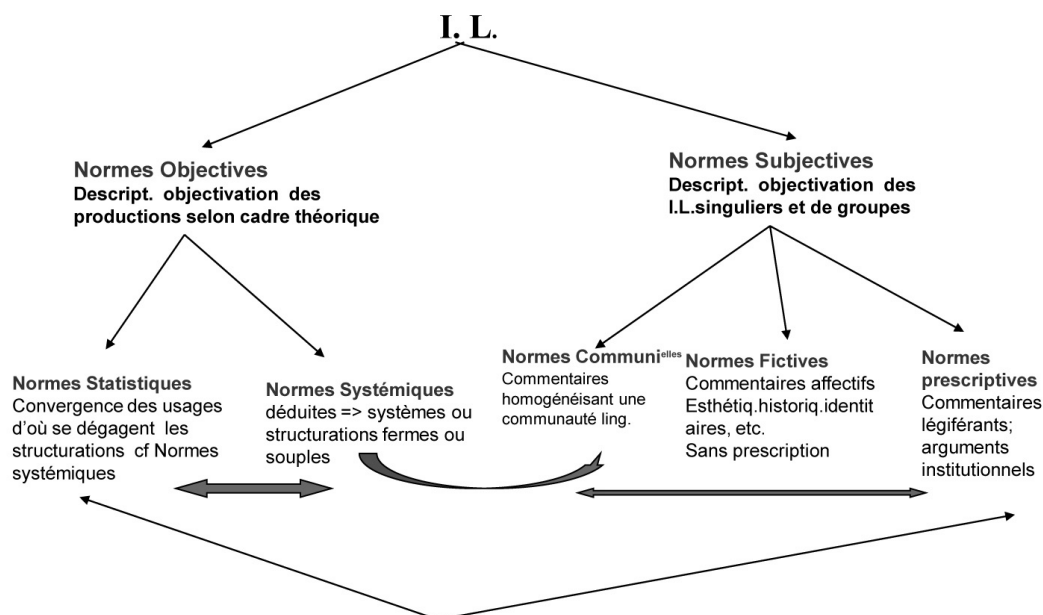
4.2. Les normes

Les normes sont les règles de fonctionnement. Tout système –y compris donc le système linguistique- est soumis à un ensemble de normes qui en assurent un fonctionnement systémique. C'est l'essence même du concept de système. « *la norme correspond à l'usage « normal » fréquemment usité et compris par la majorité des sujets d'une communauté linguistique donnée* » (TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p.176). Elles sont ce que le système « impose » ou « propose ». (L'accord du participe passé conjugué avec être est une norme systémique de la langue française, à titre illustratif). Le terme de norme a été choisi pour sa polysémie qui embrasse ce qui se rapporte à la langue : description et attitude. « *(...) la polysémie de norme était intéressante. Elle permettait de décrire tant un fonctionnement régulier, normal qu'une attitude plus ou moins prescriptive* » (HOUDEBINE, A.-M., 2015, p.12).

Ces normes qui déterminent l'imaginaire linguistique sont donc de deux sortes : internes au système et externes.

Voici le tableau récapitulatif que propose HOUDEBINE (2015) pour la modélisation de ces normes :

**Tableau : Modélisation de l'I.L. et prise en compte de la dynamique
Interaction des diverses normes**



(2015/1, p.18)

4.2.1. Norme interne VS norme externe

4.2.1.1. Internes

Ce sont des normes linguistiques, inhérentes au système, à son fonctionnement, autrement dit, elles sont **systemiques**. Elles rendent compte de la conformité des usages aux règles de la structure de la langue. Ce sont les linguistes qui les dégagent par les descriptions qu'ils font

du fonctionnement de la langue. Cette description est basée sur les usages. Elles ne dépendent pas du jugement du locuteur ni de ses choix.

4.2.1.2. Externes

Ce sont des normes socio-psychologiques, situationnelles ou communicationnelles, c'est-à-dire **statistiques** auquel cas, ces normes sont dégagées à partir de la mise à jour des usages majoritaires et minoritaires des locuteurs.

En outre ces jugements sont, aussi, dictés par des normes qui peuvent être objectives ou, au contraire subjectives :

4.2.2. Norme objective VS norme subjective

4.2.2.1. Les normes objectives

La norme objective est liée à l'observation des faits linguistiques, c'est ce que l'on appelle communément « la grammaire scientifique » ou la grammaire linguistique.

« Les dénombrements seront désignés de normes statistiques, alors que les systèmes qu'ils permettent de dégager le seront par normes systémiques ; les unes et les autres constituant les normes objectives » (HOUDEBINE, A.-M., 2015, p.14).

Elles sont donc statistiques et systémiques. La famille, l'environnement et surtout l'école inculquent le **correct** et répriment les productions jugées **incorrectes**. L'instituteur passe le plus clair de son temps à corriger, à rectifier, tant sur le plan lexical que grammatical. Cela crée les **normes prescriptives** : elles sont le fait des institutions qui ont la charge de la promotion/protection de la pureté de la langue (de l'école, aux académies et toute autre institution du même genre)

Les cours de langues consistent à installer chez l'apprenant, et ce tout au long de la scolarité un « usage correct » de la langue. L'étude statistique et la systématisme finissent par asseoir – ou tentent de le faire- définitivement une maîtrise, jugée, performante, de la langue.

A côté de ces critères, jugés objectifs, d'autres normes, moins évidentes viennent s'ajouter pour renforcer ces convictions. Ce sont, ce que Houdebine appelle, les normes subjectives.

4.2.2.2. Les normes subjectives

La norme subjective est, quant à elle, liée à la norme, à un système de valeurs, elle est prescriptive ou normative.

« *Les normes subjectives (auto- ou allo- évaluatives) décrivent les propos des locuteurs et classant leurs qualifications en normes fictives et prescriptives* » (HOUDEBINE, A.-M., 2015, p.15). Elles sont dictées par les normes prescriptives : « On ne dit pas comme ça », « On ne parle pas comme ça ». Ceci aboutira inévitablement à la formule « Voilà comment il faut parler ! » sans autre argument que celui introduit par ce verbe de modalité (falloir) qui marque l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé.

Ces normes sont **fictives**, pour la simple raison qu'elles relèvent de l'esthétique, de l'affectif ou de l'historique. Chaque individu s'exprime en fonction de sa personnalité, du moment et de son vis-à-vis, de sa motivation et il n'y a pas de situations parfaitement identiques. Ces normes, sont donc jugées **correctes**, par un locuteur L bien déterminé.

Elles sont **communicationnelles**, en ce sens qu'elles visent à installer, chez un locuteur donné, la « meilleure façon » de communiquer. A ce propos, Houdebine (2015) a étudié les écrits de presse et elle en a conclu que les journalistes écrivent avec le souci de se faire comprendre. Comme le prêt-à-porter, il existerait un parler type, prêt à l'emploi et dont tout le monde pourrait, et même devrait, se servir. Elles sont **évaluatives**, du fait qu'elles sont le fruit d'un jugement porté par un ou plusieurs locuteurs.

Toutefois, l'influence de ces normes subjectives est énorme. Elle conditionne la production, dans la mesure où celle-ci est d'abord de l'imitation. Et comme elles sont à la base de l'évaluation de cette même production, tant par le sujet parlant que par le milieu qui surveille et corrige, elles sont dominantes.

Au-delà de la production, et pour ce qui est de l'idée que l'on se fait d'une langue, les échanges permanents, les rencontres, les opportunités font évoluer le jugement du locuteur :

L'inconvénient est de figer un peu les attitudes alors qu'un sujet est plus ou moins mobile y compris dans ses imaginaires et peut adopter diverses attitudes selon sa position névrotique (assurée ou insécurisée), sa position sociale ascendante ou non, voire la situation d'interlocuteur ; surtout hors enquête » (HOUDEBINE, 2003, p. 13)

Il peut être ainsi amené à réajuster sa production, à chaque situation de communication. L'imaginaire linguistique, n'est donc, pour toutes ces raisons, jamais définitif : il évolue tout au long de la vie. C'est pour toutes ces raisons que l'imaginaire que notre étude permettra de

dégager ne saura concerner que le moment où l'enquête a été réalisée. Certes cette situation pourra concerner et durer une époque, une génération et sa fluctuation ne pourra être envisagée que dans le cas de bouleversements notables dans la politique linguistique, comme ceux survenus en Algérie, avec la reconnaissance de la langue amazighe en tant que langue nationale en 2002 et officielle en 2016, sinon les changements ne seront que relatifs et superficiels.

Il est donc, cet imaginaire linguistique, en perpétuel construction, mais, au même moment où s'installe une nouvelle vision, une autre se défait, se détricote. . « (C'est) *une réalité mouvante* » nous avertit Houdebine (HOUDEBINE, A.-M., 2015, p.17). Ce que nous saisissons n'est valable que pour le moment où il est perçu, puisqu'il est appelé à évoluer.

En somme, cet imaginaire, tel que conçu par Anne-Marie Houdebine, est conditionné par un ensemble de normes : objectives pour certaines et subjectives pour d'autres. Les normes subjectives découlent de la mise à jour des usages des différents locuteurs. Elles ne dépendent pas du jugement –ou des jugements- que porte le sujet-parlant sur sa langue et sur celle(s) des autres. Tout ce qui externe, d'ordre sociologique, est, lui subjectif, il s'agit, ici, du jugement du locuteur sur son usage de langue et sur l'usage qu'en font les autres.

5. Toponymie et linguistique

Dans cette partie, nous tenterons de rappeler la genèse du toponyme, sa préexistence en tant que simple signe linguistique et le processus qui le conduit à devenir un signe particulier, en ce sens qu'il obéit désormais à d'autres normes que celles des signes ordinaires. Nous tenterons ensuite de faire le lien qui l'unit encore au système linguistique dans lequel il est né et dans lequel il évolue.

Le toponyme, nom propre, est une suite phonique ; au même titre que n'importe quel signe linguistique. Il est doublement articulé. C'est un signifiant et une fois fixé, il renvoie à un signifié, un référent avec cette nuance que ce signifié peut être unique. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons traiter du signe linguistique : de sa face signifiante et du signifié, sans rappeler les fondements-mêmes de la linguistique.

C'est une science, qui même si elle a fait l'objet de beaucoup d'intérêt depuis des siècles, ne s'est vraiment structurée en science autonome que depuis le début du XXème siècle, avec l'avènement de la linguistique structurale.

C'est une science dont l'objet d'étude est la langue. La langue est définie comme un système de signes doublement articulés : en phonèmes (sons) et en monèmes (la plus petite unité douée de sens), chaque monème étant lui-même, un signe linguistique formée formé d'une partie signifiante (la suite phonique) et d'un signifié (le référent).

Le signe linguistique étant arbitraire : il n'y a pas de motivation pour qu'un signifiant ait un référent spécifique, c'est ceci qui explique la multitude de langues de par le monde. Une langue comporte une série de classes de mots. Une classe pour désigner les êtres, les choses et les idées (la classe des noms), une autre pour déterminer les éléments de la première classe citée (les déterminants); une autre pour les actions (les verbes) et celle des articulateurs logiques, des prépositions... .

Les mots (ou monèmes) s'enchaînent selon un ordre syntaxique, propre à chaque langue, et ceux-ci entretiennent entre eux des relations de dépendance réciproque.

La toponymie puise dans la langue des monèmes auxquels elle assigne la tâche de désignation d'un lieu. Henri Dorion la définit ainsi : « *c'est la science dont l'objet est l'étude et la gestion des noms propres de lieux* » (DORION, H. 1972 in ADAM, 2008, p. 27). Néanmoins, le toponyme est souvent motivé, même s'il comporte une part d'arbitraire, en ce sens, que le choix d'une particularité est lui-même arbitraire ans la mesure où une autre particularité aurait pu être choisie.

Comme nous l'avons signalé dans la définition de la toponymie, le nom est choisi en fonction de la configuration, de la faune ou de la flore dominante, de l'histoire, de la situation...

En nous enseignant comment on a dénommé, suivant les époques et les milieux, les villes et les villages, les domaines et les champs, elle nous fait comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression. (DAUZAT, A., 1939, p. 9).

En ce sens, il est fortement motivé et pour retrouver le caractère arbitraire supposé de tous les signes linguistiques, il faut remonter au nom commun désignant l'animal, la plante, ou l'événement historique en question, à l'origine du toponyme.

Nous évoquions, plus haut, la probabilité qu'un toponyme ne réfère qu'à un lieu unique. Dans ce cas, que ce soit pour une bourgade, une rivière, l'on se contentera d'un monème. Quand la dénomination recourt à un complément (adjectif, complément du nom...) cela suppose l'existence d'un autre lieu portant un même toponyme. Ainsi, le Haut suppose l'existence du bas (le Haut Rhin Vs le Bas Rhin ; la Haute Kabylie Vs la Basse Kabylie Vs la Kabylie

maritime...); le petit suppose le grand (Petite Kabylie Vs Grande Kabylie). Santiago Du Chili, suppose l'existence d'une autre localité portant le nom de Santiago, mais située dans un autre pays puisque le complément Chili est un pays.

Sur le plan formel, c'est donc généralement un nom commun, qui est ainsi promu au rang de toponyme et pour marquer cette distinction, il prend, à l'instar de tous les noms propres, une majuscule à son initiale quelle que soit le rang qu'il occupe dans un énoncé, dans les langues latines (ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres langues, à l'exemple de l'arabe). En plus, le Toponyme n'a pas besoin de déterminant sauf quand il désigne un pays (La France, l'Algérie ...)

Dans un énoncé, sur l'axe syntagmatique, il entre dans un réseau de relations avec les autres unités linguistiques qui constituent son environnement et peut de ce fait occuper les fonctions de sujet, d'objet à l'instar de tous les autres noms.

Sur l'axe paradigmatique, aussi, il se prête à toutes les substitutions, à condition de remplacer le toponyme par un équivalent syntaxique ou sémantique.

La grande particularité du toponyme est qu'il passe tel quel dans n'importe quelle langue, de même que n'importe quel nom propre. C'est pourquoi, on parle d'**un signifiant rigide**.

En effet, pour faire passer le sens d'un énoncé dans une sphère linguistique où il a été produit, l'on a tendance à traduire les unités pour obtenir un sens équivalent. Mais pour le toponyme- comme pour tous les noms propres, la seule condition à son passage dans une autre langue est sa soumission au système phonétique de la langue d'accueil, ainsi Paris devient Barise, en arabe, parce que le son « P » n'existe pas en arabe et le son le plus proche est le « B » (de la consonne explosive, bilabiale, sourde à la sonore)

La majorité des signes linguistiques ont leur équivalent dans la majorité des langues. Il appartient au traducteur/interprète de trouver les formulations correspondantes en adéquation avec le lexique et la syntaxe de la langue d'arrivée. Ceci n'est valable que pour les unités linguistiques communes (noms communs). Les noms propres, donc les toponymes, eux, n'admettent pas de traduction. Un toponyme, une fois attribué se réalise de la même façon dans toutes les langues, sauf cas de force majeure –inexistence des phonèmes du toponyme dans la langue d'accueil-.

Mais il existe certaines pratiques qui constituent des exceptions. A titre d'exemple : London, en anglais, se dit Londres en français, Alger en français, se dit Algiers en anglais et Argelia en Espagnol. Ce ne sont point des traductions mais juste une adaptation au système phonétique de la langue. Dans ce cas de figure particulier, on parle d'endonyme pour le nom qu'une communauté donne à son territoire et d'exonyme, celui par lequel une autre communauté linguistique désigne ces mêmes lieux.

Les modifications/transmutations que certains qualifient d'altération sont dues, le plus souvent, à la différence des systèmes phonétiques des langues en question. L'exemple de La Côte d'Ivoire est édifiant. On a considéré, longtemps, ce nom comme une suite linguistique simple et on a traduit simultanément les unités qui constituent ce toponyme dans des langues diverses. Cela a donné : *Sahel El Aadj*, dans les pays arabophones, *Ivory Coast* pour les anglophones... Il a fallu un ferme rappel à l'ordre des autorités ivoiriennes à la communauté internationale pour considérer la Côte d'Ivoire comme un nom propre et de le traiter en tant que tel.

Pour ainsi dire, le toponyme est translinguistique. Toutefois, le toponyme n'est pas à l'abri des conflits linguistiques. Quoi qu'on en dise, les langues entretiennent, entre elles, des relations de dominant à dominé, à l'image des communautés dont elles sont l'émanation. Les langues se disputent des territoires, se bousculent, pervertissant les toponymes. Elles élargissent leur aire d'influence. En effaçant un toponyme, elles effacent ou tentent de le faire, du même coup la langue du toponyme et le coupent de son histoire. L'exemple, pris dans le roman de Milan Kundera et rapporté par Louis-Jean Calvet est plus qu'édifiant : à l'invasion de Prague en 1968 (ce qu'on appellera par la suite le printemps de Prague), Les Tchèques avaient trouvé une ruse pour égarer les soldats soviétiques : arracher tous les panneaux des rues. L'invasion eut, quand même lieu et quelque temps plus tard, les deux personnages principaux revenus, chez eux, dans leur ville, ils constatèrent :

Autrefois, il s'appelait le Grand Hôtel et maintenant, d'après l'enseigne, c'était le Baïkal, ils regardèrent la plaque, à l'angle du bâtiment : c'était la place de Moscou (...) Il y avait la rue Stalingrad, la rue Leningrad, la rue de Rostov(...) Une station thermale de Bohême était devenue du jour au lendemain une petite Russie imaginaire. (CALVET, *Les voix de la ville*, 2011, p. 8).

Par la seule magie de la toponymisation, on instaure une nouvelle culture et on installe une nouvelle identité.

En somme, le toponyme, tout autant que n'importe quel signe linguistique, est une suite phonique, plus ou moins arbitraire, qui s'analyse en signifiant/signifié et il évolue dans le domaine discursif de la langue dont il relève et dans d'autres quel que soient leurs degrés d'éloignement et sans autre modification que celle qui est dictée par l'adaptation au système phonétique de la langue d'accueil. Il s'agit alors de transcription ou de translittération.

5.1. Transcription et translittération :

Ce sont les deux procédés qui permettent d'installer un toponyme dans une langue autre que celle où il a pris naissance. La transcription est le procédé qui permet d'installer le toponyme oral dans un système écrit. La translittération est, quant à elle, son passage de l'écrit d'une langue à celui d'une autre langue, ce qui suppose correspondance parfaite des signes des deux systèmes linguistiques en présence.

5.1.1. La transcription

La transcription est donc le passage de l'oralité à l'écriture. Le toponyme, comme la langue d'ailleurs préexistait à l'oral avant de s'afficher sur les panneaux et les cartes.

La transcription : nom d'action, il vient du verbe transcrire : faire passer du code oral au code écrit : on transcrit une conversation, un enregistrement. Cette opération permet de conserver une parole, une idée et au-delà, un énoncé complexe. Elle est tellement importante pour l'avancée et l'accroissement des connaissances que l'homme en a fait un marqueur historique capital. C'est l'écriture, en effet, qui marque l'entrée dans l'histoire. Tout ce qui lui est antérieur est appelé préhistoire.

La transcription tente de rendre, au plus près, la réalisation des phonèmes par leur représentation par des signes graphiques conventionnels, arbitraires. Pour se convaincre du caractère arbitraire, il suffit de rappeler qu'un même phonème peut être représenté par plus d'un signe (la majuscule et la minuscule en sont un exemple frappant) et certains sons sont représentés de différentes façons dans une même langue. Certaines langues disposent d'un alphabet phonétique, notant chaque phonème ; alors que d'autres se contentent de noter les consonnes, ajoutant des signes diacritiques (non obligatoires), supplémentaires pour noter les voyelles (à l'exemple de l'arabe) ; d'autres encore, représentent des idées complètes par des idéogrammes (le mandarin).

Chaque langue, ou chaque famille de langues, dispose d'un alphabet (ensemble des graphèmes) adaptés à son système phonétique. Toutefois, certains phonèmes sont représentés par une combinaison de graphèmes (le son /ch/ en français).

Comme la langue est un produit social et que la société évolue, il va de soi que le système de transcription de chaque langue évolue, lui aussi. A titre d'exemple, un Français contemporain serait dans l'incapacité de lire *La ballade des pendus* de Villon dans sa version originale.

Il est à noter, que l'histoire de l'écriture n'est pas la même pour toutes les langues. Certaines s'y sont mises tardivement, d'autres ont adopté des systèmes d'écriture différents (à l'exemple du turc qui a adopté le caractère latin après avoir abandonné le caractère arabe qui servait à le transcrire) ; d'autres sont encore confinées dans l'oralité.

5.1.2. La translitération :

La translitération est venue avec le brassage des cultures et des langues. En effet l'interpénétration linguistique de communautés diverses a contraint les langues autochtones à se décliner dans d'autres codes que les leurs propres. Le phénomène de la mondialisation a accentué l'opération, même si celle-ci profite à un nombre de langues très limité.

C'est l'opération qui consiste à faire passer un nom propre, un toponyme d'un système de transcription vers un autre en opérant une substitution graphème par graphème.

Dans un monde globalisé les hommes ne sont plus confinés dans une aire géographique définitive et leurs noms aussi sont appelés à voyager d'une contrée à une autre, d'une communauté linguistique à une autre. Les frontières linguistiques s'estompent et il n'y a plus de contrée lointaine ou inconnue (si ce n'est quelque poche insignifiante dans un quelconque désert). Les cartes tentent de rendre visible la totalité du monde connu, dans la langue du concepteur.

Or, les systèmes phonétiques des langues sont différents, même dans le cas des langues génétiquement apparentées. Il n'y a, pour s'en persuader, qu'à voir les systèmes phonétiques du français et de l'espagnol, langues latines toutes les deux. Cette situation et ce besoin ont enfanté la translitération. C'est donc pour répondre au besoin de dire les Autres et les lieux d'autres mondes que cette technique a vu le jour. Mais, comme nous allons le voir, cela ne peut se faire sans conséquences que les puristes qualifient de dégâts.

En Algérie, comme dans beaucoup d'autres anciennes colonies (exceptés les pays ayant préféré garder la langue du colonisateur comme langue officielle –africains et sud américains, particulièrement), on a décidé de transcrire les noms des lieux dans la nouvelle langue nationale. Au lendemain de l'indépendance, on a décidé d'écrire des noms qui étaient écrits en caractères latins en arabe.

Dans ce contexte, l'opération d'arabisation vise le changement de langue officielle, en ce sens qu'elle doit, à terme donner à l'arabe écrit toutes les positions linguistiques (...) tenues par le français. (GRANDGUILLAUME, 1983, p. 32)

Or, il se trouve que la première transcription (la transcription française) a tenté d'écrire des noms d'origine berbère, pour beaucoup de toponymes avec un système d'écriture propre à la langue française. Par exemple, le français ne rend pas compte de la différence du son /r/ (roulé) et du /R/ (grasseyé), du fait qu'ils sont allophones en français et phonèmes distincts en berbère et en arabe. C'est ce qu'explique, encore Grandguillaume quand il affirme : « *le berbère comporte des phonèmes qui n'existent ni dans les langues latines, ni en arabe* » en outre « *le berbère repose sur une phonologie, une grammaire, une syntaxe et un vocabulaire différents de ceux de l'arabe* » (GRANDGUILLAUME, 1983, p. 14)

Au moment d'effectuer la translittération, et comme la seule référence est le nom transcrit en français, l'opérateur a considéré que tout /r/ (et/ R/) est /r/ roulé et est ainsi translaté en arabe, alors qu'en arabe et en berbère le /R/, grasseyé et le /r/ roulé sont deux phonèmes distincts.

L'Oued Tiksiridene, qui se trouve dans la vallée de la Soummam est à l'origine un mot valise : il est formé de Tiksi (faire pâtre, d'où ameksa : le pâtre), et IRiden : (les chevreaux) : il désignait, à l'origine : le pâturage des chevreaux. Le son /R/, devient /r/, transcrit Tiksiriden, son sens se perd dans sa langue d'origine et n'en a plus dans aucune autre.

5.1.3. Translittération et idéologie

La translittération n'est pas une opération anodine. Le choix, même du système linguistique obéit à des impératifs commerciaux, culturels et/ou politiques. Décider de transcrire un toponyme dans un système est tributaire de plusieurs paramètres et le plus important est celui relié à l'idéologie (la doctrine, la philosophie dominantes)

Pour déterminer le lien, il faudrait au préalable définir ce qu'est l'idéologie. **Etymologie** : du grec *idea*, idée, et *logos*, science. C'est, nous dit, le dictionnaire érudit de la langue française « *Ensemble de croyances propres à une société ou à une classe sociale. L'idéologie s'exprime*

généralement dans une doctrine politique ou sociale inspirant les actes d'un gouvernement, d'un parti, d'une classe sociale, etc. » (JULIA, D., 2007, p. 129) Le philosophe suisse Karl JASPERS affirme :

Une idéologie est un complexe d'idées ou de représentations qui passe aux yeux du sujet pour une interprétation du monde ou de sa propre situation, qui lui représente la vérité absolue, mais sous la forme d'une illusion par quoi il se justifie, se dissimule, se dérobe d'une façon ou d'une autre, mais pour son avantage immédiat. [...] Une idéologie est un **ensemble d'idées, de pensées** philosophiques, sociales, politiques, morales, religieuses, propre à un groupe, à une **classe sociale** ou à une **époque**. (JASPERS, KARL, J., 1954, p. 403)

A première vue, la translittération peut paraître donc comme une opération purement technique, ou du moins elle est présentée comme telle. Après avoir établi les correspondances entre phonèmes et leurs représentations graphiques (les graphèmes), il ne reste plus qu'à substituer les graphèmes de la langue d'arrivée à ceux de la langue source. Ces deux concepts, propres à la traductologie, nous semblent applicables aussi à la transcription, puisque, comme pour la traduction, le mot à transcrire dans une langue existe déjà dans un autre système linguistique. Or, aussi technique soit-elle, le traducteur/ transcripteur, peut-il le faire en dehors des idées qui sont à l'origine du système qui l'a missionné ? Et ce quelle que soit la nature du système en question. Peut-il le faire autrement que dans les règles de son époque, convenues ? En définitive et dans tous les cas de figure, les transcriptions et translation restent tributaires du système de pensée dominant, donc de l'idéologie.

Mais comme la correspondance entre graphèmes n'est jamais parfaite, la transcription, non plus ne l'est jamais.

Comme avancé dans les définitions du toponyme, celui-ci est toujours motivé et tant qu'il survivra, il restera porteur d'indices rappelant l'histoire du sol et de son occupation. Sa transcription dans une langue autre que celle qui l'a produit, introduit, à son tour l'injection dans le monème d'autres indices marqueurs. Ils sont chargés de signifier une présence. Ainsi, et dans la même mesure, chaque élément effacé entraîne dans sa disparition l'effacement d'un pan de l'histoire.

L'Histoire du toponyme algérien est donc celle d'un nom d'abord oral, comme dans toutes les sociétés, qu'on a transcrit dans une langue qui n'en a pas la totalité des phonèmes, le français et qui a ensuite servi de point de départ à une autre transcription, en arabe, appelée translittération dans une troisième langue (quand le toponyme est berbère). Cette autre langue, elle non plus, n'a pas la totalité des phonèmes de la langue de départ et par conséquent des

graphèmes nécessaires à une transcription fidèle. C'est donc l'histoire, au moins, d'une double altération, fruit d'opérations, d'apparences techniques mais dont l'efficacité à faire perdre la trace de son origine est avérée.

5.1.4. Transcription des toponymes :

Nous tenterons, ici, d'expliquer les raisons qui ont conduit à la transcription des toponymes, à la difficulté de cette opération nécessitant le passage d'un code à un autre et conduisant, dans certains cas à des modifications, des altérations et d'autres troncations.

Comme pour la langue, le toponyme fut d'abord dit, répété et appris. Sa transcription est toute récente, intervenant avec la densité des échanges et la nécessité de noter les noms des lieux, pour les connaître, les faire connaître et/ou reconnaître. A l'origine, c'était une suite phonique, sensée, parce qu'existant déjà dans la langue qui a servi à la dénomination d'un lieu. L'avènement de la cartographie a amené les géographes et autres explorateurs à noter/transcrire les noms des lieux pour éviter toute confusion. Mais comme tout nom propre, le toponyme est translinguistique, sa transcription ne fut pas toujours aisée. Certains n'avaient d'autre choix et d'autres moyens que de transcrire le toponyme entendu dans leur système d'écriture, sachant que celui-ci contenait des phonèmes spécifiques. Et comme les toponymes sont essentiellement d'origine berbère et que la transcription se faisait dans une langue autre : le français ou l'arabe, cela entraînait forcément des altérations puisque les caractères de ces langues n'englobent pas tous les phonèmes de la langue berbère. Cette transcription allait ainsi modifier le nom d'origine, altérant le premier et faisant, du même coup, perdre la trace de son sens.

Les noms des lieux étant aussi anciens que l'histoire de leur première occupation, la transcription étant, elle, relativement récente, les transpositeurs ont donc transcrit dans une langue moderne des unités phonétiques de langues anciennes, parfois disparues ou ancêtres de parlars modernes.

Ce phénomène s'est vu accentuer avec la colonisation : puisque nous parlons ici du territoire de l'Afrique Du Nord, nous ne pouvons pas ne pas citer toutes les modifications subies par les toponymes au cours des siècles. Un exemple simple et édifiant :

Lberdj Bugni : littéralement le fort de la plaine, sachant que le terme fort, lui-même fut ajouté durant la présence turque, sachant que le 'B', dans la langue d'origine, le kabyle, marque l'appartenance, la possession, la situation. Transcrit en français, Lburdj disparaît, et Bogueni

est conservé avec la particule d'appartenance 'B'. Mais comme le /g/ vélaire du kabyle est spécifique, on le transcrit par l'ajout d'un / h/ et cela donne BOGHNI. Au moment de le transcrire en arabe, et comme le GH, généralement marque le /R/ français, on obtient BORNİ, actuellement en usage.

5.2. Toponymie et langues en Algérie

Pour circonscrire notre terrain d'enquête et mieux rendre compte des réalités du terrain, nous nous attellerons à dissenter sur les langues en présence en Algérie et sur la supposée complexité de son système toponymique puisque représentant et reflétant la complexité de sa situation linguistique.

Le toponyme, de par sa nature, nom propre, mais nom, quand même, est un signe linguistique. Il trouve sa place dans la chaîne parlée, il s'insère et interagit avec les autres unités linguistiques. C'est pour cela que l'on considère que dès qu'on traite de toponyme, on s'installe dans le linguistique.

Le toponyme, est translinguistique se décline sous diverses formes : de l'abréviation (NY pour *New York*; LNI pour *Larbaa Nath Iraten*; AEH pour *Aïn El hammam*), au nom simple (*Paris, Alger, Dakar*), au nom composé (*Dar Chioukh, Khenget Laakhra, Aix-les Bains, Salah Salah Salah*). Chacun des éléments composants le toponyme se combine avec les autres pour en affiner le sens et permettre ainsi au nom obtenu de fonctionner en tant qu'unité. Dans tous les cas de figure, le toponyme, signe linguistique à signifié unique, est identifié dans la langue. Or, il n'existe pas de société moderne monolingue si nous considérons que l'évolution d'un parler aboutit à une forme linguistique nouvelle qui, même si elle puise ses racines dans le substrat de l'ancienne forme, n'en est pas moins différente. Cette variation crée, de facto, un autre parler, une autre langue.

Les territoires se conjuguent avec l'histoire de leurs occupants, de leurs occupations. La langue étant un produit social, chaque communauté linguistique qui s'installe sur une aire géographique, la nomme pour se l'approprier. L'opération de toponymisation relève du marquage du territoire.

L'Algérie est un territoire vaste et son occupation remonte à la préhistoire. En effet, des vestiges de cette période subsistent encore et sont visibles, de nos jours (exemple : le site de la Vache qui pleure, à Djanet). Certaines comportent des inscriptions en caractères libyques et latins, tels que la stèle funéraire du roi Massinissa qui a régné de 205 à 148 avant Jésus Christ

(FERROUKHI, 2009, pp. 36-38). Elles attestent de la présence de ces deux langues à des époques très lointaines. Territoire riche (ne fut-il pas le grenier de Rome ?), il attire sur lui toutes les convoitises. Les Numides considérés premiers occupants connus du territoire, d'autres peuples sont venus s'y installer, plus ou moins durablement, selon qu'ils remportaient les guerres qui les opposaient aux premiers venus, ou les perdaient. Chacun de ces peuples apportait sa langue dans ses bagages et il en laissait des fragments même après son départ. Le latin a laissé des toponymes comme Milev, Constantine, Guelma ; l'arabe a produit El Boulaida (Blida), Djelfa, El Djazaïr; le français a légué des toponymes comme : Mirabeau, Mayot, Menerville. Certaines de ces langues ont pris racine, dans ce pays, d'autres n'ont duré que le temps de l'occupation. Certaines ont épousé le statut de leurs locuteurs : dominantes et exclusives. (FERROUKHI, 2009)

Cette succession de langues sur un même territoire a marqué les toponymes, ou mieux, les toponymes portent les marques du passage de ces langues en stigmates. Certains toponymes ont été remplacés, d'autres ont été dédoublés (pour, entre autres, se faire comprendre des deux communautés linguistiques en présence), d'autres enfin se sont vus greffés un équivalent ou un complément pris dans la nouvelle langue.

Pour conforter cette thèse (de substitution du dernier arrivé des noms locaux par d'autres puisés dans sa langue), il suffit de passer en revue les toponymes instaurés par la France durant la période coloniale. Les localités des plaines de l'Est, du Centre et de l'Ouest du pays ont fait l'objet d'une colonisation de population (contrairement aux régions montagneuses arides qui ont été occupées militairement) se sont vues attribuées des noms à consonance française, pris dans la culture et l'histoire de la France.

Bel air, Beau rivage, Climat de France : groupes nominaux, sont devenus des toponymes de la périphérie d'Alger, la capitale.

Le camp du Maréchal, Fort Napoléon, Mirabeau, Paul Cazelles : ces noms de militaires français sont devenus des toponymes.

Victor Hugo, Molière, Lamartine, Voltaire et Michelet : des noms d'illustres hommes de lettres et figures de proue de la culture française, sont devenus, eux aussi, des toponymes. Pour preuve, ces noms sont encore abondamment utilisés en France comme odonymes ou noms de stations de métro.

En dehors de ces lieux, pris entièrement dans la culture française, ils devaient gérer des hameaux qu'ils ne pouvaient faire occuper par des populations françaises. L'administration a tout de même soumis les toponymes locaux aux règles phonétiques et morpho-syntaxiques du français, langue dominante. On a ainsi substitué la marque du pluriel du français à celle d'origine : le déterminant les et le « s » final ont pris la place de « en » marque du pluriel kabyle. *Iwadiyen* devient *Les Ouadhias*, *At Ouacif*, devient *Les Ouacifs*, *Aghrib*, devient *les Aghrifs*...

6. Toponyme et identité

L'identité, « du bas latin *identitas* dont le sens est : le même » est sociale. « *C'est le sentiment ressenti par un individu d'appartenir à un groupe social et qui le porte à adopter certains comportements spécifiques* » (Le Petit Larousse illustré, 2009).

Identité, ce qui fait qu'une chose est tout à fait semblable à une autre. La compréhension en général consiste à ramener (à « identifier ») une connaissance nouvelle à ce que nous connaissons déjà. C'est en ce sens que l'identité est la forme de toute compréhension. (JULIA, D., 2007, p. 129)

Cette appartenance à un groupe s'exprime donc à travers les effets vestimentaires, les habitudes culinaires (le régime alimentaire) et par des attitudes et représentations linguistiques dictées par le sentiment d'appartenance à un espace géographique.

Cette définition de l'identité sociale est confirmée par celle qui est donnée par l'Encyclopédie *In extenso*, du Grand Usuel Larousse 1996 qui affirme que « *(C'est la) conviction d'un individu d'appartenir à un groupe social, reposant sur le sentiment d'une communauté géographique, culturelle et entraînant certains comportements spécifiques* ». (Larousse, 1996)

Ceci dit, comment peut-on rattacher l'identité individuelle ou groupale à un toponyme ?

L'importance que revêt le toponyme découle de son impact sur le rapport de l'individu à ce qu'il considère comme Sa langue. « *La langue définit le peuple, elle « est toujours la mesure du génie du peuple* » » (GIORDAN, H., 2002, p.180). Celle-ci étant le reflet du groupe et par conséquent de l'individu, elle se trouve ainsi intimement liée à son identité. « *La quête de l'identité tend à faire de la langue un des fondements identitaires les plus déterminants, justifiant l'emploi de l'expression « identité linguistique* » » (GAUTHIER, C., 2001, p.83). L'identité est ainsi fortement marquée par la langue et ne peut s'en détacher. C'est ce que confirme Houdebine qui dit : « *C'est un lien étrange que celui que tisse une langue avec son*

sujet (ou l'inverse), lien personnel, singulier. Une langue est toujours, à la fois, strictement individuelle et collective : imposition historique, culturelle, sociale structurant chaque sujet parlant au plus intime de sa personne » (HOUDEBINE, A-M., 2016/1, p.52)

Il est vrai que cette approche ne fait pas l'unanimité : « *Il est impossible d'assimiler totalement la langue ni de s'assimiler à elle, puisqu'elle ne se laisse pas approprier* » (GAUTHIER, C., 2001, p.185). D'ailleurs une langue n'est jamais la même pour tous et tout le temps. Les langues sont tellement les unes dans les autres et avec les autres que l'idée d'une langue pure, propriété d'un peuple est aujourd'hui inimaginable. DERRIDA affirme :

1/ On ne parle jamais qu'une seule langue - ou plutôt un seul idiome

2/ On ne parle jamais une seule langue – ou plutôt il n'y a pas d'idiome pur. (DERRIDA, J., 1996, P.23, in GAUTHIER, C., 2001, p.184)

Mais, quoi qu'il en soit, un toponyme vient d'un système linguistique (syntaxique, lexical phonologique) particulier auquel s'identifie le groupe social qui en est le producteur. Malgré les risques de dérives communautaristes qui pourraient découler de cette identification exclusive à une langue, il reste que le lien semble indéfectible entre langue et identité : « *L'idée que la langue est inextricablement liée à l'identité est tenace et omniprésente. Si l'on aborde cette question sous l'angle de la construction, force est de reconnaître que l'énoncé est tout à fait avéré, étant historiquement l'héritage d'une perception sociale partagée, qui veut que l'identité culturelle soit une donnée évidente et immuable, ancrée dans la propriété d'une langue et l'identification à cette langue, créatrice de la communauté* ». (GAUTHIER, C., 2011, p.183)

Le toponyme, nom de lieu habité - et lieu-dit, quand il ne l'est pas- relief ou voie de communication est étroitement lié au groupe humain qui l'a forgé et qui en fait un acte d'appropriation. Le groupe en question peut appartenir à plusieurs communautés à savoir la communauté linguistique, la communauté culturelle etc.... . La langue, face visible, n'est pas des moindres dans l'identification de l'individu.

Un individu se définit, donc, par rapport à un temps (sa date de naissance qui permet de le situer sur l'axe du temps), par rapport à un espace (lieu de naissance et de résidence et même les lieux visités)- et par ricochet au nom du lieu- et à une filiation (la lignée qui l'a enfanté et dont il est la continuité).

Cette identification à un espace et par conséquent à un lieu, désigné par un toponyme, s'exprime aussi par le gentilé. En effet, on a toujours associé le lieu de naissance et/ou de résidence au nom et prénom de l'individu pour l'identifier.

L'ajout du nom du lieu d'origine-même s'agissant d'un pays (Anne d'Autriche), d'une région (Tartarin de Tarascon), par un lien historique avec un événement majeur (Lawrence d'Arabie)- ou la définition par le nom de l'habitant d'un lieu donné –ville ou village- (l'oranais, le parisien, le bougiote...) paraissent en mesure de désigner une seule et unique personne dans la mesure où cela permet de le distinguer d'autres personnes avec qui il présenterait des similitudes.

Parce que le toponyme a une telle importance dans la définition et la gestion des territoires, sa gestion à lui relève du politique, puisqu'il permet l'identification et la délimitation des aires géographiques à considérer. C'est pourquoi, il est important d'aborder le lien qui unit la vie des toponymes et le fait politique.

7. Toponymie et politique :

Nous tenterons d'établir le lien qui relie la toponymie –système de dénomination qui suppose le choix d'un code toponyme parmi d'autres, d'un code particulier à la politique, dans son sens premier, à savoir la gestion de la cité.

Le rapport entre Toponymie et politique peut sembler paradoxal, ou du moins incongru. La toponymie concerne les appellations de lieux divers, habités ou pas, et le terme « politique » suggère gestion, domination (luttres des classes), idéologies en conflit, compromis induit par une gestion démocratique. La question à laquelle nous tenterons de répondre est : quel lien entretient le politique avec le toponyme, si, toutefois, ce lien existe ? En quoi la toponymie peut-elle intéresser la politique et dans quelle mesure la politique interfère-t-elle dans le domaine de la toponymie ?

Nommer un lieu c'est le faire signifier, lui attribuer un sens, c'est attester de son utilité et de son appartenance. Cheriguen affirme qu' « *un lieu sans nom n'existe pas* » (CHERIGUEN, 2008, p. 42). Il n'existe pas pour le groupe qui ne s'en sert pas, qui ne le reconnaît pas. Le nommer c'est donc le faire entrer dans le système signifiant de la communauté. Le faire exister, pour le groupe, l'intégrer dans la gestion des lieux communs, l'inclure dans son territoire est un acte qui relève de la gestion et de la vie du groupe. Toute société humaine (et même animale ou végétale) s'octroie un espace nécessaire à sa survie. Elle le délimite ainsi

par la nomination. Le toponyme, appartenant ainsi à telle ou telle autre langue, fait inclure le lieu ainsi désigné dans une sphère linguistique, politique. Toute fluctuation du territoire entraîne des changements toponymiques : « *Depuis toujours, les vainqueurs imposent aux vaincus, avec plus ou moins de succès d'ailleurs, leurs formes et leurs modèles toponymiques* » (BOUVIER, 2013, p. 10). Or, il se trouve que la structuration du territoire relève du politique. La politique est, selon l'Encyclopédie universelle : « (...) *la recherche de ce qui constitue l'Etat en tant qu'organisation d'une communauté historique qui permet à celle-ci de prendre des décisions engageant sa forme de vie et de survie* » (Encyclopaedia Universalis France, Tome 19, 2008) Les décisions ainsi prises ne le sont pas par la totalité des individus constituant le groupe social : Nous n'allons pas détailler ce qu'est l'organisation sociale, mais parmi les éléments du groupe, il y a d'un côté les tenants du pouvoir de décision, appelés autorité qui déterminent la politique linguistique de l'entité pays. Elles règlementent l'usage des langues et accordent la priorité à une ou plusieurs langues et marginalisent, effacent ou tentent d'effacer des parlers perçus ou considérés comme des éléments de discorde. De l'autre côté, il y a ceux qui sont appelés à appliquer la décision prise ou tentent d'y résister. Des lignes de démarcation sont tracées entre les défenseurs d'une telle idéologie et ce quelle que soit l'idéologie en question, portée par une tranche et une autre qui peut lui être opposée, ou au moins réfractaire. La domination est encore plus marquée quand un groupe réussit à agrandir son espace vital, en englobant des territoires nouveaux. Le rapport de force qui s'établit donne au plus fort le droit de tracer les frontières, de nommer le territoire. C'est la même idée qui est reprise par Cheriguene qui affirme : « *Ce n'est certainement pas un hasard si chaque conquérant procède, une fois le pays conquis, à la modification des toponymes (...) qu'ils soient autochtones ou déjà imposés par le conquérant précédent* » (CHERIGUEN, F., 2008, p. 18). L'histoire des toponymes Alger et Bejaïa, est édifiante. Après chaque conquête, la localité change de nom : de Bgayet, à Saldae (pour les Romains), à Naciria (pour les arabes au Moyen-âge), à Bugia pour les espagnols et à Bougie pour les français, comme l'affirme Fodil Cheriguen. De même pour Alger qui est passé d'Icosium, à Dzaïr, à Alger (pour les catalans) à Aldjère, à Alger.

Au lendemain de la révolution bolchévique, des noms de villes célèbres, à l'instar de Saint Petersburg, devinrent Stalingrad ou Leningrad, en hommage aux maîtres du moment et à la chute de l'empire soviétique, elles reprirent leurs appellations anciennes. Les nouvelles dénominations marquent un changement d'idéologie : on inscrit ainsi les lieux dans une

vision nouvelle. L'ancien s'efface. Mais dans certains cas, comme si on voulait faire croire à une certaine continuité, on procède à une traduction du nom.

Or, tous les onomasticiens s'accordent sur le principe de l'intraductibilité du toponyme. Théoriquement le toponyme et l'anthroponyme sont inter-linguistiques ; ils ont un désigné unique et invariable et ils fonctionnent ainsi en désignant /désigné. Le même désignant, quelle que soit la langue, renvoyant à un même désigné. Mais pour les besoins d'affirmer une suprématie, une domination, on procède à la substitution, à la traduction qui débouche, elle aussi, sur un nouveau nom ou, tout au moins, à l'ajout d'une particule de la langue nouvelle pour bien marquer la nouvelle appartenance des lieux, pour asseoir une idéologie et lui donner de la visibilité. .

Les exemples de traduction –qui n'est pas le seul procédé de substitution- ne manquent pas : Ighil Zeggaghen (localité située dans le versant sud du Djurdjura, dans la wilaya de Bouira) est devenue *La Crête Rouge* durant la période coloniale française et est rebaptisé aujourd'hui en arabe *El Tel El Ahmar*. Trois toponymes différents, dans trois langues différentes, durant trois périodes différentes, pour une seule et même agglomération.

Quand ce n'est pas la traduction, on soumet le toponyme aux règles phonétiques et toponymiques de la langue dominante par l'ajout d'un affixe. Ainsi, paradoxalement, durant la période coloniale française, les noms de lieu, commençant par At en kabyle, ont vu l'introduction de Beni (Beni Yanni, Beni Ouacif, beni Douala, Beni Zemenzer...) et la forme pluriel kabyle en *I...en* (Imaatqien, Izerrouden, Iouadhiyen Iberquqen... qui sont avant tout des noms de tribus ou des ethnonymes, ils désignent les tribus qui s'y sont établies) voit s'effacer le *I* et le/ *e n/* se transformer en *a*, répondant ainsi à la règle du pluriel... en arabe : Iazouguen, devient Azazga, Iouadhiyen, Ouadhias, Izerrouden, Zerrouda... paradoxalement encore, comme si la marque du pluriel arabe ne suffisait pas, on lui adjoint le S du pluriel français : Imatqiyen, devient Maatekas, At Ouacif devient Beni Ouacif ou encore, les Ouacifs, Iouadhiyen devient Les Ouadhias... pour bien noter la présence française.

« *La désignation est nécessaire, elle permet de singulariser, de spécifier et de s'organiser. Comme toute organisation est un acte politique : elle vise la répartition des tâches, des privilèges, des biens. Et toute organisation suppose désignation* ». (CHERIGUEN, F., 2008, p. 23).

Si se nommer c'est se désigner, nommer l'autre et le lieu de l'autre, c'est le soumettre à ses règles, c'est le faire entrer dans un ordre nouveau ; accepter ce nom, c'est se soumettre, c'est reconnaître son effacement, c'est admettre les nouvelles règles, c'est reconnaître l'installation d'un nouvel ordre politique. Les rejeter par le maintien de l'ancien toponyme, c'est ne pas reconnaître cette domination et l'effacement des noms de lieux écrits en arabe, en Kabylie, en espagnol en pays catalan en sont un exemple. Opter pour une langue dans une société plurilingue relève de la politique linguistique et la politique linguistique, instaure une hiérarchie entre les langues, ce qui relève de la politique. Quant à la politique linguistique, elle est : « toute politique conduite par un Etat ou une organisation internationale, à propos d'une ou plusieurs langues parlées sur son territoire, pour modifier trois composantes de leur évolution : leur statut : langue officielle ou non ; leur corpus : élaboration ou reconnaissance officielles de dictionnaires, de grammaire ; leur acquisition, notamment, à l'école obligation d'apprentissage ou limitation de l'expansion des langues minoritaires ou même parfois éradication »

L'installation d'un nouvel ordre entraîne donc des changements dans l'environnement scriptural. Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, une vague de substitution des noms de rue déferla sur les grandes villes, remplaçant des référents à la gloire de la France, force dominante, jusque-là, par des noms du martyrologe algérien. Des noms à consonance algérienne et surtout relevant de l'histoire de la guerre d'indépendance sont donnés aux rues de la capitale. De même qu'au lendemain de la révolution française (1789), on procéda à l'effacement de tout ce qui pouvait rappeler l'ordre monarchique qui a, jusque là, gouverné la France et contre lequel, le peuple s'est insurgé « Grenoble » devient « Grelibre », ou le premier nom donné à Larbâa nath Irathen « Fort Napoléon », devient « fort national » parce que la troisième République a rebaptisé « national » tout ce qui portait le nom de Napoléon III. Rejeter un ordre, c'est donc rejeter tout ce qui pourrait le rappeler. La république naissante efface tout ce qui peut rappeler la royauté. Ainsi, chaque grande étape appelle un changement dans les toponymes pour mieux asseoir l'idéologie dominante du moment et tenter d'effacer au plus vite les stigmates de l'ancien ordre. Le choix de la langue du toponyme, sa pérennisation ou, au contraire, son effacement et sa substitution ne sont pas des actes fortuits.

Après avoir développé les aspects linguistiques et sociolinguistiques, nous pouvons affirmer que l'étude des toponymes peut se faire au moins à deux niveaux et qu'elle renseigne sur deux données fondamentales différentes :

7.1. En synchronie :

L'étude des toponymes (et des microtoponymes) d'une région, à un temps (t) renseigne sur ce qui a décidé les hommes de s'y établir, de séquencer leur territoire et de hiérarchiser ses différents pans et les affectations que le groupe à décider. Cette étude relève plus de l'anthropologie, même si l'aspect linguistique n'est pas exclu, du fait que, ce genre d'étude permet de tracer les frontières des différentes communautés linguistiques.

7.2. En diachronie :

C'est l'étude des variations que subit le toponyme à travers le temps. Elle permet de retracer l'histoire de l'occupation du territoire, des contacts des populations, donc de langues. Elle rend compte des influences et des rapports de force entre différentes communautés. L'évolution du nom de la ville d'Alger est édifiant : d'Icosium, à Argelia, à Dzaïr Beni Mezghena, à El Djazaïr, à Alger. On y retrouve ainsi le cheminement historique de la ville à travers les différents toponymes qui l'ont désigné à différentes époques.

L'enseignement de certaines langues à l'école contribue à leur généralisation dans la société. Le choix de la langue (ou des langues) des médias lourds - particulièrement- indique le chemin de la socialisation. Ces options sont le fruit d'un choix préalable que se fixe tout Etat et que l'on appelle « la politique linguistique ».

8. Politique linguistique en Algérie et son évolution :

Parler de langues dans un territoire donné ne peut se faire qu'en évoquant la gestion des langues de la communauté en question. Chaque société se donne les moyens juridiques de baliser le champ d'utilisation de ses différents parlers. C'est ce qui est appelé la politique linguistique. « *Praxis politique et politique linguistique sont nécessairement liés* » (GIORDAN, H., 2002, p.180).

Comme nous l'avons déjà suggéré, chaque Etat, entité politique, pays ou même ensemble de pays (comme l'Union Européenne) met en place une politique linguistique pour gérer les langues en présence. Il doit, pour cela, désigner la langue dans laquelle l'Etat s'exprime, la/les langue(s) de l'enseignement et les langues à enseigner, l'école étant le lieu le plus propice à l'installation ou à la désinstallation d'une langue chez les jeunes générations. En effet l'école se caractérise par l'ouverture sur le monde après consolidation de la langue du pays. Mais par ses orientations, l'école fixe le modèle linguistique à suivre : « *Il est certain que le système*

éducatif, par l'importance de son action symbolique, a toujours été les lieu et moyen privilégiés de transmission, de reproduction et d'imposition de la norme linguistique dans toute société » (TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p.175) Son choix, celui de l'école algérienne postindépendance est fixé pour longtemps : « *L'hégémonie du seul modèle de l'AC (arabe classique), langue de l'élite, plonge la langue du peuple, des masses dans les profondeurs des ténèbres* » (TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p. 68). Ceci dit, certains écrits de la même auteure, sur les langues dites populaires particulièrement l'arabe algérien, leur dénie leur statut de langues « l'existence d'un arabe algérien est loin d'être prouvée. Il serait plutôt le résultat d'une construction théorique » (idem, P.46) Il y a donc une langue qui doit servir de vecteur d'accès au savoir (et au pouvoir) : enseignement de l'histoire, de la géographie, des mathématiques et des sciences et d'autres langues à enseigner pour elles-mêmes. D'autres sont laissés sur la marge avec l'espoir secret de les voir disparaître, un jour :

« Le fait que le berbère soit une langue antérieure à l'arabisation-Islamisation (...) conduit (...) tant en Orient qu'en Afrique du Nord, à le considérer comme une survivance antéislamique et à la dévaloriser d'autant, voire à souhaiter sa disparition rapide » (GRANDGUILLAUME, 1983, p. 14)

Après l'indépendance du pays en 1962, l'Algérie n'avait pas l'encadrement nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'école. Elle recourut à la coopération, assurée dans un premier temps par des Français, remplacés par des coopérants égyptiens, syriens. Les programmes étaient les mêmes que ceux de l'école française et l'enseignement de l'arabe était marginal (dans les lycées, jusque dans les années soixante-dix, on dispensait une heure d'arabe par semaine, aux classes scientifiques). Cet enseignement était assuré, pour une très grande part par les moniteurs, sortis des écoles coraniques qui n'avaient jamais cessé de fonctionner, même durant l'époque coloniale et ceux-ci n'avaient ni le niveau, ni le profil pour enseigner les matières scientifiques.

« *L'élite arabisante, maîtrisant l'arabe classique et standard ayant reçu dans sa majorité une formation traditionnelle Zaouïas, la Zitouna à Tunis, études au Moyen-Orient, formations dans les écoles libres des Oulémas* » (TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p.95)

8.1. Arabisation de l'école et de l'administration

Pour répondre au besoin pressant de l'arabisation de l'école algérienne dont on avait fait un cheval de bataille de l'indépendance, on fit appel, cette fois à la coopération arabe. Ils sont venus de Palestine, d'Irak, mais surtout d'Egypte enseigner l'arabe standard aux algériens. A la francisation entreprise après l'occupation coloniale, il fallait répondre par l'arabisation .

On arabisa les filières scientifiques, qui jusque-là étaient assurées en français parce que, comme l'affirme Taleb Ibrahim, Khawla : « *La langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass—média écrits(...)* » (TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p.48). On demanda aux enseignants francisants, qui assuraient jusque-là l'enseignement des sciences et des mathématiques, de se convertir à l'arabe. Bon nombre d'entre-eux rejoignit l'administration, ne pouvant pas opérer un tel changement dans leur carrière. Cet enseignement fut donc confié presque totalement aux moyens-orientaux avec son corolaire sur la qualité, comme le confirme la même étude :

« *L'enseignement de la langue arabe est donc, un enseignement normatif traditionnel, encore prisonnier des schémas classiques hérités de l'époque ancienne essentiellement celle de la décadence* » (TALEB IBRAHIMI, K., 1995, p.212)). Et l'enseignement du français recula et ne fut plus assuré qu'en qualité de langue étrangère, certes privilégiée, mais étrangère, quand-même, avec réduction d'horaire que cela suppose, presque au même titre que l'enseignement de l'anglais.

8.2. Evolution du statut du berbère

Quant au berbère, c'est celui qui connut l'évolution la plus spectaculaire. Tenu éloigné de l'école depuis l'indépendance jusqu'en 1995, année de son introduction dans l'école algérienne, à noter qu'il n'accédera au rang de langue nationale qu'en 2002. (*Article 3 bis de la constitution du 10 Avril 2002*). Il était considéré comme un dialecte impropre à l'enseignement, une sous-langue dont l'usage était interdit implicitement, même dans les cours des écoles. Cette situation dura jusque dans les années quatre-vingt où comme l'affirme l'étude sur la question des politiques linguistiques au Maghreb :

Dans les années récentes, un renouveau berbère s'est manifesté en Algérie et au Maroc. L'enseignement de la langue berbère et la reconnaissance de sa place dans la culture nationale sont l'objet de revendications. (GRANDGUILLAUME, 1983, p. 15)

En cette année, il y eut, ce que l'on nomme communément, le printemps berbère, sujet amplement développé dans l'ouvrage de Amar Ouerdane ayant pour titre *La Question Berbère* (OUERDANE, 1990). Précision nécessaire : parmi les revendications du printemps berbère, la reconnaissance de l'arabe algérien à côté de la langue amazigh en tant que langues nationales. Ce printemps eut pour élément déclencheur l'interdiction faite à l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri de présenter une conférence sur un ouvrage qu'il venait

d'éditer, intitulé : « poèmes kabyles anciens ». Des jeunes, des universitaires sortirent pour la première fois dans l'Algérie indépendante réclamer un statut pour la langue amazighe et la réhabilitation de la culture berbère. Mais, ce ne sera que dans les années quatre-vingt-dix, après une grève du cartable d'une année, où les écoliers de Kabylie boycottèrent l'école durant l'année scolaire 1994/1995, que le pouvoir politique consentit l'introduction de tamazight à l'école et la création d'un organisme chargé de promouvoir la langue et la culture berbère, appelé Haut Commissariat à l'Amazighité.

Le Haut Commissariat a pour missions :

- La réhabilitation et la promotion de l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale,
- L'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication » (L'article 4 du décret présidentiel 95-147 du 27-05-95 <https://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>)

Cet enseignement fut assuré, dans un premier temps par les acteurs du mouvement associatif, qui n'était donc pas formé pour une telle mission, tous comme les moniteurs qui assurèrent l'enseignement de l'arabe après l'indépendance.

En 1990, on introduisit l'enseignement de tamazight à l'université, pour la formation de magistère, pour la formation des futurs encadreurs. A côté de cela, elle fut introduite, pour la première fois dans les médias lourds : un flash d'information en langue amazighe fut diffusé sur les chaînes de télévision publique. En 2002 et après une année mouvementée, ponctuée par un mouvement populaire d'ampleur, connu sous le nom du mouvement citoyen (ou mouvement des Arouch) qui revendiquait aussi la reconnaissance de la langue amazigh, la langue fut reconnue langue nationale. Et maintenant que des licenciés ont été formés dans la spécialité, on l'introduisit à l'école primaire, mais avec cette particularité : c'est la seule matière que l'élève algérien pouvait refuser de suivre sur simple déclaration de ses parents, contrairement à l'éducation physique dont la dispense ne peut être accordé que sur avis du médecin. C'est ce que l'on appela : un enseignement facultatif ou optionnel encore en vigueur, de nos jours, même après le statut de langue officielle reconnu à tamazight dans la constitution de 2016. Sur le plan des avancées connues par la langue, il est à souligner la création d'une chaîne de télévision (le 18 mars 2009) dédiée spécialement à cette langue.

Au regard de tous ces bouleversements, nous pouvons affirmer que la langue qui révolutionna la politique linguistique algérienne est bien le Tamazight qui est passé dans l'arsenal juridique algérien de dialecte, entendre sous-langue, à celui de langue nationale et officielle, sur la pression de la rue, faut-il le préciser. Toutefois cette reconnaissance reste partielle : des réticences existent encore, pour la généralisation de son enseignement. Quant au choix des

caractères pour sa transcription, ils semblent être la prochaine bataille. En plus, le tamazight n'est pas encore enseigné comme une langue standard dont l'enseignement est pris en charge par l'école. Généralement, l'école prend en charge une langue normée et normalisée. Pour l'enseignement de tamazight, on préconise encore l'enseignement de chaque variété dans son aire géographique. Ainsi, on enseigne le kabyle en Kabylie, le Tamachek dans le Hoggar, le chaoui dans les Aurès... C'est donc la consécration par l'école des dialectes et non d'une langue amazighe.

Pourquoi ce rappel ? Il est nécessaire de bien connaître le terrain sur lequel nous allons enquêter, pour apprécier les attitudes et comprendre les positions des uns et des autres vis-à-vis de la question linguistique. En outre, le passif d'un individu, ce qu'il a appris, ce qu'on lui a répété durant des années, laisse forcément des traces dans sa perception des choses, des langues. On ne s'invente pas un imaginaire sur mesure. C'est une lente et longue construction qui se met en place dans l'esprit et son évolution est aussi lente et conditionné par le milieu ambiant : la famille, la rue, les médias, l'école.... On ne sort pas indemne de plusieurs décennies de minoration linguistique. Ceci finit par engendrer un phénomène largement développé en sociolinguistique : la haine de soi et l'aliénation linguistique.

9. Haine de soi et aliénation linguistique :

Cette situation qui a duré des décennies a laissé des séquelles auprès des locuteurs des langues minorées. En effet il n'était pas rare d'entendre les locuteurs berbérophones discuter de l'utilité de l'enseignement de leur langue. Certains en étaient arrivés à la rejeter. C'est l'expression de la haine de soi.

La haine de soi est un concept pris à la psychologie : il caractérise un état individuel d'une personne qui rejette et finit par renier tout ce qui le distingue, y compris la langue. Ce reniement est la conséquence directe de la minoration linguistique. La minoration linguistique est un acte qui consiste à considérer qu'une langue n'est pas suffisamment riche pour dire le monde, n'a pas suffisamment de mots pour permettre une expression parfaite et complète, ignorant ou feignant d'ignorer que la langue est un produit social et qu'il appartient à chaque communauté linguistique de s'inventer les éléments linguistiques nécessaires à son expression. Cette expression de « haine de soi » appartient à Robert LAFONT, il l'a utilisée pour la première fois en 2007. Dans le cadre de la gestion des langues dans une entité politique, certains parlars sont ainsi minorés. Cette minoration est justifiée par le besoin de réaliser une unité basée sur la langue. En ce sens, Garabato, sociolinguiste catalan affirme :

« les politiques d'uniformisation linguistique, l'absence de littérature, de normes... » (GARABATO & COLONNA, 2016, pp. 5-14)). sont des critères qui permettent de déconsidérer un parler. Ainsi présentée langue minorée est ainsi mise à l'index et son locuteur sommé de « parler comme tout le monde », c'est-à-dire d'adopter la langue de l'Autre. Ce besoin de se faire accepter par le groupe dominant pousse certains locuteurs de la langue dominée à « mettre un terme à la pratique ou à la transmission de sa langue au profit, toujours, d'une autre langue : celle du groupe dominant auquel il aspire à s'assimiler » (GARABATO & COLONNA, 2016, p. 6). Cette attitude de rejet du sien s'élargit pour englober tout ce qui lui est rattaché : « L'individu concerné en arrive à regarder sa propre communauté à travers les yeux du dominant et cela le conduit à répudier les caractéristiques du groupe auquel il appartient » (GARABATO & COLONNA, 2016, p. 6). Ces caractéristiques sont ressenties comme la cause première de sa domination/ marginalisation et conduisent à la haine de soi qu'Henri Boyer préfère appeler « l'autodénigrement » (in (GARABATO & COLONNA, 2016, pp. 15-26) et pour Blanchet, « (elle) est proche de la honte de soi » (GARABATO & COLONNA, 2016, pp. 63-76)). Elle est appelée *Auto-Odi*. L'expression a été utilisée pour la première fois par R. Ninyoles en 1969, elle a été empruntée au psychologue américain Allport et est entrée de façon solide dans la terminologie linguistique à partir des années 1980. Ce sentiment pousse l'individu à ne pas transmettre sa langue à sa descendance pour la préserver de ce qu'il a lui-même enduré. Toutefois, la réaction à la minoration linguistique peut-être l'inverse de ce qui est recherché : l'orgueil de parler une langue, pour Weinreich relève de la « loyauté linguistique ». C'est, pour lui, une réponse groupale dans le langage, face aux puissants et la nécessaire préservation des langues maternelles en est un effet.

Ce sentiment de « honte de soi », de « Haine de soi » conduit à l'assimilation. Pour Georg Kremnitz, « Un groupe minoritaire, dans une société complexe, avec une certaine mobilité interne, tente de s'assimiler au groupe dominant, jusque dans les détails extérieurs du comportement (non uniquement langagier) ». (KREMNITZ, G., 2016, p. 54). Ce besoin d'épouser une nouvelle identité, de devenir l'Autre, d'effacer les traces de sa culture d'origine s'appelle aliénation.

Cette tentative d'être comme l'autre, de se comporter comme l'autre et de parler comme l'autre est de l'assimilation et quand elle porte sur la langue, c'est de l'assimilation linguistique. C'est l'attitude qui conduit à l'effacement, le reniement de soi et sa substitution par l'Autre jugé plus méritant, meilleur. Elle est aussi appelée aliénation. « C'est la

description de cette attitude de dénigrement de soi, et surtout, à travers soi-même, de certaines pratiques caractéristiques d'une communauté sociale à laquelle on est –ou on a été- identifié » (BLANCHET P., 2016, p. 64). Pour Blanchet, il consiste en « analyse et compréhension de ce processus qui peut conduire un individu à faire sien le discours stigmatisant tenu depuis un autre groupe social envers soi-même et sa propre communauté ».

Quant aux conséquences de la perte d'un parler, de son extinction, elles sont nombreuses.

Si la langue permet de dire la société, comme l'affirme BENVENISTE, chaque langue qui disparaît entraîne avec elle la disparition du savoir qui s'est construit autour d'elle : histoire, géographie, sociologie... Stéfan Moal affirme à ce sujet :

L'évacuation forcée du breton (de la langue minorée) entraîne(...) l'inintelligibilité des savoirs et répertoires mémoriels, des toponymes et anthroponymes. Elle rend indéchiffrables, inaccessibles aux générations suivantes leur histoire et géographie locales et familiales. Stéfan MOAL *in* (GARABATO & COLONNA, 2016, p. 128)

Or c'est la somme de ces histoires familiales, locales, régionales qui font l'histoire de l'humanité. Cette histoire se trouve aussi consignée dans les toponymes qui fonctionnent comme une mémoire collective, exprimée discursivement. Lorsque cette histoire entre en conflit avec l'identité ou qu'elle est perçue négativement comme une illusion, le locuteur recourt à des toponymes qui valoriseraient son histoire personnelle ou l'histoire du lieu auquel il s'identifie. C'est ainsi qu'un toponyme français trouvera plus de crédit à ses yeux qu'un toponyme arabe ou kabyle. Ses choix dénominatifs sont déterminés par son vécu et l'image qu'il veut donner de lui-même face aux autres qui le catégorisent par le toponyme.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons retracé le cadre théorique et méthodologique de notre travail. Dans un premier temps, nous avons expliqué notre choix pour ce qui est du type d'enquête que nous avons choisie pour tenter de cerner notre sujet. Nous avons rappelé que, au vu des conditions dans lesquelles nous avons accès à notre population d'enquête, seul l'entretien informel nous a semblé convenir. En effet, le lieu de l'enquête, le temps qui nous était imparti et la disponibilité de chaque enquêté ne convenaient à un entretien de longue durée et encore moins à une enquête sociolinguistique telle que préconisée par les théoriciens. Nous nous sommes référés, essentiellement aux travaux de P. BRUNETEAUX et C. LANZARINI dans le domaine des sciences sociales pour concevoir, mener et enregistrer nos entretiens.

Ensuite, nous avons explicité la spécificité du nom propre, pour aboutir à la définition du toponyme. A la lumière de cette définition, nous mettons en évidence notre approche. Il ne s'agit pas seulement de définir la fonction ou même la motivation, de sa langue de rattachement, des modifications qu'il subies, nous voudrions appréhender le toponyme à partir de sa réception. Nous avons alors exposé quelques éléments de la théorie de Anne-Marie Houdebine, concernant l'imaginaire linguistique.

Pour établir le lien qui existerait entre la perception du toponyme et l'imaginaire linguistique, nous avons rappelé les rapports entre le nom propre et sa langue de rattachement (le nom propre avait une vie en tant que nom commun, c'est-à-dire signe linguistique parmi d'autres) et le rang, le statut accordé (ou non) à cette langue dans le cadre de la gestion des langues dans une société donnée. C'est cet aspect de la question qui nous a conduit à faire appel à Grand-Guillaume, qui a traité du processus d'arabisation en Algérie et du concept de haine de soi que développent généralement les locuteurs de langues minorées.

Chapitre II : distribution par langue et signification des toponymes

Chapitre II : distribution par langue et signification des toponymes

Après collecte des entretiens et leur retranscription, nous allons tenter de comprendre, d'interpréter les contenus. Mais auparavant, nous allons repérer les toponymes auxquels il est fait référence dans ces entretiens pour une analyse linguistique. Nous allons les répertorier, les classer en toponymes simples et toponymes composés et nous tenterons d'en dégager les sèmes qui les composent et surtout tenter de retrouver le sens original dans la langue d'origine. Il est à signaler, de prime abord que ce ne sera pas tâche facile et que la distribution par langue sera aussi rigoureuse que possible mais qu'elle comportera, inévitablement, une marge d'erreur inévitable au vu de l'inexistence de sources écrites. Nonobstant cette difficulté, nous allons nous appuyer sur la théorie de la sémantique interprétative, développée par François RASTIER et dont nous donnerons plus loin un bref aperçu.

Dans notre quête, nous nous donnons pour objectif, avec d'en évaluer la compréhension par nos enquêtés, de trouver le sens du toponyme, à supposer qu'il en ait un. Nous avons déjà évoqué le fait qu'avant d'être un nom propre, le toponyme a eu une vie en temps que signe linguistique. Or tout signe linguistique est fait de deux faces : le signifiant et le signifié.

La signifiante est donc la fonction première d'un signe, c'est ce qui va amener GREIMAS à affirmer que « *la langue n'est pas un système de signes, mais un assemblage de structures de signification* » (GREIMAS, 1986, P.20).

Toujours à propos de la signifiante d'un nom, n'importe quel nom, qu'il soit commun ou propre, Kripke annonce, dans une définition générale : « *bien qu'un nom ne soit pas une description déguisée, il abrège une série de descriptions, ou du moins sa référence est déterminée par un tel faisceau* » (KRIPKE, 1982, P.48).

Le nom est donc porteur de sens au pluriel. Ce faisceau dont parle Kripke est concrétisé par ce que Rastier appelle les sèmes. Dans sa théorie sur la sémantique interprétative, il définit ainsi cette particule : « *C'est la plus petite unité de signification* » (RASTIER, 2001a, P.302). Le sémème, lui, est la résultante des sèmes inhérents et afférents d'une unité linguistique et correspond à son contenu sémantique.

Pour cerner la question, il classe les sèmes en deux grandes catégories : « *les sèmes génériques et les sèmes spécifiques : les premiers servent à établir des relations d'équivalence alors que les sèmes spécifiques définissent par l'opposition* ». (RASTIER, 2009, P.49). Ainsi, on définit un concept en disant ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas.

Outre ces deux grandes catégories, Rastier évoque des sèmes inhérents et des sèmes afférents. Il les définit ainsi : « *Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue et les sèmes afférents d'autres types de codification de normes socialisées* » (RASTIER, 2009, P.44). Pour les sèmes inhérents, Rastier nous donne l'exemple de « */cercle/ dont /représentation/réel et circulaire* ». (2009, p.132) Ces éléments sont en effet indissociables du sémème cercle. Ils le définissent.

Nous retiendrons que les sèmes inhérents sont à déchiffrer dans le signe linguistique lui-même alors que les sèmes afférents sont toutes ces unités de sens que le signe a acquises durant son existence.

A noter, tout de même, que les sèmes génériques et spécifiques peuvent être aussi inhérents ou afférents.

C'est donc cette théorie que nous tenterons d'appliquer au nom propre qu'est le toponyme pour en dégager la signification.

Nous avons procédé de la sorte : Tout d'abord nous analysons le toponyme en termes de sèmes inhérents et afférents, ensuite nous proposons les autres toponymes appartenant à la même classe sémantique et, s'il y a lieu, nous en donnons la réécriture.

Exemple : Feraoun

Signifiant FERAOUN

Signifié : Le sens du toponyme dans la langue.

Sèmes inhérents : animé /inanimé/ Egypte/ roi/ écrivain/ plage

(L'inanimé : il désigne une localité, donc, en soi, il n'est pas animé.

Egypte et roi : pour l'évocation des rois de ce pays, célèbres dans l'histoire

Ecrivain et époque coloniale : en référence à Mouloud Feraoun)

Sèmes afférents : La période antique/ égyptologie/ époque coloniale (pour l'écrivain)

Plage (parce que c'est aussi le nom d'une célèbre plage du côté de Tizirt).

La classe sémantique : (ici) à ce niveau, nous donnons un autre toponyme avec qui il partage le sème le plus important en termes de charge sémantique.

Avant de procéder à l'analyse sémique nous donnons ci-après une analyse morpholexicale des toponymes recueillis. Pour la répartition par langue, nous tenterons de retrouver la racine du mot ayant produit le toponyme en question ou, quand cela est possible remonter le cours de l'histoire quand le toponyme a subi des modifications notables ou connu des substitutions.

1. Liste des toponymes rencontrés :

Avant de procéder à une quelconque analyse, il nous paraît important de donner la liste des toponymes rencontrés. Certaines régions sont surreprésentées, d'autres, au contraire sont absentes. Cette liste est donc aléatoire

Elle est composée des lieux d'où sont originaires les enquêtés. Elle regroupe essentiellement des noms de lieux situés pour la grande majorité sur les territoires des deux Wilaya de Bejaïa et de Tizi-Ouzou, pour la simple raison que les enquêtés en sont originaires (faut-il rappeler que les entretiens se sont déroulés à Alger, la capitale et que l'organisme qui les a abrités couvre tout le centre du pays). D'autres toponymes relevant des wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Tipaza, De bordj Bou Arreridj, de Sétif, de Bouira , Aïn Defla... et d'autres ont été relevés et , par conséquent, concernés par cette analyse.

2. Répartition des toponymes rencontrés par wilaya :

Bejaïa (78 toponymes) : Bejaïa (29) (Bougie(4)- Naciria(1) -Bgayet (9) (Targa Ouzemmour(1)- Sidi Ayad((1)- Iheddaden(3)- Aboudaou(1)- Abaynou (1)- Tichy (2) – Nator(1)- Oued Ghir (3)) – El Kseur(1)- Akbou (6)- Tazmalt(1)- (Boujlil) (2)- Toudja(1)- Feraoun(1)- Sidi Aïche (2)- Tilioua-Kadi(1)- Timezrit(1)- (Oued) Amizour (2)- Chmini(1)- Ighzer Amokrane(1)- Oued Ghir (1)-Yemma Gouraya (1)

Tizi-Ouzou (96 toponymes) : Tizi-Ouzou (Tizi) (27)-Draa el Mizan (4)- Mekla(2)- Tadjelt(1) –Boghni(4)- Aïn El Hammam (4)- Michelet (3) - At Lbachir(1)- Aïn El Kerma (1)-Illilten(1)- Tiferdout(1)- Iferhounen(1)- Aït Arbi (1)- Makouda (1) – Mechtras (Amechras) (1)- Larba Nat Irathen (1)- Fort National (3) – Aguemmoun (1)- Aguemmoun Izem(1) – Draa Ben Khedda(1)- Mirabeau) (2)- Beni Douala (Ath Douala) (5) Aït Bou Yahia (2)- Aït Lhadj Ali (1)- Taddart Oufella(1)- Tizi-Rached(1)- Tigzirt(1)- Maatekas(1)- Tadmaït(1) - Aïn Zouia(1)- Aït Hlal(1)- Tala Athmane(1)- Aït Boumehdi(1)- Ouaguenoun (Tikobaïne)(1) – Igouf(1)- Mekla (1)-Djemaa Saharidj-(1)- Fréha (2)- Azazga(3)- Ifigha(1)- Azzefoun(1)-Port Gueydon(1)- Yakouren(1)- Ouadhias (Iouadhiyen) (2)- Aït El Hadj Ali(1) -El Kahra(1).

Boumerdès(11 toponymes) : Boumerdès (2)- Rocher Noir(1)- Chaabet El- Aneur(1) - Agouni- Zra(1)- Tidjelabine(1)- Dellys(1)- Aafir(1)- Laazib (Naciria)(2)- Issers(1)-

Bouira (10 toponymes) : Bouira (4)- Sour El Ghozlane(1)- Cheurfa(1)- Mchedalla(1)- Maillot(1)- Guemgouma(1)- Bechloul(1).

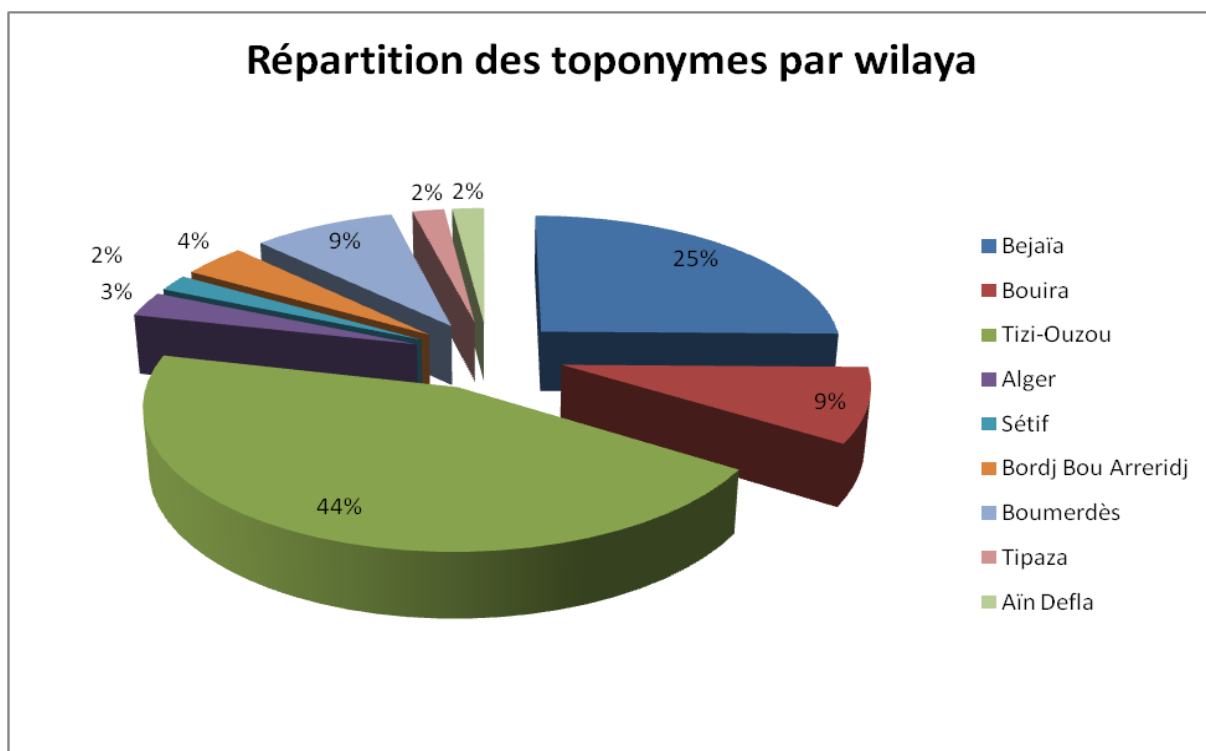
Aïn Defla (02 toponymes) : Aïn Defla (1)- Bou Rached(1).

Sétif (02 toponymes) : Boussellam(1)- Aït Tizi(1).

Alger (04 toponymes) : Alger(1)-Reghaïa (2)- Meftah(1)

Bordj Bou Arreridj (04 toponymes) : Bordj Bou Arreridj(1)- Ouled Dahmane(1)- Bendaoud(1)- El Mhir(1)-

Tipaza (02 toponymes) : Tipaza(1)- Cherchell (2)



La première chose que nous pouvons constater est que même s'ils sont inégalement répartis, les enquêtés couvrent neuf wilaya du centre du pays. Nous notons également que les candidats venant d'Alger-Centre sont sous-représentés en raison de leur programmation pour les entretiens en soirée et que nous ne sommes de service qu'en matinées et après midi. Toutefois, faut-il préciser que la finalité n'est pas de dresser la liste des toponymes mais de

tenter de faire sortir l'imaginaire linguistique des enquêtés à partir de la perception qu'ils ont des toponymes de leur localité.

3. Analyse morpholexicale :

Avant d'entrer dans les significations probables, il nous est paru utile de décortiquer les toponymes auxquels nous avons affaire. Une analyse morphosyntaxique donc linguistique s'impose.

Afin de procéder à une analyse purement linguistique, nous sommes tenté de classer ces toponymes en fonction de leur nature : simple / composé. Toutefois, un écueil de taille se dresse devant une telle classification. Ces noms étant, majoritairement, des mots d'origine kabyle ou arabe, ne répondent pas aux normes systémiques de la langue française. Si, en français, la composition- des noms- est marqué par un tiret qui relie les deux éléments du nouveau mot, il n'en va pas de même en kabyle. Ainsi, à titre d'exemple, le mot Boghni est, d'après la grammaire française un mot simple. Or, il est fait de « Bw », particule marquant la possession, en kabyle et Agouni, la plaine : le mot Boghni est donc, fondamentalement un nom composé, en français, littéralement, ce serait De la Plaine.

3.1. Toponymes simples et toponymes composés

Nous avons, à plus d'une fois, évoqué la difficulté de classer des noms arabes ou berbères selon des critères d'une autre langue : le français. Cela paraît, en somme, logique dans la mesure où une langue comporte des normes pour son système, y compris dans le code écrit.

Ajoutons à cette première difficulté, celle qui est né de la présence de plus d'une langue dans un même toponyme. Dans le nom « Ouadhias » se côtoient une racine kabyle, une particule arabe et une autre française. Devrait-on parler de composition dans ce cas ?

Pour contourner ces difficultés, nous optons pour une analyse qui considérera que tout terme contenu entre deux blancs est un nom simple, indépendamment de sa formation. Ne seront donc considérés comme noms composés que ceux formés de plus d'un élément et qui s'écrivent séparément.

Toponymes simples (62)	Toponymes composés (39)
Aafir	Aguemmoun-Izem
Abaynou	Agouni-Zra
Aboudaou	Aït-Arbi
Aguemmoun	Aït Boumehdi

Alger	Aït Bou-Yahia
Akbou – Amizour	Aït-El-Bachir
Azazga	Aït El-hadj
Azzefoun	Aït Hlal
Bechloul	Aït Tizi
Bejaïa	Aïn-Defla
Bgayet	Aïn-El-Hammam
Bougie	Aïn El Kerma
Boghni	Aïn-Zaouia
Bouhandas	Bendaoud
Boujlil	Beni-Douala
Bourached	Bordj-Bou Arreridj
Bousselam	Chaabet-El Aneur
Cherchell	Djemaa-Saharidj
Chemini	Draa-Ben Khedda
Cheurfa	Draa-El-Mizan
Dellys	El Asnam
El Mhir	Fort-National
El Kseur	Ighzer-Amokrane
El Kahra	Larbaa-Nath-Irathen
Freha	Oued-Amizour
Feraoun	Oued-Ghir
Guemgouma	Ouled-Dahmane
Ifigha	Port-Gueydon
Igoufaf	Rocher Noir
Iferhounen	Sidi-Aïche
Illilten	Sidi Ayad
Iheddaden	Sour-El-Ghozlane
Iouadhiyen	Taddart-Oufella
Issers	Tala-Athmane
Ivghed	Targa-Ouzemmour
Laazib	Tilioua-Kadi
Makouda	Tizi-Ouzou
Maillot	Tizi-Rached
Mchedallah	Yemma Gouraya
Maatkas	
Mechtras	
Meftah	
Mekla	
Michelet	
Naciria	
Nador	
Ouadhias	
Ouaguenoun	

Reghaïa/ Souama Tadmaït Tazmalt Tichy Tidjelabine Tiferdout Tigzirt Tijjelt Tikobaïne Timezrit Tipaza Toudja Yakouren.	
---	--

Nous remarquons, de prime abord que certains toponymes sont doublés (parfois triplés : quand il y a présence d'un nom officiel et d'un autre officieux, en plus de l'appellation française). En effet, certains anciens noms se maintiennent même si officiellement, ils ont été remplacés: c'est le cas de Bejaïa, évoqué dans les entretiens sous le nom de Bgayet et de Bougie. Il en va de même pour Larba Nath Irathen citée sous le nom de Fort National, de Mchedallah (Maillot), de Azzefoun (Port Gueydon) et de Aïn-El Hammam (Michelet).

3.2. Morphologie des toponymes

Pour mieux aborder l'analyse des toponymes, nous décidons dans un premier temps de les classer en simples et composés même si la notion de composition n'est pas évidente dans la mesure où les noms auxquels nous avons affaire ne sont pas français. En effet, la composition, en français, est marquée par la séparation des éléments constitutifs par un tiret. En berbère ou en arabe, cette séparation ne se présente pas sous cette forme. Certains toponymes sont composés d'éléments amalgamés, et fonctionnent comme un nom simple. Les noms de Bourached, qui s'écrit tel un nom simple n'en est pas moins composé, parce que contenant une particule filiative et un anthroponyme. Cheriguen (Cheriguen F., 2008 : 65) appelle ce genre de noms des dérivés, quand il s'agit d'anthroponymes. Toutefois vu la difficulté de décomposer des noms que l'usage et l'écriture ont consacrés, nous considérons les noms qui s'écrivent en un mot, sans tiret comme des noms simples même si la composition peut paraître évidente et nous considérerons comme composés tout les toponymes comportant une particule claire, qui fonctionne avec d'autres toponymes et qui s'écrivent en deux segments.

3.2.1. Toponymes simples

Nous allons donc passer en revue les toponymes simples et nous commencerons par ceux présentant une particule qui est incluse dans le toponyme. La particule « El » est un déterminant arabe, il marque un nom défini. Le nom pourrait d'ailleurs se séparer de cette particule mais désignerait un autre lieu, ce serait un autre toponyme : El Ksar n'est pas Ksar (même si ce second a besoin d'un complément). Ces toponymes sont donc des toponymes simples malgré une apparente composition. Nous avons opté pour n'illustrer que par trois particules et ce, non seulement pour leur fréquence dans le système de dénomination algérien mais aussi pour le fait qu'ils permettent d'identifier correctement la langue du toponyme¹⁴.

3.2.1.1. Le morphème « el »

Nous noterons d'abord ces toponymes avec le déterminant El : El Kseur, El Kahra et El Mhir. S'agissant de toponymes d'origine arabe, la particule la plus présente et qui nous semble être souvent indissociable du reste du corps du toponyme le déterminatif El. C'est d'ailleurs cette particule qui nous permet d'affirmer l'origine probable du terme.

Le déterminant défini /El/, en arabe, implique que les noms cités sont d'origine arabe. Une remarque s'impose pourtant pour El Kseur : si le mot Ksar Ou Kasr est indéniablement arabe, le référent est ambigu : s'agit-il d'un palais ou d'une forteresse ou cité fortifiée, comme il en existe un peu partout, surtout dans le Sud algérien, où pour chaque localité, il y a une vieille cité appelée Ighrem (ou Ighem, en zénète, qui ne réalise par le /R/, ou Ksar, entourée d'un mur de protection (qui aujourd'hui tombent en ruines) et une nouvelle cité, ouverte et moderne. Le même déterminant / El/ se retrouve dans un autre toponyme, mais intégré au nom : Laazib. Le /L / confirme donc l'origine arabe du mot, qui veut dire estivage ou ermitage.

3.2.1.2. Le morphème du pluriel régulier « I- »

Le morphème discontinu /I...en/ est très répandu en kabyle. Il est indicateur du pluriel régulier, ce qui constitue, déjà, une bonne partie des toponymes. Et comme certains toponymes sont aussi des éthonymes et que ceux-ci se déclinent toujours au pluriel, nous en

¹⁴ Dans notre classification, nous avons tenu compte de ces particules pour classer les classer les toponymes par langue même quand la racine vient d'une autre langue : « lazouzene » commence par la particule berbère « i » greffée sur une racine arabe « EZ ».

déduisons l'importance du taux que les toponymes en I représentent. Nous allons, à ce niveau de notre raisonnement, donner des détails de cette particularité.

3.2.1.2.1. Les pluriels réguliers

Il y a les toponymes en /I / et qui se terminent par /en/ (à prononcer e n), pour les noms masculins : Illilten, Iferhounen, Iheddaden. Ce sont des pluriels réguliers kabyles. En effet Illilten est le pluriel de Iili (laurier rose en kabyle) légèrement transformé, puisque en kabyle, il se réalise en Ililiten, Iheddaden de Aheddad (un forgeron), et Iferhounen, celui de Aferhoun. Il en va de même pour le toponyme Yakouren, où on distingue le / I / (remplacé par Y) et le /en / du pluriel de Aakour, obstacle, en kabyle, ou celui de Aqur (le rossignol)

Pour les noms féminins, c'est / ti- /i n/, dont on retrouve un modèle dans Tidjelabine, pluriel de Tadjelabt, féminin et diminutif de Ajellab (manteau ample, robe ample, en kabyle) et Tikobaïne, pluriel de Taqubba ou taqubaat (femelle du hibou, la chouette).

3.2.1.2.2. Les pluriels irréguliers

Outre le pluriel, le « I » peut se retrouver au début d'un nom masculin, comme nous l'avancions. Les noms communs masculins commencent par une des trois voyelles : /a/, /ou/ ou /i/ c'est le cas du toponyme Ifigha : de la racine Ffegh (sortir) qui a donné possibilité de passer, d'où le passage en montagne, ce qui suppose une position entre deux montagnes, plus réduit qu'un col

Pour les deux toponymes Igoufaf et Issers : la marque du pluriel est évidente, de la racine Agafa ou agoufaf au singulier (terre en pente ou pic, en kabyle), pour Issers c'est particulier : la marque du pluriel est française /s/, mais la racine est Ighzer (le cours d'eau, l'Oued, le talweg) d'ailleurs l'Oued qui passe à côté s'appelle Oued Yesser : un doublet toponymique qui aurait subi une altération phonétique, consolidée par la transcription française.

3.2.1.2.3. Masculin singulier

Comme signalé plus haut, les noms masculins en kabyle commencent par une voyelle : I/ ou/ a/. Certains de ces noms communs sont devenus des toponymes : le processus de toponymisation ayant favorisé le choix de certains oronymes (noms de reliefs) il se trouve donc que des noms en I, masculin singulier, sont devenus des toponymes : Ifri/ Iguer

3.2.1.3. Le morphème du féminin « T »:

Le féminin régulier singulier est marqué par le morphème discontinu /T...T/: alors que le féminin pluriel est marqué par /T...IN/. Nous allons en détailler le fonctionnement.

Quand le nom commence et se termine par T, c'est la marque du féminin singulier (ou du diminutif) en kabyle. En effet ces deux concepts se confondent dans cette langue. C'est le cas dans Timezrit, Tizirt, Tazmalt, Tiferdout. Timerzrit vient de la racine /Zar/ (vois, impératif de voir, en kabyle) et Timezrit, situé sur un promontoire est un belvédère. Tizirt, d'origine phénicienne et qui a donné Djazira en arabe (l'Ile) et le diminutif renvoie donc à l'Îlot, même si le toponyme est attesté loin de la mer, comme à Ath-Yanni. Tazmalt, renvoie à Zmala en arabe et Smala en français (« *famille ou suite nombreuse qui vit aux côtés de quelqu'un, qui l'accompagne partout* » *Le Petit Robert*, 2010) (Zmalet El Emir Abdelkader : localité dans la wilaya de Tiaret, dans l'Ouest du pays). Tizi, col en kabyle, comme base est présent dans Tizi-Ouzou et Tizi-Rached. Pour Tizi-Ouzou, littéralement, est le col des genets, Tizi-Rached, lui voit un anthroponyme Rached, venir compléter le générique Tizi.

3.2.1.4. Le morphème du masculin singulier :

Le A est, avec OU et I l'initiale de la majorité des noms en kabyle, on le retrouve dans certains toponymes à l'instar d'Akbou, Amizour, Azazga et Azzefoun. Ces noms se retrouvent dans la langue et sont, pour certains d'usage de nos jours, encore. Akbou, que l'on va retrouver dans les zones berbérophones : Akbou n Smaa,(versant Sud du Djurdjura, dans le village et commune d'Aït Boumehdi) et Akbou à Timimoun.

Amizour est une légère transformation de Amzour : longue chevelure, en kabyle. Azazga, a pour racine l'adjectif Aazoug (le sourd, en kabyle), dont le pluriel kabyle est Iazouguen le nom que se donnent les habitants de la localité et qu'ils donnent à leur ville. Azazga est le pluriel arabe du mot Azoug. Nous avons donc ici une racine kabyle attestée et encore d'usage et une marque de pluriel en arabe dialectal. Azzefoun, est un terme dont le sens est requin. La situation de la localité (au bord de la méditerranée) agrée cette explication.

Alger qui dérive de Alger, nom que lui avaient donné les catalans, lui, est le nom francisé de la ville de Dzair en algérois et algérien. Un habitant d'Alger est appelé Dziri, on se demande s'il n'y a pas de lien entre ce nom et celui de Ziri ben Menad, le fondateur de la dynastie des zirides qui régna sur le Maghreb central de 972 à 1014 (IBN KHALDOUN, 1854, p. 635)

3.2.1.5. La particule B/ Bou

Boghni, Boujlil, (avec toutes ses déclinaisons). Dans Boujlil et Boghni, on retrouve la particule Bou qui signifie : celui qui se caractérise par. Exemple : Boutaarourt, Boukerrou: l'homme à la bosse, à la grosse tête, donc à ne pas confondre avec Abou, en arabe qui veut dire le père/géniteur de...Le même Bou se retrouve dans un autre toponyme Bourached, mais celui-ci semble différent. Le Bou est suivi d'un anthroponyme, il est donc l'abréviation ou la troncation de Abou, en arabe, père de... .

3.2.1.5.1. Chute de l'initiale A

Les toponymes commençant par /M/ ont, pour la majorité d'entre eux, été tronqués da A de l'indéfini. Ainsi Maatkas, trouve son origine dans Amaatkiw, personne mâle originaire de la région, qui a donné Imaatkiyen, ethnonyme qui s'est mué en toponyme. De même que Mechtras, à l'origine Amechras (serait amekraz, le laboureur, en kabyle).

Mekla aurait pour origine Ameggel (bécher, retourner la terre), construit sur le même modèle que Tineqqicht formé, lui, à partir du verbe Nqeche ou Ngheche (retourner la terre).

3.2.1.5.2. Arabisation

Mchedallah est une forme altérée de Amecheddal (la fourmi rouge) dont le pluriel est imechaddalen, nom par lequel se désignent les habitants de la tribu et dont a supprimé la marque du pluriel kabyle est remplacée par / a / arabe.

3.2.1.5.3. Troncation

C'est l'opération qui consiste à amputer un mot d'une partie (lettre, syllabe...) c'est le cas de beaucoup de toponymes.

Quant à Makouda, que la légende rapporte à Yemma Houda nous n'y voyons que la racine Amgoud, le bourgeon, l'élément surélevé, qui a donné par ailleurs Tamgout qui se dit pour tous les points culminants. Makouda, serait donc amputé du /a/ initial et complété par le /a/ arabe, final.

3.2.1.5.4. Toponymes en M non berbères

Meftah, lui, est d'origine arabe, il signifie clé.

Maillot et Michelet, sont des anthroponymes français, attribués aux deux localités de Mchedallah et de Aïn El Hammam, durant la période coloniale devenant ce que Cheriguen appelle les anthropo-toponymes, remplacés depuis l'indépendance mais encore en usage pour certains.

3.2.1.6. Des toponymes en N :

Comme nous l'avons avancé pour les toponymes en M, les toponymes en N sont aussi non-berbères. Ils sont essentiellement d'origine arabe.

Naciria et Nador. Tous deux d'origine arabe : Naciria, de la racine arabe *Nasr* (triomphe) racine qui a donné Mansoura (ou Mansourah, du côté de Tlemcen, dans l'Ouest algérien), Nasser, Abdennasser et Nodor de *Nnadar*, la vue, toponyme présent au Maroc et qui renvoie à une colline surplombant la vallée, équivalent de Belvédère et de Timezrit en kabyle.

3.2.1.7. Les toponymes en Oua-/Oue

La particule « Ou- »¹⁵ marque la filiation ou la possession. Mais les toponymes en OU se réalisent, en réalité en W dans les toponymes que nous avons rencontrés : Ouacif et Ouaguenoun. Ouacif est composé de Ou /w/ et de Acif (la rivière). Ce sont les gens dont la rivière en question est la possession/ les gens de la rivière et Ouaguenoune comporte le OU de la possession et Aguenoune qui serait le lapin/ le lièvre (nom conservé et utilisé en arabe dialectal pour désigner cet animal).

3.2.1.7.1. Chute de l'initiale vocalique

Ouadhias, lui, a été tronqué du A au singulier : Aouadhi, et de I e n au pluriel : iouadhiyen. En plus de la troncation, le /e n /a été remplacé par le / a / final, arabe et par l'ajout du S pluriel français, pour tenter de rendre compte de cette pluralité contenue dans le nom Iouadhiyen. Mais il reste que la racine est Loudha, la plaine (Ioudhiyen est donc l'appellatif des gens de la plaine), sur le même modèle que Imsdourar (les habitants de la montagne), toponyme et tribu que l'on retrouve dans le versant Sud du Djurdjura, dans la wilaya de Bouira.

3.2.1.7.2. Etat d'annexion

Le cas des noms en OU, /w/, est le produit de ce qui est appelé en berbère l'état d'annexion. Pour assurer la liaison entre Acif (la rivière, le fleuve ou le cours d'eau) et la particule Aït qui

¹⁵ Il est à noter que le son [w] est transcrit par OU suivi d'une voyelle (Oued) ce qui complique l'identification.

se réalise en At, on ajoute ce /w/. Cheriguen parle dans ce cas de particule d'annexion (Cheriguen, F., 2008 : 53). En plus de W que l'on retrouve dans la deuxième partie de Tizi-Wezzu, nous retrouvons aussi le B suivi du W, comme dans Ighil B Wammas et pour être complet sur la question, nous rappelons que le N peut aussi remplir cette fonction, comme dans Ighil N Tsedda (littéralement : la colline de la lionne).

Pour en revenir au W, son usage a donné At Ouacif, At Ouaguenoun-des éthnonymes- mais leur transcription en français les a privés de « At » et les seuls Ouacif et Ouaguenoune ont été conservés. Ils ont donc subi une double transformation : une troncation (de At) et la conservation/consécration d'une forme nouvelle.

3.2.2. Toponymes composés :

Comme nous l'avons fait avec les toponymes simples, nous allons passer en revue les toponymes composés et tenter de démonter les procédés de composition.

Nous notons d'abord que la composition repose sur la rencontre d'un élément qui fonctionne comme une particule en annonçant une catégorie, un générique et une suite qui vient compléter et qui permet de spécifier dans la mesure où la particule se conjugue avec plusieurs autres éléments. Ces particules désignent tantôt la topographie, tantôt la filiation et tantôt la fonction ou l'égard dû à une personne. Le sens ainsi obtenu n'est pas forcément la somme des sens des éléments du toponyme composé, car ces éléments se modifient l'un l'autre : ils fonctionnent comme n'importe quel autre signe linguistique. « *La langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres, selon le schéma* » (SAUSSURE, 1997 (1ère éd. 1916), p. 159) Nous allons en détailler les types et les fonctions et nous analyserons par la suite toutes les particules retrouvées dans notre corpus.

Fonction	Générique	Exemples
Filiation	Aït/At	Aït Yani / (At-Yanni)
	Beni/Ben	Beni Zemenzer - Beni Ourtilane - Ben Telha
	Ou	Oulkhou
	Bou	Boukadir- Bouchekif
Topographie	Tizi	Tizi-Ghenif
	Draa	Draa El Mizan
	Ighil	Ighil Imula
	Targa	Targa Ouzemmour
	Oued	Oued Smar

	Acif	Acif n Lhemmam
	Ighzer	Ighzer Ouyazidh
	Chaaba	Chaabet-El Aneur
	Thenia	Theniet Lhed
	Agouni	Agounizra Agouni Gheghrane
	Tagemmunt (Agemmun)	Tagemmunt n At Ali Agemmun Izem
	Rocher	Rocher Noir
Activité	Souk	Souk El Hed-
	Larbaa	Larbaa Beni Moussa
Hydronymie	Lekhmis	Khmis Guesser
	Lethnin	Lethnin At Ssedka
	Tlata	Tlata n Douaïr
	Ssebt	Ssebt Aaziz
	Lhed	Lhed
	Bir	Bir Touta
	Oued	Oued Djer
	Tala	Tala Atmane
Aïn	Aïn Defla	
Hagionymie	Sidi	Sidi Ali Bounab
	Moulay	Moulay Larbi
	Yemma	Yemma Gouraya- Yemma Tamgout

3.2.2.1. Génériques à fonction filiative

L'élément le plus productif, dans la zone kabylophone du moins, est Aît. Il est l'altération du terme kabyle At qui renvoie à l'appartenance, filiale ou locative. Il marque la filiation quand il est suivi d'un anthroponyme ou la possession lorsqu'il est suivi du nom d'un objet ou d'un toponyme. Il existe dans tous les patronymes, en kabyle, tout le monde est « Aît » quelque chose ou quelqu'un. Dans le corpus de toponymes que nous avons recueilli, il est présent à cinq reprises : Ait-Arbi- Aît Boumehdi- Aît Bou-Yahia- Aît-El-Bachir- Aît El-hadj- Aît Hlal- Aît Tizi. Pour les quatre premières occurrences, il renvoie à un ancêtre éponyme, il désigne successivement les descendants de Arbi (arabe), Boumehdi (Serait-ce Abou Mehdi, le père du Messie ?), El Bachir (l'annonciateur, le porteur de la bonne nouvelle), El Hadj (celui qui a accompli un pèlerinage à la Mecque) et Hlal, (le croissant de lune, si chargée sémantiquement en Islam, ou descendant des hilaliens, tribu arabe qui est venue s'établir en Afrique du Nord): les quatre anthroponymes relèvent du système de dénomination arabe, à consonance arabe et à

connotation religieuse. Reste le toponyme Aït Tizi : Tizi, le col, passage dans une montagne, défilé. Situé en zone montagneuse, le col, Tizi est un point stratégique.

A côté de Aït, nous rencontrons aussi des Beni (en arabe, fils de) qui marque la filiation : les Beni Douala. Il est présent dans plusieurs toponymes, il a été introduit par les bureaux arabes, à l'instauration de l'Etat civil à la fin du dix neuvième siècle (Décret de 1882), en Kabylie, particulièrement.

Ouled : en arabe fils de, équivalent (synonyme) de beni, rencontré dans Ouled Dahmane (fils de Dahmane), ce qui a donné Ou en kabyle. Toutefois, ceci peut être filiatif, comme dans Oukaci, Ouramdane, comme il peut servir à entraîner un complément du nom, comme dans Targa Ouzemmur (littéralement : la rigole des oliviers)

3.2.2.2. Génériques à fonction topographique

3.2.2.2.1. Zones humides

L'eau a constitué un élément déterminant dans la sédentarisation de l'homme. Pour ses besoins, ceux de son bétail ou de ses cultures, la connaissance et la maîtrise de l'eau a toujours été d'une importance capitale. C'est ainsi que nous retrouvons beaucoup de toponymes comportant un élément qui renvoie à l'élément hydrique.

Le segment le plus productif est Aïn. Source en arabe, il se combine aussi bien avec des racines arabes que berbères. Il est présent dans trois toponymes que nous avons récoltés/ Aïn-Defla- Aïn-El-Hammam- Aïn-Zaouia. Defla (de Aïn Defla, situé sur les hauteurs du Dahra, à l'ouest d'Alger) renvoie à la neige (adfel en tamazight, y compris en haqbaylit, parler berbère de la région) ; El Hammam : déterminant défini arabe El et Hammam renvoie à bain, eau ; Zaouia, (mot arabe, ayant le sens de coin, désigne une confrérie religieuse, Aïn (source en arabe) informe que la localité désignée par le toponyme est bâtie à proximité d'un point d'eau) d'où cette appellation. Aïn El Hammam et Aïn Zaouia, portent des noms arabes, elles sont toutes les deux situées en zone kabylophone. Dans les trois cas c'est l'hydronyme qui est devenu toponyme.

Une remarque s'impose, ici : Aïn, est différent de In (particule très utilisée surtout dans le Sud algérien). In s'oppose à Tin : Dans ces contrées où toute la vie sociale tourne autour de l'eau et des Zaouias, c'est soit celle de (Tin : Tin Zaouatine- Tindouf-Timimoun, contraction de Tin Mimoun... c'est-à-dire : celle de) soit celui de (In : In Salah- In Amguel- In Amenas...)

À côté d'Aïn, en arabe, il y a Tala, équivalent kabyle de Aïn. On le retrouve, au singulier dans Tala Athmane et, au pluriel Tilioua Kadi. Dans un cas, elle est définie par un anthroponyme (celui qui l'a aménagée, qui a été à l'origine de son aménagement, qui la possède...), dans l'autre, par une fonction qui renvoie, là aussi à une personne unique : celle qui occupe la fonction de Cadi (juge).

Oued, en arabe, cours d'eau, est aussi fréquent, on le retrouve dans Oued-Ghir et Oued-Amizour. Dans Oued-Ghir, il est combiné avec une unité berbère : aghir, en chaoui et en haqbaylit, variété berbère du Chenoua, veut dire cité, agglomération ; dans Oued-Amizour, il est associé avec un segment kabyle, reconnaissable à son déterminant indéfini /a/ et que nous avons expliqué par Amzour : la longue chevelure.

Pour rester dans le registre de l'eau, nous avons aussi rencontré le préfixe Targa (en kabyle, la rigole), comme elle est suivie ici d'un nom qui relève du domaine agraire : azemmour (les oliviers) : par annexion, cela a donné Targa-Ouzemmour, (littéralement la rigole des oliviers).

3.2.2.2. Reliefs

Le relief a toujours constitué un repère pour s'orienter, pour désigner un lieu. Le monticule, la montagne, la rivière, la vallée, la plaine ont constitué des lieux importants dans la vie de l'homme au point de devenir des repères importants et de se muer par la suite en toponymes.

Vient ensuite la particule Draa : bras en arabe, ighil en kabyle. Nous le retrouvons dans deux toponymes : Draa Ben Khedda et Draa El Mizan. Ben Khedda, personnage historique de premier plan, durant la guerre de libération et El Mizan : la balance, en arabe (serait-ce le symbole de la justice, du juste poids ?).

Enfin, nous avons une autre structure syntaxique avec Aguemmoun-Izem : Aguemmoun : la colline, le monticule, en kabyle et Izem, le lion. Les deux noms placés côte à côte, semblent ne pas avoir besoin d'une particule. Il en va de même pour Agouni-Zra : Agouni : le terrain plat, le plateau et Zra, forme géminée de izra, les pierres : le lieu est en effet un plateau rocaillieux, ce qui justifie son appellation.

3.2.2.3. Générique renvoyant à une activité :

La toponymie est la preuve de la domestication, de la répartition de l'espace et du fait de le dédier à une activité particulière que tout membre du groupe doit être capable de restituer et de bien connaître. Il en est ainsi des sites dédiés au commerce, à l'administration et à la

défense du groupe. C'est la raison pour laquelle nous avons répartis ces toponymes en deux catégories.

3.2.2.3.1. Commerciale

D'autres lieux sont caractérisés par le jour de marché hebdomadaire : Djemaa (vendredi, en arabe) et Larbaa (mercredi, en arabe). Pour le premier, on poursuit la caractérisation par la spécialité : Saharidj : du verbe « suregue » (verser) et qui renvoie directement à l'eau et pour le second par le nom de la tribu : At Irathen.

3.2.2.3.2. Militaire et/ou administrative

Fort National, ancien Fort Napoléon, est formé du nom Fort (en raison des fortifications dont fut dotée la ville et l'adjectif National qui lui fut attribuée en remplacement de l'anthroponyme Napoléon, au lendemain de la chute de l'empire par la troisième République. C'est sur le même modèle que fonctionne Ighzer Amokrane : Ighzer, le cours d'eau, l'Oued, en kabyle et l'adjectif kabyle Amokrane, le grand.

Bordj Bou Arreridj : Bordj est un fort, il renvoie à un site fortifié et Arreridj est le diminutif arabe de Arroudj –personnage historique-, donc le Bou serait Abou puisqu'il est suivi d'un anthroponyme.

3.2.2.4. Générique à fonction hagionymique

La vie spirituelle a constitué et -continue encore à l'être- une préoccupation majeure de l'homme. Il a autant besoin de se nourrir que de marquer les constituants de sa religiosité. Les lieux où des saints ont officié ou ont vécu ont été marqué pour toujours par l'attribution de l'anthroponyme au lieu associé.

La particule Sidi, seigneur en arabe annonce un anthroponyme : Sidi Ayad et Sidi Aïche. Ayad, de la racine arabe Aïd : fête religieuse, Ayad est le nom d'action, celui qui organise, participe à la fête. Aïche, a pour racine arabe Ache (il vit), d'où les anthroponymes de Ayache et Ayachi, encore en usage surtout dans l'Est du pays (particulièrement Sétif pour El Ayachi). Les deux toponymes célèbrent des saints, en maintenant vivaces leurs noms dans la mémoire collective, transformés ainsi en toponymes. Yemma, lui s'utilise en reconnaissance d'une force supérieure qui serait détenue par les montagnes particulièrement : yemma Tamgout et Yemma Gouraya.

3.3. Analyse sémantico-interprétative :

Depuis que la linguistique s'intéresse de près à l'onomastique, la question du sens s'est posée. On s'est toujours interrogé si le nom propre avait un sens ou pas. Etant distinct du nom commun, n'ayant pas un référent comme lui, on est allé jusqu'à lui dénier toute signification, l'enfermant dans une dialectique hermétique de « désignateur rigide » (Kripke, 1972). Les philosophes, d'abord, ont longuement disserté sur la question avant que les linguistes ne s'en emparent. Avant d'entamer une analyse sémantique des toponymes de notre corpus, nous allons tenter de comprendre dans quelle mesure le nom propre est signifiant.

Même s'il n'est pas aussi explicite que le nom commun, le nom propre n'est pas pour autant dénué de toute signification. C'est Marie-Noëlle Gary-Prieur, qui dans sa grammaire du nom propre, annonce : « (...) le fait que le nom propre n'a pas le même type de sens que le nom commun (...) n'entraîne pas nécessairement la conclusion qu'il n'a pas de sens du tout » (1994, p. 11).

Cela suppose qu'il y a, au moins, deux façons de signifier : référer à une catégorie, une classe et renvoyer à une personne, un lieu, une marque... . Cette affirmation est confirmée par Claude Lévi-Strauss : « on voit que le problème entre noms propres et noms communs n'est pas celui des rapports entre nomination et signification. On signifie toujours, que ce soit l'autre ou soi-même » (1962).

Certes, la fonction première du nom propre est la désignation : il est fixé (même s'il peut muer, se faire remplacer, acquérir de nouvelles particules ou perdre certains de ses éléments constitutifs par abréviation, par troncation), il est fixe, au moins pour une période. Il est utilisé pour évoquer, invoquer et distinguer un individu entre les autres (anthroponyme) et/ ou un lieu sur le globe (toponyme), même si plusieurs personnes ou plusieurs lieux peuvent porter un même nom (encore que dans ce genre de situations, on s'ingénue toujours à trouver un élément linguistique distinctif La Nouvelle Zélande, suppose l'existence d'une autre contrée nommée Zélande, Alger-Plage, s'oppose à Alger-Centre, Tizirt- Sur- Mer s'oppose à Tizirt (située à Ath-yanni ou ailleurs) et une personne ou un lieu peut porter plusieurs noms que ce soit dans une même langue ou dans des langues différentes. Le toponyme nomme, certes, mais invoque les connaissances de l'interlocuteur. « J'ai passé mes vacances d'été à Timimoun » n'aurait pas le même le sens pour celui qui connaît la situation géographique et les conditions climatiques de Timimoun et celui pour qui le nom est nouveau. Le premier saisirait le côté exotique et particulier d'un été au désert et l'autre pourrait déduire, à juste

titre, que Timimoun est une station balnéaire. Donc, dans le terme Timimoun, il y a certes la désignation d'un lieu, une ville dans la Wilaya d'Adrar, mais en outre, il signifie une situation particulière, un climat exceptionnel. Un nom de lieu peut évoquer un fait historique, un événement marquant (On craint un nouveau Tchernobyl, ici ?), une spécificité (on se croirait en Sibérie), une idéologie... c'est ce que confirme par ailleurs Marie-Anne Paveau, dans son article, intitulé De Gravelotte à Bir Hakeim : « *Le nom propre a un sens, et même des sens qui vont dans tous les sens de la mémoire, de la culture, de l'idéologie, de l'émoi et de l'histoire [...]* » (LECOLLE, Michelle; PAVEAU, Marie Anne; REBOUL-TOURE, Sandrine (éds.), 2009, p. 97).

Ainsi présenté, le toponyme, nom propre, ne peut pas ne pas avoir de sens. Il vit dans la langue et apparaît dans le discours. Il entretient avec son environnement des relations d'influence réciproque. C'est dans cette interaction plurielle que se construit le sens du toponyme en plus de la charge sémantique dont il est porteur.

Dans l'énoncé pris en exemple : « On craint un nouveau Tchernobyl » : Tchernobyl, est une ville ukrainienne, elle a connu un incident majeur en 1986 de retentissement mondial. Il eut des conséquences terribles. Tout cela est dans Tchernobyl. Et si celui à qui le discours est destiné n'a pas ces informations, l'énoncé n'a plus de sens ou un sens très limité. Il n'a de sens que pour celui qui peut aller au-delà des mots, cela suppose que les compétences culturelles, idéologiques de l'énonciataire sont du niveau de celles de l'énonciateur, comme il est stipulé dans le schéma de communication tel que corrigé par Kerbrat Orrechioni. Mais, même avec des connaissances parcellaires, « On craint » sonne comme une appréhension, il y a là avertissement. Et cet avertissement renforce ce qui est sensé être connu. Tchernobyl est donc très chargé sémantiquement. Dans ce cas de figure, on pourrait parler d'isotopie. L'isotopie étant « *(cette) continuité sémantique, à travers une séquence, (reflète) une cohérence* » (GREIMAS, 1970, p. 53). L'isotopie, court à travers l'énoncé, elle le traverse en affinant le sens, en le répétant. Parler d'isotopie, c'est évoquer la redondance d'un même sème. Ainsi dans l'affirmation « on craint un nouveau Tchernobyl », dans le nom de Tchernobyl, il y a désormais cette idée de dangereuse contamination, idée confirmée par « la crainte » : le même sème de danger est véhiculé par au moins deux sémèmes appartenant à deux classes différentes mais apparaissant dans un même énoncé. De même que Timimoun, évoqué plus haut. Ville du Sud algérien, où il fait extrêmement chaud en été (les températures qui y sévissent sont de l'ordre de 50° Celsius, à l'ombre). Le toponyme Timimoun, porteur, par sa situation géographique, de données climatiques particulières se trouve soit en

contradiction flagrante avec les vacances d'été (que l'on passe généralement en bord de mer, à la recherche de la fraîcheur), ou alors, un exotisme extrême qui se lit dans le dédoublement du sème « chaleur » contenu dans Timimoun et dans été. Il en va de même pour les doublets toponymiques, à la seule différence que les sèmes communs appartiennent à deux systèmes linguistiques distincts.

Un toponyme peut renvoyer à autre chose, tout en désignant le lieu qui le porte : dans « Alger dénonce l'attitude de Paris vis-à-vis du Sahara Occidental ». Trois toponymes : Alger, Paris, deux capitales et un pays : le Sahara Occidental. Mais ici, il n'est nullement question des lieux, mais des représentants de l'autorité des trois pays en question et de la position de chaque partie sur une affaire éminemment politique.

Dans « on craint un autre Bab-El-Oued », ce n'est pas le quartier d'Alger dont il est question mais de ce qui s'est passé en 2002, à savoir des inondations mémorables.

En outre, du fait que le toponyme est un signe linguistique, il comporte en soi un ensemble d'« unités différentielles de signification » formant ainsi un sémème. En effet celui-ci renferme un faisceau de sens qui ont présidé à sa formation. « Bab-El-Oued » renferme au moins trois sèmes différents : /Bab /, en arabe porte, renvoie à l'histoire des villes fortifiées et toutes munies de portes permettant de protéger la cité. Ainsi avec Bab Azzoun, Bab Ezzouar... Bab-El-Oued rappelle le passé lointain de la ville d'Alger, le parallèle avec Paris est frappant : porte de Clichy, porte de Vincennes, porte d'Italie. Ensuite, le sème /El/ déterminant défini arabe, qui sert, ici, à introduire le complément du nom Oued. Oued, en arabe, signifie : cours d'eau, « rivière d'Afrique du Nord » comme le rappelle Le Petit Robert.

En plus, donc de la configuration, nous y lisons la situation géographique. A travers la langue du toponyme, nous retrouvons l'histoire de ses habitants ou l'histoire de la succession de ses habitants. Mais tous ces « noyaux de sens », « sèmes nucléaires » ou « lexèmes » ne sont accessibles qu'à celui qui maîtrise la langue (même si la maîtrise de la langue n'est jamais la même d'un individu à un autre) dans laquelle se situe le toponyme. Nous revenons, encore, aux compétences de l'énonciataire, et ici, c'est la compétence linguistique qui est sollicitée. Mais en plus du linguistique, la connaissance de l'histoire, de la configuration géographique, de la culture sont nécessaires pour y voir tous les sèmes afférents.

Le sens ainsi construit est donc contenu dans les sèmes inhérents et les sèmes afférents. Un sème est l'unité minimale de sens : « (le sème) est la plus petite unité de signification définie

par l'analyse » (RASTIER, F., 2001a, p. 302). Certains sèmes sont contenus dans le terme lui-même, soit en termes d'unité de signification ou en éléments acquis à travers l'histoire du terme par extension ou métonymie. Les premiers relèvent du linguistique et sont dits inhérents et les autres lui sont donnés par son environnement, son contexte d'apparition. Ils sont d'ordre socioculturel et sont dits afférents. L'ensemble de ces sèmes forment ainsi un sémème. Il est la résultante de l'ensemble des sèmes inhérents et afférents d'une unité linguistique et correspondant ainsi à son contenu sémantique, comme le déduit Rastier . « *Le sème est un des éléments constituant le terme-objet A, et que celui-ci au bout d'une analyse exhaustive, se définit dans la collection des sèmes S1, S2, S3...* » (RUSSEL, 1966, p. 27). Chaque sémème nécessite alors une actualisation permanente pour en rendre compte de la façon la plus globale qui soit : « *le moindre changement dans la réalité extralinguistique oblige à modifier l'inventaire des sèmes* » (TODOROV, 1966, , pp. 5-43)

Cet ensemble de considérations nous a conduit à passer en revue certains concepts propres à l'énonciation, même si ce n'est pas l'essentiel de notre propos. En effet, il nous a semblé inévitable de recourir à cette théorie pour mieux rendre compte du contenu d'un toponyme et de l'ensemble des renvois auxquels il réfère. Toutefois l'approche sémantico-interprétative, de Français RASTIER, constitue l'essentiel de notre analyse.

C'est une analyse en sèmes inhérents et sèmes afférents qui nous permettront de réaliser une analyse sémantique interprétative des toponymes de notre corpus.

Après la collecte des toponymes, il nous a semblé qu'il fallait donner un sens à cet ensemble. Et dans cette optique, il nous a paru que pour ce faire, il faudrait se baser sur les sèmes inhérents, qui ont été à la base de la création même de ces entités devenues toponymes. C'est YERMECHE-SADDAT, O., qui nous fait remarquer que « *les motivations qui ont prévalu à la création du nom étant le plus souvent inconnues, l'étude des noms propres (donc des toponymes) ne peut se faire que sur une interprétation sémantique* » (2008, p. 314).

Nous avons donc opté pour cette analyse et nous nous sommes basé sur le sème central pour classifier les toponymes recueillis.

Nous avons donc opté pour cette analyse et nous nous sommes basé sur le sème central pour classifier les toponymes recueillis.

Nous allons traiter des toponymes simples suivant leur ordre alphabétique. Nous y noterons tous les sèmes (inhérents et afférents) du terme en question.

3.3.1. En relation avec le relief

Aguemmoun :

Signifiant : A-gu-e-mm-ou-n

Signifié : monticule

Sèmes inhérents : / inanimé/ masculin/ kabyle/ monticule/ hauteur/

Appartenant à la même classe sémantique que Tawrirt

Akbou :

Signifiant : A-k-b-ou

Signifié : monticule

Sèmes inhérents : inanimé/ kabyle/ piton

Sèmes afférents : mines/ Histoire/

Appartenant à la même classe sémantique que Awrir

Boghni :

Signifiant : B-o-gh-n-i

Signifié : plateau

Sèmes inhérents : inanimé /plat/ /plaine/

Sèmes afférents : marché hebdomadaire de bovins/ présence turque/ /révoltes/

Appartenant à la même classe sémantique que Aswel

Cherchell :

Signifiant : Ch-e-r-ch-e-ll

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé/

Sèmes afférents : capitale de Juba II/ Césarée/ roi helléniste/ /station balnéaire

Igoufaf :

Signifiant : I-g-ou-f-a-f

Signifié : Talus/ nord

Sèmes inhérents : inanimé/ kabyle/ pluriel/ meules/ ravins/ relief accidenté/ montagnes

Appartenant à la même classe sémantique que Icherfane

Issers :

Signifiant : I-ss-e-rs

Signifié : talweg

Sèmes inhérents : inanimé /kabyle/ français/ pluriel

Sèmes afférents : colonisation/ eau/ abondance/ vignoble

Appartenant à la même classe sémantique que Oued Souf

Nador (Nator)

Signifiant : N-a-d-o-r (N-a-t-o-r)

Signifié : belvédère

Sèmes inhérents : Inanimé/ Arabe/ regarder/ garde/ monticule

Sèmes afférents : guet/ guerre/ surveiller

Appartenant à la même classe sémantique que Timezrit

Ouaguenoun :

Signifiant : Ou-a-gu-e-n-ou-n

Signifié : monticule

Sèmes inhérents : inanimé /kabyle/ filiation/ monticule

Réécriture : « At Wagennun yerran lkar d akamiun » (Les gens de Ouaguenoun qui ont transformé un car en camion/ capable de tout/)

Timezrit :

Signifiant : T-i-m-e-z-r-i-t

Signifié : belvédère

Sèmes inhérents : inanimé/ monticule/ position haute

(Sèmes en commun avec Nador)

Sèmes afférents : vigile/ garde/ guerre

Appartenant à la même classe sémantique que Nador

3.3.2. En relation avec la terre

3.3.2.1. En relation avec le végétal / agriculture

3.3.2.1.1. A l'état naturel

Dellys :

Signifiant : D-e-ll-y-s

Signifié : La chaume

Sèmes inhérents : inanimé/ kabyle/ plante/ mer/

Sèmes afférents : centre de formation professionnel/ lycée technique/ pôle d'excellence/

Appartenant à la même classe sémantique que Tiferdout et Tachtioine

Illilten :

Signifiant : i-l-i-l-t-e-n

Signifié : Les lauriers

Sèmes inhérents: inanimé / montagne / pluriel / laurier rose/ eau/ rivière/

Sèmes afférents : neige/ froid/ rudesse/ résistance

Appartenant à la même classe sémantique que Iberkougene

Tiferdout :

Signifiant : T-i-f-e-r-d-ou-t

Signifié : végétation d'altitude

Sèmes inhérents : inanimé/ féminin/ kabyle/ montagnes/ altitude/ plante/ végétal

Appartenant à la même classe sémantique que : Takhoukt

Réécriture : // village le plus propre de Kabylie// Racont'arts 2018/

Tijjelt :

Signifiant : T-i-jj-e-l-t

Signifié : Ronce

Sèmes inhérents : féminin/ Diminutif/ kabyle/ronce/ piquants/ mûres/ plante

Sèmes afférents : terre sauvage

Appartenant à la même classe sémantique que Oued Lili

3.3.2.1.2. Transformé par une activité humaine

Amechras :

Signifiant : A-m-e-ch-r-a-s

Signifié : Le laboureur

Sèmes inhérents : inanimé/Kabyle/ indéfini/ agriculture/ jardins/ labours/ eau/

Sèmes afférents : abondance

Appartenant à la même classe sémantique que Mekla

Amizour :

Signifiant : A-m-i-z-ou-r

Signifié : La chevelure

Sèmes inhérents : inanimé/Oued/ eau/ écoulement/ chevelure/

Sèmes afférents : femme/ beauté/ esthétique

Appartements à la même classe sémantique que Targa

Tichy :

Signifiant : T-i-ch-y

Signifié : Bouse de vache

Sèmes inhérents : inanimé / conifères/ bouse de vache/ kabyle

Sèmes afférents : station balnéaire/ vacances

Appartenant à la même classe sémantique que Aokas, Bacaro

Mekla :

Signifiant : M-e-k-l-a

Signifié : activité agricole

Sèmes inhérents : inanimé / agriculture/ travaux des champs

Sèmes afférents : terre arable

Appartenant à la même classe sémantique que Amechas

3.3.2.2. En relation avec l'artisanat

Fréha :

Signifiant : f-r-é-h-a

Signifié : Plat de cuisson de galette

Sèmes inhérents : inanimé/ argile/ poterie/ ustensiles/ cuisine

Sèmes afférents : urbanisation/ agriculture

Appartenant à la même classe sémantique que Guellala (ville à Djerba)

3.3.2.3. Composantes de la terre

Tipaza :

Signifiant : T-i-p-a-z-a

Signifié : Roche

Sèmes inhérents : inanimé/ ville / mer/ roche (Tafza)/ construction

Sèmes afférents : Juba II/ Tombeau de la chrétienne/ ruines romaines/ vacances estivales

Appartenant à la même classe sémantique que Tablat et Adrar

3.3.3. Tiré d'un ethnonyme

Iferhounen :

Signifiant : I-f-e-r-h-ou-n-e-n

Signifié : potiers

Sèmes inhérents : inanimé/ pluriel kabyle/ poterie/ argile

Sèmes afférents : / hauteur/ rudesse/ neige/ résistance/

Appartenant à la même classe : Isebbanen

Iheddaden :

Signifiant : I-h-e-dd-a-d-e-n

Signifié : Les forgerons

Sèmes inhérents: inanimé/ kabyle/ pluriel/ forgeron/ forge/ artisanat/ agriculture/ tradition

Sèmes afférents : fer/ métal/ armement/

Appartenant à la même classe sémantique que Ihitousene/ ihidousene

Imecheddalen

Signifiant : I-m-e-ch-e-dd-a-l-e-n

Signifié : Les fourmis rouges

Sèmes inhérents : inanimé/ pluriel/ kabyle/fourmis rouges/ abnégation/ couleur

Appartenant à la même classe sémantique que Ichadithene (dans la région d'Aït Yahia Moussa)

Réécriture : Imecheddalen, toujours en train de courir

Iouadhiyen :

Signifiant : I-ou-a-dh-i-y-en

Signifié : Les gens du plat

Sèmes inhérents : inanimé/ pluriel/ gens/ plaine/ agriculture

Sèmes afférents : agriculture/ élevage/ robe kabyle

Appartenant à la même classe sémantique que Igounane

Maatkas

Signifiant : M-aa-t-k-a-s

Signifié : Les pacifistes

Sèmes inhérents : inanimé / pluriel français/ pluriel arabe/ tribu /pacifisme/ sérénité

Appartenant à la même classe sémantique que Ihedjamene et Iammarene (du côté d'Aït Yahia Moussa)

3.3.4. En relation avec la possession/filiation

3.3.4.1. Possession

Bouhandas :

Signifiant : B-ou-h-a-n-d-a-s

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé/ filiation/ possession/ kabylophone

Appartenant à la même classe sémantique que Bouilef (Entre Tadmaït et Naciria)

3.3.4.2. Filiation

Bourached

Signifiant : B-ou-r-a-ch-e-d

Signifié : Le sage

Sèmes inhérents : inanimé /filiation/ enfantement / arabe/ raison/ saint

Sèmes afférents : sagesse/ vieillesse

Appartenant à la même classe sémantique que Bousbaa (Bordj Menail)

Bousselam :

Signifiant : B-ou-ss-e-l-a-m

Signifié : La personne qui salue/ l'homme au poisson

Sèmes inhérents : inanimé/filiation/ enfantement/ salutations (salam)/ paix

Sèmes afférents : poisson (kabyle)/ tolérance

Appartenant à la même classe sémantique que Aït Bougherdane (Boghni)

3.3.5. Toponymes d'origine ou à consonance arabe

3.3.5.1. D'origine arabe

Ce sont tous les toponymes d'origine arabe et qui en gardent encore des éléments suffisamment identificatoires.

El Kahra :

Signifiant : E-l –K-a-h-r-a

Signifié : La victorieuse

Sèmes inhérents : inanimé/ arabe/ le Caire/ Egypte/ domination/ oppression

Sèmes afférents : Guerre/ bataille

Appartenant à la même classe sémantique que Mascara

El Kseur :

Signifiant : El-k-s-eu-r

Signifié : cité fortifiée

Sèmes : inanimé/ arabe/ palais/ richesse / cité fortifiée

Sèmes afférents : plate-forme des Aarouche/ événements 2001

Appartenant à la même classe sémantique que El Bordj

Mchedallah :

Signifiant : M-ch-e-d-e-ll-a

Signifié : Celui qui « s'attache à Dieu »

Sèmes inhérents: inanimé/ arabe/ religion/ Dieu/ s'accrocher à

Sèmes afférents : abnégation/ persévérance

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn Ellah

Meftah :

Signifiant : M-e-f-t-a-h

Signifié : La clé

Sèmes inhérents : inanimé /clé/ solution/ ouverture/ porte

Sèmes afférents : vergers/ verdure/ richesse

Appartenant à la même classe sémantique que Bab Ezzouar

Naciria :

Signifiant : N-a-c-i-r-i-a

Signifié : La victorieuse

Sèmes inhérents: inanimé /arabe/ féminin/ victoire/ triomphe

Sèmes afférents : guerre/ bataille

Appartenant à la même classe sémantique que Kadiria

3.3.5.2. A consonance arabe

Certains toponymes ont vu se greffer une consonance arabe sur un mot d'origine autre.

Béjaïa :

Signifiant : B-e-j-a-i-a

Signifié : ?

Sèmes inhérents: /inanimé/arabe/

Sèmes afférents : officialité/ histoire / capitale de la Soumam/ Station balnéaire

Dzaïr :

Signifiant : DZ-a-i-r

Signifié : relatif à Ziri Ben Mennad

Sèmes inhérents : inanimé/ Ziri/ ville/ capitale

Sèmes afférents : Histoire/ royaumes musulmans/ Afrique du nord/ Bab-El Oued/
citadinité/ raffinement/

Appartenant à la même classe sémantique que Ghardaïa (relatif à Daya, en arabe)

Mechtras :

Signifiant : m-e-ch-t-r-a-s

Signifié : Le peigne de la tête

Sèmes inhérents : inanimé/ arabe/ pluriel/ coiffure/ esthétique/ chevelure

Sèmes afférents : époque coloniale/ français/ agriculture/ jardins potagers/ plaine

Appartenant à la même classe sémantique que Hamr El Aïn

3.3.6. En relation avec la présence française

Ce sont les toponymes que l'administration française a donné aux localités où se sont installés les colons ou des noms d'origine algérienne mais francisés. Dans tous les cas, ces toponymes gardent la marque de la langue dans leur libellé.

3.3.6.1. Toponymes à consonance française

Alger :

Signifiant : a-l-ger

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé/ agglomération/

Sèmes afférents : siège du pouvoir/ capitale politique/ économique/ culturelle/ langue française/ colonisation

Réécriture : // Alger la blanche// sème positif, relatif à sa blancheur et son ensoleillement permanent.

Bougie :

Signifiant : B-ou-g-ie

Signifié : La bougie

Sèmes inhérents : Inanimé/ lumière/

Sèmes afférents : Progrès/ éveil/

Appartenant à la même classe sémantique que Semache (Dans la wilaya de Bouira)

Chemini :

Signifiant : Ch-e-m-i-n-i

Signifié : La cheminée

Sèmes inhérents: inanimé/français/ bois/ chauffage/ hiver/ froid

Sèmes afférents : foyer/ maison/ usine

Maillot (ou Mayot) :

Signifiant : M-a-ill-o-t

Signifié : Vêtement

Sèmes inhérents : inanimé/ habit/ protection

Sèmes afférents : richesse/ douceur (vêtement)

Appartenant à la même classe sémantique que « les Bermudes » (un lieu et un habit portant le même nom)

Michelet :

Signifiant : M-i-ch-e-l-et

Signifié : Anthroponyme

Sèmes inhérents : inanimé/ humain

Sèmes afférents : colonisation/ présence française/ culture/ histoire de France/ missionnaires/ hôpital

Classe à laquelle appartient /Marengo/ Victor Hugo/ Montesquieu/

3.3.6.2. Avec une particule française

C'est généralement la marque française du pluriel que certains toponymes ont acquis à la place du pluriel du toponyme d'origine.

Ouadhias :

Signifiant : Ou-a-dh-i-as

Signifié : ?

Sèmes : inanimé / pluriel arabe/ kabyle/ plat/ pluriel français

Sèmes afférents : robe kabyle

Appartenant à la même classe sémantique que Maatkas partageant le sème du pluriel français)

3.3.7. En relation avec des valeurs

L'homme a toujours eu besoin de mettre en valeur certaines qualités qui le caractérisent, pour se valoriser. Ces toponymes ont été attribués, vraisemblablement, par les populations autochtones.

3.3.7.1. Positives

On retrouve ces valeurs positives d'accueil, de bravoure, de savoir, comme sèmes afférents à certains toponymes.

Bgayet :

Signifiant : V-g-a-y-e-t

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé /Kabyle /féminin

Sèmes afférents : accueil/ bienveillance

Appartenant à la même classe sémantique que Aokas/ Tichy/ Aïn Temouchent (la réputation de la qualité de l'accueil)

Guemgouma :

Signifiant : Gu-e-m-g-ou-m-a

Signifié : Le summum

Sèmes inhérents : inanimé/ féminin/ arabe ?/ kabyle ? / crâne/ ponte/

Sèmes afférents : statut social/ sommité

Appartenant à la même classe sémantique que Adrar (sommité, élévation)

Tadmaït :

Signifiant : T-a-d-m-a-i-t

Signifié : La brave/ l'intrépide

Sèmes inhérents: inanimé/ féminin/ kabyle/

Sèmes afférents : palmier/ agriculture/ vignoble/ Kahina/ reine berbère

Appartenant à la même classe sémantique que El Kahira

3.3.7.2. Négatives

Ces valeurs négatives sont, généralement, contenues dans des toponymes attribués par les Autres dans un but évident de dévaloriser les habitants.

Azazga :

Signifiant : a-z-a-z-g-a

Signifié : Les sourds

Sèmes inhérents: inanimé/handicap

Sèmes afférents : surdité/ /résistance/ plaine/ agriculture/ Art culinaire

Appartenant à la même classe sémantique que Bousbaa

3.3.8. En relation avec la noblesse/ la religion

Ce sont les toponymes par lesquels les habitants d'un lieu qui se 'attribuent pour en tirer une certaine aura, ou alors ce sont les Autres (les voisins) qui leur reconnaissent cette qualité.

Cheurfa :

Signifiant : Ch-eu-r-f-a

Signifié : Les nobles

Sèmes inhérents: inanimé/ Noblesse/ arabe/ Islam/confrérie/ Coran

Sèmes afférents : Suprématie/ privilège

Appartenant à la même classe sémantique que At Yiratene (suprématie)

Makouda :

Signifiant : M-a-k-ou-d-a

Signifié : Mère Houda (la Juive)

Sèmes : inanimé/ religion/ spiritualité/ ascendance

Sèmes afférents : appartenance/ spécificité

Appartenance à la même classe sémantique que Yemma Gouraya

Souama :

Signifiant : S-ou-a-m-a

Signifié : Les minarets

Sèmes inhérents: lieu de culte/ mosquée/ minaret/ pluriel/ arabe/ religion/ spiritualité

Sèmes afférents : présence musulmane

Appartenant à la même classe sémantique que Khems Djouamaa (Dans la wilaya de Médéa)

3.3.9. En relation avec la gestion des territoires

L'affectation d'un espace à une activité particulière (affectation sociale) relève de la gestion des espaces publics. Il doit accompagner l'installation de l'homme sur un territoire donné.

Aafir :

Signifiant : Aa-f-i-r

Signifié : Le lieu d'aisance

Sèmes inhérents : inanimé/ lieu discret/ lieu d'aisance/ kabyle/ proximité d'une agglomération

Sèmes afférents : toilettes publiques/ à la sortie de l'agglomération

Appartenant à la même classe sémantique que Lmechmel (tous les deux appartiennent à la communauté villageoise)

Boujlil :

Signifiant : b-ou-j-l-i-l

Signifié : pans/ altier

Sèmes inhérents: inanimé/ quartiers/ agglomération/ pans

Sèmes afférents : noblesse/ distinction

Appartenant à la même classe sémantique que Boukadir (se distinguant par une qualité)

Laazib :

Signifiant : L-aa-z-i-b

Signifié : ermitage

Sèmes : inanimé /arabe/ ermitage/ religion/ spiritualité

Sèmes afférents : estivage/ travaux des champs/ céréaliculture/ résistance

Appartenant à la même classe sémantique que Tansaout (lieu de villégiature)

Reghaïa :

Signifiant : R-e-gh-a-ï-a

Signifié : La rouge/ la bonne

Sèmes inhérents : inanimé /agglomération (aghir)/ féminin/ bon (arabe populaire) /

Sèmes afférents : industrie/ banlieue d'Alger

Appartenant à la même classe sémantique que Akal Azeggaghe/ annar amellal/ akal Aberkane.

3.3.10. En relation avec le monde animal.

Ce sont les toponymes qui ont, gravés pour toujours, la marque de la présence de l'animal à côté de l'homme, en tant que source d'énergie, richesse et partenaire et compagnon.

Abaynou :

Signifiant : A-b-a-y-n-ou

Signifié : Etable ?

Sèmes : / inanimé/ Kabyle / étable/animaux/ agriculture

Sèmes afférents : élevage/ paysannerie

Appartenant à la même classe sémantique que Iaachiouene

Azzefoun :

Signifiant : A-z-e-f-ou-n

Signifié: Calamar

Sèmes inhérents: / inanimé / poisson/ pêche

Sèmes afférents : / ruines berbéro-romaines/ station balnéaire/ vacances/ mer/ port de pêche/ poisson/ vacances d'été/ chanson chaabi/ El Anka/ Port Gueydon/

Appartenant à la même classe sémantique que Aokas (le requin)

Bouira :

Signifiant : B-ou-i-r-a

Signifié : L'homme aux lions

Sèmes inhérents : inanimé/ lions/ kabyle

Sèmes afférents : La plaine/ occupation turque

Appartenant à la même classe sémantique que Oran et Bouilef

Ifigha :

Signifiant : I-f-i-gh-a

Signifié : Sorties ?

Sèmes inhérents : inanimé/ kabyle/ passage/ montagne/ danger

Sèmes afférents : grotte/ préhistoire/ tfinagh

Appartenant à la même classe sémantique que Tabbourt (entre Bouira et Draa El Mizan)

Tikobaïne :

Signifiant : T-i-k-o-b-a-ï-n

Signifié : Les chouettes

Sèmes inhérents : inanimé/ pluriel kabyle/ coupole/ chouette

Sèmes afférents : porte-malheur/ la nuit

Appartenant à la même classe sémantique que Oued El Hamam

Toubirets :

Signifiant : T-ou-b-i-r-ets

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé/kabyle/ féminin/ diminutif

Sèmes afférents : blé/ plaine/ marché

Réécriture : /Toubirets, tamurt n walim (Toubirets, pays de la paille)- allusion à la grande production de céréales-/ Bordj Hamza (ancienne appellation).

3.3.11. En relation avec l'habillement

Ce sont les toponymes en relation avec le vêtement, qui tout autant que la langue et l'habitat est porteur d'indices identitaires sûrs.

Tjellabine :

Signifiant : t-i-j-e-l-a-b-i-ne

Signifié : Les djellabas

Sèmes inhérents : inanimé/ agglomération/ vêtement/ féminin/ diminutif/ pluriel/ kabyle

Sèmes afférents : marché de voitures

3.3.12. Opaques

Nous y notons tous les toponymes dont le sens nous a paru opaque, au point où la classification nous a posé problème du fait que le sème central nous est inconnu.

Aboudaou :

Signifiant : A-b-ou-d-a-ou

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé/ indéfini

Sèmes afférents : campus universitaire

Bechloul :

Signifiant : B-e-ch-l-ou-l

Signifié : ?

Sèmes inhérents : inanimé

Sèmes afférents : uriner ?/ naissance (iloul : il est né, en kabyle)/ plaine/ céréales/ plateau/ piémont

Féraoun

Signifiant : F-e-r-a-ou-n

Signifié : grottes (Ifra) ?

Sèmes inhérents : inanimé/ grotte/ montagnes

Sèmes afférents : Egypte/ pharaons/ écrivain/ plage/ écrivain/ littérature/ colonisation

Ivghed :

Signifiant : I-v-gh-e-d-

Signifié : Haineux ? Jaloux ? Radin ? Cendre ? Chevreau ?

Sèmes inhérents : Inanimé/ Chevreau/ cendres/ kabyle/ jalousie

Nous avons déduit de cette classification que les toponymes ayant un lien avec le relief sont les plus nombreux. En effet les hydronymes (ighzer, deveni Isser), les oronymes (Agouni (la plaine), Aguemmoune (le monticule), Nador ou Timezrit (le belvédère) sont éminemment significatifs parce qu'entrant dans la vie sociale du groupe.

Ceux en lien avec la terre en termes de production, de composition ou en relation avec la vie de l'homme sont aussi nombreux et variés. Ceci s'explique par l'importance de la connaissance de cet élément vital pour la vie de l'homme depuis sa sédentarisation.

D'autres sont en lien avec la population qui occupe le territoire en question. Il fait acte de possession et sa simple évocation prend l'allure d'une reconnaissance par soi et par les autres de cette possession. Ce sont des toponymes qui à l'origine étaient des ethnonymes à l'instar de Iferhounene, Iheddadene, Imecheddalene... Nous remarquons au passage qu'ils se déclinent tous au masculin pluriel marqué par I... ene.

Autre caractère de la vie sociale, c'est la présence des termes non berbères dans une zone berbérophone : ce sont les marques des nombreux passages de non berbérophones dans la région et les toponymes conservent ainsi la marque de l'Histoire. Certains toponymes sont d'origine arabe, d'autres sont d'origine française. Cette présence, même temporaire est parfois signalée par le A du pluriel en arabe dialectal, comme pour Azazga ou par le S, marque du pluriel, en français, comme dans le toponyme Ouadhias

La vie culturelle est aussi présente dans les toponymes à travers certains termes qui renvoient à l'idée de noblesse, de lieux de culte ou à des légendes relevant du même domaine.

3.4. Analyse sémantico-interprétative des génériques :

Pour l'analyse des toponymes composés, nous procéderons d'abord à l'étude des génériques qui entrent dans la composition. Le générique est le premier terme d'un toponyme composé. Il indique la nature des lieux, sa configuration, sa fonction, ou une quelconque particularité. Il est suivi d'éléments appelés spécifiques en ce sens qu'ils permettent de singulariser.

Les génériques révèlent la prédominance d'un relief, d'une ressource, d'une activité, etc. qui transcende au point qu'il serve d'élément d'identification du lieu dit. Les génériques sont donc susceptibles de renseigner sur l'*axis mundi* autour duquel s'organise le microcosme qu'est le village, le douar, la ville nommée. Nous pouvons les classer en plusieurs catégories selon le type de centre qui aurait servi à la dénomination.

3.4.1. Relief

Ce sont les toponymes comportant un élément qui renvoie au relief (colline, mont, dépression...) qui permet de situer géographiquement le lieu qui le porte.

Aguemoun :

Signifiant : A-gu-e-m-ou-n

Signifié : /monticule/ /colline

Sèmes inhérents : /kabyle/ hauteur/ surveillance/ grandeur

Sèmes afférents : domination/ surélévation

Agouni :

Signifiant : A-g-ou-n-i

Signifié : le plateau

Sèmes inhérents : aire à battre/ plat pays/ aire de jeu/ aire de repos

Sèmes afférents : lieu de vie/ facilité

Chaabet :

Signifiant : Chaabet

Signifié : colline

Sèmes inhérents : arabe/ colline/ monticule/ élévation/ lieu inhabité

Sèmes afférents : territoire dangereux

Draa

Signifiant : D-r-aa

Signifié : bras

Sèmes inhérents : arabe/rivière/ écoulement/ eau/ colline/ monticule

Sèmes afférents : force brute/ physique imposant

Tizi :

Signifiant : T-i-z-i

Signifié : col

Sèmes inhérents: kabyle/ montagne/ passage/ ravitaillement

Sèmes afférents : danger/ ouverture

Réécriture : tetchat tizi (Tizi l'a mangé : se dit de celui qui a été perdu la vie dans un col)

3.4.2. Point d'eau et zones humides¹⁶

Les toponymes comportant une indication sur un point d'eau, un cours d'eau ou une étendue d'eau. Cet élément (l'eau) est tellement important que ce genre de toponymes se

¹⁶ Voir BOUALILI, A., 2013.

retrouve sous toutes les latitudes et dans toutes les langues. Nous classons, ici, tous les génériques relevant de cette fonction.

Aïn :

Signifiant : A-ï-n

Signifié : source/fontaine/oeil

Sèmes inhérents: arabe/ eau/ abreuvoir/ œil/

Sèmes afférents : agriculture/ élevage/ fertilité/ vie

Appartenant à la même classe sémantique que oued/ tala

Ighzer :

Signifiant : I-gh-z-e-r

Signifié : Cours d'eau/ talweg

Sèmes inhérents : kabyle/ eau/ crues/ pluies/ écoulement/ verdure

Sèmes afférents : affaires louches/ interdits

Appartenant à la même classe sémantique que Oued

Tala :

Signifiant : T-a-l-a (pluriel Tilioua ou Taliouine)

Signifié : source/ fontaine

Sèmes inhérents : kabyle/ eau/

Sèmes afférents : vie / abondance/ richesse/ propriété/ rencontres

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn

Targa :

Signifiant : T-a-r-g-a

Signifié : rigole

Sèmes inhérents : /kabylo/ irrigation/ jardins/ plantations/ agriculture/ travaux des champs

Sèmes afférents : partage/ eau/ activité humaine agricole

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn/ Tala

3.4.3. Filiation et descendance

Nous y classons l'ensemble des particules renvoyant à l'idée d'appartenance à un groupe (de la famille à la tribu). Celle-ci peut indiquer la filiation ou la descendance, l'appartenance ou la possession.

Aït

Signifiant : A-ï-t (altération française de At, Ath ou It, comme dans It Quartirane, It Djaafar) :

Signifié : les gens de/ /les descendants de

Sèmes inhérents : kabyle/ amazigh/ filiation/ apparentement/ possession

Sèmes afférents : amazighophone/ collectivité

Appartenant à la même classe sémantique que Beni/ ouled

Ben :

Signifiant : b-e-n (ou b-e-n-i)

Signifié : fils de

Sèmes inhérents : arabe/ filiation/ apparentement/ descendance

Sèmes afférents : fierté

Appartenant à la même classe sémantique que Ouled

Bou :

Signifiant : bou (b-ou)

Signifié : celui qui se caractérise par... (le moustachu se dit en kabyle et en arabe algérien : Bouchlaghem (à ne pas confondre avec Abou, de l'arabe classique qui renvoie à la filiation : Abou Ammar se dit du père de Ammar (en complément avec Oummou Ammar, pour la mère).

Sèmes inhérents: possession/propriété/particularité

Sèmes afférents : fierté/ honte (quand il s'agit d'une infirmité)

Ouled :

Signifiant : Ou-l-e-d

Signifié : fils de (pluriel de ben)

Sèmes inhérents : arabe/ pluriel/ filiation/ descendance/ appartenance

Sèmes afférents : groupement/ fratrie

Appartenant à la même classe sémantique que Ben

3.4.4. Type d'habitat

Nous y regroupons les particules qui renvoient soit au type d'agglomération ou à la fonction de la construction.

3.4.4.1. Civil

Taddart :

Signifiant : T-a-dd-a-r-t

Signifié : /village/ en kabyle et /maison/ en chaoui

Sèmes inhérents : berbère/ féminin/ /vie/ collectivité/ solidarité

Sèmes afférents : agglomération

Appartenant à la même classe sémantique que ksar/ dechra

3.4.4.2. Militaire :

Bordj :

Signifiant : B-o-r-dj

Signifié : fort/ Forteresse

Sèmes inhérents : /Turque/ murs/ guerre/ fortification

Sèmes afférents : impôts/ résistance/ bataille

Appartenant à la même classe sémantique que sour/ qelaa

Fort :

Signifiant : f-o-r-t

Signifié : cité protégée/ fortifiée

Sèmes inhérents : français/ fortification/ protection/

Sèmes afférents : guerre/ ennemi/ défense/ siège/

Appartenant à la même classe sémantique que Qelaa

Sour :

Signifiant : S-ou-r

Signifié : mur d'enceinte/ fortification

Sèmes inhérents: construction/ fortification/ défense/ maison/ fort

Sèmes afférents : intimité

Appartenant à la même classe sémantique que fort

3.4.5. **Activité**

Sous cet intitulé, nous classons l'ensemble des particules en lien avec l'activité de l'homme : de l'activité commerciale matérialisée par les jours de marché à toute autre activité humaine (à l'exception de l'artisanat auquel nous avons réservé une classe à part).

Larbaa :

Signifiant : L-a-r-b-aa

Signifié : mercredi

Sèmes inhérents: arabe/ marché/ échanges

Sèmes afférents : commissions/ bestiaux/ ruralité

Appartenant à la même classe sémantique que souk

Djema

Signifiant : Dj-e-m-aa

Signifié : vendredi

Sèmes inhérents : arabe/ jour/ semaine/ marché/ échanges

Sèmes afférents : commissions/ ruralité

Appartenant à la même classe sémantique que souk

Port :

Signifiant : P-o-rt

Signifié : point d'accostage

Sèmes inhérents : français/ pêche/ commerce

Sèmes afférents : richesse/ échanges

Appartenant à la même classe sémantique que phare

3.4.6. Lieu sanctifié

Cette partie regroupe l'ensemble des particules indiquant la sacralisation d'une personne (et par conséquent du lieu qui porte ce toponyme).

Sidi :

Signifiant : S-i-d-i

Signifié : mon seigneur

Sèmes inhérents : arabe/ noblesse/ grandeur/ soumission

Sèmes afférents : religion/ maraboutisme/ zaouia

Appartenant à la même classe sémantique que lalla

Yemma :

Signifiant : Y-e-mm-a-

Signifié : mère/ matriarche

Sèmes inhérents : kabyle/ enfantement/ protection

Sèmes afférents : puissance occulte/ nourrissage

Appartenant à la même classe sémantique que sidi et lalla

Nous pouvons déduire de cette analyse que tout ce qui importe dans la vie de l'homme et du groupe est ainsi signalé. On y retrouve la filiation. Importante, elle situe l'homme dans son groupe et vis-à-vis des autres. Elle se décline par plusieurs vocables (Aït, ben, bou), elle renvoie, tantôt à l'ascendance, tantôt à la descendance. D'autres génériques situent l'homme par rapport à son territoire : configuration, relief et points d'eau Agouni (plateau), tizi (col), Aïn/ tala (source). Elle permet de le situer géographiquement. D'autres encore renvoie à ses diverses activités : commerce, subsistance et guerres. D'autres enfin permettent de dessiner les contours de ses croyances et de ses repères spirituels : ce sont les hagionymes.

Nous pouvons en conclure que les génériques permettent de retracer la vie du groupe à partir du nom qu'il s'est donné, ou du moins, un aspect déterminant de sa vie.

Après avoir analysé et passé en revue tous les génériques rencontrés, nous passons maintenant à l'analyse des toponymes composés selon la théorie de la sémantique interprétative.

3.5. Analyse sémantico-interprétative des Toponymes composés :

3.5.1. En relation avec l'eau

3.5.1.1. Associée à un végétal

Nous allons retrouver ci-dessous l'analyse des toponymes associant l'eau et le végétal : deux éléments déterminants dans la sédentarisation de l'homme et relevant de la connaissance du territoire.

Aïn El Kerma :

Signifiant : A-ï-n-E-l-k-e-r-m-a-

Signifié : Source du figuier

Sèmes : inanimé/ source/ arabe/figuier

Sèmes afférents : ombre/fruit/ générosité/abondance/ richesse

Appartenant à la même classe sémantique que Tala n Toulmouts

Targa-Ouzemmour

Signifiant : T-a-r-g-a- Ou-z-e-mm-ou-r

Signifié : la rigole de l'oliveraie

Sèmes inhérents: inanimé/ kabyle/ rigole/ verdure/ irrigation/ oliviers/ verger

Sèmes afférents : université/ savoir/

Appartenant à la même classe sémantique que Tala n Taqqa

Aïn Defla :

Signifiant : A-ï-n- D-e-f-l-a

Signifié : la source de la neige/ ou du laurier

Sèmes inhérents : inanimé /source/ eau/ neige

Sèmes afférents : hauteur/ pomme de terre

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn El Kerma

3.5.1.2. Associée à une activité humaine

Ici, nous classons et analysons en sèmes l'ensemble des toponymes recensés renvoyant à une activité humaine.

Aïn-El Hammam :

Signifiant : A-ï-n-El- H-a-mm-a-m

Signifié : La source (ou l'œil) du bain

Sèmes inhérents : inanimé /source/ bains/ eau/ richesse/

Sèmes afférents : Michelet/ / Hôpital/ /Pères Blancs/ marché

Appartenant à la même classe sémantique que Oued Rhiou

Aïn-Zaouia :

Signifiant : A-ï-n-z-a-ou-i-a

Signifié : la fontaine/ la source de la Zaouia

Sèmes inhérents : inanimé /source/ / abondance/ confrérie religieuse/ spiritualité

Sèmes afférents : études coraniques/ école/ apprentissage

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn-Naadja

Oued Ghir

Signifiant : Ou-e-d- Gh-i-r

Signifiant :L'oued de la cité

Sèmes inhérents: inanimé//arabe/ eau/ rivière / écoulement/

Sèmes afférents : verdure/ agriculture/ berbère/ cité/ prospérité

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn EL Hammam

3.5.1.3. Associée à un ordre de grandeur

Ighzer Amokrane :

Signifiant : I-gh-z-er- A-m-o-k-r-a-ne

Signifié : le grand talweg

Sèmes inhérents : eau/ écoulement saisonnier/ berges/ grandeur

Sèmes afférents : activité agricole/ richesse

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn El Kebira.

3.5.1.4. Associée à un anthroponyme

Tala-Athmane :

Signifiant : t-a-l-a- a-th-m-a-ne

Signifié : la fontaine de Athmane

Sèmes inhérents : inanimé/source/ eau/ agriculture/

Sèmes afférents : marché à bestiaux/ présence ottomane/périphérie de Tizi-Ouzou/
prénom Otmane/ légende

Appartenant à la même classe sémantique que Bir Mourad Raïs

3.5.1.5. Associée à une fonction

Tilioua-Kadi :

Signifiant : T-i-l-i-ou-a-K-a-d-i

Signifié : Les fontaines du juge

Sèmes inhérents : inanimé /sources/ kabyle /pluriel/ eau/

Sèmes afférents : abondance/ richesse/ Noblesse/ statut social enviable/

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn El Bey

3.5.2. Hydronymes ayant pour origine un ethnonyme

Boumerdès

Signifiant : b-ou-m-e-r-s

Signifié : Le lieu où pousse la chaume

Sèmes inhérents: inanimé/berbère/ végétation/ possession/

Sèmes afférents : instituts/université/ présence russe/ coopération/ pétrochimie/ mer/
vacances/ estivants

Appartenant à la même classe sémantique que Dellys

Aït Arbi :

Signifiant : A-ï-t –A-r-b-i

Signifié : Les Aït Arbi

Sèmes inhérents : Inanimé/ Filiation/ kabyle/ descendance/ arabe/ ancêtre/

Sèmes afférents : religion/ Islam

Appartenant à la même classe sémantique que Ouled Brahim

Aït Boumehdi :

Signifiant : A-ï-t-B-ou-m-e-h-d-i

Signifié : Les Aït Boumehdi

Sèmes inhérents : /inanimé/ filiation/ descendance/ kabyle/ paternité

Sèmes afférents : arabe/ messie/ religion/ islam/ spiritualité

Appartenant à la même classe sémantique que Ouled Maaref (Médéa)

Aït Bouyahia :

Signifiant : A-ï-t- B-ou-y-a-h-i-a

Signifié : Les Aït Bouyahia

Sèmes inhérents : inanimé/filiation/ appartenance/ kabyle/ descendance/ vie

Sèmes afférents : arabe/ vie/ religion/ islam/ maraboutisme

Appartenant à la même classe sémantique que Ouled Larbi

Aït-El Bachir :

Signifiant : A-ï-t -E-l- B-a-ch-i-r

Signifié : Les Aït El Bachir

Sèmes inhérents: /inanimé/ filiation/ appartenance/ kabyle

Sèmes afférents : prophétie/ arabe/ islam

Appartenant à la même classe sémantique que Aït Boumehdi

Aït El-Hadj

Signifiant : A-ï-t- E-l- H-a-dj

Signifié : Les Aït El Hadj (le pèlerin)

Sèmes Inhérents : inanimé/ filiation/ kabyle/ appartenance/ Pèlerinage/ islam/

Sèmes afférents : rituel/ sainteté / dévotion

Appartenant à la même classe sémantique que Aït El Bachir

Aït Hlal :

Signifiant : A-ï-t- H-l-a-l

Signifié :Les Aït Hlal

Sèmes inhérents : inanimé/ filiation/ appartenance/ kabyle/ croissant de lune/

Sèmes afférents : tribu arabe (anthroponyme arabe : Hlal)

Appartenant à la même classe sémantique que Aït Bachir

Aït Tizi

Signifiant : A-ï-t –T-i-z-i

Signifié : Les Aït Tizi (le col)

Sèmes inhérents: Inanimé / kabyle/ appartenance/ col/ montagne/

Sèmes afférents : franchissement/ froid/ neige/ danger/ frontière/ délimitation/ témérité

Appartenant à la même classe sémantique que Aït Ighil

3.5.3. Oronymes

Ce sont les toponymes comportant dans leur libellé une indication sur le relief sur lequel se situe le lieu ainsi désigné.

3.5.3.1. Associé à une présence animale

Aguemoun-Izem :

Signifiant : A-gu-e-m-ou-n-I-z-e-m

Signifié : Le col du lion

Sèmes inhérents: inanimé/ kabyle/ hauteur/ montagne/ lion/

Sèmes afférents : vie sauvage/ danger/ bravoure

Appartenant à la même classe sémantique que Tawrirt Bar (n war : la colline du lion)

3.5.3.2. Associé à un relief

Agouni-Zra :

Signifiant : A-g-ou-n-i-Z-r-a

Signifié : Le plateau de pierres

Sèmes inhérents : inanimé/kabyle/ /plateau/ aire/ espace/ pierres

Sèmes afférents : absence de végétation/ pauvreté

Appartenant à la même classe sémantique que Aïn El Hdjar

3.5.3.3. Associé à un anthroponyme

Chaabet-El Aneur :

Signifiant : Ch-aa-b-e-t –E-l- A-m-eu-r

Signifié : La colline de Aneur

Sèmes inhérents : Inanimé / colline/ espace/ anthroponyme/ arabe

Sèmes afférents : présence humaine

Appartenant à la même classe sémantique que Koudiet Asserdoune

Draa-ben khedda :

Signifiant : D-r-aa- b-e-n –Kh-e-dd-a

Signifié : La colline (le bras) de Ben Khedda

Sèmes inhérents : inanimé /bras/ rivière/ colline/ filiation/ arabe

Sèmes afférents : marché/ présence coloniale française (Mirabeau)

Appartenant à la même classe sémantique que Djebel Amor

Tizi-Rached

Signifiant : T-i-z-i-R-a-ch-e-d

Signifié : Le col de Rached

Sèmes inhérents : /inanimé/ col / appartenance

Sèmes afférents : froid/ rudesse/ hiver/ kabyle/ saint/ ancêtre

Appartenant à la même classe sémantique que Djebel Thameur (M'sila).

3.5.3.4. Associé à une activité

Draa-El Mizan :

Signifiant : D-r-aa-El- M-i-z-an

Signifié : Le bras de la pesée

Sèmes inhérents : inanimé/pesée/ marché

Sèmes afférents : présence française/ présence turque/ balance/ justice

Appartenant à la même classe sémantique que Draa Essachem (Djelfa)

Réécriture : Draa-El Mizan, adhella guizane (Draa El Mizan, couffin de mouches).

3.5.3.5. Associé à une présence végétale

Tizi-Ouzou

Signifiant : T-i-z-i ou-z-ou

Signifié : le col des genêts

Sèmes inhérents : /inanimé/ altitude/ végétation

Sèmes afférents : revendication berbère/ Tamazight/ printemps 1980/ bouillonnement culturel/ Mammeri

Appartenant à la même classe sémantique que Illiltène (les lauriers)

Réécriture : Tizi belle et rebelle.

3.5.3.6. Associé à caractéristiques matérielles

Rocher Noir

Signifiant : R-o-ch-er- N-oi-r

Signifié : Le rocher de couleur noire

Sèmes inhérents: Côtes/ rochers/ mer/ plages/estivants/ couleur

Sèmes afférents : présence française/ colonisation/ Instituts/ coopération avec l'URSS

Appartenant à la même classe sémantique que Dar El Beida.

3.5.4. D'origine ethnonymique

Bendaoud :

Signifiant : B-e-n-d-a-ou-d

Signifié : Le fils de Daoud

Sèmes inhérents : filiation/ parenté

Sèmes afférents : prophète/ religion/ spiritualité

Appartenant à la même classe sémantique que Beni Boublane

Beni-Douala :

Signifiant : B-e-n-i- D-ou-a-l-a

Signifié : Les enfants de Douala

Sèmes inhérents : Inanimé/filiation/ descendance/ appartenance

Sèmes afférents : arabe/ Etat/ tribu

Appartenant à la même classe sémantique que Beni Mansour

Ouled Dahmane

Signifiant : Ou-l-e-d- D-a-h-m-a-ne

Signifié : Les fils de Dahmane

Sèmes inhérents: inanimé /filiation/ arabe/ descendance/

Sèmes afférents : ancêtre/ vénération

Appartenant à la même classe sémantique que Bendaoud

Réécriture : /le pays des 404/ appellation justifiée par une présence en force de ce type de véhicules alors qu'il se fait de plus en plus rare ailleurs.

3.5.5. Noms de lieux fortifiés

Bordj-Bou Arreridj :

Signifiant : B-o-r-dj-b-ou-A-rr-e-r-i-dj

Signifié : Le fort de Bouarerridj

Sèmes inhérents : inanimé/ Présence turque/fort/ murailles

Sèmes afférents : Industrie/ urbanisation récente/ grands espaces

Appartenant à la même classe sémantique que Sour El Ghozlane

Fort National :

Signifiant : F-o-r-t- N-a-t-i-o-n-a-l

Signifié : fort appartenant à la nation (en remplacement de fort Napoléon)

Sèmes inhérents : Inanimé/français/ /fortifications/murs d'enceinte

Sèmes afférents : Napoléon/ cité/ défense/ guerre/ ennemis/ nationalisme/ patriotisme/

Appartenant à la même classe sémantique que Bordj el Kifan

Sour El Ghozlane :

Signifiant : S-ou-r -E-l- Gh-o-z-l-a-ne

Signifié : La muraille des gazelles

Sèmes inhérents: inanimé /muraille/ fortification/ place forte/ défense/ gazelles/ arabe/ pluriel.

Sèmes afférents : guerres/ ennemis/ gazelles/ pluriel/ arabe/ histoire/ ruines berbéro-romaines/ Auzia

Appartenant à la même classe sémantique Larbaa Nat Iratene

3.5.6. En relation avec une activité commerciale

Djemaa-Saharidj :

Signifiant : Dj-e-m-aa- S-a-h-a-r-i-dj

Signifié : Les citernes

Sèmes inhérents : inanimé / eau/ écoulement/ contenants/ récipients

Sèmes afférents : histoire/ Bida municipium/ royaume de Koukou/ la légende de l'éléphant

Appartenant à la même classe sémantique que Larba Nat Ouacif

Réécriture : village aux quatre-vingt-dix-neuf fontaines

Larbaa Nath Irathen :

Signifiant : L-a-r-b-a-a-n-a-t-i-r-a-t-e-n

Signifié : Le mercredi des gens aux lions

Sèmes inhérents : inanimé /marché/ lions/

Sèmes afférents : guerre/ chemins escarpés /Fadma N Soumer/ / bataille d'Icherriden/ Fort National

Appartenant à la même classe sémantique que Larba N Beni Douala

Réécriture: Fort National/ Larbaa Nath Irathen ansi is tekkih d asawen/ (littéralement : Larbaa des Aït Iraten, quel que soit ton itinéraire, c'est la montée) (les chemins qui montent (titre d'un roman de Mouloud Feraoun)), allusion aux difficultés de la vie)

Port Gueydon

Signifiant : P-o-rt –Gu-ey-d-on

Signifié : port

Sèmes inhérents : inanimé/ français/ colonisation/ pêche

Sèmes afférents : poisson/ richesse/ échanges/ bateau

Appartenant à la même classe sémantique que Mersa El Hadjadj

3.5.7. Toponymes liés à un culte

El Asnam :

Signifiant : E-l-A-s-n-a-m

Signifié : statues/ ruines

Sèmes inhérents : / inanimé/ pluriel/ arabe/ Statues/ adoration

Sèmes afférents : paganisme / christianisme/

Appartenant à la même classe sémantique que El Khroub (Constantine)

Sidi Aïche :

Signifiant : S-i-d-i- A-ï-ch-e

Signifié : Seigneur Aÿche

Sèmes inhérents : inanimé / Arabe/ vie/ seigneur/ saint/ religion

Sèmes afférents : Islam/ ancêtre/ vénération

Appartenant à la même classe sémantique que Sidi Abdellah/ Yemma Gouraya

Sidi Ayad :

Signifiant : S-i-d-i-A-y-a-d

Signifié : Seigneur Ayad

Sèmes inhérents : inanimé/ arabe/ seigneur/ saint/

Sèmes afférents : vénération/ fête/ rituel/ religion/ Islam

Appartenant à la même classe sémantique que Sidi Aïssa

Yemma Gouraya :

Signifiant : Y-e-mm-a- G-ou-r-a-y-a-

Signifié : Mère Gouraya

Sèmes inhérents: inanimé/ protection/mère/ hauteur/ belvédère

Sèmes afférents : guerres/ occupation/guet/ lune/ adoreurs

Appartenant à la même classe sémantique que Sidi Ben Yebka

El Mhir :

Signifiant : E-l-m-h-i-r

Signifié : Le chameleon

Sèmes inhérents : /inanimé/ animal/ dromadaire/ arabe

Sèmes afférents : gastronomie/ Routiers

Appartenant à la même classe sémantique que At Yiran (les gens aux lions) (Tizi-ouzou)

3.5.8. Type d'habitat

Taddart Oufella

Signifiant : T-a-dd-a-r-t- Ou-f-e-ll-a

Signifié : Le village d'en haut

Sèmes inhérents : inanimé/village/ vie/ union/ tribu/ solidarité/ hauteur/ position haute

Sèmes afférents : existence d'un autre village/ prédominance

Appartenant à la même classe sémantique que Ighil Bouammas (le col du milieu, Tizi-Ouzou)

D'après cette analyse, nous déduisons que la composition est motivée par l'association de deux sèmes distincts : l'un véhiculé par le générique et indiquant le type et le second, le spécifique permet de distinguer le toponyme d'autres toponymes accompagnés par le même générique.

Nous relevons que plus d'une dizaine sont en lien direct avec l'eau, ce sont donc des hydronymes et ils rappellent le lien étroit entre la vie et l'eau. Le générique comportant le sème EAU est associé avec le végétal, l'élément naturel, l'homme et surtout l'activité humaine. L'autre grand ensemble est constitué du générique (Aït) qui renvoie à la filiation, l'éthnonyme. L'Homme s'identifie par sa filiation ou par son territoire. Il est donc un marqueur identitaire fort.

Comme pour les toponymes simples, le renvoi au relief est très présent. Celui-ci, le relief est tantôt associé à la faune, à la flore, à l'humain : en un mot, à l'environnement de l'homme.

Au cours de notre analyse, nous avons relevé la redondance de certaines formes, comme s'il y avait un besoin d'insister sur un caractère particulier. Nous notons, particulièrement, les idées de « pluriel » et de « collectivisme ».

Certains toponymes portent plusieurs marques du pluriel : ainsi dans « Les Ouadhias », outre la marque du pluriel du français que nous retrouvons dans le déterminant « les » et dans le substantif (le S final), on note aussi et en même temps la marque du pluriel arabe dialectal (le a). En kabyle, le même toponyme se décline aussi au pluriel : Iouadhiyen. Il en va de même pour beaucoup d'autres toponymes à l'instar de Issers, Maatkas, Aghribs...

Ensuite, en kabyle surtout, c'est le pluriel du gentilé qui se transforme en toponyme. Nous avons à l'origine le nom de la tribu : Iouadhiyen, At Yanni, At Ouacif..., il y a ensuite la constitution des villages et cela donne les villages des Iouadhiyen, les villages de cette tribu appelée Iouadhiyen, que l'administration a transformé en Ouadhias tribu. C'est ainsi, que l'on désigne l'ensemble des villages d'At Yanni (en kabyle Touddar n at Yanni « les villages de la tribu de Yanni »), l'ensemble des villages de Ouacif s'appelle Touddar n At Ouacif (les villages de la tribu de Ouacif). Le fait que le toponyme se décline au pluriel est donc aussi la désignation des membres de la tribu dans leur ensemble, autrement dit, c'est l'ethnonyme qui devient toponyme.

De nombreux toponymes rappellent la filiation. Bendaoud, Beni Douala, Aït Boumahdi... . L'installation en un lieu était affaire d'une famille, plus ou moins élargie (cela se décline en Ould ou Oulad (enfant(s)), comme dans Oulad Dahmane. Plus on est nombreux, mieux on se défend, dans ce lointain passé où l'homme en plus de son ennemi l'homme (qui lui disputait la possession des terres fertiles) devait faire face aux éléments et aux bêtes féroces dont il avait conquis le territoire.

En plus, nous retiendrons l'abondance de termes et/ou de particules renvoyant à l'eau. Aïn en arabe, Hammam, Tala et Tilioua (source (s)), en kabyle. Cela rappelle l'importance de cet élément vital dans la sédentarisation de l'Homme. Après avoir couru, en nomade, de point d'eau en point d'eau, quand il a décidé de s'établir, de se fixer, il a choisi la proximité d'un lieu où cet élément était présent en permanence, pour pouvoir éteindre sa soif, abreuver ses animaux et irriguer ses cultures.

En résumé : tribu/ filiation/eau, voilà le triptyque qui a présidé à la naissance des villages/ des agglomérations et des toponymes les désignant. Il fallait choisir un point d'eau, s'établir dans les parages ; s'établir entre gens de la même famille pour s'assurer un minimum

de solidarité, unis qu'ils sont par les liens du sang, et enfin le groupe s'agrandit par procréation et par alliances. Voilà, anthropologiquement parlant comment se sont formés les villages et les villes.

Conclusion

La partie que nous venons de présenter, celle de l'analyse en sèmes des toponymes recensés, est certes longue, mais cela est nécessaire dans la mesure où nous ferons appel, dans l'analyse du corpus, aux sèmes ayant permis l'identification du toponyme. Comme nous venons d'en faire la démonstration, le toponyme se présente, sur le plan formel sur plusieurs aspects : acronymes (formé par les initiales des mots qui le composent (LNI pour Larbaa Nath Irathen ou NY pour New York), nom simple, nom composé. Dans ce dernier cas, sur le plan purement formel, il est constitué d'une particule pour indiquer la nature du lieu et d'un complément le spécifiant pour le distinguer des autres qui pourraient lui ressembler. En la matière, chaque langue a ses particules sur lesquelles vient se construire le toponyme : /Tala/ en Kabyle, /Aïn/ en arabe et /Aix/ ou /source/ ou /fontaine/ en français, à titre d'illustration.

Le toponyme ne se contente pas de nommer, de désigner un lieu. Un enquêté nous a déclaré : « *Le toponyme? C'est juste un nom pour connaître/ pour désigner* », car en plus, il narre l'histoire du lieu. Par ses composantes linguistiques, il signifie, il spécifie, il indique, même si l'accès au sens n'est pas aisé : il suppose la connaissance de plus d'une langue, il est ici réservé aux seuls locuteurs de la langue ou des langues dans laquelle/lesquelles ils s'inscrivent, parce qu'un toponyme peut comporter des composants de langues différentes. Ce sont les sèmes inhérents.

Chaque lieu se caractérise par son relief, son histoire, ses habitants, ce qui s'y est déroulé et qui est demeuré dans la mémoire collective et qui vient en rappel à chaque fois que le lieu est évoqué. Ce sont les sèmes afférents.

En associant les sèmes afférents aux sèmes inhérents, on obtient ce faisceau de sens auquel fait référence le signe devenu toponyme.

Par ailleurs, de l'étude en sèmes des toponymes, se dégagent certaines isotopies que nous avons tenté de cerner à travers le rappel des notions de pluriel et de collectivisme contenu dans un certain nombre de noms de lieux.

Chapitre III : Analyse du discours sur les toponymes

Chapitre III : Analyse du discours sur les toponymes :

Dans ce chapitre, nous procéderons à l'analyse du discours des enquêtés, recueilli lors de l'enquête. Nous nous assignerons pour tâche de lire les jugements, appréciations portées sur les langues (celles des enquêtés et celles des autres) partant du fait que nos enquêtés, justifiant, tous, d'un niveau universitaire, ont acquis au moins deux langues (l'arabe et le français dispensés à l'école) –si ce n'est trois-quand ils sont berbérophones–.

1. Profil des enquêtés

En effet, du fait que la majorité écrasante de nos enquêtés sont originaires de Kabylie, donc essentiellement kabylophones, ils ont tous suivi un cursus scolaire en Algérie, à l'école publique, où l'essentiel de la formation au primaire et au secondaire (moyen et lycée) est dispensée en arabe classique, comme ils ont appris le français à l'école, dispensé à partir de la troisième année primaire. En plus de l'arabe standard dispensé à l'école et diffusé à travers les médias (surtout la télévision), les enquêtés sont mis au contact de l'arabe dialectal, en usage dans les grandes villes du pays. En plus de ces langues, les élèves algériens ont tous suivi un cursus en anglais, mais sa pratique reste marginale sauf pour ceux dont c'est la spécialité (ceux préparant des diplômes universitaires en langue anglaise). L'arabe et le français seront renforcés par la formation universitaire.

Nous partons donc avec le postulat suivant : nos enquêtés sont tous en mesure d'identifier la langue d'un toponyme (celui qui les concerne, en premier lieu). Certes, ce n'est pas tout le monde qui s'intéresse au sens des noms propres, mais, puisqu'ils maîtrisent, à des niveaux divers, les langues en présence (l'arabe, le français et le berbère), ils sont, au moins, en mesure de les situer et d'en comprendre la signification première.

1.1. Arguments objectifs/ arguments axiologiques

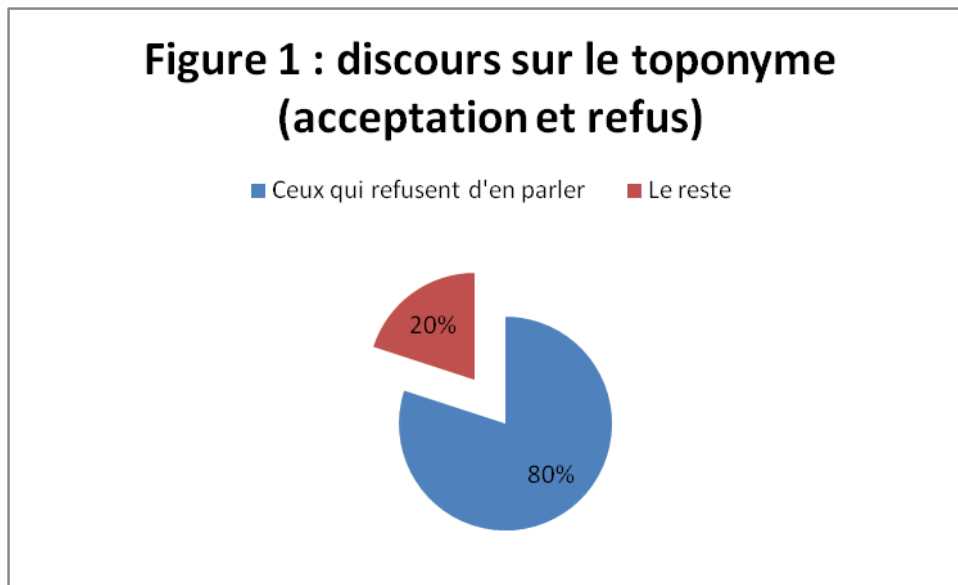
En analysant leurs dires, nous tenterons de déterminer les jugements qu'ils portent sur les langues et particulièrement sur la leur. Pour permettre au lecteur de se situer, nous donnerons à chaque enquêté le numéro de son entretien, tel qu'il figure dans la transcription en annexe. Nous considérerons comme normes objectives, celles qui effectivement apportent une explication logique au nom en question : les sèmes inhérents et les sèmes afférents au toponyme, tels qu'ils ont été déjà déterminés dans la partie analyse sémantico-interprétative, et nous considérerons comme normes axiologiques, subjectives, toutes celles qui n'ont aucun lien avec les explications en sèmes que nous avons avancées dans la partie intitulée « analyse sémantico-interprétative » et qui ne reposent sur aucun argument valable. Nous tenterons de

repérer les normes pseudo-objectives : ce sont celles qui ont fait l'objet d'objectivation, c'est-à-dire des tentatives de rendre objectif ce qui ne l'est pas. Par contre, seront jugées épistémologiques, relevant de la connaissance, toutes les réponses puisées ou en rapport avec ce que le terme donne véritablement à penser : de l'inhérent à l'afférent.

1.2. Enquêtés refusant la coopération

Mais, avant d'entamer cette analyse, nous signalerons d'abord cette attitude particulière de ceux qui ne veulent pas entrer dans ce genre de considération.

Ils sont au nombre de 8 (sur cent enquêtés) tels que représentés dans la figure 1 ci-dessous :



Les enquêtés 7- 12- 30- 34- 40- 41- 81- 91 ont refusé de se prononcer sur la question. Ils se contentent de dire d'où ils viennent (ils évoquent le toponyme), mais se refusent à dire dans quelle langue ils le situent et encore moins à avancer une quelconque explication. Ils se cachent derrière « *je ne sais pas* » « aucune idée » et des rires pour cacher leur gêne. Nous savons que l'insécurité linguistique est un obstacle majeur à la prise de parole. Autrement dit, cette réticence à parler de son village, avec un « étranger » est révélatrice en soi, de l'insécurité linguistique que vit l'enquêté.

Certes, ils ne représentent que 8% de notre échantillon, ils ont 6 hommes et 2 femmes. Ils sont originaires de régions kabylophones pour 6 d'entre eux: ils sont originaires de : Boumerdès (Chaabet El Aneur), Tizi-Ouzou (Souama- Matekas- Chourfa), Béjaïa (Aboudaou-Tazmalt-Tichy). Pour celui qui est originaire d'une région arabophone, il vient de Bouira (Sour El Ghozlane). Faut-il y voir un refus de s'exposer ? Devant un interlocuteur

francophone, à Alger, lieu du pouvoir par excellence. Il n'est pas facile d'évoquer une langue qui a longtemps constitué un handicap (pour son apprentissage forcé et les préjugés qui l'accompagnent-appartenance à une autre époque, refus de s'ouvrir à la modernité...). Ces toponymes, pourtant si chargés de sens (université pour Aboudaou, station balnéaire réputée pour Tichy et histoire antique pour Sour El Ghozlane, c'est l'antique Auzia) ne suffisent pas à donner de l'assurance à ceux qui en viennent. Cela pourrait se comprendre pour celui qui vient de Chaabet El Aneur (N° 12): un nom à consonance arabe dans une zone entièrement kabyle mais une agglomération peu connue et sans référence particulière. D'ailleurs l'enquêté qui en vient le dit clairement : « (*Le mot*) *Chaabet est arabe* ». Et devant sa réticence à en parler, nous lui demandons : « *Vous n'aimez pas ce nom ?* », sa réponse est sans équivoque : « *Non* ».

L'enquêté N°7, lui, va de renvoi en renvoi : Il dit venir de Tizi (comprendre Tizi-Ouzou), de la région de Mekla, quand nous lui demandons le sens du toponyme Mekla, il dit venir de la commune de Souama et quand nous cherchons après Souama, il « *se réfugie* » au village Tadjelt. Et pour tous ces toponymes évoqués, il ne veut apporter aucune réponse, arguant « *ne s'y être jamais intéressé* », répétant sans cesse « *aucune idée* ».

L'enquêté 41 reste muet devant nos questions : le mot Cheurfa est pourtant très connu tant en arabe qu'en kabyle : il désigne une forme de noblesse, les marabouts, au sens nord-africain du terme. Et pourtant, l'enquêté dit n'avoir « *aucune idée* ». Il est vrai que le maraboutisme a perdu de son aura : il n'est plus synonyme de noblesse. L'école, la modernité, la montée de la revendication culturelle berbère et le salafisme (islamisme radical, qui se voudrait puriste) ont remis en cause les fondements-mêmes de ce concept. Cela expliquerait que sur quelque plan qu'il se situerait, l'enquêté ne pourrait trouver de quoi être fier de cette appartenance. Porteur de valeurs islamiques qui ne sont plus de mise, pour la tendance berbériste, conservateur pour les islamistes parce que porteur de valeurs jugées erronées, l'enquêté refuse de s'étendre sur la question. Dans tous ces cas, nous lisons une insécurité linguistique s'exprimant par le refus d'entrer dans un sujet qui pourrait dévoiler un pan de leur identité.

2. Toponymes officiels, toponymes populaires ou la survivance des noms anciens

Nous avons rencontré, au cours de notre enquête la coexistence de plusieurs toponymes renvoyant à un même lieu/référent. Nous avons constaté que les usagers ne s'en tiennent pas à l'appellation officielle. Ils sont parfois utilisés indifféremment : le locuteur

passant d'un toponyme à un autre de façon spontanée, comme si chaque langue appelait l'utilisation d'un toponyme propre : cela semble le cas pour Oran, Alger et Constantine. L'usage veut qu'on utilise ces toponymes, quand on parle en français et Wahran, Dzaïr et Qsentina quand on parle en arabe ou en berbère. C'est l'endonyme et l'exonyme et ils fonctionnent ainsi : pour chaque langue, le toponyme correspondant. Mais, une autre difficulté surgit : devons-nous considérer Isser (nom actuel) dérivé de « les Issers » qui est lui-même une déformation/francisation de Ighzer, comme toponyme français ? Non, nous nous contenterons de considérer comme français les toponymes attribués durant la période coloniale et qui ont disparu depuis. Ce sont ceux qui ont été effacés et remplacés, au lendemain de l'indépendance. Les premiers : Alger, Oran et Constantine sont juste ajustés phonétiquement pour s'adapter à la langue française. Certains phonèmes arabes ou berbères n'existant pas en français, il a été procédé à leur substitution par les phonèmes français les plus proches. Ceux qui sont chargés idéologiquement/culturellement, à l'image de Michelet/ Mirabeau/ Fort National/ Fort Napoléon/, noms puisés dans la culture et dans l'histoire militaire de la France coloniale, le toponyme nouveau, algérien, officiel est devenu le seul nom –officiellement- de la localité en question. Ceci n'empêche pas les usagers de recourir aux anciennes appellations, voire de les considérer comme la norme :

-Dans l'entretien n° 10 : l'enquêté explique le toponyme de sa localité par son ancien nom : ainsi à la question :

-« *Ce que veut dire Aïn El Hammam ? « Michelet ».*

-Dans l'entretien n°11 : L'enquêté considère l'ancien nom de Béjaïa, le toponyme français, comme l'origine du toponyme actuel. A la question : « *Que veut dire Bejaïa ?* », il répond par :

- « *Ca vient de Bougie// le mot, puis/ devient Béjaïa* ».

-Dans l'entretien n°13 : l'enquêté explique Béjaïa par Bougie : à la question : « *Béjaïa, qu'est ce que ça veut dire pour vous ?* », la réponse fut :

- « *Ca veut dire Bougie// parce que les français l'ont appelée Bougie* ».

Dans l'entretien n° 26 : l'enquêté cite d'entrée le toponyme français : « *Je viens de Mirabeau* » dit-il. Nous lui demandons : « *Mirabeau ou Draa Ben Khedda, quel nom vous convient le mieux ?* »

- « *Mirabeau* » « *Pour quelle raison ?* » « *Parce que ça sonne bien* ».

Tout comme l'enquêtée n° 35 et l'enquêté n° 72 qui déclarent « *je viens de Bougie* », Bougie, pour elle a la primauté

- « (parce que) *c'est l'appellation ancienne* »

Toujours pour Bejaïa, l'enquêtée 46, explique le nom de Bougie par :

-« *Bougie, parce qu'elle est belle// elle est connue pour ses écoles* », l'enquêtée n°47 dit venir de Bejaïa mais, à la question « que veut dire Bejaïa ? », la réponse fut :

- « *Au fait, elle s'appelle Bougie* »

et pour elle « (*le toponyme*) *Bgayet veut dire Bougie* ». L'enquêté n° 83, lui considère que

- « Le nom c'est Bejaïa, mais on l'appelle Bougie, par rapport à la ville...bon, c'est une bonne ville/ par rapport à la nuit/ quand on monte à Gouraya...on monte là-bas, on voit des bougies, on voit comme des bougies qui sont allumées »

-Dans l'entretien n°54 : l'enquêté déclare venir de Maillot. A la question : « *De quelle région de Bouira venez-vous ?* », Il répond

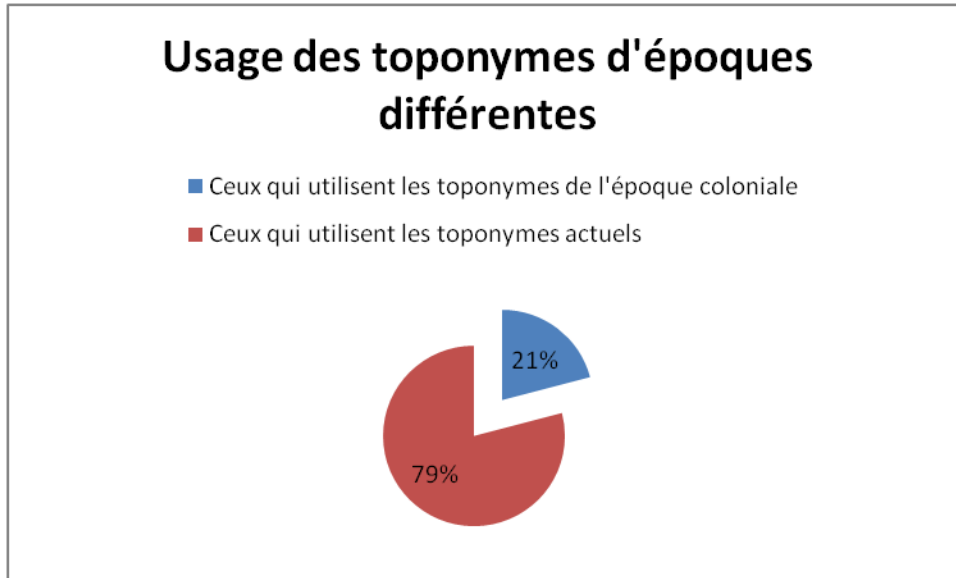
-« *De Maillot* » (ancien nom de Mchedalla),

tout comme l'enquêté n° 59 qui, à la question : « *de quelle région de Tizi-Ouzou, venez-vous ?* », répond par :

-« *Je viens de Fort National* »

Comme nous le constatons, il y a au moins 9% des enquêtés qui utilisent encore le toponyme français, 52 ans après l'indépendance et le remplacement des toponymes français par d'autres (algériens), des utilisateurs préfèrent encore les anciens toponymes aux nouveaux. Mais au-delà du fait, ce qui interpelle, c'est le fait que ces toponymes sont associés à des valeurs positives : tantôt c'est présenté comme étant l'origine et pour cela ils ont la primauté (on présente Bougie comme étant à l'origine de Bgayet et de Bejaïa), d'autres considèrent que les nouveaux toponymes ne sont que la traduction des anciens, ils disent que c'en est l'explication, et d'autres les associent à la beauté, à la bonne réputation, à la culture de la ville, à des moments de détente, d'insouciance et de joie. Toutes ces considérations sont axiologiques parce que traduisant un sentiment, un jugement de valeur que les enquêtés tentent d'objectiver

Le taux de 9% avancé plus haut n'est pas tout à fait correct. En effet, ce taux concerne le nombre de personnes qui utilisent encore les anciens toponymes, en rapport à l'ensemble des enquêtés. Mais, au fait, il devrait être rapporté au nombre de personnes venant de localités ayant un toponyme français et remplacé par un toponyme algérien. Ils sont donc 9 à utiliser le toponyme hérité de la période coloniale sur un total de 43 enquêtés venant de localités ayant un toponyme d'origine française, soit :



Le rapport, comme nous le constatons, est beaucoup plus important : il représente pratiquement le cinquième des personnes interrogées. Il dénote de la survivance de toponymes censés avoir disparu et de l'utilisation de toponymes autres qui lui sont assignés par l'administration. C'est ce qui nous a conduit à déduire qu'il existe des toponymes officiels et d'autres populaires qui, parfois, ne sont consignés nulle part.

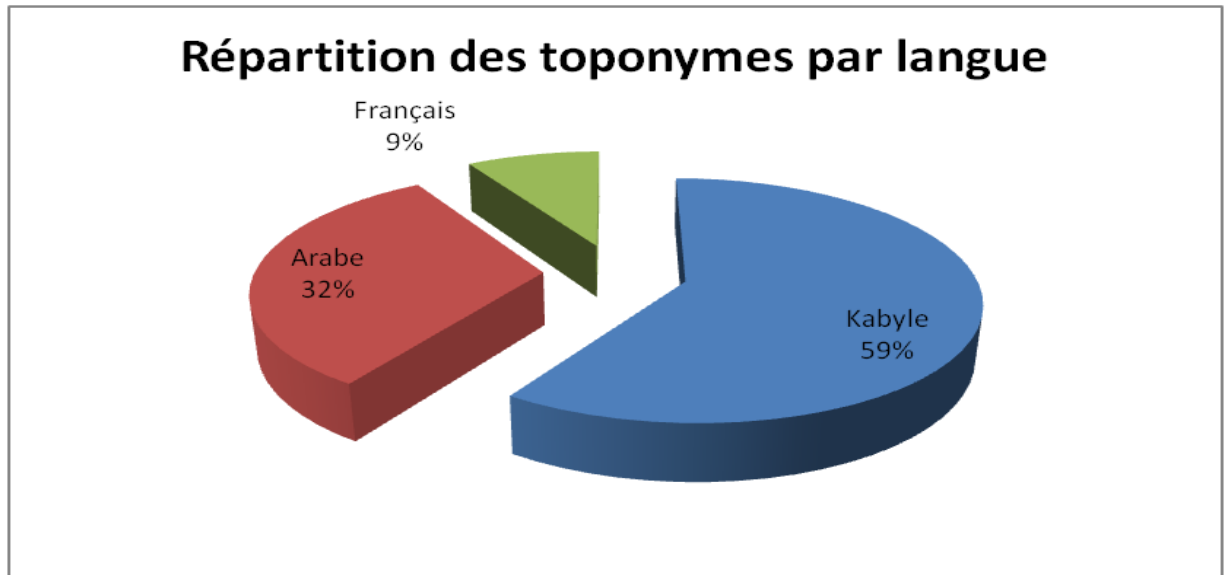
3. La langue des toponymes :

Dans cette partie nous allons nous intéresser à un aspect fondamental pour la compréhension du toponyme. Nous allons tenter de replacer chaque toponyme dans sa langue d'origine.

Kabyle (54)	Arabe (29)	Français (08)
Aafir	Aïn Zaouia	Bougie
Abaynou	Aïn El-Hammam	Michelet
Aboudaou	Aïn El Kerma	Mirabeau
Aguemmoun	Bejaïa	Fort National
Aguemmoun Izem	Bendaoud	Rocher Noir
Agouni Zra	Bourached	Maillot
Aït Bouyahia	Bousselam	Port Gueydon
Aït Hlal	Bordj- Bou Areridj	(Chemini ?

Aït Arbi	Beni Douala	
Aït Boumehti	Chaabet El Aneur	
Aït El Bachir	Cheurfa	
Aït El Hadj	Draa Ben Khedda	
Aït Tizi	Djemaa Sharidj	
Akbou	Draa-El-Mizan	
Amechras (Mechtras)	El-Asnam	
Azazga	El Mhir	
Azeffoun	El Kahra	
Bgayet	El Kseur	
Bechloul	Ouled Dahmane	
Boghni	Makouda	
Dellys	Meftah	
Feraoun	Naciria	
Fréha	Nator (Nador)	
Ifigha	Sidi-Aïche	
Igoufaf	Sidi Ayad	
Ililten	Souama	
Iferhounen	Sour El-Ghozlane	
Iheddaden	Reghaïa	
Issers	Laazib	
Ivghed		
Larba Nat Iraten		
Maatekas		
Mechedalla		
Mekla		

Oued Amizour		
Ouadhias		
Oued Ghir		
Boumerdès		
Taddart Oufella		
Tajjelt		
Tala Athmane		
Tadmaït		
Tazmalt		
Tidjellabine		
Tigzirt		
Tizi-Ouzou		
Tizi-Rached		
Toudja		
Tikobaine		
Tilioua Kadi		
Tichy		
Tiferdout		
Timezrit		
Yemma Gouraya		



Si les toponymes français sont facilement reconnaissables, à l’instar de Mirabeau, Fort National, Maillot ; il n’est pas toujours facile de démêler l’écheveau de la composition des toponymes algériens. Comme avancé dans la partie théorique, nous avons mis en évidence la présence de deux segments appartenant à deux langues (berbère et arabe) dans un même toponyme. Nous rappellerons, pour mémoire l’exemple de *Azazga* : sur la racine *Azoug* (sourd) du verbe *Yaazeg* (être atteint de surdité) s’est greffé la particule du pluriel arabe : *De Azoug/ iazouguen* (sourd et sourds), cela est devenu *Azazga* (pluriel arabe de *Azoug*). Dans ce cas de figure, la racine prime sur la particule du pluriel et nous considérerons *Azazga* comme un toponyme kabyle.

C’est à la lumière de ce critère que nous procédons au classement suivant :

3.1. Toponymes d’origine kabyle

Ils sont au nombre de cinquante-quatre (54). Ce sont les plus importants, en termes de nombre, les toponymes d’origine kabyle constituent l’essentiel de notre corpus. Les enquêtés étant majoritairement origine de Kabylie, il est donc logique que ce soient les plus récurrents. Nous allons tenter de les cerner sur le double plan : linguistique et sémantique. En effet, nous pensons qu’il est utile de relier ces deux aspects pour appréhender chaque terme relevé.

Ils se caractérisent par *I-en*, particule du pluriel ; par *t...t*, marque du féminin ; par une voyelle initiale (*a-i-ou-*); par les particules *Tizi/ Aguemmoun/ Targa...*

Aafir (lieu d’aisance), *Aboudaou* (?), *Aguemmoun* (monticule), *Azefoun* (requin) sont des substantifs (masculins, singuliers) convertis en toponymes.

Ifigha, *Igoufaf*, *Iferhounen*, *Iheddaden*, *Iraten* sont des substantifs, masculins pluriels

Boghni, est à l'origine une contraction entre un possessif « Bou » et un substantif « Agouni » (le terrain plat). Agouni que nous allons retrouver dans d'autres toponymes, à l'instar de Agouni Fourrou ou Agouni Gueghrane.

Fréha : après retrait de la particule arabe du féminin –a- qu'on retrouve dans Azazga, Mekla..., reste la racine FRH, qu'on retrouve dans Iferhounene et proche de Aferrah, la poêle en terre cuite qui sert à cuire le pain. On retrouve la même racine dans, au moins deux autres toponymes : At Frah (dans la daïra de Larbaa Nat Iraten et Ah Frah, dans les Aurès.

Guemgouma, de qemqoum, désigne un gros pont.

Issers -ighzer, à l'origine, substantif (Talweg). Ivghed dérivé de cendre « Ighed » ou chevreau « Ighid » ? En tout état de cause, phonétiquement, ces deux termes nous semblent les plus proches.

Jlil de Boujlil, est la racine serait Ajlal (le pan) et par extension, le quartier, qui désignerait alors une agglomération ayant plus d'un quartier.

Mekla : de « ameggel » (herser, retourner légèrement la terre) formé sur le même modèle que Taneqqicht du verbe Nqeché ou Ngheche (biner). Quand à l'adoption de cette forme par les populations locales, il suffit de se référer au cas typique de Boghni : l'écrit donne au toponyme toute sa légitimité, c'est désormais le référent suprême.

Makouda : de amgoud (bourgeon) qui a donné au féminin Tamgout (le sommet) et qui a reçu le « a » du féminin arabe.

Tajjelt (serait-ce le féminin de Inijjel, la ronce ?), Tazmalt (la smalla), Tadmât (la belle princesse), Tigzirt (l'îlot), Tiferdout (une plante des hauteurs), Timezrit (le belvédère) sont des substantifs féminins singuliers caractérisés par T ...t.

Tichy est à rapprocher de Tichicht : la bouse de vache, utiliser tant pour le chauffage que pour enduire les murs, mélangée avec de l'argile, ou de techt : un conifère, qui a donné les toponyme de Techt (du côté de Tablat, dans la wilaya de Médéa ou de Tachtouine, du côté de Aït Yahia Moussa, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tijellabine (les djellabas) et Tikobaïne (les chouettes) sont des substantifs féminins pluriels.

Agouni-Zra (la plateau des pierres) et Aguemmoun Izem (le mont (du) lion), Oued Ghir (L'oued de la cité-Aghir), Oued Amizour (L'oued de la langue chevelure), Tizi-Ouzou (le col des genêts), Tala Athmane (la fontaine de Othmane) Tilioua Kadi (les sources du

Kadi) et Tizi Rached (le col de Rached) sont des syntagmes nominaux : nom et complément du nom.

Comme nous pouvons le lire sur cette figure, la majorité des toponymes rencontrés sont berbères ou ont une racine berbère, cela s'explique doublement :

La majorité des enquêtés sont issus de régions kabylophones

Les toponymes sont les éléments de la langue qui survivent le plus longtemps et l'une des premières langues, si ce n'est la première qu'a connue l'Algérie est le berbère. D'ailleurs nous retrouvons des toponymes libellés en berbère dans des régions totalement arabisées (Aïn Temouchent/ Adrar/ Tiaret/ Takhemart...).

3.2. Toponymes d'origine arabe

Huit (8) toponymes ont été reconnus d'origine arabe sur les vingt-neuf (29) recensés, soit 28%.

Ils se caractérisent, en premier lieu par la présence de la particule –EL- article défini, Ben/ Bou/ Draa/ Chaabet et ils comportent une composante arabe claire. Le nombre de ces toponymes d'origine arabe vient logiquement en seconde position. Langue officielle depuis l'indépendance du pays, langue dont la présence remonte à près de quinze siècles, il est donc logique qu'elle occupe cette seconde place quand à l'attribution des noms aux lieux occupés par les hommes dans cette partie du monde.

Les noms précédés par le déterminant El, sont, à l'origine des noms communs : El Asnam (les statues), El Mhir (le chameau), El Mizan : la balance ou la justice, El Ameer, état de ce qui est plein, El Hammam : le bain et par extension, tout lieu d'eau, El Kseur, le château, le fort.

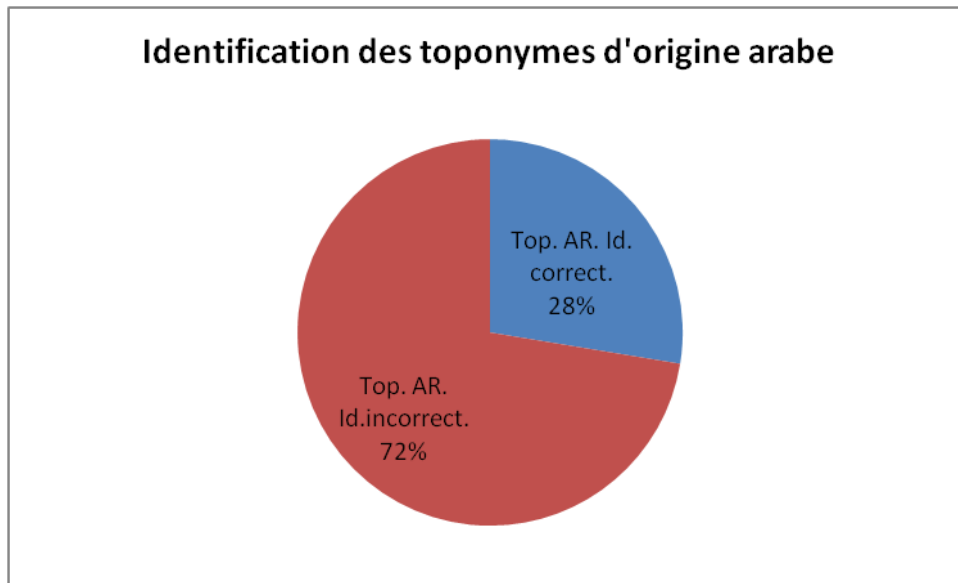
Saharidj, Cheurfa : à l'origine, des substantifs masculin pluriel (Sahridj- saharidj : citerne (s)en arabe classique, et charif, cheurfa : noble(s).

Meftah et Nator sont, à l'origine des substantifs : clé pour Meftah et belvédère pour Nator : le « t » s'est substitué au « d » d'origine par la phonétique locale.

Naciria de la racine arabe El Nasr, la victoire.

Areridj : diminutif de Aroudj (anthroponyme)

Daoud, Rached (ou Rachid), Sellam (dérivé de Slami- Salem) appartiennent au système de dénomination arabe ayant pour origine un anthroponyme religieux pour (David/ Daoud), et la paix (Essalam) pour Sellam/ Slami ou Salem.



3.3. Toponymes d'origine française :

Ils sont au nombre de huit (8), ils ont tous été correctement identifiés. La présence étrangère, la plus récente est celle de la France, c'est pourquoi la langue française est encore présente dans la mémoire collective. Nous en retrouvons la trace dans notre corpus. Ce sont des toponymes français.

Chemini il est vrai que le terme ne renvoie à aucun mot d'origine arabe ou berbère, c'est pourquoi, malgré toutes les réserves que l'on pourrait émettre, nous le considérons comme un toponyme français parce que très proche du nom commun cheminée et n'ayant aucun mot de la même racine avec un mot kabyle ou arabe.

Mirabeau, Michelet, Maillot sont tous des anthroponymes se rapportant à l'histoire militaire de la France. Historiquement, phonétiquement, ces unités sont ancrées dans le système linguistique et culturel français.

Rocher Noir et Fort National sont syntaxiquement construits sur le même schéma : Substantif suivi d'un adjectif. Toutefois, si le premier (Rocher Noir) se contente de décrire la nature, le second est, lui, solidement ancré dans l'histoire des conquêtes coloniales françaises. Le terme de National est venu remplacer Napoléon, à la chute de ce dernier en 1871.

4. Identification de la langue du toponyme par les enquêtés :

Comme nous l'annoncions plus haut, nous avons interrogé les enquêtés sur la langue d'origine du toponyme. L'enquêté est en mesure d'identifier la langue du toponyme, à partir de son savoir propre, de son niveau de connaissance de la langue. On pourra nous rétorquer que le commun des mortels (l'étudiant lambda) n'est pas censé s'intéresser à la toponymie, encore moins à l'étymologie. Ceci est parfaitement recevable. Toutefois, il serait anormal qu'un francophone ou qu'un simple francisant ne sache pas que le plateau des Mille Vaches est un toponyme d'origine française ou qu'un arabophone d'Arabie, ou arabisant de n'importe quelle contrée ne soit pas en mesure d'identifier El Madina dans la langue arabe. C'est donc, à partir de ces évidences que nous avons tenté de catégoriser les réponses en deux classes : celles où le terme est identifié, correctement dans sa langue et celles où il ne l'est pas, soit parce que les enquêtés en sont incapables soit ils ne veulent pas ne le reconnaître comme tel.

Les réponses peuvent être réparties en deux catégories :

4.1. Réponses épistémologiquement correctes :

Nous considérons qu'un enquêté reconnaît la langue du toponyme quand il le fait sur la base de sèmes inhérents et afférents qui lui sont accolés. Ils dénotent de la connaissance plus ou moins bonne des règles systémiques de la langue et la culture que cette langue véhicule. Les toponymes correctement identifiés dans leur langue d'origine sont au nombre de 31 sur un total de 91 toponymes recensés.

Ce sont les réponses qui situent le toponyme correctement. Les enquêtés ont pu retrouver et identifier la langue du toponyme, en fonction des normes systémiques, propres à chaque langue, ou à des sèmes afférents à chaque toponyme. Ces réponses sont donc, logiquement, basées sur des savoirs épistémologiques. Ils se répartissent ainsi :

4.1.1. Identifiés correctement d'origine arabe :

Nous y retrouvons et classons, ici, l'ensemble des toponymes que les enquêtés ont identifiés correctement comme étant d'origine arabe. Ils l'ont été sur la base de la maîtrise de la langue arabe, de la connaissance de ses règles de fonctionnement et de son lexique.

Draa El Mizan (entretiens 5 et 97)-/ Aïn El Hammam (10)-Chaabet El Ameer (12)-
Oued (de Oued Ghir) (15)- El Kseur (19)- Aïn El kerma (28)-Djemaa Saharidj (66)-

4.1.1.1. Sèmes inhérents évoqués :

Ils sont huit sèmes pour huit toponymes (un sème par toponyme), ce qui veut dire que les sèmes ont été identifiés comme tels parce que les enquêtés en connaissent le sens :

- Pour Draa El Mizan : la balance (7)
- Pour Aïn El Hammam : la fontaine (10)
- Oued Ghir : la rivière (15)
- Pour El Kseur : Château (19)
- Pour (Aït) El Kerma (Tizi-Rached) : le figuier (28)
- Pour Meftah : clé (71)
- Pour Aïn Zaoui : Œil (42)

-Pour Djemaa Saharidj : Ensemble au lieu de Djemaa, le jour du marché (confusion due à l'homonymie) bidons (pour citernes : on explique généralement Saharij par citernes, alors qu'en arabe algérien, on dit Siterna et jamais sahirij de l'arabe classique) (66)

4.1.1.2. Sèmes afférents évoqués :

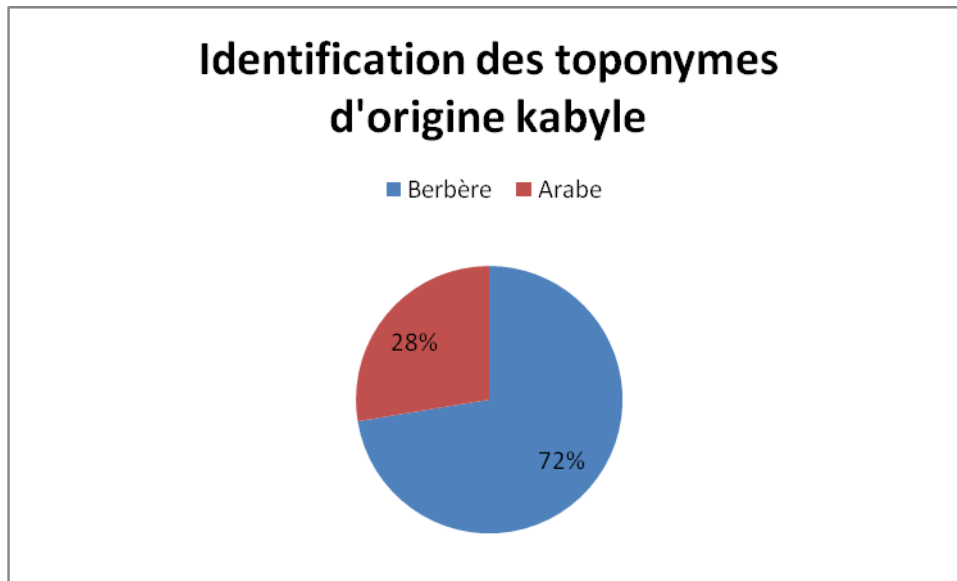
Nous relevons, à ce niveau, l'ensemble des sèmes afférents évoqués par les enquêtés pour justifier leurs réponses. Ils émanent de la maîtrise du lexique de cette langue et/ou de sa culture.

- Pour Draa El Mizan : La justice (7-97) (**synecdoque ?**)
- Pour Sidi Ayad : Un Ouali Salah (un saint homme) (37) (hagiographie introduite par Sidi)
- Pour Bejaïa : (le royaume des) hamadites (83) (connaissances de l'histoire)

4.1.2. Identifiés correctement d'origine kabyle :

Nous reprenons ici l'ensemble des toponymes identifiés correctement comme étant d'origine kabyle. La maîtrise de son lexique et de ses règles de fonctionnement sont à la base de cette identification correcte.

Vingt-et-un (21) toponymes ont été reconnus d'origine kabyle sur les 54 toponymes recensés soit 39%.



Mais ils sont 33 à ne pas reconnaître (ou à ne pas voir) la véritable racine du toponyme, à ne pas l'identifier correctement dans sa langue.

Tazmalt (22)- Agouni-Zra (25)- Taddart Oufella (27)-Tigzirt (33)- Targa Ouzemmour (35)-Ivghed (45)- Bgayet (48)-Abaynou (51)- Larbaa Nat Irathen (62)-Azazga (70)- Ighzer Amokrane (75)-Yakourene (79) - Tiferdout (85)- Akbou (86-87)- Aït Arbi (89)- Iouadhiene (90)- Laazib (94)- Isser (95)- Amizour (99)- Ifigha (d'origine amazigh) (100)- Tilioua (100).
Aguemmoun Izem (24)

Ce faible taux de reconnaissance dénote d'une connaissance insuffisante de la langue : lexicale et déclinaisons. Ceci peut être imputé au fait que nos enquêtés n'ont pas été instruits dans cette langue, qu'ils ne l'ont jamais étudiée et par conséquent ils n'en ont qu'une connaissance partielle et imparfaite.

4.1.2.1. Sèmes inhérents évoqués :

Nous y relevons les sèmes inhérents, c'est-à-dire contenus dans le terme lui-même et qui permettent de resituer le toponyme dans sa langue de production. Ils sont 15 pour 23 toponymes correctement identifiés dans la langue, ce qui laisse déduire que certains toponymes ont été identifiés d'origine kabyle sans que l'enquêté n'ait le moindre indice pour le guider. C'est ce que nous appelons la connaissance intuitive de la langue. Ce cas de figure se présente pour les huit toponymes, correctement identifiés, mais sans apporter aucune explication.

-Pour Aguemmmoun Izem : Izem, le lion (23)

-Pour Agounizra : Zra (de Izra) les pierres (25)

- Tidjellabine : pluriel kabyle (25)
- Pour Tazmalt : Tazeboudjt (l'oléastre)
- Pour Tizirt : îlot (33)
- Pour Bgayet : (féminin) kabyle (35)
- Pour Targa (de Targa Ouzemmour) : la rigole, un regard (dans le sens de puisard) (36)
- Pour (Oued) Amizour : oiseau, rivière (55-98)
- Pour Tikobaïne : pluriel/ kabyle/chouette (61)
- Pour Larbaa Nath Irathène : lions pour Irathène (62)
- Pour Iheddaden : pluriel kabyle (64)
- Pour Ighzer Amokrane : asif (rivière) (75)
- Pour Yakourene : Ikkour (ou akkour ou ajkour) le rossignol (79)
- Pour Akbou : akbouche (proximité phonétique avec le mot) (86)-
Citadelle (87)
- Pour Azazga : pluriel arabe, racine kabyle : Yaazeg : il est sourd (100)
- Pour Tilioua Kadi : fontaine, eau (100)

Nous y remarquons que l'ensemble des sèmes retrouvés et évoqués sont relatifs à la faune, à la flore et d'éléments relatifs à l'hydrologie et qui sont présents dans l'environnement immédiat des enquêtés.

4.1.2.2. Sèmes afférents évoqués :

Nous allons recenser, à ce niveau, l'ensemble des sèmes en relation avec les toponymes en question. Ils dénotent de connaissances culturelles, historiques des enquêtés.

- Pour Bgayet : les bougies, en référence au nom français, Bougie (35)
- Pour Ighzer Amokrane : le congrès de la Soummam, (fait historique majeur, 20 Août 1956 (75)

En effet les deux seuls sèmes retrouvés se rapportent à des connaissances transmises par le biais de l'école. L'un se rapporte à la connaissance de l'enquête de la langue française et l'autre à un élément historique, lui aussi dispensé à l'école.

4.1.3. Identifiés correctement d'origine française :

Nous allons faire l'inventaire des toponymes d'origine française reconnus comme tels par nos enquêtés.

Huit (8) toponymes ont été reconnus d'origine française sur les 8 recensés, soit 100%. Ceci s'explique par une assez bonne maîtrise de la langue française, fruit d'un apprentissage

scolaire qui a duré, au minimum une dizaine d'années (si le candidat a suivi sa formation dans le cadre de l'école fondamentale et s'il n'a jamais redoublé). Dans le cas contraire, dans le système classique, c'est au minimum onze années d'apprentissage du français.

Mirabeau (26)-Maillot (54)- Chemini (56)- Fort National (59) – Rivet (71)- Bougie (72)-Port Gueydon (78)- Michelet (85)

Cette identification correcte à hauteur de cent pour cent dénote d'une bonne maîtrise de la langue et rend compte d'une certaine efficacité de l'enseignement de cette langue.

4.1.3.1. Sèmes inhérents évoqués

Nous allons chercher et recenser les sèmes inhérents contenus dans les toponymes d'origine française évoqués par nos enquêtés :

-Pour Bougie : son homonymie avec la bougie (35- 46-72))

-Pour Chemini : la cheminée (56)

Les deux seuls sèmes évoqués se rapportent à la connaissance de noms communs d'objets (bougie et cheminée) que maîtrisent les enquêtés.

4.1.3.2. Sèmes afférents

Nous allons tenter de retrouver la connaissance d'éléments culturels français connus et évoqués dans le discours des enquêtés.

-Pour Bougie : *les écoles* (culture/ savoir) (46)- *époque coloniale* (48)

-Référence à l'époque coloniale, pour tous les toponymes d'origine française, à l'armée française, aux généraux, à la francité des sonorités (système phonétique français). (3- 26-59-82-85)

Nous pouvons en conclure que les enquêtés ont une assez bonne maîtrise de cette culture, puisqu'ils sont au fait d'éléments historiques.

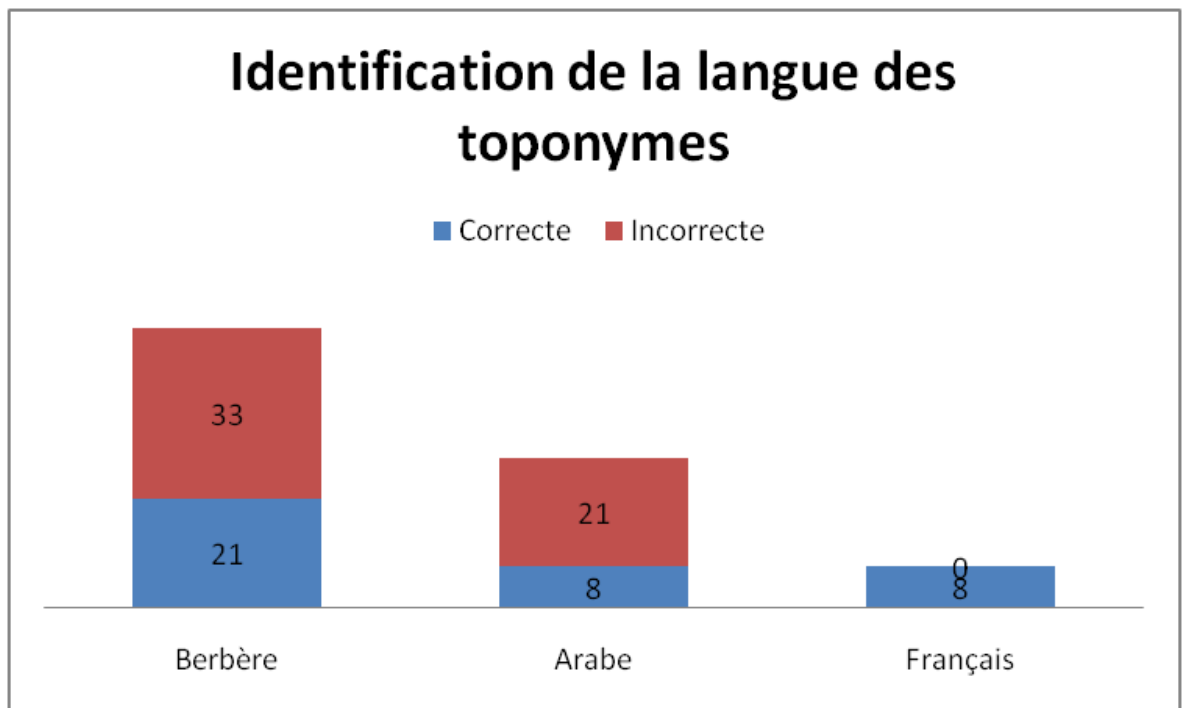
Comme nous pouvons le constater, les sèmes inhérents sont beaucoup plus nombreux à être déterminants dans l'interprétation des toponymes. En arabe seuls la référence à l'Islam, dans le renvoi à l'époque hamadite et aux saints de la région, qui ont légué leurs noms à leurs localités (Sidi Ayad/ Sidi Aïche...) constituent les sèmes afférents. Le reste, tout le reste est explication des mots tels qu'ils ont été appris à l'école. Même le renvoi à la justice du terme Draa El Mizan est dû à la symbolique de la balance utilisée, à l'échelle internationale pour représenter l'équité.

En kabyle, là aussi, les sèmes évoqués, dans la presque totalité des explications apportés quant à l'ancrage du terme dans cette langue, sont des explications pures et simples

des termes tels qu'ils ont été appris par l'usage. Baignant dans une langue depuis la naissance, les kabylophones connaissent la langue par la pratique. Ils n'en ont pas cette approche scolaire dispensée dans les institutions officielles, c'est pourquoi des évidences, à l'image du pluriel peuvent leur échapper. C'est un point sur lequel nous reviendrons plus tard.

Là aussi, les seuls sèmes afférents évoqués se rapportent à un passé proche : la présence française et la guerre de libération : (le congrès de la Soummam et le nombre de colonels issus de Draa El Mizan). Faits qui ont profondément marqué la région et qui restent gravés dans la mémoire collective.

Quant aux toponymes d'origine française correctement identifiés : cela tient au fait que les élèves ont très bien retenu la leçon. Ils ont appris le sens des mots et ont même compris l'histoire guerrière de la France coloniale, identifiant les généraux. Is en connaissent l'Histoire et reconnaissant les sonorités. Là aussi, les effets de l'instruction sont visibles et font désormais partie de la culture des enquêtés.



4.2. Origines (erronées) évoquées ou toponymes incorrectement identifiés :

Ce sont les réponses qui situent le toponyme dans une langue autre que la sienne, soit par ignorance des règles de la langue en question et de son système phonologique, soit parce qu'il veut l'"accrocher" à une autre langue pour lui conférer le prestige d'appartenir à une langue supposée être valorisante : ce sont des réponses axiologiques.

4.2.1. Origines évoquées :

Nous relevons, ici, les toponymes et l'origine évoquée pour chacun d'eux par nos enquêtés. Ce sont des origines que nous considérons erronées pour les motifs invoqués plus haut. Nous y rappelons le toponyme dans la première colonne et le numéro de l'entretien dans lequel cette origine a été avancée, la langue évoquée et un sous total pour chaque origine en troisième colonne.

Toponyme	Origine erronée évoquée	Sous total
Mekla (6)	Arabe	09
Boghni (14)	Arabe	
Oued Ghir (15)	Arabe ¹⁷	
Mechtras (17)	Arabe	
Akbou (60)	Arabe ¹⁸	
Cherchell (38)	Arabe	
Mchedalla (54)	Arabe	
Iheddaden (64)	Arabe	
Freha (95)	Arabe	
Feraoun (29)	Egyptienne	
Yemma Gouraya (11)	Espagnole	01
Nator (4)	Française	07
Boghni (9)	Française	
Reghaïa (97)	Française	
Béjaïa (49)	Française	
Aafir (68)	Française	
Iferhounene (89)	Française	
Ouadhias (90)	Française	

¹⁷ L'enquêté justifie par : « de Ighirou (ils jalourent) »

¹⁸ L'enquêté assimile le toponyme au verbe « εaqebu (il l'a puni) »

Tijellabine (25)	Hybride ¹⁹	01
Guemgouma (63)	Kabyle	02
Elkahra (92)	Kabyle	
Akbou (21)	Latine	03
Ouaguennoun (61)	Latine	
Naciria (76)	Latine	
Oued Ghir (24)	Romaine	03
Reghaïa (4)	Romaine	
Toudja (24)	Romaine	
Akbou (20)	Tifinagh	01
Bougie (48)	Turque	02
Tala Athmane (57)	Turque	

4.3. Essai d'explication :

4.3.1. L'origine arabe

Elle a été évoquée de façon incorrecte pour neuf toponymes : Oued Ghir- Mechtras- Akbou- Tijellabine- Cherchell- Mchedalla- Iheddaden, Fréha.

Parmi ces toponymes, un seul pourrait trouver une justification recevable : Oued Ghir. En effet ce toponyme est composé d'un élément arabe « Oued » et d'un autre élément berbère « Ghir » abréviation de « Aghir » présent sous cette forme sur l'île de Djerba, zone berbérophone tunisienne et dans le sud algérien dans les régions mozabito-phones et zénato-phones (Ghardaïa, Timimoun). Mais, en Kabylie, où se situe la localité qui porte ce nom, le nom Ghir est tombé en désuétude. Qu'il soit donc méconnu et attribué à une langue très présente dans le pays est compréhensible.

¹⁹ Pour l'enquête le toponyme Tidjellabine « C'est du kabyle, de l'arabe et même du français »

Fréha

La racine du terme est opaque : Fréha est rattaché à Farh, fariha et farhan , en arabe et en usage, tant en arabe dialectal qu'en kabyle, pour dire « joie, joyeux » mais le véritable étymon est à chercher ailleurs. En effet, nous retrouvons la même forme dans plusieurs localités : une du côté d'Azazga, une autre dans la région de Beni Ourtilane, une autre dans les Aurés. La même racine a donné At Frah, du côté de Larba Nat Irathene et Iferhounene du côté de Aïn El Hammam. L'utilisation du mot arabe « El farh » pour la joie, en kabyle pourrait expliquer la confusion entre les deux langues. Mais le nom Aferrah, utilisé pour désigner la poêle en terre cuite et qui permet de faire cuire la galette traditionnelle semble la plus probable, surtout que pour la région d'Aït Iraten, un Aferrah ne pourrait provenir que d'At Frah

Akbou

Sa proximité phonétique avec Koubba (une coupole) pourrait prêter à confusion. Attesté aussi dans la région du Gourara et en tant que microtoponyme dans la région de Aït Boumehdi (dans la Wilaya de Tizi-Ouzou) il désigne un monticule. Le terme d'Akbou, comme nous l'avancions plus haut, répond à l'exigence première du berbère : nom masculin, singulier, il doit commencer par une voyelle.

Boghni

Sa proximité phonétique avec Ghani, riche en arabe, va faire dire à l'enquêteur que la racine du mot serait Abou Ghani, contracté en Boghni. Sachant que la particule filiative Abou en arabe renvoie à la paternité, elle est suivie d'un anthroponyme : Abou Ammar, Abou Mazene, mais pas Abou est ici suivi d'une qualité : riche. Ghani entre dans la composition d'un anthroponyme à la gloire de Dieu : Abd El Ghani (Esclave du Richissime). Mais là encore, l'explication avancée est édifiante : « *ce sont les Turcs qui lui ont donné ce nom Abou Ghani* ». La confusion Islam/ arabité est confirmée. Les Turcs (Ottomans) étaient musulmans mais non arabes et ils auraient donné un nom arabe à une localité.

L'autre explication du terme Boghni avancée par une enquêtrice est que cela serait plutôt une forme verbale : Aaqbou (il l'a puni, en arabe, sans savoir qui a puni qui. La seule proximité phonétique a guidé l'enquêtrice pour avancer une telle explication.

Mechtras, Mchedalla et Mekla

La confusion ou la méconnaissance résulte d'un autre processus. En effet ces deux noms ont subi une grande transformation à leur transcription en français. Amechras/ Amekraz (le paysan, l'agriculteur, le laboureur) a été transcrit Mechtras. A sa translation en arabe, après l'indépendance, le transcripteur n'a pris aucune précaution : Mechtras devient Micht Erra's, c'est-à-dire, le peigne de la tête. Il en va de même pour Mchedalla, à l'origine : Imechdalen, les fourmis rouges, nom d'une grande tribu, dans la vallée de la Soumam, ainsi appelée pour son amour du travail et une teinte de rougeur qui caractérise ses habitants. Ces deux caractéristiques : Rouge et travailleur, ont inspiré l'appellation de «fourmis rouges ». Mais, là aussi, à la transcription du nom, à l'instar de Azazga, Ouadhia, Fréha... on lui a donné la particule finale « a » de l'arabe et la voyelle initiale est tombée et c'est devenu Mchedalla. A sa translittération en arabe, Alla, rappelle Dieu « Allah » et le toponyme varie, aujourd'hui entre Mchedalla et Mehdallah (au fronton de la mairie pour le premier et à l'entrée sud de la ville pour le second). Et à la segmentation du toponyme, en considérant Allah comme un segment, il reste Mched qui renvoie au verbe arabe Chedda yachuddu , qui veut dire attacher. La confusion est ainsi cultivée et la translation semble avoir été réfléchie de sorte à brouiller les pistes. Jusqu'en 1995, date de la reconnaissance du statut de langue pour Tamazight, le pays ne reconnaissait qu'une seule langue et tout devait concorder pour le confirmer. C'est ainsi que dans le cadre de la loi sur l'arabisation de l'environnement, tous les toponymes devaient se conformer à la phonétique arabe. Il en va de même pour Mekla : ne voyant par l'altération, l'explication par l'arabe est fournie par la proximité phonétique avec le verbe « arracher ».

Cherchell

Même si l'origine ne paraît pas claire et certaine, elle ne semble avoir aucun lien avec l'arabe. En effet sémantiquement, le terme ne renvoie à aucun autre connu dans la langue qui en serait la racine ou un dérivé. Comme l'histoire de la ville est ancienne, très ancienne (elle fut la capitale de la Maurétanie Césarienne sous Juba II et Ptolémée), le terme pourrait être d'origine phénicienne, latine, ou berbère. Le son « k » est prononcé « ch » par les berbérophone de la région et akal (la terre) se dit donc achal et de la à Cherchell, il n'y a qu'un pas. Mais l'enquête, lui, y voit une origine arabe parce que dit-il « *il y a beaucoup de gens d'origine arabe qui habitent Cherchell* » (38). Il y voit « chal », de l'arabe égyptien et la présence de gens d'origine arabe, le conforte dans cette hypothèse.

Pour comprendre cette attitude, il faudrait, peut-être replacer l'entretien dans son cadre géographique. Il se déroule à Alger d'où pourrait être originaire l'enquêteur, nous en voulons pour preuve cet extrait :

-Azemmour, c'est Zzitoun (36)

Pour nous donner une définition de Azemmour, l'enquêtée nous en donne son équivalent en arabe dialectal. Alger est centre du pouvoir politique. Donc, il faudrait rassurer les représentants de cette autorité, et l'enquêteur pourrait être des leurs, les rassurer, les assurer de la conformité de l'enquêté avec le reste du pays et du fait qu'il est conformément à la loi, un citoyen qui respecte les orientations du pays même quand elles ne reflètent pas la réalité du terrain. Ceci fait dire à l'enquêté que Aguemoun Izem est d'origine arabe, avant de se réviser et d'avancer une origine amazighe qui passe, politiquement parlant parce que plus admise, beaucoup mieux et plus facilement que l'origine kabyle connotée de régionalisme.

4.3.2. L'origine française

Elle a été évoquée pour des toponymes dont la racine présente, dans certains cas, des phonèmes inexistants en langue française. Il n'y a pas d'élément permettant de justifier l'attribution de l'origine française à ces termes. Si explication il y a, elle est à chercher dans des considérations sociales. La France est un Etat puissant : elle a colonisé l'Algérie durant plus d'un siècle et demi. Sa langue est un passage obligé vers le progrès, la science et le prestige. C'est la langue de l'érudition, de la littérature : quel est l'étudiant algérien qui n'a pas sublimé Victor Hugo ? C'est la langue de Molière, de Pierre et Marie Curie, de Napoléon Bonaparte. En plus du contexte que les enquêtés peuvent considérer comme favorable : candidat à un visa d'études en France, ils seraient tenté de croire que l'origine française du toponyme de leur naissance ou de leur résidence légitimerait leur demande ou du moins la renforcerait.

Bejaïa et Reghaïa

Elle a été avancée pour Bejaïa, peut-être pour l'existence de « Bougie » qui, en serait un dérivé, et Bougie est typiquement français. Mais, malgré ce fait, le terme Béjaïa porte en lui la particule « a » typique de la transcription en graphie latine du féminin arabe. En effet, nombre de toponymes prennent le « a » final dans leur adaptation à la langue arabe. Nous le retrouvons dans El Kahira (Le Caire), dans Mekka (la Mecque), dans Mansoura, dans Leblida

(Blida)... Y voir donc une racine française est révélateur d'autres considérations socioculturelles.

Il en va de même pour Reghaïa : la présence du « a » final, l'inexistence de terme proche (sur le plan phonétique) qui en serait le dérivé ou la racine du terme n'empêche pas l'enquêteur d'avancer l'origine française. Les sèmes inhérents renvoient à une racine arabe, mais des sèmes afférents, tels l'occupation coloniale de la région et la réputation qui était la sienne (Bab Ezzouar s'appelait alors « Retour de Chasse ») renvoient donc à la présence française, et par ricochet, à la langue française.

Tijellabine et Iferhounène

Le terme est porteur du marqueur du féminin pluriel kabyle et dont la racine est encore en usage : « tajellabt » qui se dit autant pour ce que l'on nomme en français « la Djellaba » : genre de grande robe, ample, portée par les femmes et par les hommes, que pour une enveloppe, d'une lettre, par exemple. Les deux termes ont un sème commun : couvrir/envelopper/.

De même que Iferhounène : marque du masculin pluriel évidente pour tout kabylophone. Très utilisée, dans tous les domaines, elle ne peut passer inaperçue. Ce serait à l'origine un anthroponyme : Aferhoune de même construction que Aguenoun, Adloun, Abetroun...D'anthroponyme, il est devenu gentilé. L'habitant de Betrouna est un Abetroun, celui de Zaknoune est un Azaknoun. Malgré ces marqueurs très productifs et bien évidents, l'enquêteur avance une origine française pour ces toponymes. Voudrait-il faire plaisir à l'enquêteur francisant ou voudrait-il rattacher, en dépit des évidences contraires, le toponyme de sa localité à une origine qu'il pense valorisante ?

Ouadhias

La même origine française est évoquée pour Ouadhias. Le terme est certes d'origine kabyle (le gentilé est Aouadhi- Iouadhiyene) et le toponyme kabyle est Iouadhiyene. Dans les deux cas, nous retrouvons la voyelle initiale et la transformation du « a » en « i » lors du passage au pluriel. Mais le toponyme a subi de légères transformations : l'introduction du « a » final, marque de l'arabe et l'ajout du « s » du pluriel en français. En français, on dit « Les Ouadhias » dans une tentative de restitution du pluriel kabyle. On pourrait dire que l'on considère Iouadhiène comme toponyme kabyle, Ouadhia, toponyme arabe et Ouadhias comme un toponyme français même si l'origine de la racine ne laisse peser aucun doute.

Aafir

La voyelle initiale « a » est suffisamment explicite sur l'origine kabyle du terme. En plus, le terme est encore usagé et signifie le lieu d'aisance. Chaque communauté villageoise avait son « Aafir » avant l'introduction des toilettes dans les foyers. Le terme est devenu toponyme ou microtoponyme dans plusieurs localités kabylophones. En outre, il n'y a aucun élément qui pourrait justifier l'origine française avancée par l'enquêté.

Boghni

Pour le cas de Boghni, la seule présence du GH, qui n'est pas le /R/ français, devrait suffire à ne pas penser à une origine française. Mais comme l'enquêté veut absolument faire ce rapprochement et accrocher « son » toponyme à la langue française. Il va invoquer tout un syntagme en français, dont la prononciation serait assez proche pour être plausible de celle du toponyme en question, il avance BON NID comme origine de Boghni.

Ah/ dans l'époque/ la colonisation française/ lorsque les hélicos qui tournent au dessus de la ville/ ils ont dit/ historiquement/ ils ont dit quand il regardait/ parce qu'il ressemble à un nid/ après le commandant qui pilote l'hélicoptère/il a dit un bon nid/ un BON NID/ et quand les vieux ils ont entendu/ ils ont cru qu'ils ont dit BOGHNI/// (Entretien N°9)

Nator

C'est le même cas de figure pour Nator, toponyme à propos duquel l'enquêtés évoque l'origine française. Nator ou Nador a pour racine le verbe nadhara yandhourou, en arabe (regarder). Il s'est adapté au parler de Bougie transformant le D en T. Il est l'équivalent du belvédère français, il est l'équivalent de Tamaasit, Taassast, du verbe Aas, surveiller en kabyle et Timezrit du verbe Zer, regarder ou voire. Toutefois, pour sa proximité phonétique avec nature, l'enquêtée voudrait y voir une racine française.

4.3.3. L'origine romaine (ou latine)

Toudja

Une telle référence aux romains n'est pas fortuite : c'est là que prenait naissance l'aqueduc construit par les romains pour alimenter la ville de Saldae, l'antique Bejaïa. L'évocation de cette origine permet à l'enquêté de donner une profondeur historique supposée conférer une certaine légitimité à la localité et à ses habitants.

Akbou , Ouaguenoune et Oued Ghir

Mais l'origine de Akbou et de Ouaguenoune semblent pourtant évidents : ils commencent tous les deux par une voyelle (A et Ou), en outre le rapprochement phonétique avec d'autres de la langue est aisé : Akbou de Akherroub (le caroube), Akerrou (la tête),

Akourra (la motte de terre) ; Ouaguenoune : composé de Ou : fils de et de Aguenoune à rapprocher phonétiquement de Azaknoune, Azahloune, Adloune (ces termes ont donné d'autres toponymes : à savoir : Zaknoune, Zahloune et Iguer Adloune. Par ailleurs, ces localités : Akbou et Ouaguenoune n'ont pas une histoire qui remonterait à la présence romaine en Afrique du Nord. Il en est de même pour Oued Ghir : toponyme composé de la particule géographique Oued et de Ghir de « Aghir (la cité en berbère) ». Rien n'expliquerait donc une telle racine, sauf le besoin de se doter ou de faire doter sa localité d'une historicité glorifiante, celle qui a enfanté le monde moderne.

Naciria et Reghaïa

Il en va de même pour Naciria et pour Reghaïa : le « a » final, atteste de son origine arabe. Reghaïa, dont le sens n'est pas évident, est à rapprocher phonétiquement de Boucedraïa/ Rechaïga/ Hamdania/ Hammadia/ où la racine et le sens en arabe est clair. Naciria a pour racine « Nasr » : victoire. Malgré cette évidence de l'origine, les enquêtés leur attribuent une origine romaine (latine). Les deux localités ne sont pas connues par des ruines de cette époque comme Tipaza, Djemila, Batna ou Sour El Ghoulane. La seule explication envisageable est donc la même que pour le cas précédent : le besoin de s'attribuer via le toponyme une historicité valorisante et donner ainsi à leur localité une profondeur historique qui permettrait de les distinguer par effet d'entraînement.

4.3.4. L'origine kabyle

El Kahra

L'origine arabe est quasi évidente : le déterminant El, spécifique à l'arabe et Kahra : la dominante, celle qui écrase²⁰. En plus, le terme n'a aucun sens, en kabyle. Le fait d'y voir une racine kabyle relève donc d'un besoin de se l'approprier, de ne pas reconnaître l'origine arabe d'un toponyme en région kabylophone.

Guemgouma

Le toponyme vient de « El Qimma », le sommet, en arabe. Cela s'utilise aussi pour désigner celui qui serait au sommet de sa gloire, d'où « aqemqum » en kabyle, et « qemqum » en arabe algérien. La même racine « QM » a donné « El Joumjouma » qui signifie crâne. Guemgouma est, en effet située sur une colline dans la région d'El-Asnam (Bouira). Mais, la localité étant située à la frontière d'une zone arabophone, l'enquêté (63) a besoin de

²⁰ Au paroxysme de la crise égypto-libyenne, l'ancien président libyen Mouammar Kadhafi nommait par dérision El Kahira (Le Caire en arabe) : El Makhoura, la vaincue, l'humiliée.

revendiquer une origine berbère méliorative assimilé au terme kabyle d'origine arabe « aqemqum ». Faut-il considérer, ici, l'origine du terme ou son rattachement actuel ? Cette origine kabyle invoquée serait donc à moitié correcte.

4.3.5. L'origine turque

Bougie

Toponyme d'origine française²¹, encore en usage par les habitants de cette ville, c'est l'histoire de la présence turque qui pourrait laisser croire à une certaine influence sur la toponymisation. En outre, les rapatriés de l'Andalousie au XIII^{ème} siècle qui fuyaient l'avancée des Chrétiens, se sont établis en nombre à Bejaïa. Il en reste encore la musique andalouse, Béjaïa est la seule ville kabylophone où est enseignée cette musique dans des écoles spécialisées. Or, cette musique est associée à la présence ottomane dans le pays.

Tala Atmane

Pour le cas de Tala Atmane, l'explication est autre : il est vrai que la présence turque en Kabylie est attestée, particulièrement à Tizi-Ouzou où le Bordj turc, en ruine, est toujours visible. Comme les Turcs se confondent avec l'empire ottoman qu'ils ont bâti, leurs noms (turc et ottoman) sont devenus des synonymes. Les prénoms Atmane/ Othmane/ Tourkia ont certainement été donnés pour célébrer la beauté et la force turques. Mais les porteurs de ces prénoms ne sont pas forcément turcs, la seule présence de ce prénom fait croire à l'enquête que le toponyme est d'origine turque, oubliant de considérer la particule «Tala », pourtant bien parlante, parce que synonyme de fontaine, elle est chantée partout en Kabylie. Là encore nous y décelons une certaine admiration du dominant. D'ailleurs le turc n'a jamais été perçu comme dominant, par les parties officielles, en Algérie. Ils sont considérés comme des libérateurs ou tout au moins, des alliés en dépit de leur inimitié avec le roi d'Alger qu'ils ont fini par assassiner, en 1515 pour prendre le pouvoir, et le royaume de Koukou, dont le chef Ahmed Oulkadi était un farouche résistant à leur présence. Aujourd'hui, les portraits de leurs chefs, de leurs figures de proue, ornent encore les murs d'Alger.

4.3.6. L'origine espagnole

Elle est avancée pour le toponyme Yemma Gouraya : Yemma est d'origine kabyle. Il s'utilise devant une force supérieure pour en implorer la protection, il en va ainsi dans

²¹ Bougie vient du latin « Bugia » prononcé [bugja] probablement forme latinisée du toponyme « Bgayet ». Nous l'avons considéré comme toponyme d'origine française pour le fait qu'il soit méconnaissable sans passer par la forme latine ainsi que pour sa graphie spécifique à la langue française.

Yemma Tamgout : Tamgout est l'autre nom d'un sommet. Il s'applique au mont Lalla Khedidja et au mont situé du côté d'Aghribs, dans la Wilaya de Tizi-Ouzou. Gouraya s'apparente à Tagourayt, du côté de Tipaza. Le terme aurait son origine dans Aggour, la lune. Il serait le nom donné aux adorateurs de l'astre lunaire. Alors pourquoi l'origine espagnole ? Cela s'expliquerait uniquement par la présence espagnole à Béjaïa. Présence militaire qui suppose donc domination.

4.3.7. L'origine égyptienne

Elle est avancée pour le toponyme Feraoun, et s'explique par l'homophonie qui existe entre ce terme et le Pharaon. Le rayonnement de l'histoire de ce pays, sa place dans la culture arabe et le fait que l'essentiel du parcours scolaire et universitaire s'est effectué dans la langue arabe expliquent cette confusion. L'origine égyptienne (et non arabe) trouverait donc sa source dans l'histoire. En tout cas c'est un sème afférent (l'homonymie avec les rois d'Egypte) qui est à l'origine de cette interprétation. Notons au passage l'abondance de la présence de ce toponyme dans les régions berbérophones : un village à Béjaïa, un autre à Timimoun dans le Gourara (Sud de l'Algérie), une plage à Tigzirt (à Tizi-Ouzou) et même un autre village à Djerba, île dans le sud tunisien, à dominante berbérophone. Quand on sait qu'à un moment de l'histoire ancienne, les rois berbères ont entretenu des relations étroites, s'il en est, avec l'Egypte antique (Cléopâtre Séléné, princesse égyptienne était l'épouse de Juba II, roi de la Maurétanie Césarienne). Ceci pourrait expliquer cela. Une origine kabyle est venue corriger cette appréciation. L'enquête évoque une origine du verbe « Fraa », qui voudrait dire « élargir » d'après les propos de l'enquête, terme que nous ne connaissons pas.

4.3.8. L'origine Tifinaghe

Elle est avancée pour Akbou, résulte de la méconnaissance du sujet et du désir de s'inscrire dans le sillage de la revendication linguistique et culturelle berbère. Tifinagh, c'est un alphabet de la langue berbère, qui a donné par la suite le néotifinaghe utilisé aujourd'hui pour la transcription de la langue, notamment au Maroc. Il n'y a donc pas de mot d'origine Tifinaghe parce que ce n'est pas une langue. L'utilisation des termes (amazighe et tifinaghe) relève donc du besoin de mettre en avant une appartenance, une militance, mais ils connotent une connaissance très approximative de la question. Cette méconnaissance va jusqu'à faire dire à l'enquête (55) qu'il parle kabyle mais pas amazighe.

Conclusion

Le fait que des toponymes d'origine française ont été identifiés comme tels s'explique par la singularité du système phonétique français (le « i » final (comme dans Bougie), le « é » (comme dans Michelet) et la voyelle nasale « on » (comme dans Gueydon). Ceci permet d'identifier facilement l'appartenance du toponyme à la langue française. Les enquêtés ont très bien appris leurs leçons de français. Langue enseignée depuis le préscolaire pour certains, en tout cas, du primaire au secondaire (de 6 à 18 ans) pour la totalité des enquêtés, ils sont tous en mesure d'identifier un terme d'origine française, même quand ils n'en connaissent pas le sens. En outre, au vu de leurs références, ils font preuve d'une assez bonne connaissance de l'histoire de France, du moins la partie qui concerne l'Algérie.

Les toponymes d'origine arabe ont été identifiés à hauteur de 8/29, soit presque 1 sur 4. Le fait que les enquêtés soient, pour leur majorité des kabylophones entraîne un déni de reconnaissance de cette langue en raison du conflit linguistique qui a marqué l'Algérie durant des décennies après l'indépendance (1962). En effet, se considérant comme opprimés par les tenants d'une langue qu'on leur impose à la place de la leur, les enquêtés refusent de reconnaître cette origine arabe au toponyme de leur localité, même quand celui-ci ne souffre d'aucune ambiguïté.

Ils ne sont que 21/54 (soit moins de 1 sur 2) à voir dans le toponyme la racine kabyle même quand elle est sans équivoque : ils préfèrent lui donner une dimension autre, une racine valorisante par son historicité, sa gloire supposée. Ils accrochent leur wagon à une locomotive qui avance. Ils lui donnent pour origine le latin, le français ou l'arabe pour « *être comme tout le monde* ». Un « s » même muet, comme dans Ouadhias suffit pour affirmer que le terme est d'origine française et contre toute logique, ils affirment que Aguemmoun Izem est d'origine arabe. L'origine kabyle est mise en avant quand on veut mettre sa kabyllité en évidence et dans ce cas, on n'hésite pas à affirmer que El Kahra est kabyle. Pour dire que cela se situe à un niveau axiologique, nous prenons l'entretien 12 à témoin : l'enquêté reconnaît l'origine arabe de Chaabet El Aneur, mais déclare ne pas l'aimer. Plus encore, quand on veut s'inscrire dans une logique revendicative, Akbou est d'origine Tifinaghe et Ifigha est d'origine amazighe. Termes non maîtrisés mais suffisamment parlants pour dire l'engagement, ou du moins pour situer les auteurs dans le sillage de la revendication pour la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

*Chapitre IV : Rapport langue/société et analyse du discours identitaire
des enquêtés*

Chapitre IV : Rapport langue/société et analyse du discours identitaire des enquêtés

Nous avons eu à traiter du discours sur les toponymes tel que produit par les enquêtés. A ce propos, nous avons analysé la perception de ces toponymes. Nous allons, ici, traiter des considérations se rapportant aux langues dans ce discours produit. Nous y retrouverons les représentations diverses et par delà l'imaginaire linguistique tel qu'il s'est construit en chacun des enquêtés. Nous y relèverons tout élément en relation avec les langues et leur hiérarchisation mais nous aurons, au préalable, tenté de comprendre les raisons historiques et objectives qui ont participé à cette construction. La hiérarchisation des langues est une conséquence de traitements que chaque langue a reçus, ou pas « *(Les) disparités ne tiennent évidemment pas à je ne sais quelles qualités intrinsèques à telle ou telle langue, mais à des circonstances d'ordre politique, économique ou démographique* » (ALESSIO, L., 2015, p.15).

C'est ce postulat qui nous a convaincu qu'il nous faut d'abord décrire les conditions socio-historiques ayant prévalu en Algérie et qui ont favorisé l'émergence de certaines langues et le déclin d'autres dans les représentations des différents locuteurs.

1. Conditions socio-historiques ayant prévalu en Algérie :

Ces conditions relatives à la langue, à l'identité, à soi et à l'Autre sont tributaires du cours des événements. « *C'est que devant les grands mouvements migratoires qui entraînent des déplacements et des mélanges de populations, force est de constater que certaines de celles-ci perdent leur culture d'origine et s'approprient en partie une nouvelle culture* » (CHARAUDEAU, P., 2002)²². Cette perte de la culture est accompagnée de la perte de la langue et l'état de la langue reflète d'une certaine façon celui du groupe qui l'a façonnée : « *La langue serait donc l'interprétant de la société (et) la société l'interprété de la langue* » (BENVENISTE, E., 1966, p.54). C'est ce qui nous incite à nous intéresser aux rapports entre le groupe social de production et la langue.

1.1. Des langues et des groupes sociaux :

Pour traiter de la question du discours épilinguistique, il faudrait rappeler les fondamentaux de la discipline, à savoir la linguistique. Cette science est partie du postulat suivant, édicté par Ferdinand de Saussure, au début du XX^{ème} siècle : « *La langue est un système de signes exprimant des idées* » (SAUSSURE, 1997 : p. 33) Postulat qu'André

²² L'article consulté n'est pas paginé

MARTINET complète par la fonction, « *[la langue est] un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale* » (1980 : p. 21). Si, la linguistique s'arrêtait à cette définition, tous les parlars de la terre seraient des langues parce que toutes répondent à ce double critère : la double articulation et l'existence d'un système de fonctionnement. Or, après des siècles de tentatives de cerner le concept de langue, après avoir pensé et dit que c'était un don divin, après le mythe de la tour de Babel, les scientifiques ont constaté que la langue était un produit social et ce fait se vérifie, chaque jour par son enrichissement et son actualisation.

La langue est un moyen d'expression que l'homme s'est forgé et continue à faire pour se dire et dire le monde qui l'entoure. Nous n'en voulons pour preuve le fait que chaque langue dit la nature qui l'entoure, les aspirations, les peurs, les croyances du peuple qui l'a construite. A titre d'exemple : il existe une grande variété de termes pour dire la figue et le figuier, en Kabylie, comme il en existe pour les dattes, dans le grand sud et partout où le palmier-dattier est l'arbre roi, mais ni le berbère, ni l'arabe n'ont de mot pour dire la réalité « banane ».

Pour tenter de rendre compte de cette complexité du phénomène linguistique, bien des théories se sont construites les unes sur les autres, ou les unes à la suite des autres.

1.1.1. Langue et société

La langue ne dit pas seulement le monde, elle dit la société qui est à l'origine de sa création. Mais l'homogénéité des langues ne résiste pas à l'éloignement et au temps : les langues évoluent, il arrive qu'un parler devienne incompréhensible pour les locuteurs de la même langue, à quelques siècles de distance : le français du XVII^{ème} siècle (celui de Boileau), à titre d'exemple est très différent de celui que nous connaissons. En plus, quand un groupe social se divise, pour diverses raisons, le parler va évoluer différemment d'une région à une autre : c'est la dialectalisation. Chaque parler va répondre aux besoins de communication du groupe (ou sous-groupe), besoins qui ne sont pas forcément ceux de l'autre. Ce sont les variétés linguistiques géographiques. Le parler, ainsi forgé, dira le degré de connaissance, d'avancée de la nouvelle entité. Si des liens ne sont pas gardés avec le premier groupe, même l'intercompréhension dialectale pourra se perdre, avec le temps.

1.1.2. Langues et cultures

Or une société n'est jamais homogène, même restreinte. Un forgeron ne vaut pas un bijoutier. Pourtant de prime abord, ils façonnent tous deux du métal. Mais le métal du

bijoutier, de l'or ou de l'argent, rares, raffinés, sont destinés à une classe aisée, alors que le forgeron bat le fer pour les paysans. L'un et l'autre (le bijoutier et le forgeron) sont marqués par le métal et par la classe à laquelle ils s'adressent.

Chaque groupe social a une identité spécifique, pour se distinguer il s'invente des codes à lui : vestimentaires, comportementaux et, bien-sûr, langagiers. Chacun sera reconnaissable à sa façon de parler, sa façon d'être. « *Si l'on accepte (...) qu'il y a plusieurs sociétés et donc plusieurs cultures, chaque groupe social est « sa propre culture », dont il a hérité, contre laquelle il ne peut rien, qui le détermine et à laquelle il colle de façon « substantielle »* (CHARAUDEAU, 2005) ²³.

Les langues n'ont jamais été d'égale valeur dans les représentations: les peuples étant différents, les langues suivent la courbe de la valeur que prend celui qui les produit. En outre, et c'est ce qui va forger la personnalité du locuteur d'une langue donnée, elle véhicule une culture. « *La culture est un modèle incluant des connaissances, des croyances, de l'art, de la morale, des lois et toute autre capacité acquise par l'homme appartenant à une société* » dit Taylor, rapporté par GUTIERREZ dans sa thèse de doctorat (GUTIERREZ, 2014, p. 54). Donc, en plus de lui donner les moyens de s'exprimer, de se faire comprendre des autres, elle lui transmet l'explication du monde, à travers les croyances, un savoir-être et un savoir vivre, en lui inculquant la tradition. Est-il nécessaire de souligner que les expériences humaines sont différentes et variées, en fonction du milieu, du relief, du climat, des richesses, de la faune et de la flore...comme l'affirme André MARTINET : « *Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté* » (1975 : p. 147); d'où l'inévitable différenciation entre les langues.

1.1.3. Langue et civilisation

Mais, à supposer qu'orales les langues se valent, l'écriture et l'imprimerie sont venues bouleverser les hiérarchies. Certaines langues à l'alphabet des plus anciens au monde, ont cessé de s'écrire, préférant le système des autres, comme le berbère, d'autres sont restés au même stade, sans évolution notable, à l'image de l'amharique en Ethiopie, resté dans une aire géographique restreinte, alors que d'autres ont pris du grade et se sont « envolées », telles que certaines langues européennes.

Cela semble incompréhensible de prime abord. Si l'écriture est la simple transcription du son, il n'y a pas de raison de préférer un caractère à un autre. Mais l'imprimerie a fait la

²³ L'article consulté n'est pas paginé

différence : la diffusion de caractères et d'une langue à grande échelle, semant ainsi la langue aux quatre coins du monde. Cela rappelle le slogan de la maison Larousse « *Je sème à tous vents* ». Le nombre impressionnant d'ouvrages, produits depuis le quinzième siècle en Europe, emplit les bibliothèques du monde et fait croire qu'une expérience, un savoir, une aventure humaine vaut toutes les autres et les surpasse même. L'invitation est claire, à épouser et à glorifier la langue qui dit tout ça. Ainsi, sous prétexte de répandre le savoir, on sème une idéologie, « un prêt à penser », on étend l'aire géographique de l'influence et de l'utilisation de la langue et on en augmente le nombre de locuteurs. Cela a été rendu possible, en grande partie, par le fait de la colonisation.

1.2. Colonisation et groupes sociaux en Algérie

L'Algérie a connu de nombreuses et longues périodes coloniales dont la plus récente est la colonisation française qui a duré 132 ans (soit de 1830 à 1962).

1.2.1. De la conquête militaire à l'ouverture des écoles :

Le nouveau rapport de forces, né de la révolution industrielle, remplaçant la seule force physique par des armes de plus en plus sophistiquées, a conduit à de nouvelles conquêtes de territoires considérés comme vierges, donc à découvrir et à peupler. A ce propos Louis-Jean Calvet ironise :

Les colonies seraient donc des pays vides, dans lesquels les colons venus de l'autre côté de la rive viendraient s'installer sans problèmes. Il n'y a pas là oubli, ou plutôt cet oubli n'est pas dû au hasard : pour justifier l'entreprise coloniale dans les termes de la « culture » occidentale, de l'humanisme dont on nous a tant rebattu les oreilles, il fallait oublier l'existence des autres. Le premier anthropophage est venu d'Europe, il a dévoré le colonisé. Et, au plan particulier qui nous concerne, il a dévoré ses langues, *glottophage* donc. (CALVET, 1974, p. 12)

Le nouvel arrivant, emmenait dans ses bagages sa langue. L'anglais et le français en Afrique et en Asie, l'espagnol en Amérique latine se sont taillé la part du lion.

Calvet confirme par ailleurs ce besoin de répandre la langue (au détriment des parlers locaux) : « *L'Occident est prêt pour l'aventure coloniale qui consistera en fait à aller avec nos langues chez ces parleurs de jargons* ». (CALVET, 1974, p. 32).

L'industrialisation a installé un rapport de force en faveur de certains. Le besoin et le désir d'élargir son espace vital et son espace d'influence est inné chez tous les êtres vivants. Et s'ils se sentent assez forts pour conquérir de nouveaux territoires, ils ne s'en privent pas. La puissance militaire les pousse à l'aventure à la recherche de richesses nouvelles et à la conquête de nouveaux territoires. La conquête du Grand-Ouest américain, après la conquête

de la côte Est, chassant les autochtones résistants de plus en plus loin, jusqu'à les acculer face à l'océan, en est une parfaite illustration, mais elle est loin d'être unique dans le monde. Des populations entières ont émigré à l'appel de l'Eldorado, d'autres ont été décimées, anéanties et des langues, fruit d'un savoir millénaire, n'existent plus.

Par contre certains peuples, coincés dans leurs frontières naturelles, parfois infranchissables, pour l'époque et pour leurs moyens, sont demeurés fixés dans l'attente d'une éventuelle migration ou d'une conquête mue par l'attrait de terres fertiles. Après la conquête militaire et après avoir « pacifié » le territoire, c'est-à-dire après avoir fait sentir aux autochtones que toute velléité de résistance est vaine, on procède à la mise en œuvre de « la mission civilisatrice » qui a servi d'alibi aux conquérants colonisateurs. Cette mission consiste à imposer la langue du dominant aux dominés, leur faisant comprendre que c'est la seule issue pour les sortir de l' « état primitif » dans lequel ils ont toujours végété. Même la science est allée dans ce sens :

D'un certain point de vue, la linguistique a été jusqu'à l'aube de notre siècle une manière de nier la langue des autres peuples, cette négation, avec d'autres, constituant le fondement idéologique de notre « supériorité » de la supériorité de l'Occident chrétien sur les peuples exotiques que nous allions asservir joyeusement. (CALVET, 1974, p. 10)

L'école installée, se chargera d'expliquer aux « petits sauvages » les clés de la réussite et de l'entrée de plain-pied dans la civilisation. L'inscription dans ces écoles était obligatoire et quiconque s'y soustrayait devait s'acquitter d'une amende, en Algérie des années trente (du XXème siècle). Ainsi on procédait à la coupure entre les générations : celles traditionnelles, dans leur culture orale et perpétuant le savoir des anciens jusqu'à les vénérer, des fois, et celles, plus jeunes, qui ont fréquenté l'école coloniale, qui ont acquis une autre culture et qui regardent leurs anciens avec mépris. « (...) *L'appartenance à un groupe, c'est d'abord la non-appartenance à un autre groupe* » conclut P. CHARAUDEAU (2005)²⁴ et cette appartenance au groupe est aussi fondée sur la langue.

1.2.2. De l'ouverture des écoles à l'aliénation :

L'acquisition d'une langue supposée de savoir et de culture va commencer par dévaloriser la langue maternelle, considérée comme la cause de l'arriération et de l'inculture. Cette suprématie est reconnue même par le dominé : « *Ces représentations agissent parfois*

²⁴ L'article consulté n'est pas paginé

fortement sur le réel car elles conditionnent assurément les comportements linguistiques (...) et langagiers (...) tant du point de vue individuel que groupal » (BULOT, T., et COURARD, S., 2001, p.58). Interdiction sera faite aux écoliers de parler leur langue, même dans la cour des écoles, sous prétexte de la nécessaire mise dans le bain linguistique qui facilitera l'apprentissage et la preuve la plus évidente de l'assimilation est l'usage de la langue, du moment que le parler autochtone est, lui, dialecte.

Le bon élève est celui qui sait répéter ce que dit le Maître, et ainsi le petit colonisé deviendra grand, et peut-être instituteur, à son tour et reproduira le même discours. Il interdira, à son tour, l'usage de la langue maternelle à l'école, il considérera que la langue de l'autre est la clé de la réussite. C'est l'aliénation. Il faudra attendre la fin du XIXème siècle Amar Ou Saïd Boulifa pour voir un instituteur indigène, instruit en français, lancer l'enseignement de sa langue maternelle, le kabyle, à travers *Une première année de langue kabyle*, édité en 1897 suivi de « Méthode de langue kabyle », en 1913. Certains instituteurs indigènes ont été, après la deuxième guerre mondiale, en tête de l'éveil de conscience des pays dominés; nous pensons, ici, à Amadou Koumba, le Guinéen, à Léopold Sédar Senghor, le Sénégalais, au poète Aimé Césaire, le Martiniquais et, bien sûr, à Mouloud Feraoun, l'Algérien : ils ont tenté de réhabiliter leur culture d'origine en la réinvestissant dans leurs écrits, cependant sans aller jusqu'à remettre en cause la suprématie de la langue d'autrui. Et c'est encore Calvet qui affirme :

Etablir des systèmes de transcription, des lexiques, rédiger des ouvrages dans ces langues (dominées), lancer des journaux, etc...ce combat n'est pas marginal : c'est un combat pour l'homme, pour son droit à l'existence, au centre de sa culture, pour son droit à la vie dans une vie qu'il se choisit. (1974, p. 12)

1.3. Langues en contact :

La langue structure la pensée, comme l'affirme Calvet :

Se dégage donc une idée de progression harmonieuse dans laquelle langue et pensée sont strictement parallèles, les progrès de l'une témoignant des progrès de l'autre et l'inachèvement de l'une rendant impossible l'achèvement de l'autre. (1974, p. 28).

Elle emprunte par-ci, elle prête par-là, chaque nouvel apport et chaque nouvelle création rendent compte d'une situation nouvelle. Mais les apports, au sens d'enrichissement, se font essentiellement à sens unique. Quand deux langues entrent en contact, même si les emprunts se font dans les deux sens : deux vases communicants, certes, mais l'un se remplit tandis que l'autre se vide de sa substance. Dans les zones de contact, où se rencontrent « les langues », il y a forcément un rapport de force entre elles : il y a celle de la haute classe, la

classe qui détient le pouvoir : pouvoir de l'argent et pouvoir politique. Elle est, bien-sûr, prioritaire. Il y a la langue du plus grand nombre, minorée, appelée minoritaire qui parfois s'efface comme le confirme Calvet : « *Les rapports entre langues sont conçus comme des rapports sociaux, il y a une hiérarchie avec un sommet (avec peu d'élus) et une base où se retrouve la masse.* » (CALVET, 1974, p. 20).

1.3.1. Diglossie et plurilinguisme

Il est à préciser dès le départ qu'il n'y a pas consensus autour du concept de diglossie. Le concept n'est pas figé : pour Martinet et Tabouret-Killer la diglossie est aussi bilinguisme alors que pour Psichari et Ferguson, il s'agit de deux états distincts.

Dans ce cas, il s'agit de deux états de langues ou deux variétés géographiques peuvent être apparentées et peuvent être utilisées concomitamment dans des situations différentes : formelles pour l'une et informelle pour l'autre. On parle alors de diglossie : une variété dite haute, pour les situations formelles et une autre dite basse pour les usages informels. Mais la diglossie peut concerner deux langues différentes dont l'une est considérée comme variété haute et l'autre basse. Le statut de variété haute et basse n'est pas immuable : d'une situation à une autre, il peut s'appliquer à la même variété. Il en va ainsi, par exemple de l'arabe algérien, variété haute comparée aux variétés du berbère, parce que langue véhiculaire, alors qu'elle est variété basse, vis-à-vis de l'arabe standard. Ailleurs, quand ce sont deux langues qui cohabitent sur un même territoire, utilisées tour à tour, c'est le bilinguisme. Si la diglossie exprime des rapports conflictuels par la hiérarchisation entre les parlers, le bilinguisme est, quant à lui, considéré comme une coexistence pacifique et intelligente entre les langues. Dans tous les cas de figure, là où s'installe le multilinguisme, « *la langue du plus fort est toujours la meilleure* » sommes-nous tenté de dire avec La Fontaine. Certaines situations obligent des locuteurs, devant l'impossibilité de communiquer chacun dans son parler régional, à recourir alors à une langue commune : on passe ainsi du vernaculaire au véhiculaire régional, au véhiculaire national. Il n'y a pas de meilleur exemple que celui sur lequel a travaillé Louis-Jean CALVET, tant en Zambie, qu'au Sénégal ou en Côte d'Ivoire et rapporté dans *Les voix de la ville* (2011, pp. 19-72) au sujet des marchés noirs-africains où se côtoient des dizaines de langues, si ce n'est plus. Dans l'incapacité de se faire comprendre, chacun parlant dans son dialecte local, on recourt à la langue dominante, fut-elle étrangère, comme le français, pour permettre l'intercompréhension. Le marché n'est pas seulement un lieu d'échange de biens, il

est aussi « *marché aux langues* », comme l'appelle CALVET (2002), marché aux langues pour rendre compte de la compétition à laquelle se livrent les langues en présence.

1.3.2. Traces du plurilinguisme dans les toponymes algériens

Ce foisonnement de langues sur un même territoire se donne à lire dans la variété des toponymes. Dans l'espace algérien, nous retrouvons des toponymes latins, à l'instar de *Guelma*, ancien Calama ; *Milev*, *Sig*, *Médéa*...

La présence française, plus proche historiquement, a, elle aussi, laissé des traces dans la toponymie algérienne. Les noms d'*Alger*, de *Fort de l'Eau*, de *Teregou* (pour Victor Hugo), sont encore largement usités.

Nous retrouvons aussi cette diversité linguistique inscrite dans les doublés toponymiques. Ce sont des toponymes formés de deux segments de deux langues différentes mais de même sens. A titre illustratif, nous citerons *Birghbalou* (Bir, en arabe et Aghbalou en tamazight, les deux ayant le sens de puits) ; *Oued Souf* (Oued en arabe et souf en tamazight, les deux ayant le sens de Oued) ; *Aïn Taya* (Aïn, en arabe et Tala/taya, en tamazight, les deux ayant le sens de source/ fontaine).

En plus de ce cas de figure, il arrive qu'il y ait présence de deux langues dont les segments sont à signifiés différents : *Koudiet Asserdoun* (koudiet de koudia, colline, en arabe et asserdoun, le mulot en tamazight).

1.3.3. L'emprunt, une trace des contacts passés

Les langues utilisées, travaillées, sont maintenues vivaces et sont appelées à se renforcer, à dire un monde et des besoins en constante mutation. Elles empruntent aux autres des concepts qu'elles n'ont pas développés (« le Karma » est un concept indien que toutes les langues du monde ont aujourd'hui adopté ; « le Yin et le Yan » est chinois ; le « coaching » est anglais ; « *la remontada* » est espagnole...). Au besoin, ces langues sont appelées à produire des termes nouveaux, répondant ainsi au besoin de dire des réalités nouvelles : le covoiturage, l'e-commerce, le télé-achat (qui date, maintenant). La langue vivante n'est pas seulement celle qui est encore pratiquée, mais c'est aussi celle qui s'adapte, qui s'enrichit, de quelque manière que ce soit, comme l'affirme Calvet : « *Les langues évoluent, elles changent tous les jours, mais elles n'évoluent pas de façon linéaire. Leur changement est le résultat*

d'un foisonnement d'innovations dont certaines vont rester dans la langue et d'autres seront abandonnées » (2011, p. 12).

1.3.4. La hiérarchisation des langues

Les langues remplissent des fonctions sociales différentes. Chaque situation appelle l'usage de telle ou telle langue ou variété de langue qui favoriserait la communication et qui serait la mieux adaptée aux besoins immédiats.

Le monde apparaît comme une vaste mosaïque linguistique en trois dimensions, avec en deux dimensions des différenciations géographiques (horizontales) et dans la troisième dimension des différenciations sociales (verticales). (CALVET, 1987, p. 59).

Toutes ces situations rendent compte de la hiérarchisation des langues qui consacre certaines et condamne l'autre ou les autres à l'effacement de la sphère publique pour ne plus être utilisée que dans un espace clos, voire à la disparition. Cette hiérarchisation est matérialisée, en outre par la distinction langue/dialecte, effacée d'un trait de plume par Calvet, quand il affirme : « *La langue ne serait qu'un dialecte adopté par l'ensemble de la nation* ». (1974, p. 43).

En définitive, la seule différence qui existe entre langue et dialecte est l'étendue de l'aire géographique d'utilisation. C'est la définition que nous en donne J. Dubois dans l'encyclopédie :

Employé couramment pour dialecte régional par opposition à « langue », le dialecte est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme la langue, mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé : quand on dit que le picard est un dialecte français, cela ne signifie pas que le picard est né de l'évolution (ou à plus forte raison de la « déformation ») du français. (DUBOIS, 2002, p. 142)

Ce genre de situations amène des locuteurs à abandonner leur langue, adoptant celle du dominant espérant ainsi en acquérir la force. Le dominé sublime la langue de l'autre, la croyant le secret de sa force et de sa toute puissance, le dominant minorant la langue du dominé, la considérant comme une sous-langue (dialecte), à peine apte aux besoins domestiques et le dominé, aliéné, finit, lui aussi, répétant le discours du dominant, par minorer sa propre langue, la considérant comme incapable de produire tous les termes qu'il connaît dans l'autre langue.

Pour cerner la question linguistique, on a besoin, comme nous venons de le voir, de faire appel à la sociologie, à l'anthropologie et à l'histoire. Au fait, on ne devrait pas parler de linguistique, mais plutôt de sociolinguistique qui, elle-même, regroupe toutes les sciences citées, ici, puisque les deux sciences (la sociologie et la linguistique) sont donc inséparables. La sociolinguistique nous enseigne que les rapports entre les langues sont en fait les rapports entre les différentes communautés linguistiques, comme le disait Platon et rappelé par CALVET :

Ainsi peut-on trouver chez Platon, dans le dialogue de Cratyle, une des premières visions idéologiques de la langue et des langues (c'est-à-dire, au bout de compte, des rapports entre les communautés parlant ces langues). (CALVET, 1974, p. 16).

2. Identité et histoire dans le discours des enquêtés

2.1. Maîtrise de la langue et identité ethnique :

Nous allons traiter ici du lien qui pourrait exister entre la connaissance d'une langue et l'identité ethnique. Autrement dit, nous allons tenter de montrer dans quelle mesure la maîtrise d'une langue entre dans la détermination d'une appartenance à un groupe ethnique.

2.1.1. Communauté nationale et communauté linguistique

Nous avons évoqué les deux types de communautés qui nous intéressent, à savoir la communauté linguistique et la communauté nationale. Appartenir à une communauté linguistique, c'est s'inscrire dans une pensée particulière, c'est être héritier d'un savoir et dépositaire d'une culture. « (...) *la langue fixe à toute connaissance humaine ses limites et ses contours, c'est par les mots que nous apprenons à penser* » disent MARCELLESI et GARDIN (1974, p. 21). Alors que l'appartenance à une communauté nationale est un droit pour les individus d'ascendants nationaux et un choix pour tout individu étant d'une autre ascendance ou étant à l'origine d'une autre nationalité.

2.1.2. Identité linguistique et identité ethnique

Toutefois, outre les autres critères que chaque nation définit pour l'intégration d'éléments étrangers, le facteur linguistique est souvent déterminant « *lorsque les enquêtés se déclarent Cauchoix, ils déclarent par là même leur appartenance à une communauté*

sociolinguistique » (BULOT, T., et COURARD, S., 2001, p.59-60). On ne peut prétendre à la nationalité française si on n'a aucun niveau de connaissance de la langue française. Les demandeurs de nationalité sont soumis à des cours intensifs de langue, pour leur permettre de s'intégrer facilement dans la société française ou dans n'importe quelle société européenne. D'autres pays se basent sur la maîtrise de la langue pour déterminer l'origine des demandeurs de nationalité. Les citoyens russes d'origine allemande doivent faire preuve d'une maîtrise conséquente de la langue allemande pour se faire accepter en tant qu'Allemand et prétendre ainsi à la nationalité (OREST WEBER, 2002, pp.77/78). Cette subordination de l'appartenance à une nationalité et à sa langue est dictée par le besoin d'une cohésion « *Il est clair que la langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective. Il est clair qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté et qu'elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. C'est par elle que se fait l'intégration sociale et c'est par elle que se forge la symbolique identitaire* » (CHARAUDEAU, P., 2005)²⁵. En effet, pour Humbolt cité par Marcellesi : « *la culture vient du peuple et la langue exprime et façonne l'esprit du peuple(...)* *La diversité des langues doit être mise en rapport avec la diversité des mentalités* ». (MARCELLESI, J—B., & GARDIN, B., 1974, p. 22).

Ainsi présentée et ayant une telle charge idéologique, l'acquisition d'une langue ne se fait jamais sans apporter un changement dans la pensée d'un individu, dans ses attitudes. La migration d'une communauté nationale à une autre est donc possible et elle est même accentuée avec le phénomène de la globalisation. La maîtrise de plus d'une langue est aujourd'hui d'une nécessité vitale pour toutes sortes d'activités. Les écoles dispensent des cours de langues et pour peu que la communauté nationale soit attractive, économiquement, l'on s'intéressera à sa langue et sa diffusion devient automatique. L'enseignement du chinois et du turc s'inscrivent dans ce registre. Les échanges commerciaux s'intensifient avec ces deux pays et le besoin de communiquer avec eux est de plus en plus grand.

2.1.3. Langue nationale et langue enseignée

« On sait que la formule « une langue, un peuple, une nation » a contribué à la délimitation de territoires nationaux » (CHARAUDEAU, P., 2005)²⁶, mais elle a aussi conduit à la mise à l'écart ou à des tentatives d'étouffement de toute différence pour assurer cette prétendue cohésion sociale bâtie sur un vœu. Sur un même territoire coexistent plusieurs langues ou variétés d'une même langue. Ceci a conduit à des choix. On décide qu'une langue

²⁵ L'article consulté n'est pas paginé

²⁶ L'article consulté n'est pas paginé

est langue et dont l'utilisation sera généralisée par l'enseignement. Mais il en va autrement des parlars non reconnus dans leur propre pays : point de reconnaissance, donc pas d'enseignement et le parler/la langue laisse place à d'autres pour les communications diverses. Pour toutes les langues non reconnues, la maîtrise est intuitive, elle est ce que le groupe social a transmis, tout écart à la norme prescriptive est vécue comme une transgression et sa connaissance est suffisamment définitoire de l'identité ethnique de l'individu. C'est ce qu'affirme P.CHARAUDEAU, dans ce même article : « *la langue est un don (qui) nous serait offert dès la naissance et constituerait notre être de façon propre. Nous en serions tous comptables, nous la recevions par héritage et elle devrait être transmise de la même façon* ». L'équation est ainsi résumée : je parle telle langue ou telle variété donc j'appartiens à cette ethnie ou à cette fraction d'ethnie. « *Elle (la langue) dit que les individus s'identifient à une collectivité* » (CHARAUDEAU, P., 2005) Cet autre n'en fait pas partie, parce qu'il ne parle pas la langue. « *Parfois, dans certaines circonstances historiques, l'identité linguistique en tant que langue se fond avec une identité ethnique* » (P.CHARAUDEAU, 2005) Des questions pertinentes se posent alors : un individu originaire d'un groupe ethnique donné et qui perd l'usage de la langue de ce groupe, est-il toujours détenteur de l'identité de ce groupe ? Ramenée au contexte algérien, la question se formulerait ainsi : le kabyle, qui a longtemps été considéré comme un dialecte régional et à ce titre, qui ne méritait pas d'être enseigné, était devenu (avant sa reconnaissance) le critère essentiel pour reconnaître la kabyllité de quelqu'un. Au point où, ceux qui ont perdu l'usage de la langue affirmaient : "mon père (ou mon grand-père) étaient kabyle". En d'autres termes, ils ont cessé d'être kabyles, le jour où ils ont oublié le parler kabyle.

2.1.4. Reconnaissance de la langue dans le discours des enquêtés

Nous allons, à ce stade, tenter de repérer des segments du discours des enquêtés se rapportant aux statuts des langues.

D'abord nous relevons la correspondance kabylophone/identité ethnique kabyle. Voici, à titre indicatif, un échange édifiant :

-Le mot *Aafir* pourrait être d'origine berbère ?

-Si

-Pourquoi vous ne le dites pas ?

-Parce que je suis kabyle/ parce que la prononciation ne paraît pas kabyle

(68).

Autrement dit, l'enquêté affirme: le mot Aafir n'est pas kabyle, n'est pas d'origine kabyle, parce que je ne le reconnais pas et que moi, qui suis kabyle, ne vois aucun apparemment avec la langue, donc, le mot n'est pas kabyle. Équation : Je suis kabyle/ je ne connais pas ce mot, donc ce mot n'est pas kabyle.

-(...) parce que je suis kabyle ! (68)

Argument suffisant pour attester de la kabylité d'un terme ou de sa non-kabylité comme si sa seule compétence de locuteur natif, tel que nommé par Chomsky, était en mesure de connaître la totalité des termes d'une langue.

Cette association langue/identité ethnique, nous la retrouvons aussi dans l'extrait suivant :

-De quelle région êtes-vous ?

-Kabylophone (Pour Chaabet El Aneur) (12)

A la question : D'où venez-vous ? Question qui appelle pour réponse un lieu/ une ville, la réponse est Kabylophone. Chaabet El Aneur, d'où est originaire l'enquêté se situe à la frontière Est de la Kabylie, zone de contact avec l'arabe algérien, située dans la Wilaya de Boumerdès. Comme pour lever toute équivoque que pourrait susciter le fait de venir de la Wilaya de Boumerdès (arabophone/ kabylophone) et le fait que sa région porte un nom d'origine arabe, l'enquêté avance la langue comme identifiant avant et en lieu et place du toponyme. La langue doit donc supposer l'identité, comme pour dire, « ne vous fiez pas au toponyme ».

En somme, pour répondre aux questions : qui est kabyle ? Qui ne l'est pas ? Qui ne l'est plus ? Nous avons tenté d'établir des passerelles entre l'identité et la maîtrise de la langue. Être français, suppose que l'individu porte cette nationalité (en héritage, depuis sa naissance ou après l'avoir acquise ou en avoir formulé le vœu et la demande). La langue française, facteur déterminant dans l'attribution de cette nationalité n'en est pas pour autant une condition *sine qua non*, sinon, il n'y aurait pas de sourd français ou tous les sourds seraient déçus de leur nationalité. En contrepartie, on peut parfaitement maîtriser le français et ne pas être français, ne jamais être demandeur de la nationalité française. Sinon, tous les Ivoiriens, tous les Sénégalais, et tous les francisants du monde seraient légalement français. Donc, pour cette langue transmise par la famille ou par l'école, il n'y a pas confusion en la matière : maîtriser la langue française et être de nationalité française sont deux choses différentes. « *Il faut distinguer « la pensée en français, en espagnol ou en portugais » de « la pensée française, espagnole (...) portugaise ou brésilienne » (P.CHARAUDEAU, 2005). Et*

ceci est valable pour toutes les langues dont l'enseignement est dispensé dans les écoles. Nous avons vu des ambassadeurs parlant la langue du pays hôte, et néanmoins représenter leur pays dont la langue est différente.

Mais pour les langues non enseignées, dont la maîtrise se transmet uniquement dans un cadre restreint : région, village, famille, il en va autrement. C'est dans ce cas que la langue devient définitoire de l'identité ethnique : je parle kabyle parce que je suis kabyle et par conséquent, si je ne parle pas kabyle, je cesse d'être kabyle. Cette situation a donné lieu à des phrases paradoxales : « *mes parents étaient kabyles, mais moi je ne le suis pas* ». La kabyllité est ainsi résumée à la maîtrise de la langue. Seul l'enseignement, donc, aux non-kabylophones, est en mesure de sortir de cette équation réductrice. Et quand on veut mettre en avant cette appartenance ethnique, on met la langue en avant. C'est ce qu'affirme Patrick CHARAUDEAU : « (...) *dans certaines circonstances socio-historiques, la langue joue un rôle de représentant d'une identité ethnique, sociale ou nationale. Cela se produit chaque fois qu'une communauté se sent menacée* » (2002)

2.2. Références à l'histoire :

L'importance de l'histoire dans la construction de la personnalité n'est pas à démontrer. Toutefois, il nous paraît nécessaire de rappeler que l'identité groupale est forgée par ce que les membres d'une même communauté ont en commun. Le passé est le socle de référence. Il est source de fierté. C'est cet aspect qui confère à l'enseignement de l'histoire toute l'importance dont elle est entourée.

2.2.1. L'Histoire, définition

« *Le mot histoire désigne aussi bien ce qui est arrivé que le récit de ce qui est arrivé ; (elle) est donc soit une série d'événements, soit le récit de cette suite d'événements* » (Encyclopaedia Universalis, Corpus 9, 1988) Mais en tant que récit, l'histoire se singularise par le fait que les événements relatés sont donnés pour vrais, par opposition à ceux des œuvres basées sur la fiction, comme le roman ou la nouvelle. « *Par cette norme de vérité, l'histoire comme discipline s'apparente à la science* », ajoute encore le même article encyclopédique. Toutefois et objectivement, l'histoire ne se peut pas être le récit de tous les événements : il y a sélection qui permet de construire ce qui est communément appelé le récit national. Celui-ci relate l'essentiel des événements structurants de la communauté. Le choix en question est édicté par l'orientation idéologique que les tenants du pouvoir (tous les pouvoirs) voudraient

donner à ses citoyens. Ces événements sont censés avoir forgé le temps présent. Ils sont consignés, comme les pierres blanches qui balisent le chemin, pour rappeler le chemin parcouru et pour comprendre la portée des événements. L'enseignement de l'histoire est donc primordial, il permet de renseigner les générations nouvelles sur leurs origines. En outre, la connaissance de l'histoire est une reconnaissance aux générations qui ont construit, événement après événement et personnage après personnage, les conditions de vie pour les générations actuelles. Le dicton populaire dit : « quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va » et ce dicton est toujours d'actualité.

2.2.2. Connaissance de l'histoire et construction de la personnalité

Chaque société prépare les nouvelles générations en leur inculquant un savoir utile qui leur permettra de s'intégrer dans leur groupe social (c'est la socialisation) en les situant dans le temps et dans l'espace pour qu'ils sachent se situer et pour leur faire prendre conscience de l'étendue de leur communauté. Certes, il y a plusieurs types de communautés : la communauté linguistique et la communauté nationale sont celles qui nous intéressent le plus. L'appartenance à l'une n'exclut pas l'appartenance à l'autre, voire mieux, parfois elle la conditionne et, comme c'est souvent le cas de nos jours, on peut avoir une ou plus d'une appartenance nationale (les bi-nationaux) et en même temps parler plus d'une langue et appartenir ainsi à plusieurs communautés linguistiques. Mais la nationalité d'origine et la langue maternelle sont primordiales dans la définition et la construction de l'identité avec les valeurs que ces deux paramètres vont graver dans l'esprit de l'individu. L'identité d'un groupe se retrouve soit dans son territoire, soit dans sa culture. « *Cette origine se concrétise, ici, dans un territoire (...), là, dans une langue (...), ici dans la résurgence de coutumes anciennes, là dans une ethnie(...)* » (P.CHARAUDEAU, 2005)

2.2.3. Références à l'histoire dans le discours des enquêtés

Nous avons cherché dans le discours de nos enquêtés les propos relatifs à l'Histoire. Sans les demander expressément; ces affirmations sont venues spontanément s'incruster dans le discours tenu, preuve d'un savoir et d'une culture, preuve ou reste d'un enseignement ciblé qu'ils ont reçu tout au long de leur scolarité.

Au total, nous avons relevé trente et une références à l'histoire et elles se répartissent comme suit :

Tableau : représentation des faits /époques historiques évoqués :

Epoque française	11
Epoque romaine	7
Époque ottomane	5
Guerre de libération	2
Histoires familiales	3
Arrivée des Arabes	1
Présence espagnole	1
Royaumes musulmans d'Afrique du Nord	1

Nous ne nous attarderons pas sur ces affirmations qui font remonter le nom d'une localité à une famille. Les auteurs de ces assertions ne savent pas que pour qu'une personne laisse son nom à une localité, il devrait y avoir des raisons historiques : héroïsme (Ben Boulaïd, dans l'Est du pays, Amirouche, dans la vallée de la Soummam, Constantin a laissé Constantine et Alexandre le Grand a légué son nom à Alexandrie). Le processus inverse est plus courant : qu'une personne ou une famille, voire un ensemble de familles prennent le nom de sa localité, surtout s'ils l'ont quittée. Tartarin de Tarascon est originaire de la ville de Tarascon ; El Mili, vient de Mila, El Zoubgui, vient du village de Zoubga... et les exemples sont légion. Toutefois, il se trouve des enquêtés qui ont pris ce raccourci, en voyant une grande similitude entre les toponymes et les anthroponymes : Boumerdès- Boumerdaci, mais ces exemples ne sont pas pertinents et c'est la raison pour laquelle nous nous en tenons à leur simple évocation :

- (1) *-On l'appelle Boumerdès parce qu'elle était habitée par des Boumerdaci*
- Iheddaden ? C'est un nom de famille (2)*
- Le sens de Mefrah ? C'est une famille (71)*

2.2.3.1. Référence à l'époque dite française :

C'est la période que l'on désigne par l'expression « période coloniale », elle s'étale de 1830 à 1962. Longue période coloniale pendant laquelle la France a administré, géré l'Algérie, à l'instar d'autres colonies. Pendant cette période, elle a établi l'État civil et construit certains centres urbains. Elle s'est terminée par une guerre de libération longue et impitoyable (appelée en France « la Guerre d'Algérie ») et qui s'est achevée en 1962 par

l'indépendance du pays. Relativement récente, même si nos enquêtés ne l'ont pas connue, elle est dans tous les récits familiaux.

C'est l'époque la plus citée, avec huit occurrences. D'abord pour attester de la présence française en Algérie, durant une assez longue période (132 ans) :

-Il y avait des romains, des français// (à Béjaïa) (76)

Cette association Romains/ français n'est pas fortuite. Comme nous l'avons déjà expliqué, en kabyle, les deux portent le même nom : Iroumyene (Les Romains). Il est donc normal, que dès qu'on cite l'un, l'autre apparait.

Ensuite pour dire certaines des réalisations de la France, en Algérie :

-La première usine de bougies, en Algérie/ dans le temps de la France érigée à Bejaïa (72).

Enfin, la France est citée pour rappeler qu'elle a établi le premier état civil en Algérie, à la fin du XIX^{ème} siècle et qu'elle a donné ou « validé » des toponymes.

-A l'époque, elle s'appelait Bougie (46)

-Bougie ? C'est en français (49)

- Je pense c'est les français qui ont donné ce nom (Iferhounen) (89)

Cet enquêté va jusqu'à lui reconnaître ce droit, il dit « Normalement », parce que celui qui détient le pouvoir politique s'arroge tous les autres droits, y compris celui de nommer.

-Beni Douala... normalement c'est les français (qui l'ont appelé ainsi) (31)

Quant à la validation, elle résulte de la simple transcription fixant, pour un temps indéterminé, le toponyme. Nous retrouvons cette affirmation dans l'extrait suivant :

-Parce que les français l'ont appelé El Kseur, ils l'ont validé (19)

Ce pouvoir de nommer, de fixer à jamais des toponymes, n'englobe pas seulement les toponymes qui trouvent leurs racines dans la langue, la culture ou l'histoire françaises, on lui fait « porter le chapeau » même quand le toponyme n'a aucune accointance avec la France, à l'exemple des extraits :

-Iferhounene ? Oui, c'est français (89)

-Ouadhias, c'est français (90).

Même si la colonisation est reconnue pour sa grande injustice et les souffrances immenses endurées par les peuples colonisés, les colonisateurs, eux-mêmes finissent par l'admettre (en 2018, le premier ministre canadien s'est excusé auprès des peuples autochtones pour ce qu'ils leur ont fait subir) il en est encore qui ne retiennent de cette époque que certains aspects, jugés positifs. Encore une fois, peut-être en raison du fait que les enquêtés sont

demandeurs de visas d'études pour la France, parce qu'ils sont en face d'un représentant d'un Institut français, la colonisation dans leurs discours est évoquée autrement. Il est vrai qu'ils n'ont pas connu la guerre et ses affres. Mais l'école, les médias lourds que sont la télévision et la radio, les fêtes nationales (indépendance le 5 juillet, La victoire, le 19 mars, le 20 Août, fête du Chahid...) sont là pour instruire les générations montantes de ces faits. Et pourtant, il s'en trouve qui l'évoquent, presque avec nostalgie :

-Ah/ dans l'époque la colonisation française/ (9)

-Ah oui, on l'appelait P'tit Paris/ et maintenant Azouza (59).

2.2.3.2. Référence à l'époque dite romaine :

Cette période a commencé à la fin du 1^{er} siècle avant Jésus (FERROUKHI, 2009, p. 29) et ne s'est achevée qu'au V^{ème} siècle de notre ère.

La deuxième en termes d'occurrences à être citée est l'époque romaine : Elle est intervenue avant l'ère chrétienne et elle a duré plus de cinq siècles. Elle fut marquée par l'installation de fortifications, l'érection de villes pour les légionnaires et de la colonisation des terres les plus fertiles. Cette période est peu enseignée dans les écoles. Ce n'est qu'aux dernières réformes des programmes scolaires que les photos de rois berbères : Massinissa, Juba, Syphax... ont été introduites (Cf. manuels d'histoire du cycle moyen). Mais des ruines de cette époque subsistent un peu partout dans le nord du pays, d'Est en Ouest : de Tebessa à l'Est où la porte et les fortifications construites par l'empereur Caracalla sont encore en bon état de conservation, à Aïn Temouchent où les ruines de Siga, la capitale de Syphax, sont encore visibles.

Certains toponymes, remontant à cette période, sont encore dans les esprits. Les enquêtés savent le nom de l'antique Béjaïa :

-Bgayet(...) C'est Saldae, à l'époque (36)

- Ca s'appelait Saldae/ (24)

-Chechell (...) avant un autre nom Césarée (77)

Mais au-delà des toponymes, on retient surtout que les romains ont construit des villes, qu'ils ont alimentées en eau, par des aqueducs, œuvres colossales et surtout utiles :

-La ville d'El Kseur a été construite par les romains (19)

-Toudja, ça se voit que c'est d'origine romaine(...) Il y a des ruines romaines(...) à l'époque où ils s'installaient à Bougie(...) ça s'appelait Saldae/ ils ont ramené l'eau de Toudja dans une conduite aérienne (24).

En raison de la grandeur de l'œuvre qu'ils ont accomplie, on leur attribue même ce qu'ils n'ont pas fait, selon toute vraisemblance :

-Naciria, c'est du latin (76)

-Bordj Moussa, c'est les romains qui l'ont construit (77)

Peut-être, en raison des ruines qui subsistent de l'époque de la grandeur de l'empire romain, la mémoire collective retient l'idée de bâtisseurs, et les autochtones qui leur ont résisté, qui ont bâti des royaumes, qui ont unifié l'Afrique du Nord, de l'époque, n'y ont aucune place. Significatif : nous sommes à la recherche de l'imaginaire linguistique, et nous sommes partis du postulat qu'il s'agit d'une construction et il se trouve que l'Histoire qui doit donner des raisons d'être fier d'une origine, d'une langue sont absentes.

2.2.3.3. Référence à l'époque dite ottomane :

Elle s'étale de 1500 à 1830, date du début de la colonisation française. Elle renvoie à la présence ottomane (turque) en Algérie. Cette présence fut très partielle et se caractérise essentiellement par la construction de forts où s'établissent les garnisons de Janissaires et la levée des impôts. Elle fut marquante dans certaines villes, telles que Blida, Cherchell, mais surtout Alger et Constantine.

La troisième époque à être citée est l'époque turque. Elle est revenue à cinq reprises dans les entretiens que nous avons recueillis.

Certains de ces propos sont effectivement historiques. La présence turque à Bejaïa, à Boghni (qui à l'origine s'appelait Bordj Boghni) et à Bordj Bou Areridj est avérée. C'est ce que nous relevons de l'extrait :

-Pourquoi Boghni ? Ca revient à l'histoire/ quand les Turcs étaient là (14)

-Pourquoi Bgayet ? C'est à l'époque, l'histoire/ l'histoire des Turcs (48)

-Bordj Bou Areridj ? Je crois que c'est l'histoire/ dans une tour/ oui, dans une tour, il y a Baba Aroudj (Barberousse) (9)

Ces connaissances sont puisées dans les cours d'histoires et peuvent être qualifiées d'épistémologiques.

Par contre, les affirmations suivantes :

-Bgayet est un nom turc (11)

-Tala Athmane // c'est une Doula Athmania (pour l'Etat (l'empire) ottoman) (57)

Par contre de telles affirmations qui n'ont aucun fondement historique sont d'ordre axiologique. On pourra avancer, ici, que les cours d'histoire ont porté leurs fruits mais de

façon très approximative, dans la mesure où nos jeunes enquêtés attribuent aux Ottomans même ce qu'ils n'ont pas réalisé.

2.2.3.4. Référence à la guerre de libération :

La guerre de libération est le référent suprême de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Elle fit suite à plusieurs révoltes circonscrites dans des régions plus ou moins vastes, à l'instar de la révolte des Ouled Chikh ou de Lalla Fadhma N'Soumer. Elle éclata en 1954 et se termina par l'accession du pays à l'indépendance en 1962.

Le sujet qui se taille la part du lion dans tous les programmes scolaires, et même télévisuels, est la guerre de libération (1954/ 1962). Elle est considérée comme l'acte fondateur de l'Etat algérien. La révolution revient, tel un leitmotiv, elle se décline tout au long de la scolarité de l'enfant algérien, lui rappelant sans cesse les grands noms de cette guerre, les grandes batailles et on lui demande de les célébrer pour ne pas les oublier. Les dates de ces événements majeurs sont célébrées chaque année. Malgré ce matraquage, légitime, au vu de l'âpreté de la guerre, le cours est mal appris. Le fruit de cet enseignement est bien maigre : deux enquêtés sur cent y font référence, pour mettre en avant les mérites de leur localité d'origine dans la lutte pour la libération.

-On a treize colonels/ pendant la guerre (Draa El Mizan) (98).

En effet, la commune de Draa El Mizan est celle qui a fourni le plus de colonels à la révolution, et à leur tête, le négociateur des accords d'Evian : Krim Belkacem, originaire d'Aït Yahia Moussa, qui à l'époque dépendait, administrativement de Draa El Mizan.

Cet autre enquêtée rappelle le congrès de la Soummam, qui s'est tenu à Ifri Ouzellaguène, dont elle est originaire, qui s'est tenu en Août 1956 et qui a permis de structurer la révolution algérienne, durant la guerre de libération, en la dotant d'une véritable hiérarchie militaire et en unifiant son action.

- Ighzer Amokrane, ou bien Ouzellaguène/ le congrès de la Soummam (75)

Mais il est à constater que nos enquêtés ne retiennent de la révolution que ce qui s'est passé chez eux, dans leur localité, qui doit alimenter les discussions dans tous les foyers. Il ne faut peut-être pas y voir l'impact de l'école. A-t-on tourné la page ? Quoi qu'il en soit, par leur nombre insignifiant, les références à l'histoire de la guerre de libération doivent constituer une maigre consolation pour tous les professeurs d'histoire, qui répètent à longueur

d'années les exploits de héros sans faille, de batailles épiques, d'une guerre où il y eut un seul héros : le peuple.

2.2.3.5. Référence à l'époque de l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord

Coïncidant avec l'arrivée de l'Islam, en Afrique du Nord, au VII^{ème} siècle, c'est une question d'une grande délicatesse. En effet, installés depuis, le « politiquement correct » voudrait qu'on parle d'eux comme des premiers habitants du pays, parce que parler d'arrivée, les assimilerait aux autres conquérants, eux qui se sont donné pour mission de répandre la parole de Dieu. Pour éluder la question de la présence de deux peuples sur ce territoire, on préfère dire que tout le peuple est amazighe après avoir soutenu pendant des décennies que le peuple était d'ascendance arabe, et que certains ont perdu l'usage de leur langue : ils ont été complètement arabisés (et la preuve de leur origine berbère est la survivance de certains rituels propres à cette culture), influencés en cela par le Coran rédigé en arabe et par la pratique de l'Islam qui se fait essentiellement dans cette langue, de la prière aux incantations, même si l'existence de textes entiers relatifs à la spiritualité musulmane ont été recensés çà et là en Afrique du Nord : nous pensons, ici, aux chants mystiques kabyles retranscrits par Youcef Necib (2014).

-Quand les arabes ils sont venus, ils l'ont appelée El Kseur (19)

L'affirmation est faite du bout des lèvres, la question est sensible politiquement, malgré la reconnaissance de la langue amazighe en tant que langue nationale (2002) - l'acquisition du statut officiel ne sera effective qu'en 2016, soit deux ans après les entretiens - et l'enquêteur ne sait pas à qui il s'adresse. Autant ne pas s'exposer et prendre ses précautions, pense-t-il. « Ils l'ont appelée El Kseur » parce que le terme signifie château, en arabe et son arabité est évidente, commençant par l'article défini : El et le mot Ksar ou Kseur est suffisamment galvaudé pour être connu de tous ceux qui ont étudié la langue.

2.2.3.6. Référence à la présence espagnole

Présence attestée depuis la fin du XV^{ème} siècle du côté de Mers El Kebir, à Oran, elle fut effective et assez longue surtout à l'Ouest du pays. A Oran, on peut encore admirer Santa Cruz, une citadelle construite pour surveiller le port de Mers El Kebir, sous domination espagnole. Mais il y eut des incursions dans d'autres villes de l'Est et du Centre, comme Jijel et Béjaïa.

Nous ne parlerons pas, ici, d'époque, dans la mesure où les relations entre les royaumes musulmans de l'Afrique du Nord avec le royaume d'Espagne sont faites de guerres, de passes d'armes, de conquêtes et de reconquêtes. La présence espagnole n'a concerné que certaines côtes et pour des durées très éphémères, excepté à l'Ouest du pays où les Espagnols ont pu bâtir des bases solides (Oran/ Santa Cruz, Mers El Kebir), où, d'ailleurs certains mots sont restés dans le parler des oranais : on dit bien « trabendo » pour contrebande, par exemple.

Toutefois, aussi court que fut leur passage, on retrouve sa trace dans le discours de nos enquêtés :

-Par exemple, Yemma Gouraya, c'est les espagnols(...) en espagnol (11)

Cette affirmation paraît invraisemblable, mais, elle rappelle que, dans la mémoire collective, Béjaïa, ville portuaire, occupée par les Espagnols, à de multiples reprises, se souvient de leur passage. Faut-il y voir, là aussi, l'impact de l'enseignement de l'histoire dans nos établissements scolaires ? Certainement puisqu'à chaque fois que Barberousse est évoqué, l'on rappelle qu'il est venu au secours des Algériens pour chasser l'envahisseur espagnol.

2.2.3.7. Référence aux royaumes musulmans d'Afrique du Nord

Avec l'arrivée de l'Islam en Afrique du nord et son adoption par les populations autochtones, des royaumes s'y sont établis, à l'image des Almoravides, des Hafsides, des Mérinides et des Zianides. BILEK, H., y fait allusion, dans la problématique du colloque sur les royaumes amazighs de la période musulmane : « *Les XIV ème et XV ème siècles ont vu le Maghreb sombrer dans une période de décadence de ses trois grandes dynasties : les Méridines à l'Ouest, les Abd El Ouadides, au centre et les Hafsides, à l'Est* » (2011, p.9). Ils ont participé activement à la propagation de la nouvelle religion et ce sont eux qui l'exportèrent même en Espagne.

Pan entier de l'histoire du pays, étape charnière qui concerne le Moyen-âge de cette contrée, l'enseignement de l'histoire de cette période est pris en charge par l'école, mais la référence à la spécificité de l'Islam maghrébin n'est pas suffisamment développée. De tous nos enquêtés, un seul fait référence au royaume des Hammadites. Le seul fait, si c'en est un, qui leur soit attribué est qu'ils ont pris Béjaïa pour capitale :

-Béjaïa, c'est la capitale des Hammadites (83)

Les références à l'histoire, que nous avons relevées du corpus, semblent aller à contre-courant de ce qui est enseigné à l'école. La guerre de libération et les faits religieux relatifs à l'avènement de l'Islam sont presque escamotés. De tout ce qui se rapporte à la religion, il ne

subsiste que le nom des Hammadites, royaume musulman qui s'est établi à Bejaïa, après avoir été chassé de Msila. A Bejaïa, des ruines de cette époque y sont encore visibles, c'est peut-être cela qui permet de garder cette époque en mémoire. Quant à l'association Islam et arrivée des arabes, elle n'est citée qu'une seule et unique fois. C'est maigre, quand on sait le volume horaire réservé à ce sujet dans les manuels scolaires, et quand on sait que l'enseignement de l'éducation islamique, qui débute à la crèche avec l'apprentissage des versets coraniques, va poursuivre l'élève algérien durant toute sa scolarité.

La guerre de libération, plus récente, certains de ses acteurs sont encore en vie, n'est pas plus citée : seuls deux des enquêtés se rappellent de l'époque pour des événements qui concernent directement leur localité : Draa El Mizan et Ouzellaguène (Ouzellaguène renvoie directement à Ifri, qui à son tour rappelle le congrès de la Soummam, événement lié directement à la guerre de libération nationale). Quand on sait la place qu'occupe l'enseignement de cet épisode dans les programmes scolaires, du primaire au secondaire, la place qu'occupent les faits d'armes de cette période dans les programmes de la télévision, le nombre de reportages et de films qui lui sont consacrés, l'on se dit que tout cela ne porte pas. Résultat mitigé. L'impact de ce matraquage médiatique est presque nul.

La présence espagnole n'ayant jamais vraiment duré, sauf à l'Ouest du pays où les soldats ibériques se sont installés assez durablement, n'est évoquée qu'à une seule reprise, par un habitant de Bejaïa, ville plusieurs fois attaquée par la marine espagnole, occupée par eux pour une certaine période. Mais présence éphémère, impact peu profond.

La période dite romaine – au fait, elle est berbéro-romaine, nous en avons déjà signalé les raisons de ce nécessaire rectificatif - est, quant à elle, abondamment évoquée. À sept reprises, les enquêtés la citent. La longueur de cette période, l'abondance des ruines romaines, la présence du terme « aroumi » (le romain), en kabyle est valorisant (et de tout ce qui lui est associé de positif : tout ce qui est grand, tout ce qui est beau est romain. Cette survivance dans la langue contribue à entretenir le souvenir de cette époque pourtant si lointaine.

La période qui a le plus marqué les esprits de nos enquêtés est la période de la colonisation française. Elle est évoquée à chaque occasion : dix-neuf occurrences. Pour les réalisations (la première usine de bougies), mais surtout pour la toponymisation : c'est elle qui a nommé beaucoup de nos villes, au point où, nos enquêtés, lui attribuent la paternité des toponymes d'origine arabe - ce qui n'est pas faux, œuvre de la France coloniale, via « les bureaux arabes » qui a procédé à la première transcription des toponymes et anthroponymes,

en Algérie. Par ce fait, l'administration coloniale les a validés, et même ceux d'origine kabyle incontestable et évidente, comme Iferhounène, lui est attribué.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons tenté de cerner l'imaginaire de l'identité telle qu'elle se présente chez nos enquêtés. L'identité est une construction, pour paraphraser P. CHARAUDEAU. Elle est le fruit de connaissances plurielles. Elle est ce que l'individu et le groupe veulent qu'elle soit « *tantôt (les groupes) se réfugient autour d'eux-mêmes, dans un mouvement de préservation et de défense de soi, tantôt, (ils) s'ouvrent aux influences extérieures, vont vers les autres et les laissent venir à eux, les assimilent ou se laissent pénétrer par eux* » (CHARAUDEAU, P., 2005). Fruit des contacts multiples entre individus et groupes, elle est intimement liée à leur histoire.

Nous avons, dans un premier temps, rappelé les rapports entre la langue et la société pour retracer les événements ayant permis l'introduction ou la tentative de substitution d'une langue par une autre : celle du groupe et celle qui est apportée par les conquérants et largement diffusée par l'école et les autres institutions de l'Etat.

Nous avons, ensuite, cherché dans le discours des enquêtés les références à l'Histoire. Nous avons pu mesurer combien ils s'excluent d'eux-mêmes, en tant que groupe de la grande Histoire. Nous avons recensé tout ce qui se rapporte à leur identité et qui se laisse voir dans leur discours : la langue paraît occuper une place de choix, dans la mesure où la connaissance de la langue leur semble déterminante dans la construction de leur identité.

Chapitre V : analyse du discours épilinguistique des enquêtés

Chapitre V : analyse du discours épilinguistique des enquêtés

1. Analyse du discours épilinguistique des enquêtés :

A travers ce chapitre, nous nous intéressons au discours des enquêtés portant sur les langues de leur environnement. Ce n'est pas un discours de linguistes que nous attendons, nous voudrions seulement retrouver les représentations qu'ils se font des langues en présence. C'est le discours épilinguistique que nous recherchons. « *On qualifie d'épilinguistique les discours que tient un locuteur non averti sur les langues et les pratiques langagières d'autrui, mais aussi, le concernant* ». (AÏT HAMOU ALI, R., 2014: p.24. Ces discours sont d'inspiration culturelle et idéologique : « *l'activité épilinguistique permet de rendre compte d'une manière dynamique du rapport du sujet au (x) lecte (s), le sien ou celui des autres* » (CANUT, C., 1998, p.71). Ils sont d'essence groupale et font partie de l'identité individuelle de chaque personne. Puisque nos enquêtés sont pour leur grande majorité des kabylophones, nous nous devons de rappeler que le kabyle est une variété régionale de la langue berbère appelée amazighe, ou tamazight. Le berbère, dérivé de barbare, « *Et c'est parce qu'on ne comprenait pas (les anciens habitants du Maghreb) qu'on les a appelés, ainsi que leur langue, barbares* » (HADDADOU, 2002, p. 57) terme utilisé par les grecs et repris par les romains pour désigner tout ce qui n'était pas de leur culture. Le kabyle est donc une variété régionale de tamazight, c'est un dialecte/une variété de la langue amazighe. Nous nous apprêtons à recueillir des avis sur cette variété, sur le tamazight, langue dont le kabyle est l'une des variantes et sur le français et l'arabe que nos enquêtés côtoient régulièrement.

-Oui, je le parle (le kabyle), mais pas amazighe (55).

Cette affirmation est l'expression de la méconnaissance de la question parce que le kabyle est une variété de tamazight et par conséquent, on y retrouve une sorte de hiérarchisation : « *Tamazight est plus haut, plus fort que le kabyle, et moi qui ne parle que kabyle, je ne comprends pas ce terme* »

Dans ce qui suit, nous allons énumérer les griefs retenus contre le kabyle, par nos enquêtés kabylophones, dans leur écrasante majorité.

1.1. La présence de termes « étrangers »

Mais le jugement le plus négatif que les enquêtés portent sur leur langue est celui qui dit que « *le kabyle est un mélange* », par opposition à langue pure. C'est, à leurs yeux, une tare. Ces locuteurs kabylophones ignorent que toutes les langues sont des mélanges, qu'il n'y

a pas de langue pure comme il n'y a pas de race pure, si toutefois ce terme a un sens. Pour eux, le kabyle est un koïnè, de l'arabe déformé, dénaturé :

-Le kabyle est un mélange entre l'arabe et// il y a des mots qu'on dit, c'est purement arabe (55)

-C'est du kabyle/ c'est un mélange (95).

1.2. Ses limites (pauvreté de son vocabulaire)

L'on cultive donc une idée peu glorieuse – c'est peu dire - de leur langue : manque de pureté, d'originalité doublée d'une incapacité à dire les choses, à dire le monde (or c'est là l'une des définitions premières de la langue) :

-Yahia, en kabyle, ça n'existe pas (50).

Incapacité de la langue à produire alors que Idir a exactement le même sens et qu'il est assez connu, même en dehors des zones kabylophones.

Mais par-dessus tout, cette langue manque d'homogénéité : elle ne se réalise pas de la même façon d'une région à une autre (on cite à titre d'exemple le parler de Tizi-Ouzou et celui de *Bejaïa*) :

-Il y a une différence entre le kabyle qu'on parle à Tizi et à Béjaïa (55)

1.3. Son statut

Jugement négatif s'il en est dans la mesure où l'enquêté en question considère que chaque variété du kabyle n'est compréhensible que dans une zone très limitée, ce qui la confinerait dans un statut de langue vernaculaire.

Parfois, même l'accent pose problème (l'intercompréhension n'est pas remise en cause) :

-(...) il y a l'accent, par exemple, entre Bejaïa et Tizi (64)

Même l'accent qui caractérise chaque variété est mal perçu : comme s'il était la cause de l'intercompréhension et la preuve du statut inférieur de la variété et par extension de la langue.

1.4. Déni d'existence : les variétés linguistiques en Algérie

Mais il y a mieux : le déni d'existence. Il n'y aurait qu'un dialecte algérien ! Point de variétés régionales, point de langues : il n'y a qu'un parler, dit algérien et qui ne serait qu'un mélange des trois langues en présence :

-Le dialecte algérien c'est un mélange : il y a le kabyle, l'arabe et même le français (25)

Aux yeux de cet enquêté, les dialectes algériens ne sont qu'un : il n'existerait donc point de variété appelée kabyle, chaoui ou même arabe dialectal, mais une koinè, au statut inférieur et qui ne mériterait même pas le statut de langue.

-Je veux dire heddad, c'est en arabe/ en kabyle c'est la même chose (64)

1.5. Le recours aux autres langues

Emprunt vu comme une tare : la présence d'un mot « étranger » est un aveu de faiblesse pour la langue emprunteuse, dans le regard de l'enquêté. Comme il se peut aussi que ce soit, de la part des enquêtés, une tentative de dédramatiser la question de la revendication linguistique berbère, en affirmant, qu'au fait kabyle ou arabe, c'est la même chose :

-Le dialecte algérien/ c'est un mélange/ il y a le kabyle, l'arabe// (25)

-Tigzirt en kabyle, djazira, en arabe...(33)

-C'est comme baba et vava (35)

-Je veux dire haddad, c'est en arabe/ et en kabyle c'est la même chose (64)

-Le kabyle est un mélange entre l'arabe et/// (55)

Les entretiens se sont déroulés à Alger, nous le rappelons, les enquêtés pensent avoir affaire à un arabophone et pour ne pas évoquer la question qui fâche (la revendication linguistique berbère), ils préfèrent caresser dans le sens du poil, pour gagner les faveurs de l'enquêteur. Et pour cela, ils avancent qu'il n'y a presque pas de différence entre les deux langues, et profitant de la moindre analogie, du moindre apparemment, ils mettent en évidence les points de convergence.

1.6. Ecole et statuts des langues

Pour certains de nos enquêtés, il n'y a de langue que la langue de l'école. Le parler pratiqué par les enquêtés a du mal à être considéré comme une langue à part entière. Mais il arrive qu'on admette qu'il existe quand même une langue amazighe; elle est dispensée à l'école : ni la famille, ni la société dans sa globalité ne peuvent la transmettre :

-En tamazight, malheureusement, je ne connais pas, je ne l'ai pas étudiée à l'école (28).

Le rôle de l'école, transmetteur du savoir et de la maîtrise de la langue, est ainsi sublimé.

A noter que l'enquêté, ici, exprime un certain ressentiment à ne pas l'avoir étudiée, reproche fait à l'école qui ne l'a pas réconcilié avec sa langue. Mais, langue que seule l'école,

pour l'instant, peut dispenser, oubliant que la langue vit à travers les réalisations (la parole) dans les différentes variétés qu'elle peut engendrer : dialectes, sociolectes. Peut-être l'analogie est-elle faite avec l'arabe classique, langue enseignée à l'école et non pratiquée dans la vie de tous les jours, excepté les situations formelles. En effet, en arabe, on parle une variété, dans la rue, dans les cours des écoles, dans les cafés et les magasins on enseigne une variété autre, que l'apprenant n'utilisera qu'à de rares occasions.

1.7. Préjugés sur son apprentissage

Langue inaccessible, que le locuteur dit ne pas connaître, comme si le locuteur d'une langue était tenu d'en connaître tous les mots :

-Je parle kabyle, mais Tamazight, réellement, il y a des mots que je ne connais pas (64).

Mais la distinction est nette : elle ne souffre d'aucune ambiguïté : il y a le kabyle d'un côté que le locuteur maîtrise et le tamazight, qu'il ne maîtrise pas.

Inaccessible au point où pour parler en tamazight il faudrait être un expert :

-Je ne suis pas expert en langue amazighe (64).

Confondue parfois avec l'appartenance ethnique et culturelle, la perte de la langue (le fait de ne pas avoir appris la langue) et par conséquent de ne plus la parler est vécue avec un certain regret :

-Je suis berbère mais je l'ai perdue (la langue) (97)

2. Admiration pour la langue française

A côté de cette image faite de méconnaissance, d'incompréhension, presque de mépris, expression d'une véritable culpabilité linguistique, nous retrouvons une autre image faite de beauté et d'admiration pour une autre langue, le français.

2.1. Sa beauté

Certains enquêtés apprécient particulièrement les sonorités françaises :

-Mirabeau (en français), ça sonne bien (26) (sublimation du français : norme subjective, fictive)

Même les sonorités de la langue sont agréables à entendre et à reproduire : jugement subjectif par excellence : distinction de ce qui est beau de ce qui ne l'est pas.

-On l'a appelée Bougie, parce qu'elle est belle (46) (association du toponyme à une valeur positive : la beauté. Norme fictive).

La beauté du site se conjugue avec la beauté du terme et par ricochet avec la langue qui le dit : il y a, ici, association de l'idée de beauté avec le terme français lui-même. La subjectivité est ainsi mise en avant pour juger de la valeur de la langue.

2.2. Le français : langue valorisante

Le passage du français au kabyle (ou à l'arabe) est ressenti comme une décadence, un déclassement :

-à l'époque on l'appelait Ptit Paris... et maintenant Azouza (59)

-Maintenant c'est Béjaïa, Bgayet, mais de préférence c'est Bougie (72)

-Avant (Boumerdès) s'appelait Rocher Noir (1)

-On l'appelle Bougie, par rapport ...à la ville...par rapport à la nuit, quand on monte à Gouraya... on voit comme des Bougies qui sont allumées (83)

Association du français à de la beauté et à la nostalgie pour « la belle époque » même si cette « belle époque » s'est terminée par une guerre sanglante et association des sèmes de lumière et de progrès au nom de Bougie.

C'est comme si le terme français exprimant la beauté du site, sa splendeur, était le plus approprié, le plus juste et que les autres langues (l'arabe et le kabyle) au contraire n'étaient pas en mesure d'exprimer ce ressenti.

Puisqu'il en est ainsi, si le terme n'est pas français, on le prononce à la française : ainsi Boghni, Akbou se disent :

-Boguenni (8)

-Akbou (au lieu d'Aqbou) (87)

-Draa El Mizan (42) (avec la voyelle nasale « an » au lieu de a/n/ prononcés séparément)

Le terme est francisé, au moins par la prononciation et ce rattachement suffit pour lui redonner cet éclat qui devait être le sien à une époque révolue, mais combien belle.

En définitive, nous relevons donc cette image négative que les enquêtés cultivent à propos de leur langue (le kabyle), ne la considérant pas comme telle : c'est un mélange fait de plusieurs parlars et qui n'est pas apte à produire suffisamment de termes pour permettre une expression claire et complète. Ce n'est pas une langue, parce que certains mots utilisés viennent d'une autre langue. Ce n'est pas une langue parce qu'elle ne se réalise pas de la même façon sur le territoire dans lequel elle est pratiquée (variétés régionales et différence d'accents entre ces régions), ce n'est pas une langue parce que l'école ne l'enseigne pas et parce que ses locuteurs ne la maîtrisent pas.

En outre, cette langue n'est pas belle. Ses sonorités ne sont pas agréables à entendre. C'est à peine si les enquêtés ne s'excusent pas de pratiquer cette langue, plutôt ce parler. De la minoration linguistique pratiquée par l'Etat via ses institutions, à la culpabilité linguistique, à l'insécurité linguistique des enquêtés. Ils se sentent, eux-mêmes porteurs d'une tare que leur a transmise leur langue.

Toutefois, l'aliénation n'est pas si totale que ça en a l'air. Il existe bien des tentatives de réhabilitation de la langue amazigh (berbère) ou kabyle²⁷, puisque nous parlons, ici, de kabylophones.

3. Un idéal linguistique : Tamazight

Certains de nos enquêtés ont, en effet, évoqué l'origine amazighe du toponyme : la seule évocation de ce terme est une inscription dans la lignée revendicative.

-(Le nom Akbou est) normalement d'origine Tifingh (20)

Ici, il y a confusion entre caractères et langue, mais peu importe, l'essentiel étant d'introduire le concept dans une discussion avec un « étranger » (l'enquêteur), qui n'est pas censé parler la langue, pour lui prouver son existence et son historicité.

-Dans quelle langue ? Oui, c'est arabe, non amazighe// (23)

Il répond précipitamment arabe, avant de se raviser, tout de suite, non c'est amazighe, comme si amazighe s'opposait à arabe, dans son esprit.

-Timezrit ? C'est du berbère (25)

Même s'il déclare juste après ne pas en connaître la signification, il affirme savoir que c'est du berbère. Il attribue l'origine berbère à un mot dont il ignore le sens, autrement dit : si je ne connais pas la signification, c'est qu'il appartient à cette langue que je ne connais pas. Il a donc fait appel à un interprétant d'une langue qu'il dit ne pas connaître. L'interprétant [t...t] qu'il n'a pas l'habitude d'utiliser en arabe qui lui fait déduire que c'est de l'amazighe.

A la question : Quel est le sens de Timezrit ? Pas de réponse.(25)

Un autre enquêté déclare son origine berbère, sans que cela ne lui soit demandé :

-Je suis berbère, mais je l'ai perdue (la langue) (97)

²⁷ Nous parlons de langue kabyle, convaincus, depuis Louis-Jean Calvet, que chaque parler, chaque dialecte est une langue en puissance, pour peu qu'il bénéficie des moyens de promotion détenus par l'Etat, et en tête desquels se trouve sa prise en charge par la première de ses institutions/ appareils idéologiques, à savoir l'école.

3.1. Mise en avant de l'identité amazighe

Affirmation révélatrice d'un changement important : un arabophone, qui ne parle donc plus kabyle, affirme être un berbère, alors que beaucoup font des efforts colossaux pour cacher ce qui paraissait être une tare. Elle dénote d'un état d'esprit nouveau, arrivé avec la reconnaissance de la langue berbère et de sa culture (avec la reconnaissance de Yennayer, comme fête nationale, intervenue en Janvier 2018) par l'Etat algérien.

Par contre, le français est sublimé dans l'imaginaire des enquêtés. Cela tient-il au fait qu'ils s'adressent à une institution française où se sont déroulés les entretiens ? Quoi qu'il en soit, une image très positive, à la limite d'une déclaration d'amour, se dégage de leurs propos. Elle est belle, elle a de bonnes et belles sonorités « *ça sonne bien* », on l'a appelé ainsi (Bougie) parce qu'elle est belle. L'idée de beauté est toujours associée à la langue française et la perte d'un toponyme français et sa substitution par un autre, fût-il d'origine kabyle, sont ressenties comme un déclasserment, une régression, une perte de prestige.

Ici, dans l'esprit des enquêtés et d'après leur discours, la différence est faite entre le kabyle, parler régional, improductif et ne permettant pas la communication – ce qui impliquerait que la norme communicationnelle exige l'usage d'une langue plus conventionnelle, plus connue et permettant l'intercompréhension - et le tamazight.

3.2. Evolution de l'état de tamazight

En effet, au regard des enquêtés, il y aurait deux états de la même langue : l'un, actuel, qui se décline sous diverses formes, appelées dialectes berbères, et tous ces dialectes sont dans un état débridé, faits de mélanges avec d'autres langues et un autre état, idéal, celui-là, d'une langue accomplie, offrant toute la terminologie nécessaire à une communication parfaite, en mesure de répondre à l'attente des utilisateurs.

3.3. Tamazight, langue véhiculaire

Cette idée, nous la retrouvons dans beaucoup d'extraits d'entretiens :

-Oui, (je parle) le kabyle, mais pas amazighe// On ne parle pas vraiment amazighe (55)

Dit cet enquêté pour expliquer son ignorance du terme dont on recherche le sens.

-Haddad, c'est en arabe/ en kabyle c'est la même chose/ je ne suis pas expert en langue amazighe (64)

A travers ces affirmations, les enquêtés expliquent leur méconnaissance du kabyle par le fait qu'ils ne connaissent pas la forme accomplie de cette langue, à savoir l'amazighe ou le tamazight. L'amazighe, c'est cette forme qui finira par effacer toutes les différences entre les différents parlers :

-Oui, on ne parle pas vraiment amazighe// par exemple, il y a une différence entre le kabyle de Tizi et à Béjaïa (55)

Ce qu'il faudrait interpréter par: si on parlait tamazight, il n'y aurait pas de différence entre Bejaïa et Tizi-Ouzou, on se comprendrait parfaitement.

En plus, on ne s'improvise pas expert, on le devient et l'enquêté avoue son ignorance dans le domaine :

-Je ne suis pas expert (64)

3.4. Tamazight, langue à recouvrer

A travers ces extraits, on peut dessiner les contours de cette langue idéalisée : Elle contient des mots qui sont tombés en désuétude ou tout simplement oubliés. Le terme *irathene*, de la racine *ar/ tihart/ ihran/* (lion, lionne, Lions) n'est plus vivace que dans les toponymes : Souk Ahras/ Tiaret/ Oran / At Yiran et Ath Irathen. On utilise aujourd'hui le terme *izem* et *tasedda* pour le féminin, dérivé de *assad*, lion, en arabe. Mais si l'on ne l'utilise plus, semble dire l'enquêté, c'est que ce sont des termes de la langue amazighe dont nous avons perdu l'usage.

-Irathene (de Larbaa Nath Irathen) (est en) amazighe (62)

Le même raisonnement va aussi pour Timezrit. Du verbe Zer (voir et regarder), le terme n'a plus cours puisque la fonction de surveillance de l'ennemi n'est plus d'actualité.

-Timezrit ? Bon, c'est berbère (25)

Il en va de même pour Ifigha, dont nous avons vainement cherché le sens :

- Origine du terme Ifigha ? Ben amazighe (100)

Et quand l'enquêté n'est pas en mesure de répondre à une question relative au sens d'un terme supposé kabyle, l'explication (l'excuse) est vite trouvée : il ne connaît pas tamazight. En voilà un exemple édifiant :

-En kabyle, on dit Ettejra, mais en tamazight, malheureusement, je ne connais pas (28)

Voilà un autre exemple édifiant : le candidat est sûr de l'origine du mot Reghaïa : c'est berbère, affirme-t-il. Mais s'excusant de ne pouvoir l'expliquer, il avance qu'il ne parle pas /plus la langue, réponse accompagnée d'un ressentiment : malheureusement façon de

modaliser son discours. La perte d'une langue est, ici, associée à une perte d'identité : je suis berbère, mais je l'ai perdue !

- *Reghaïa est un mot berbère(...) je suis berbère mais je l'ai perdue (...).*

- *Mais vous savez que Reghaïa est dans cette langue que vous ne parlez plus ?*

- *Exactement, malheureusement//(97)*

Cet idéal linguistique consiste donc en un recouvrement d'une langue riche, mais que les locuteurs ont oublié. Le challenge est donc de la retrouver et ce par le biais de l'école, seule en mesure de réhabiliter son emploi.

- (...) *malheureusement, je ne connais pas, je l'ai pas appris à l'école.*

A deux reprises, au moins, nous avons rencontré ce sentiment d'avoir perdu la maîtrise de la langue (ici, le kabyle, dénommé amazighe). Ceci est vécu comme un déracinement dès lors que nous savons le lien entre la maîtrise de la langue et l'identité ethnique, évoqué plus haut. Ce « *malheureusement* » exprime le besoin et le désir d'apprendre cette langue et la perte que cela constitue au niveau individuel.

3.5. Utilisation de mots kabyles durant l'entretien :

A titre de rappel, les entretiens se sont déroulés à Alger et exclusivement en français. Les enquêtés n'ont aucune idée de l'identité culturelle/linguistique de l'enquêteur. Mais, ils se sont déroulés en 2014. L'enseignement de tamazight est effectif dans les écoles de Kabylie, le statut de langue nationale a été reconnu depuis une douzaine d'années. Politiquement, la langue a connu des avancées considérables. Il est loin le temps où parler kabyle à Alger était mal perçu, au point où il valait mieux s'abstenir et utiliser l'arabe « *comme tout le monde* ». Les quolibets pleuvaient sur les contrevenants : montagnards, *Djebaili*, étaient servis à volonté. C'était le temps des « dialectes régionaux », terme utilisé par les médias et autres milieux officiels pour désigner tous les parlers berbères. Par contre, l'usage du français, langue valorisante, était perçu comme un signe d'émancipation, d'instruction et de culture.

Nous disions que les lignes ont bougé, que les mentalités ont évolué et nous voulons pour preuve le discours des enquêtés qui n'hésitent pas à utiliser des termes kabyles dans une discussion engagée en français. Certes, ils ont été un peu provoqués, mais quand nous demandons le sens d'un toponyme nous nous attendons à ce qu'il nous en donne le sens et non le terme originel. Au fait à la question de l'origine nous nous attendons à ce type de réponse :

- *Le sens d'Agounizra ? C'est un plateau plein de pierres (25)*

Ou encore :

-Que veut dire Aguemmoun ? C'est un lieu qui est haut (32)

Explication de mots destinée à celui qui ne comprend pas la langue et à qui on donne l'équivalent du terme en question dans une langue qu'il comprend (la sienne). Aguemmoun est un lieu surélevé, et Agounizra est un mot composé de plateau et de pierres.

3.6. La proximité phonétique, argument suffisant

Nous avons rencontré d'autres cas où, même si la compréhension est tributaire de la connaissance du kabyle, cela reste assez logique : l'auteur de la phrase donne la racine en kabyle, sans prendre le soin d'en donner l'équivalent en français, langue de l'entretien :

-L'origine de Mekla, c'est Klaa, c'est kabyle (6)

-L'origine d'Akbou ? C'est akbouche (un récipient, un broc, en kabyle)(86)

Même si dans le cas d'Akbou, l'enquêté s'est basé uniquement sur la proximité phonétique qui existe entre les deux termes, prenant cet interprétant comme seul critère de définition.

-L'olivier, tazemmourt, en kabyle, avant qu'elle ne donne des fruits, c'est tazeboudjt (22)

Ici, l'enquêté tente péniblement de définir l'oléastre, mais, là aussi, il n'hésite pas à le faire dans sa langue avec un interlocuteur qui est censé ne pas comprendre la langue. Il s'agit, ici, d'une remise en cause des normes subjectives communicationnelle et prescriptive. En effet, la norme qui voudrait imposer l'usage d'une langue, ici le français, est ainsi bousculée.

3.7. Mise en avant du kabyle avec un non kabylophone

Nous relevons ci-après des fragments du discours des enquêtés « se permet » l'usage de sa langue quitte à devoir expliquer le contenu à son interlocuteur. Ainsi des assertions comme :

-C'est un d abaouche (d est un déterminant), tu connais le kabyle ? C'est un insecte (54)

L'auteur de la phrase ne sait pas si l'enquêteur comprend le kabyle, d'ailleurs il pose clairement la question, toutefois il n'hésite pas à l'expliquer dans sa langue à lui. « *C'est un [en français et puis vient l'explication en kabyle] « d abaouche ».*

-Vous connaissez Acif ? C'est Ighzer (75)

Là encore, la question de l'enquêté à l'adresse de l'enquêteur, vise à le situer, mais sans attendre de réponse, il poursuit sa définition d'un mot kabyle par un autre mot kabyle.

Dans cet autre extrait, l'enquêté utilise « taqbaylit » en lieu et place du mot « kabyle ».

- *C'est dans quelle langue ? Taqbaylit/ Chez nous on dit Douit pour la terre*
(85)

Cet énoncé est accompagné de « *chez nous, on dit* » : bien affirmer que cette langue lui appartient et qu'il appartient à une communauté spécifique. C'est l'identité ethnique qui est mise en évidence.

-*Pourquoi on appelle votre village Aït El Hadj Ali ? Ce qu'on appelle en kabyle Taddart* (93)

Taddart veut dire village et tous les villages s'appellent Taddart. Il n'y a aucune corrélation entre la question qui vise à mettre en relief les raisons de l'appellation du village et le fait que ce soit un village, mais cela permet à l'enquêté de placer ce mot pour bien s'identifier.

Conclusion

Pour conclure, si un enseignement devait être tiré des exemples précédents, quant à l'usage du kabyle dans un milieu qui pourrait fortement ne pas être kabylophone, c'est l'avancée significative dans le fait d'assumer une langue qui a longtemps constitué un véritable handicap pour ses locuteurs. En effet, les locuteurs des différents parlers berbères sont contraints à n'utiliser cette variété que dans des cadres fortement restreints. La zone d'utilisation étant limitée géographiquement à un groupe social distinct, l'usage de la variété se faisait uniquement entre les membres de la même communauté et en l'absence de locuteurs d'autres langues. En effet, pour ne pas attirer sur soi des remarques désobligeantes, dès qu'un « étranger » s'immisçait dans le groupe, on passait à la variante dominante. Que des jeunes, venus de la « lointaine » Kabylie, utilisant quelques termes de leur variété, dans une institution française, à Alger, la capitale du pays, est une avancée très significative sur le plan de la sécurité linguistique, nouvellement acquise, avec l'avènement de la reconnaissance politique de la langue. Nous mettons cela sur le dos du changement du statut politique de la langue, parce qu'il n'a pas d'autre facteur qui aurait participé à faire évoluer la situation. En outre, cette reconnaissance a entraîné son introduction à l'école et c'est, au regard des enquêtés, un fait majeur.

Toutefois, nous relevons aussi l'image très dévalorisante du kabyle pour ses locuteurs (nos enquêtés) qui reproduisent ainsi le discours dominant fait de critères subjectifs ramenant les variétés régionales à leur statut de dialectes dans le sens de sous-langues. A l'inverse, ils font porter à tamazight, fraîchement reconnue comme langue nationale, toutes les vertus.

Ceci ne peut pas nous faire oublier la sublimation par la valorisation que nos enquêtés portent pour la langue française.

Chapitre VI : Soi et autrui dans le discours des jeunes enquêtés :

Chapitre VI : Soi et autrui dans le discours des jeunes enquêtés :

L'individu vit dans un groupe dans lequel il se fond. Il en reproduit les modes de pensées et de valeurs qu'il fait siennes, par lesquelles il s'identifie. Mais, paradoxalement, prendre conscience de son existence (individuelle ou groupale) passe par la connaissance de l'autre. « *Nous avons besoin de l'autre, de l'autre de sa différence, pour prendre conscience de son existence* » dit P. CHARAUDEAU (2002).

L'autre, autrui, l'altérité sont des termes dont le sens correspond à la différence, par le changement, nous dit le dictionnaire historique de la langue française (2016, p.54). La prise de conscience de l'existence de l'autre est salutaire pour la construction identitaire. C'est encore CHARAUDEAU qui affirme : « *la construction identitaire passe nécessairement par le regard de l'autre, car nous avons du mal à nous voir nous-même* » (2002).

Cette connaissance de l'autre peut amener l'individu ou le groupe à le rejeter ou au contraire à s'identifier à lui. Ce sont les indices de ces représentations que nous sommes allés chercher dans le discours des enquêtés.

1. Appropriation/réappropriation/aliénation

Pour tenter de cerner et de comprendre ces représentations, nous sommes retourné au corpus à la recherche de propos pouvant les justifier. Les représentations, sont des « *Un des points-clés lié au choix épistémologique d'une ethnosociolinguistique est l'importance abordée à la façon dont les acteurs sociaux perçoivent les pratiques linguistiques, les catégorisent, leur attribuent des valeurs et des significations, les intriquent dans l'ensemble des processus sociaux, les y construisent et les utilisent. Cela constitue les « représentations » des acteurs sociolinguistiques* » (P.BLANCHET, 2012, p.165)

Le premier constat qui s'en dégage : un manque de légitimité des toponymes usités. Cela supposerait l'existence de plus d'un nom pour la localité et la préférence/ primauté accordée à l'un au détriment de l'autre. Le premier critère qui se déduit de ce positionnement est donc un problème d'authenticité, très bien résumé :

1.1. Toponymes légitimes et toponymes illégitimes

-Le vrai nom berbère, c'est Tiklat (pour El Kseur) (19)

Ici, le rejet du toponyme s'explique par le fait que « El Kseur » n'est pas le vrai, ou du moins n'est pas aussi vrai que l'autre, l'ancien. Cela suppose qu'il y a effacement, substitution, par un faux. Et ceci est, aux yeux de l'enquêté, suffisant pour ne pas l'adopter. Et

dans la foulée, il apporte la raison de ce remplacement : parce que le vrai est berbère. Ceci laisse supposer que le faux ne l'est pas.

-(Le vrai nom de Bejaïa) c'est Bgayet, normalement (48)

Il ne s'agit pas seulement de vérité à rétablir, mais de norme à respecter : « *Normalement* ». Ceci sonne comme un argument imparable, ce qui veut dire que celui qui a opéré de tels changements n'a pas respecté la norme qui voudrait que les toponymes ne changent pas, que l'on doive fidélité aux anciennes appellations. Norme fictive, certes, mais norme tout de même.

Cette opération est ressentie comme une falsification de l'histoire à travers les toponymes. On retrouve cette idée même quand le toponyme de substitution est lui aussi à consonance berbère, comme *Tazmalt* qui remplace *Tazeboudjt*. L'utilisation du nom *Tazmalt* relève de *la norme communicationnelle* : c'est le toponyme le plus connu et celui utilisé par l'administration. Les deux toponymes répondent à la règle du féminin singulier kabyle : commençant et se terminant par « T ». Mais puisqu'il y a remplacement, le devoir de mémoire est activé pour rappeler l'ancien, le vrai nom du lieu :

-A l'origine, on l'appelait Tazeboudjt (pour Tazmalt) (22)

Il en va de même pour cet autre exemple concernant Akbou. Akbou est un terme kabyle, comme nous l'avons expliqué plus haut, mais l'effacement de Amallas, l'ancien nom (pour l'enquêté) fait perdre à Akbou sa légitimité.

-Avant on l'appelait Amallas ou quelque chose comme ça (pour Akbou)
(20)

Dans le cas suivant, le toponyme Aït El Kerma aurait été remplacé par Tizi-Rached : Rached, serait à l'origine un anthroponyme (tiré de l'adjectif Rached, mûr, en arabe), et en tant que tel il pourrait s'incruster dans n'importe quelle langue (un anthroponyme est universel, quiconque pourrait attribuer ou s'attribuer n'importe quel prénom), ce qui n'est pas le cas de El Karma : à l'origine substantif arabe, commençant par le déterminant El et signifiant : le figuier. Mais en dépit de cela, la mémoire collective a gardé l'ancien toponyme et est sorti à l'occasion.

-Avant, elle ne s'appelait pas Tizi-Rached, elle s'appelait Aït El Kerma
(28)

Nous avons déjà évoqué la transformation subie par le toponyme Mchedalla (de Imcheddallen, les fourmis rouges, en kabyle, il est devenu Mcheddalla ou Mchedallah, en

référence à Dieu, ce qui lui a fait perdre toute référence à son sens originel), nous le retrouvons mis en cause dans l'exemple suivant :

-Avant c'est Maillot, maintenant c'est Mchedalla (54)

Dans ce cas particulier, on reproche à l'opérateur (celui qui décide du changement des toponymes, de leur transcription) l'effacement du toponyme de l'ère coloniale parce que l'original a été perverti. Légitimité pour légitimité, autant garder l'ancien.

Pour l'exemple de Meftah, il n'y a pas eu transformation, il y eut juste une substitution et l'enquêtée va déterrer les anciennes appellations.

-Avant de s'appeler Meftah, elle s'appelait Rivet// et avant l'arrivée des Français, elle s'appelait Belkalem (un général français d'après l'enquêtée) (71)

Pour cet autre enquêté, c'est une découverte faite au prix d'un effort personnel : « *j'ai cherché et j'ai trouvé* ». Comme si on lui cachait une vérité et qu'il lui fallait un effort particulier pour y parvenir : donc ce n'était pas cela !

-J'ai cherché et j'ai trouvé elle (Azeffoun) a un autre nom, c'est Port Gueydon (78)

Cet attachement à l'ancien pourrait s'expliquer quand c'est gratifiant, quand cela rappelle une gloire passée, même éphémère. C'est le cas, par exemple de Azouza :

-Avant on l'appelait « P'tit Paris » et maintenant on l'appelle Azouza (59).

L'auteur de l'énoncé y lit comme un déclassement : de « P'tit Paris », elle devient presque vulgairement « Azouza », ceci conforte la thèse qu'un toponyme est signifiant : non seulement il a un sens, mais il a des sens.

Ceci peut paraître assez compréhensible, mais quand le toponyme ne renvoie à rien de glorifiant, comme « Abreuvoir », cela paraît paradoxal (à moins que l'enquêté ne connaisse pas le sens du terme) :

-Autrefois, ça s'appelait « Abreuvoir » (pour Oued Ghir) (15)

Pour un autre, la nostalgie pour le temps passé va jusqu'à lui faire regretter la substitution du nom de la confédération par celle du village (ou d'une tribu : Iouadhiyen, nom de la tribu du même nom, désigne en fait un ensemble de villages alors que At Sedqa, désigne une confédération de tribus).

-Iouadhiyen, (Ouadhias), avant, ça s'appelait Ath Sedqa (43)

C'est encore et toujours cette norme subjective, communicationnelle qui impose l'usage du toponyme officiel et qui relègue l'autre au rang second.

Du non-respect de la norme de la permanence d'un toponyme, de la transformation arbitraire ou motivée, les changements intervenus dans les toponymes semblent ne pas satisfaire les usagers. Nous notons que, exemples à l'appui, la question n'est pas uniquement d'ordre linguistique (quelle langue choisir), elle relève plutôt de la fidélité à l'ancien, de la légitimité. Nous avons relevé des exemples où les toponymes anciens et nouveaux relèvent de la même origine linguistique : *Amallas// Akbou ; Tazeboudjt// Tazmalt*. Ce qui nous fait dire que ces toponymes appartiennent au même système linguistique c'est la norme systémique (voyelle initiale du masculin et t...t féminin) à laquelle ils répondent tous.

1.2. Réfutation du toponyme « illégitime »

La perte de la crédibilité va jusqu'à réfuter le toponyme actuel même quand on ne connaît pas l'ancien, mais on se dit certain de son existence :

-Certainement ça s'appelait pas comme ça avant// (31)

Ou encore à la question : « *avez-vous une idée sur l'ancien nom ?* » la réponse fut :

-Non, mais ça doit exister ! (31)

Cette opération de déformation/ remplacement les enquêtés l'appellent arabisation : à la question : Vous ne vous posez pas de question sur le sens de Ghir ? La réponse fut :

-Puisque c'est arabisé ! (entretien 15) ;

-Elle s'appelait Bougie// et là, on l'a arabisée (rires).

Ceci nous renvoie à cette opération d'arabisation de l'environnement initiée au début des années 80 et analysée dans le détail dans des ouvrages théoriques (« *les Algériens et leur(s) langue(s)* » de TALEB IBRAHIMI, K., 1995 et « *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* » de GRANDGUILLAUME, G., 1983), cités dans la partie portant sur la politique linguistique en Algérie.

Comme nous le constatons, la défiance vis-à-vis des tenants des pouvoirs décisionnels incite les enquêtés à rejeter les toponymes « officiels » et leur fait supposer l'existence d'un toponyme qu'ils ne connaissent. C'est la norme subjective, fictive telle que décrite par HOUDEBINE.

2. L'image de soi dans le miroir de l'autre

La perception de soi est tributaire de la perception de l'Autre. Cela se manifeste dans le discours sur les réalisations des uns et des autres.

Nous cherchons, ici, à déterminer l'image de l'Autre, après avoir dégagé l'image de la langue de l'Autre. Nous avons mis en évidence une image négative du sien que nous allons tenter de confirmer ou d'infirmer d'après les dires des enquêtés sur ce qui se fait autour d'eux. Les réalisations, les avancées, le savoir sont une œuvre humaine. Chaque peuple y a apporté sa touche plus ou moins importante, plus ou moins connue. Mais chaque peuple garde en mémoire ce qu'il a, lui, apporté aux Autres. Ensuite et seulement ensuite, il s'enrichit de ce que les Autres lui ont apporté.

A la lumière de l'analyse des dires de nos enquêtés, l'autochtone algérien a toujours été là mais toutes les grandes œuvres ont été accomplies par les Autres :

2.1. Apport des Romains

-La ville d'El Kseur a été construite par les romains (19)

Même si les Romains étaient présents à l'édification de la ville, même s'ils l'ont commanditée, il n'en demeure pas moins que les maçons, les ouvriers, et beaucoup de responsables étaient des autochtones. L'enquêté reprend ici le discours développé par les circuits officiels : la période de la colonisation romaine de la Numidie, s'appelle officiellement la période romaine et non pas berbéro-romaine ou amazigho-romaine comme la période équivalente en France que l'on appelle la période Gallo-romaine.

-Ils (les Romains) y ont construit un château (19)

-Ils (les Romains) ont ramené de l'eau de Toudja vers Saldae (24)

-C'est les Romains qui ont construit Bordj Moussa, à Bejaïa (76)

Il est avéré que les romains sont restés des siècles en Afrique du Nord, il n'en est pas moins vrai que leur propre civilisation a été influencée par des apports locaux. Mais l'école, qui dispense l'enseignement de l'histoire, n'enseigne pas ces détails.

2.2. Apport des Turcs (Ottomans)

Les turcs dont le passage a été plus court et l'influence moins grande –si ce n'est dans les grandes villes de l'époque, à l'instar d'Alger, Oran, Mostaganem et Tlemcen - ont, bien-sûr, leur part dans l'édification de ce pays :

-Baba Aroudj (l'ottoman) a construit une tour à Bordj Bou Araridj (69)

-C'est les Turcs qui l'ont appelé Abou Ghani (pour Boghni) (14)

-On l'appelle Bougie à l'époque, l'histoire/ l'histoire des Turcs (48)

2.3. Apport des Français

Quant aux français, on leur doit la première usine de bougies, autrement dit ce sont les précurseurs de l'industrialisation de l'Algérie, d'après les enquêtés :

-La première usine de bougies, érigée par la France, à Bejaïa (72)

Plus important encore que la construction des édifices, les Autres ont nommé, pas seulement ce qu'ils ont construit –ce serait légitime- mais aussi nos villes et villages. Ceci est affirmé par les enquêtés même quand le toponyme n'a aucun lien avec la langue de l'Autre :

-Les Français l'ont appelée Bougie (Béjaïa) (13)

- (...) si ce ne sont pas les Turcs (48)

-Normalement, c'est les Français qui ont donné le nom de Beni Douala (31)

-Je pense que les Français lui ont donné ce nom (Iferhounene) (89)

Cela en plus des toponymes qu'ils ont effectivement donné aux localités dans lesquelles ils ont installé leurs colonies : De Rivet à Camp du Maréchal à Michelet/ à Victor Hugo, à Mayot... et la liste est longue.

-Quand les Arabes sont venus, ils l'ont appelé (El Kseur) par rapport au château (19)

- Château construit par les Romains (19)-

-Pourquoi personne n'utilise le vrai nom ? Parce que les Français l'ont appelé El Kseur, ils l'ont validé (19)

Tout se passe comme si les habitants de ce pays donnaient une procuration aux Autres pour nommer leurs lieux. Ceci n'est pas tout à fait faux, dans la mesure où la première administration établie par la France en Algérie, à la fin du XIX^{ème} siècle, a consacré des noms, effacé d'autres et les ayant ainsi fixés par écrit, les toponymes (et même les anthroponymes) sont devenus *officiels*. C'est ce qu'affirme cet enquêté (19) : *les Français l'ont validé*. C'est toute la différence entre l'oral et l'écrit. C'est le combat entre *le pot de terre et le pot de fer* ». C'est ce qu'affirme cet autre enquêté qui dit :

-Oui, on l'appelle At Douala, mais sur tous les papiers vous allez trouver Beni Douala (31).

Autrement dit, que vaut la parole devant l'écrit ? La primauté de l'écrit n'est plus à démontrer et la preuve de ce fait se vérifie chaque jour. Détenteur du pouvoir politique, de l'administration, le dominant du moment se donne le pouvoir de nommer, il en use à volonté : il nomme, renomme et fixe par écrit sur panneaux métalliques ce qu'il a choisi, en fonction de ce qu'il voudrait donner comme orientation politique à la gestion du pays. Et comme les écrits

restent, ce qu'ils conignent par écrit à un moment de l'Histoire reste valable pour un temps indéterminé.

Curieusement, dans les différents apports évoqués par nos enquêtés, nous ne retrouvons aucune référence à l'apport de la civilisation arabo-musulmane. Ses apports sont pourtant multiples et visibles au quotidien. Ne serait-ce que par les mosquées, l'apport sur le plan architectural ne peut passer sous silence. Les apports de la langue arabe aux parlers berbères sont multiples et indéniables. Malgré cela, et paradoxalement, aucune trace de cette civilisation dans le discours de nos enquêtés.

3. Investissement personnel des enquêtés

3.1. Ignorance affirmée

Nous avons cherché des éléments qui mettent en évidence un quelconque effort produit par ces jeunes universitaires pour leur formation propre. Certes, il y eut des « aucune idée », « je ne sais pas », « je n'y ai jamais pensé », comme le montrent clairement les exemples suivants :

-Je ne me suis jamais posé la question (68)

-Je me suis jamais posé la question (95)

Mais nous avons retrouvé aussi les marques d'activités de recherche au quotidien.

3.2. Curiosité des enquêtés

En contrepartie, nous avons récolté des réponses qui disent que ces jeunes sont curieux et qu'ils ont tenté d'assouvir cette curiosité :

-Je me suis posé la question, mais...(4)

-Moi j'ai posé la question, ils ont parlé des premiers qui se sont installés au village (43)

-Oui, j'ai posé la question, par rapport à mon village (61)

-J'ai cherché, mais j'ai trouvé elle a un autre nom (78)

-J'ai déjà posé cette question (84)

-D'après les dires...de mon grand-père (85)

-J'ai dit à mon grand père...lui-même ne sait pas (92)

Comme nous pouvons le constater, nous voyons l'implication de l'énonciateur dans ces énoncés : le « Je » et le « me » désignant le sujet parlant, ici, pour revendiquer une action, une quête. Nous remarquons aussi que ce sont les grandes personnes qui sont sollicitées :

3.3. Sollicitation d'une source traditionnelle du savoir : les Aînés

Pour s'informer, et parce que les livres ne disent pas l'histoire de ces contrées, les enquêtés disent se tourner à la première source du savoir, d'après la tradition, les personnes âgées et particulièrement les hommes.

-D'après les dires...de mon grand-père (85)

-J'ai dit à mon grand père...lui-même ne sait pas (92)

Que ces personnes soient en mesure de satisfaire cette curiosité est ce que nous allons déceler dans le discours des jeunes enquêtés. Les éléments recueillis nous permettront de situer et le rôle et la place qu'ils occupent dans la transmission de ce qu'ils ont appris des anciens ou de ce qu'ils ont glané tout au long de leur parcours. Le droit d'aînesse est sacré. Or la ruse est fille du savoir, qui lui-même vient de l'expérience. On ne se fait avoir qu'une fois, la seconde fois, on est instruit. On sait. Donc, quand on veut s'instruire, au lieu d'attendre de vivre toutes les expériences de la vie, ne vaut-il pas mieux s'adresser aux anciens ?

3.4. Image des anciens dans le discours des jeunes :

Le savoir est une construction qui se transmet d'une personne à l'autre quand il n'est pas le fruit d'une déduction personnelle. Mais l'espèce humaine a ceci de particulier : depuis la nuit des temps, dans les sociétés à tradition orale, les anciens enseignent aux plus jeunes les résultats de leurs expériences et aux jeunes d'en acquérir d'autres pour les communiquer à leur tour aux générations montantes de sorte à ce que le nouveau venu, en prenant le relais aura pour point de départ le point d'arrivée de l'ancien. « *La culture est un système d'idées transmises de génération en génération* » dit GUTIERREZ (2014, p. 54). « *Par la langue, l'homme assimile sa culture, la perpétue ou la transforme* » dit JACKOBSON. (1991, p. 28). C'est ainsi que l'humanité a construit son savoir et c'est l'absence de transmission qui a fait que la pieuvre, animal d'une grande intelligence est restée au même point. Cette intelligence qu'elle acquiert tout au long de sa vie disparaîtra avec l'individu, de sorte que les héritiers ne pourront pas capitaliser ce savoir. C'est comme dans le mythe de Sisyphe, à la différence que ce n'est pas la même personne qui roule la pierre vers la montagne mais, une génération nouvelle, à chaque fois.

Mais l'humanité n'est pas restée au stade de la communication orale, qui suppose et nécessite la présence simultanée de l'émetteur et du récepteur. Mais depuis l'invention de l'écriture, le mode de transmission a changé : avant le bûcheron apprenait à ses enfants à couper du bois, le cordonnier enseignait aux siens l'art de réparer les chaussures et ainsi de

suite. De nos jours, le savoir est consigné dans les livres. On dit du savoir qu'il est livresque. C'est le mode de transmission qui prévaut de par le monde. On a ainsi repoussé les frontières spatiales et temporelles. On communique avec toute personne en mesure de déchiffrer le code utilisé où qu'il soit et à n'importe quel moment. On transcende ainsi nos limites spatio-temporelles. Nous savons ce que sont les Aztèques, leurs coutumes et leurs croyances sans avoir jamais mis les pieds, un jour, en Amérique latine.

L'Algérie est une société à tradition orale. Certes on écrit depuis des siècles, mais c'est dans les langues des Autres, qui parfois sont restées inaccessibles à la majorité des citoyens. En tant que tels, la transmission se fait encore pour une grande partie de bouche à oreille. Mais que valent les propos d'une vieille personne « sans culture » devant les affirmations des livres ou d'autres médias ? L'école qui enseigne le code écrit et ses subtilités ne leur a pas fait une place sur ses bancs, ils n'ont pas côtoyé de livres, ils sont donc *incultes* pour ne pas dire *ignorants* aux yeux de ces jeunes à peine sortis des universités.

3.5. Ignorance des anciens

Concernant ce savoir que les aînés sont censés détenir, nous en retrouvons des traces dans le discours recueilli. Mais ce n'est pas dans le sens escompté : nous avons recueilli des propos édifiants sur le sujet :

-J'ai posé la question aux anciens, ils savent pas (84)

-J'ai dit à mon grand-père, il m'a dit lui-même, il ne sait pas (92).

Cette supposée ignorance est poussée jusqu'à infantiliser les anciens qui autrefois faisaient l'objet de vénération :

-Mon grand père, quand il connaissait pas la ville, il disait « je vais aller à Dout » (au lieu de Tiferdout) (85)

Au-delà de l'ignorance, de l'infantilisation, les vieilles personnes deviennent la risée des jeunes, jusqu'à rire des noms qu'ils ont attribué à leur village/ leur tribu :

-Mchedalla, c'est un insecte rouge, c'est les anciens qui l'ont appelé comme ça (rire ironique) (54).

En raison de cette ignorance supposée, les grands-parents sont décrédibilisés. Ce qu'ils racontent n'est pas confirmé par les autres sources du savoir : l'école, les livres, les journaux et les médias lourds.

-Mes grands-parents, ils m'ont dit, Zaama (soi disant) c'est un homme de grande taille (Guemgouma) (63)

-C'est ce qu'ils racontent, je ne sais pas si c'est vrai (70).

3.6. Perte de confiance dans les aînés

Ce manque de confiance, évident, dans les aînés, ce mépris du savoir ancestral « (j'ai posé la question aux anciens) ils ne savent pas » (84) « alors, mon grand père quand il//connaissait pas la ville, il dit « je vais aller à Dout » (85) « j'ai dit à mon grand-père, il m'a dit, même lui, il ne sait pas » (92) empêche la transmission de ce que la mémoire collective a emmagasiné. L'école, encore elle, n'a pas permis d'établir des liens intergénérationnels qui confortent les jeunes et rassurent les parents.

Les entretiens où cette aliénation semble atteindre son paroxysme glorifient le français (langue et citoyen) et rabaissent autant que faire se peut l'algérien, le kabyle - et cela émane d'algériens kabylophones.

Extrait de l'entretien N°4 :

-C'est quand il y avait la guerre// une fois, un français regardait la mer de cet endroit-là (Nator- Bejaïa) et il a dit : « Waou, quelle nature !! » Puis il y avait un autre kabyle qui ne connaissait pas le français// il a juste retenu le mot Nature (rires).

Dit autrement, voilà le contenu de cette assertion : le décor est planté : c'est la guerre :

Deux personnages : un français et un kabyle, au bord de la mer, dans la région de Bejaïa. Le français, cultivé : il parle français, et est d'une sensibilité à fleur de peau. C'est la première fois qu'il voit le site et il s'extasie devant tant de beauté. A côté de lui un kabyle, inculte –il ne comprend pas le français-, insensible qu'il est au charme de la nature, lui qui vit à côté de tant de beauté sans jamais l'avoir remarquée, c'est à peine s'il est capable de retenir un mot et, le comble, c'est qu'il le déforme : nature devient Nator, pour l'enquêtée.

Un autre enquêté va produire un discours similaire. On aurait dit le même si les deux toponymes en question n'étaient pas distants de plus de cent cinquante kilomètres – l'une Boghni est au Sud de Tizi-Ouzou (à trente cinq kilomètres) et l'autre à l'Est de Béjaïa. En voici le contenu :

Extrait de l'entretien :

-Ah/ dans l'époque/ la colonisation française/ lorsque les hélicos qui tournent au-dessus de la ville/ils ont dit/ historiquement/ ils ont dit quand il regardait/ parce qu'il ressemble à un nid/ après le commandant qui pilote l'hélicoptère/ il a dit : Un bon nid/ un BON NID / et quand les vieux ils ont entendu/ ils ont cru qu'ils ont dit BOGHNI// (9)

Là encore, le français est doté de toutes les qualités : la puissance, la sensibilité et parlant juste. Déjà, à l'entame :

Ah/ dans l'époque/ la colonisation française/

sonne comme de la nostalgie, nous le déduisons de la tonalité de l'enquêté. Ensuite, les Français disposent de moyens modernes et colossaux, ce qui leur donne une force inouïe: les hélicoptères qui tournoient au-dessus de la ville. Perspicace, la formule adéquate : ça ressemble à un nid. Et le Français s'est exclamé : « *c'est un BON NID !* ».

Ici, aussi, les vieux (Kabyles) l'ont entendu. Etaient-ils dans l'hélicoptère ? L'Histoire ne le dit pas, puisque l'enquêté affirme que les faits sont historiques, mais le fait est là : ils entendent et déforment, par ignorance les propos du commandant français. L'image est parlante : le français, jeune, beau (comme un français : en kabyle on associe la beauté à la blancheur, la même racine a donné Ichvah : il est beau et achevhan : le blanc), fort, actif, dans l'hélico dominateur et dominant et, en face, les kabyles, vieux, misérables, dominés, inactifs, radotant, répétant ce qu'ils ont entendu et déformant les propos des autres dont ils ne comprennent pas la langue : Bon nid devient Boghni !

De tout ce qui précède une grande idée directrice prend forme : la confirmation de ce que la société, avant l'école, enseigne aux jeunes. De par les appellations, tout ce qui est grand est romain et par héritage est français : les Français sont aussi appelés Romains en kabyle (Iroumyene). La faux est « amger arumi », pour sa taille, comparé à la faucille traditionnelle ; (la faucille romaine) ; la route carrossable : « abrid aroumi » parce que large et très commode (la route romaine) ; celui qui est beau : blanc, fort « d'aroumi » (c'est un Romain ou un Français), un beau travail : « d chghel aroumi » pour sa perfection (travail de Français), ils n'ont qu'une seule tare : ils sont sans pitié : « D tasa urumi » (sans pitié, comme un français), mais on le leur pardonne. Le Romain/Français devient ainsi aux yeux des jeunes non seulement l'exemple à suivre, mais aussi le modèle de perfection. Ceci explique l'admiration vouée par les jeunes à la langue française et aux modèles européens en général. L'école, à son tour, va venir renforcer cette idée : langue du savoir, de la civilisation, de la culture, de la littérature, des luttes syndicales, du progrès scientifique, de la précision, de la justesse et même de l'amour. En plus, le Français, l'individu, est doté d'un sens aigu de la beauté, il allie ainsi force et douceur.

D'un autre côté, le jeune hérite d'une langue « *qui n'en est pas une* », d'après lui. « *C'est un mélange hétéroclite de termes venus d'horizons divers (le kabyle est un mélange entre l'arabe et //* » (55), un parler qui ne permet même pas de se faire comprendre par ceux qui sont censés parler la même variété « *il y a une différence entre le kabyle qu'on parle à Tizi et à Béjaïa* » (55). Une langue qui ne peut pas dire des choses simples comme la vie/ le

vivant. Comment sublimer une telle langue quand l'école, qui apprend la vie, ne veut même pas la prendre en charge ? Quand l'école s'en détourne ? Comment l'aimer quand une Autre, au summum de sa gloire, est à portée de main ? On tente alors de s'y rattacher, de s'en revendiquer, même avec un bout du « S » du pluriel (à l'instar des Ouadhias, pris pour un mot d'origine française) « (Iferhounen) *je pense que c'est les Français qui ont donné ce nom ...oui, c'est français (iferhounen)* » (89), « *maintenant c'est Béjaïa, Vgayet, mais de préférence Bougie* » (72), « *On l'appelait P'tit Paris (pour Azouza)* » (59), « *elle s'appelait Bougie, et on l'a arabisée* » (47), « *Je préfère (Mirabeau) parce que ça sonne bien* » (26) « (Pour Nator) un Français a dit : « *Waou ! Quelle nature ! Puis il y avait un kabyle qui ne connaissait pas le français, il a juste retenu le mot « nature »* » (3). Quant à son concitoyen, généralement, il est vieux, inactif, rustre, insensible à la beauté et ne parlant même pas français.

A côté de cela, les aînés que la tradition recommande d'écouter et de respecter ne savent pas. Ils reconnaissent eux-mêmes leur insuffisance, leur ignorance. En plus de leur ignorance, ils disent n'importe quoi (voir pages : 218/219). Comment, dans ce cas, leur faire confiance, écouter leur propos et les vénérer ? Le seul moyen de leur faire faux bond, c'est de les renier et de renier la langue qu'ils portent.

C'est l'origine rurale (paysanne) des enquêtés, la dominance de la ville en termes de pouvoir « *Doté non pas de la force du nombre, que d'une concentration des pouvoirs intellectuels, décisionnel et informationnel, la région –ou plus exactement la classe sociospatiale- « Île de France » occupe jusqu'à aujourd'hui le rôle indiscutable de centre de l'espace francophone* » (SINGY, P. et BOURQUIN, C., 2012, p.101), la minoration linguistique de leur variété qui conduisent à la culpabilité linguistique. Lafont la décrit ainsi, en parlant des usagers de patois occitans: « *On trouvera un sentiment de culpabilité(...) trace du traumatisme subi à l'entrée à l'école par des garçons et des filles qui y prenaient le premier contact avec le français et étaient souvent punis pour ne pas le comprendre et le pratiquer* » (LAFONT, R., 1971, p.97). Le jeune se sent coupable d'appartenir à cette culture, à cette langue et le seul moyen d'y échapper, de s'affranchir et d'intégrer ainsi le monde de la beauté, du savoir et de la modernité c'est d'adopter la langue de l'Autre. Si cette culpabilité linguistique est accentuée par une situation sociale défavorable, elle conduit le jeune à haïr ce qu'il est et vouloir à tout prix changer d'identité.

Et nous nous sommes demandé si la rudesse et l'âpreté du relief, la pauvreté des régions montagneuses et l'éloignement des grands centres urbains n'avaient pas une influence

quelconque sur ces raisonnements et ces imaginaires. Il est vrai que l'école, l'industrie, les centres de décisions politiques s'installent dans les grands espaces ouverts. Ceci a donné à la plaine une importance stratégique par ce qu'offre cette latitude de produire des biens. Ses habitants, enrichis, ont imposé aux autres leur culture, leur langue et leur domination, faisant de la campagne/montagne le grand pourvoyeur en main d'œuvre. Pour confirmer cette idée ou l'infirmer nous avons pensé qu'il fallait aller revisiter les concepts de centre et de périphérie.

4. Le centre et la périphérie :

Nous avons beaucoup insisté sur le fait que nos enquêtés sont originaires de Kabylie, pour leur très grande majorité et que les entretiens se sont déroulés à Alger. Cela tient au fait que la capitale représente le véritable centre du pays. Non pas le centre géographique, il n'est important que pour les géographes, celui-là, Alger est le centre où se concentrent les richesses, l'information, les possibilités d'émancipation, de réussite. En un mot, Alger est le centre et le reste est périphérie.

4.1. La notion de centre et de périphérie

On pourrait s'étonner de la présence de ce concept dans un sujet sur l'imaginaire linguistique. D'abord le concept s'est élargi à des domaines du savoir divers, ensuite, l'imaginaire linguistique n'est pas seulement d'ordre linguistique. Dans son article sur la culpabilité sociologique, LAFONT Robert, évoque ce « *sentiment de relégation sociale alourdi du malaise économique, de la pauvreté* » (1971, p.97)) qui, tous deux, viennent aggraver ce sentiment de malaise et la nécessité de réussir dicte une approche nouvelle. Parlant des locuteurs francophones suisses, voilà ce qu'en disent Martien AMSTALDEN et Pascal SINGY, de l'université de Lausanne : « *Plus d'un Suisse sur trois reconnaît avoir tenté d'effacer son accent (vaudois) devant un citoyen français (...). Par rapport à la Suisse, la France fait incontestablement figure de centre* » (2002, p. 43)) Nous tentons de sonder l'individu dans ce qu'il a de plus profond : son imaginaire. Tout ce qui se rapporte à sa constitution, même physique (de la ligne à l'accoutrement vestimentaire), sa culture, son profil professionnel, son devenir ont un rôle à jouer dans la construction de cet imaginaire. Or, parler de langue c'est aussi parler d'économie. Une langue est plus porteuse qu'une autre, plus demandée. Pour tel profil, la maîtrise de telle langue est demandée. Et parmi les éléments qui forgent la personnalité du demandeur, il y a le statut de son lieu de naissance, de son lieu de résidence, de son lieu de référence parce que celui-ci est porteur de valeurs et de spécificités qui permettent de le distinguer positivement ou négativement, au regard du vis-à-

vis. Ce lieu, accouplé à la langue peut être un atout ou au contraire constituer un véritable handicap. Certes nous sommes dans ce que HOUDEBINE appelle « les normes fictives » (2002, p. 14), mais ce sont ces normes, avec d'autres qui dictent l'attitude à adopter, la langue ou la variété de langue à utiliser. C'est dans ce sens que le concept de centre et périphérie deviennent intéressants pour notre étude.

Il est vrai que le concept centre/périphérie, réécriture du contexte marxiste de ville/campagne est d'abord né chez les historiens. Ils ont constaté que durant l'antiquité, l'expansion hellénistique était glorifiée, chantée (on dirait aujourd'hui surmédiatisée), pendant que tout ce qui se rapportait à ce que l'on nommait « barbare » était négligé, minoré. Le centre de l'époque était Athènes. Centre des sciences, du commerce, des découvertes, elle faisait de l'ombre au reste du monde. Avec l'expansion de l'empire romain, la donne changea. Le centre du monde s'installa à Rome.

Si le centre ne présente aucune ambiguïté, la périphérie, de périphéria, circonférence en grec, reste problématique. Dans son article sur la question, intitulé : « *Quelques réflexions sur le concept de centre et de périphérie* », (SAUNIER, G., 2000/1-p.175) explique que les éléments gravitant sont constitutifs du cercle formé à partir d'un centre donné. Chaque élément/ point représentant un pays, une économie, une langue, ou tout autre élément serait attiré par un centre attractif et dominateur. Il est vrai qu'il parle aussi de semi- périphérie pour désigner les éléments qui sont à mi-chemin entre le centre et la périphérie. Mais la circonférence (périphérie) ou la semi-périphérie sont constituées de points équidistants du centre formant une ligne. Si nous pouvions oser, nous dirions qu'il ne s'agit pas d'une périphérie au sens de circonférence, mais d'un disque. Tout ce qui se retrouve dans ses limites, entre le centre et la circonférence incluse gravite autour de lui et tout point pourrait, à son tour, devenir le centre d'un autre disque. Les économies dépendantes, puisque la question fut d'abord économique, les cultures et les langues...ne sont pas à égale distance du centre.

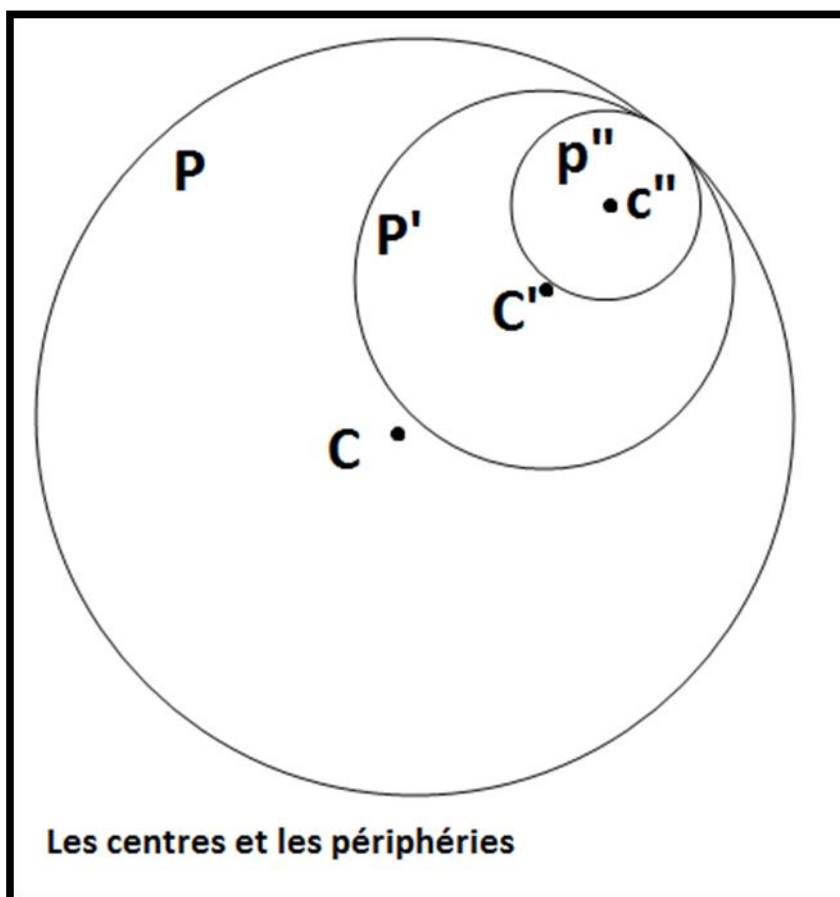
Nous pourrions résumer ainsi notre propos :

A un centre C correspond une périphérie P (qui contient un autre centre : C')

A C' correspond une périphérie P' (qui contient un autre centre C'')

A C'' correspond une périphérie P'' (qui comprend un autre centre C''') ect...

Le tout gravitant autour du centre C



4.2. Centre et périphérie en linguistique

« Il y a dans l'imaginaire linguistique(...) un centre (...) reconnu comme le lieu d'une norme (linguistique) locale valorisante et statutairement légitime » (BULOT, T., et COURARD, S., 2001, p.58). Si l'on prend pour simple exemple la francophonie : attrayante, elle offre des avantages certains à tous ceux qui sont tentés d'y adhérer, c'est donc, culturellement un centre. Bon nombre de pays africains, avec leurs diverses langues ont adopté le français dans leurs échanges et même pour leur diplomatie. Toutefois, les langues en question ne sont pas à la même distance de la langue/centre. Certaines, par leur système phonologique, par leurs structures syntaxiques sont plus proches du français que d'autres. La proximité géographique, qui suppose des échanges et des contacts, la proximité philosophique : communauté des concepts, la proximité des systèmes économiques favorisent l'intercompréhension ; alors que celles plus éloignées doivent faire un effort d'apprentissage tous azimuts. Elles n'ont donc pas la même distance à franchir pour se rapprocher du centre. Elles sont dans sa zone d'influence, et tel un trou noir, il les attire vers lui, pour les absorber. Si le Suisse francophone se sent en insécurité linguistique en territoire français, comme le montre l'étude évoquée plus haut, qu'en serait-il du petit Burkinabais ou du petit Ivoirien ?

Certaines langues affichent de la résistance en tentant de se renouveler, de vivre par elles-mêmes, en créant les néologismes nécessaires à leur adaptation à la vie moderne (à l'instar de ce que l'on veut tenter avec tamazight par son introduction à l'école), d'autres cèdent plus facilement adoptant des termes français, des expressions figées et intègrent ainsi le centre à leur tour avant d'adopter la langue dans son intégralité, abandonnant ainsi celle qui faisait leur particularisme.

4.3. Centre et périphérie en économie

Le concept de centre et périphérie fut récupéré par la sociologie, l'ethnologie pour rendre compte de la domination des uns sur les Autres et de l'importance accordée à l'un et refusée à l'Autre. Durant la colonisation, le centre se trouvait en métropole et les colonies n'étaient que des dépendances. Le centre rayonnait économiquement, culturellement et bien-sûr politiquement. Or si domination culturelle il y a, elle est aussi forcément linguistique. Les langues des lointaines provinces ne peuvent rivaliser avec celle du Maître, celle du centre. C'est ce phénomène et le sentiment d'insécurité linguistique qui poussa des pays, anciennes colonies, à adopter la langue du colonisateur comme langue nationale et officielle dans leur pays libéré et engendra une migration massive, à la recherche de la richesse et de la gloire, même pour les artistes et autres intellectuels.

4.4. Le centre est aussi périphérie

Comme nous l'avons dit, le centre est mouvant. Mieux, il n'y a pas qu'un centre et une périphérie. D'abord, le centre peut à son tour devenir périphérie, suite à un événement majeur causant son déclin. Ensuite, un centre est toujours périphérie d'un autre centre. En ce sens qu'il y a une hiérarchie dans les centres. Si le centre est le lieu où se concentrent l'activité économique, donc les richesses, l'information, la formation et les pouvoirs de décision, comme le souligne Amélie PELLIGRINI, dans son article intitulé justement « *centre et périphérie* » (2018) chaque centre urbain est un centre pour une périphérie constituée d'une constellation de villages. Ce centre urbain, de moyenne taille, est lui aussi, constitutif de la périphérie d'un centre plus important.

4.5. Prédominance du centre dans le discours des enquêtés

Pour revenir à Alger et sa périphérie dont la Kabylie, la définition de la même Amélie PELLIGRINI se vérifie pleinement, en ce sens qu'en plus des conditions économiques, on y trouve aussi, des considérations d'ordre culturel et linguistique. Centre névralgique du pays,

elle attire à elle toute une armada de fonctionnaires et une main-d'œuvre importante venant de Kabylie qui se distingue de la capitale par son organisation sociale, sa culture et sa langue. Bon nombre d'entre eux, ayant séjourné assez longtemps sont devenus algérois de culture et de langue.

4.6. Cas particuliers de périphérie assumée

Pour tenter d'atténuer un peu le sentiment d'infériorité et d'insécurité linguistique, l'enquêté ne va pas décliner son identité en l'associant à son petit village d'origine périphérie, d'une périphérie, d'une périphérie, du centre Alger où il se trouve au moment de l'entretien. En lieu et place de son village, il va tenter de s'accrocher au centre urbain le plus important qui soit dans ses environs. La réponse type est « *je viens de ... dans la région de...* ».

Dans les entretiens que nous avons réalisés, il s'en est trouvé trois, seulement trois à mettre en avant le nom de leur village dès la question sur leur localité d'origine. Ils méritent d'être signalés :

- *Ighzer Amokrane (75)*

Ce cas atypique mérite que l'on s'y attarde. Il ne fait pas référence à une agglomération connue. L'enquêtée annonce d'emblée le toponyme de son village –sans se référer à Bejaïa, par exemple-. On trouve la justification de ce fait dans le complément d'information qu'elle va tout de suite apporter : « le congrès de la Soummam ». Fait historique marquant dans la révolution algérienne et il lui semble tenir là un argument solide pour mettre en avant le nom de son village. C'est un sujet de fierté que l'enquêtée décide de mettre en avant.

Deux autres cas attirent l'attention : ils annoncent le nom du village avant de le situer par son environnement géographique. Il présente Agounizra, peu connu ou pas connu du tout (sauf par les riverains) et le rattache ensuite à Boumerdès, ville plus connue.

- *Agounizra... Boumerdès (26)*

Pour le deuxième cas, l'enquêté va du village, au chef lieu de commune, à la confédération de tribus.

- *Aït-Hlal... Ouadhias... At Sedqa (43)*

Pour le reste, les enquêtés commencent par annoncer un centre urbain connu, un autre centre, périphérie du premier et enfin leur village, périphérie de la périphérie du centre, censé

être connu. Mais ces cas sont tellement rares qu'ils constituent l'exception qui confirme la règle.

4.7. Le centre référence première des enquêtés

La règle est que les enquêtés, dans leur grande majorité, mettent en avant le centre qui les attire, c'est toujours le lieu du pouvoir politique à différentes échelles. Nous n'avons pas pris en compte ceux, des enquêtés, qui sont effectivement originaires de ces localités/centres. Il s'en dégage ainsi quelques grands centres. Ce sont les chefs-lieux de wilaya. Par ordre du nombre d'occurrences, Tizi-Ouzou, arrive en tête. La déclinaison se fait dans l'ordre décroissant selon l'importance de l'agglomération. A titre illustratif : Tizi-Ouzou centre et Mekla périphérie, Mekla devient centre et Souamaa est sa périphérie et Souamaa devient centre d'une périphérie nommée Tijjelt. Et les exemples se multiplient à volonté. Nous en avons relevé trente-neuf cas d'enquêtés qui se présentent comme originaire du centre avant de décliner leur véritable provenance après insistance de notre part. En voici les détails :

- Tizi-Ouzou ... Mekla... Souamaa... Tijjelt (7)
- Tizi-Ouzou... Boghni... Draa El Mizan (8)
- Tizi-Ouzou... Beni Douala... Aït Bouyahia (50)
- Tizi-Ouzou... Ouaguennoune... Tikobaïne (61)
- Tizi-Ouzou... Mekla... Djemaa Saharidj (66)
- Tizi-Ouzou... Aïn El Hammam... Aït El Bachir (73)
- Tizi-Ouzou... Ouadhias... Aït El Hadj Ali (93)
- Tizi-Aïn El Hammam... Illilten (84)
- Tizi-Ouzou... Aïn El Hammam... Tiferdout (85)
- Tizi-Ouzou... Azazga... Ifigha (100)

Centre Bouira:

- Bouira... El Asnam... Guemgouma (63)

Centre Béjaïa :

- Béjaïa... Tichy ... Nator (3)
- Béjaïa... Oued Ghir... Toudja (24)

Béjaïa... Sidi Aïche... Ivghed (45)

Béjaïa... Timezrit... Ilmaten (51)

Bejaïa... Sidi Aïche... Tilioua Kadi (100)

D'autres extraits situent un seul centre avec pour seule périphérie leur localité d'origine :

Tizi-Ouzou centre à une périphérie :

- Tizi-Ouzou... Draa El Mizan (5)

Tizi-Ouzou... Tala Athmane (57)

Tizi-Ouzou... Fort National (59)

Tizi-Ouzou... At Irathene (62)

Tizi-Ouzou... Azeffoun (78)

Tizi-Ouzou... Draa Ben Khedda (82)

Tizi-Ouzou... Ouadhias (90)

Béjaïa centre à une seule périphérie :

Béjaïa... Tazmalt (22)

Bejaïa... Boudjelil (81)

Béjaïa... Oued Amizour (55-98)

Béjaïa... Chmini (56)

Béjaïa... Akbou (60 et 86)

Bougie... Akbou (72)

Béjaïa... Oued Ghir (74)

Bouira centre à une seule périphérie :

Bouira... Bechloul (88)

Bouira ... Maillot (Mchedalla) (54)

De moindre importance, des localités « secondaires » par le nombre d'habitants et de chance de réussite sociale, scolaire...deviennent des centres qui permettent de situer les

localités d'origines de nos enquêtés : Exemple : Azazga est le centre et Freha en est la périphérie.

La périphérie, à son tour, devient centre :

Azazga... Freha (67)

Azazga... Aïn El Hammam (70)

Iferhounene... Aït Arbi (89)

Dellys... Aafir (68)

Bordj Bou Areridj... Ouled Dahmane (18)

Bordj Bou Areridj... Bendaoud (69)

Boghni... Aïn Zaouia (42)

Venant de contrées lointaines, inconnues du grand public, offrant peu de chances d'émerger, de réussir socialement et sur le plan des études et baignant dans une langue et une organisation sociale non reconnues, faites de chefs de villages, de fêtes traditionnelles qui n'ont pas cours dans les villes (aujourd'hui encore, l'Aïd est fêté la veille de sa date officielle, dans les villages kabyles, la journée est automatiquement chômée, mais pas dans les villes, même si leurs habitants sont tous d'anciens villageois), nos jeunes enquêtés se sentent obligés de s'amarrer à une localité qui leur transférerait ainsi sa notoriété et la réputation dont elle jouit. Mais il se trouve que ces centres, qui les ont toujours attirés, sont des périphéries, à leur tour. L'insécurité qu'ils ressentent n'est pas seulement économique et sociale, elle est aussi linguistique, puisque leur parler n'est pas celui du centre, eux qui ont, pour certains sacrifié leur accent et leur lexique pour épouser celui de ce qui était considéré comme centre. Pour l'instant, en fuyant ainsi, verbalement, leur village, ils sont à la recherche de plus de sécurité et de reconnaissance en se réfugiant dans ce qu'ils considèrent comme plus sécurisant. Toutefois, nous devons admettre qu'il se peut que l'enquêté met en avant une localité supposée être connue pour être sûr de donner une indication claire à son interlocuteur.

5. Citadinité et ruralité :

Le propos sur le centre et la périphérie appelle automatiquement un passage par le couple Citadinité/ruralité. Avant de définir la ville, et pour dire son importance dans le domaine, il est utile de rappeler que les sociolinguistes ont beaucoup travaillé sur ce concept pour déterminer les variantes sociales : nous rappelons les travaux de Marcellesi, de Thierry

Bulot : (MARCELLESI J-P., ; BULOT, T., 2013), de (CALVET, L-J., 2011); et en collaboration avec Moussirou Mouytama : (MOUYTAMA & CALVET, 2000).

5.1. Antagonisme Ville/ village

Le sujet suscita une littérature abondante et conclut à la prééminence de la ville sur la campagne. Partout où il y a cohabitation du rural avec le citadin, c'est le premier cité qui fait l'effort de ressembler au second. Quand bien même il est créateur de richesses, gardien du temple, aux yeux de certains, il ne supporte pas la comparaison avec celui qui a rompu les amarres avec la nature, pour s'émanciper et vivre loin de la terre et de ses aléas, laissant cela aux rustres paysans.

5.2. Qu'est-ce que la ville

La ville un espace géographique délimité, qui se caractérise par la densité de sa population et du bâti : « *La ville est perçue par beaucoup comme un espace hostile à la nature, voire un milieu anti-nature* » (BOUTEFEU, E., 2007). Mais la ville ne se limite pas à cette seule définition. « *Je considérerai la ville à la fois comme une forme spatiale (...) et comme un phénomène culturel* » disait CALVET (1994, p. 74) Elle se caractérise aussi par la présence d'une population hétéroclite : venus des horizons divers, à la recherche de la fortune, les paysans viennent s'installer dans l'enceinte de la cité ou dans sa périphérie, apportant dans leurs bagages, leur culture, leur langue ou leur variété de langue. Venu réussir, s'enrichir, ils arrivent de partout, c'est l'exode rural : « *Partout (dans la ville) les ruraux se précipitent vers les fausses promesses de la cité, vers ses lumières, vers l'espoir d'un travail plus lucratif* » disait encore CALVET (1994, p. 10). A eux ensuite de s'intégrer en intégrant le parler de l'autre, de la majorité, de la classe dominante. La ville a une identité propre et pour bien la marquer, elle s'invente un code vestimentaire propre et un code linguistique dont la maîtrise devient définitoire de l'identité de ses habitants. La ville s'oppose, donc à la campagne par son organisation sociale, par ses caractéristiques culturelles. L'anthropologie s'est beaucoup intéressé à la question de l'habitat de l'homme, des grottes préhistoriques aux grands ensembles urbains. L'on a distingué une certaine différence de comportements, de modes de vie et de pensée entre les habitants des grandes métropoles et ceux qui sont restés en contact de la nature comme nous allons l'expliquer dans le passage ci-après.

5.3. Raisonnement logique VS raisonnement holistique

Pour bien marquer cette différence, on considère que, même sur le plan de la pensée, celle des citadins est bien plus évoluée et logique que celle des paysans/campagnards, qui, elle, est restée au stade des légendes et autres croyances. Pour les cités appelées milieux charpentés, où l'espace est domestiqué, régulé, maîtrisé, on considère que le raisonnement y est logique, alors que dans les campagnes, milieu non-charpenté, encore à l'état naturel, pour ne pas dire sauvage, l'homme y vit avec ses croyances anciennes, on parle alors de raisonnement holistique, c'est-à-dire empreint de religion et autres croyances. Il est vrai que cette théorie prend en considération des sociétés entières pour tenter de dégager le modèle de pensée auquel recourent les individus, mais au vu de sa définition, on est tenté de l'appliquer à la ville et à la campagne. C'est ce propos que reprend Guillen GUTIERREZ, dans sa thèse de doctorat, en affirmant : « *Selon la culture dans laquelle on grandit, nous développons des manières de traiter l'information de notre environnement* » (GUTIERREZ, G., 2014, p. 141)

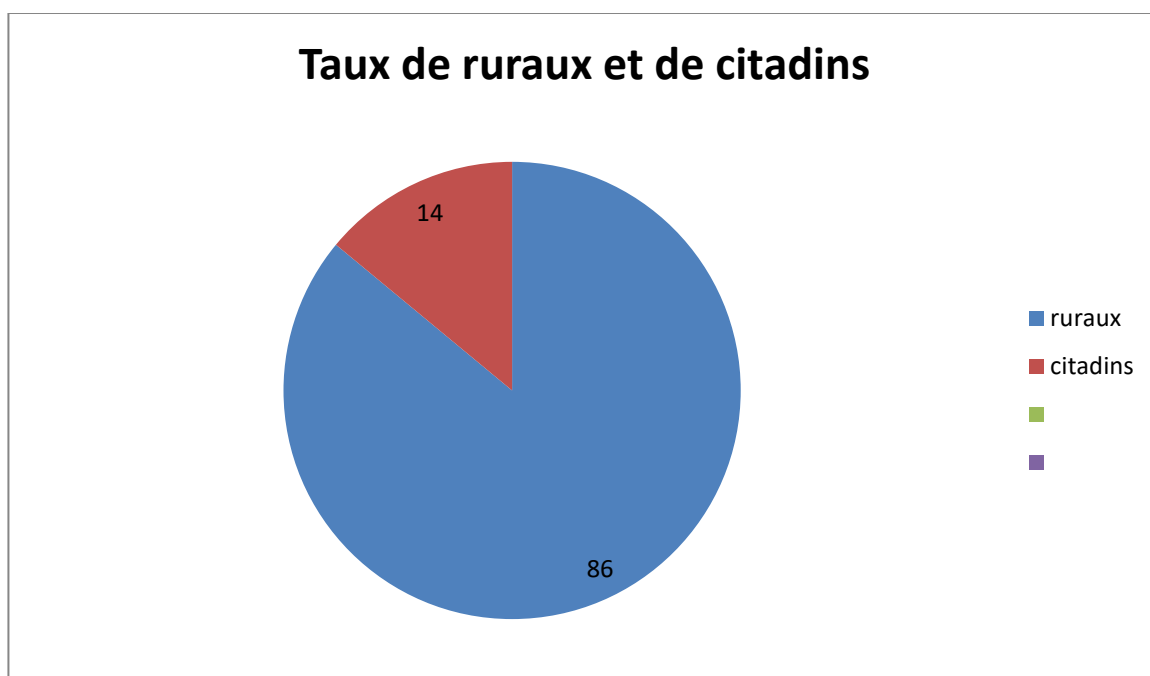
Et comme la langue constitue un élément phare de l'environnement avec ce qu'elle véhicule comme connaissances, elle est donc déterminante dans la façon de penser, de considérer les choses. Longtemps, on a associé Ville et Moyens modernes de communication, de confort. Dans un article intitulé : « *La ruralité a-t-elle encore un sens* » (HALOUANE, H., 2013) que nous avons publié dans un ouvrage collectif consacré à la question des langues dans les familles plurilingues en Algérie, sous l'égide du centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, nous avons démontré que du point de vue des moyens, la campagne est presque aussi bien lotie que la ville. Tous, citadins et montagnards, sont formés à la même école, ont suivi les mêmes programmes, regardent les mêmes chaînes de télévision. Ils ont donc accès à la même information. Toutefois, à la campagne, il y a une certaine homogénéité linguistique, du fait que la majorité-si ce n'est pas la totalité- des gens qui se côtoient pratiquent la même variante, depuis des siècles, ce qui est loin d'être le cas de la ville. La ville, lumineuse attire vers elle une jeunesse à la recherche du travail. Elle offre des opportunités que la campagne n'a pas, en matière d'habitat, d'emploi, d'accès aux études. Parce que, en plus des écoles étatiques, implantées, même dans les campagnes, les villes offrent la possibilité, à leurs habitants, de scolariser leurs enfants dans des écoles privées avec des programmes variés.

Cela a provoqué de véritables ruées vers les villes, désertant ainsi les campagnes, ce qui a conduit, par exemple, à la fermeture de beaucoup d'écoles primaires, en Kabylie, en raison du manque d'élèves. Arrivé en ville, le campagnard se met à la variété linguistique de

la cité s'il veut être intégré, cachant du mieux qu'il peut son origine géographique/ethnique. C'est ainsi que Calvet a dit qu'en ville les « cartes linguistiques sont redistribuées » (CALVET, L-J., 2011, p. 62) laissant entendre que les langues ethniques allaient laisser place à une langue véhiculaire.

5.4. Éléments renvoyant à l'origine géographique dans le discours des enquêtés

Nous allons chercher les éléments qui marquent cette appartenance à la ville dans le discours de nos investigués. Nous rappelons de prime abord que sur la centaine d'enquêtés, 86% d'entre-eux sont des ruraux, donc originaires de la campagne.



De tous ceux qui se réclament, au début d'un centre urbain que sont Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira et Bordj Bou Areridj, il n'en reste en définitive que 14, le reste l'avait évoqué en référence.

Si le centre existe, il doit concerner les habitants des centres urbains, que nous avons dégagés dans le chapitre consacré au concept centre et périphérie, à savoir : Tizi-Ouzou, Bejaïa, et à un degré moindre Bouira et Bordj Bou Areridj.

5.5. Arguments des enquêtés

Essayant de comprendre les raisons qui ont amené les enquêtés à raisonner ainsi, nous avons récolté certains arguments.

Visitée par plusieurs peuples, ayant connu plusieurs civilisations, elle ne peut qu'en garder les traces, en héritage. Elle a connu plusieurs civilisations et elle se les a appropriées.

-Parce que les Français l'ont appelée Bougie, parce qu'ils disaient, quand on regarde Yemma Gouraya, c'es comme une bougie (12)

Autrement dit : si les Français, connus pour leur raffinement, l'ont appelée Bougie, c'est que ça mérite cette appellation. (Argument d'autorité : le français raffiné, l'affirme, ça ne peut être que vrai).

La ville, disions-nous, à sa variante propre, son parler spécifique, ceci nous est confirmé par cette enquêtée :

-C'est kabyle bougiote en tout cas (36)

Argument : singularité/ spécificité linguistique : Si vous ne le comprenez pas c'est que vous n'appartenez pas à cette communauté. Le parler devient une marque de l'identité. Vous parlez telle variété, vous appartenez à telle ville, et « nous, –dit l'enquêtée– nous parlons bougiote »

-Bougie, parce qu'elle est belle et// elle est connue pour ses écoles (46)

Argument développé : beauté et savoir : La beauté de la ville est associée, ici, à la culture. « Elle est connue pour ses écoles », les autres villes, ou autres lieux n'ont pas cette spécificité qui lui confère un prestige particulier.

La position géographique, peut devenir source de fierté :

-Naciria ? En plein centre-ville (de Bejaïa)/ c'est du latin (76)

Argument développé : position géographique centrale : La position marque l'ancienneté, le noyau de la ville. Ceux qui sont au centre géographique, sont venus avant ceux de la périphérie - ce que AÏT CHALLAL, appelle « les primo-arrivants/dernier-arrivants » (2018 p. 63)- et sont donc privilégiés. Et pour preuve de cette prééminence, l'origine latine/lointaine/historique du toponyme « *l'origine du nom du quartier que j'habite* ». Sa latinité est la preuve de son extrême ancienneté et ses habitants en tirent un motif de fierté.

De tous les enquêtés interrogés, seuls ceux qui habitent une ville, et une seule veulent marquer leur différence avec les autres, considérés comme des ruraux. Tous les ingrédients y sont : de la beauté, à la spécificité linguistique, à la primauté du primo-arrivant. Autrement dit, tous ceux qui ne parlent pas « bougiote », tous ceux qui ne sont pas arrivés en premier sont de « faux-bougiotes », donc de faux citoyens. Et cette dualité ne se limite pas à Bougiote et non bougiote, elle devrait induire cultivé/ inculte, puisque Bejaïa est connue pour ses écoles et le rôle premier de l'école au delà de l'instruction est de cultiver ceux qui la fréquentent ; elle s'étend aussi à Belle et pas belle. La preuve, semble dire l'enquêté : les français, rigoureux, mais sensibles, ont été subjugués par sa beauté au point où ils l'ont nommé Bougie. Quant aux autres, ce n'est pas le cas, donc ils ne sont pas beaux, ou du moins pas aussi beaux que Bejaïa. Etant donné que la majorité écrasante de nos enquêtés sont des ruraux, l'antagonisme ville/campagne n'a pas été dominant dans notre corpus.

Conclusion

Dans cette partie, nous avons essayé de comprendre les représentations que nos enquêtés se font d'eux-mêmes et des autres, d'après leur discours sur les toponymes. Nous avons décelé ce sentiment de légitimité et d'illégitimité d'un toponyme selon qu'il soit attribué par le groupe ou par une autre autorité. Nous y notons l'idée de substitution des toponymes « authentiques » par d'autres illégitimes.

Nous avons, ensuite, cherché dans les discours l'apport des différentes civilisations. Nous retrouvons la reconnaissance des apports de la grande majorité des cultures qui se sont installées plus ou moins durablement en Algérie, à l'exception de l'apport de la civilisation arabo-musulmane qui n'a été citée par aucun de nos enquêtés.

Issus d'une culture, essentiellement orale, nous avons cherché le poids de la transmission filiale et traditionnelle du savoir. A notre grande surprise, nos enquêtés ne reconnaissent à leurs aînés aucune qualité. Bien au contraire, ils sont affublés de toutes les tares dont l'ignorance n'est pas des moindres.

Nous avons, alors, interrogé l'origine sociale. Venant de la périphérie, parlant une langue dont ils ne sont pas particulièrement fiers, (voir la partie consacrée à l'analyse du discours épilinguistique page 174). Nous sommes arrivés à la conclusion qu'ils se sentent doublement coupables : la culpabilité linguistique (ne parlant pas la langue du centre) et la culpabilité sociale (issus de milieux économiquement défavorisés).

Nous avons abordé ce point pour déterminer, avec le concept centre et périphérie, si nos enquêtés avaient de quoi être rassurés dans leur identité, et nous nous sommes rendu compte, qu'exceptés ceux venus de Bejaïa-centre, tous les autres enquêtés sont originaires de la campagne et donc, par définition, seraient en situation d'insécurité linguistique. Comment ne pas l'être quand au moment où on associe à citadinité les termes élogieux de richesse/ culture/ et raffinement ; à la ruralité, on accole : pauvreté/ indigence/ inculture/ et rusticité ? Le rural ainsi présenté dans l'imaginaire ne rêve que de quitter ce statut et devenir un jour, comme les autres un habitant du bourg, c'est-à-dire, un bourgeois.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Quand nous nous sommes fixé sur le sujet, nous ne savions pas à quoi cela allait aboutir. Nous avons décidé de faire la jonction entre deux branches de la linguistique : la toponymie et l'imaginaire linguistique, toutes deux récentes, mais néanmoins intéressantes, en ce sens qu'elles approfondissent la réflexion sur la langue et tout ce qui lui est associé.

D'abord la toponymie est une branche de l'onomastique. L'onomastique est une science qui s'est donnée pour objet l'étude des noms propres : l'anthroponymie est l'étude des noms de personnes, et la toponymie est donc la branche réservée à l'étude des noms de lieux. En allant dans le détail, on aboutit à la microtoponymie qui est la science des lieudits. Il est vrai que les noms propres, par leur particularisme, ont toujours constitué un véritable casse-tête pour les grammairiens et autres linguistes. Prenant une majuscule, à l'initiale, même au milieu de la phrase, tantôt admettant un déterminant et tantôt non, ils ne répondent pas aux normes syntaxiques. Et l'on s'est souvent posé la question de sa signification : signifie-t-il ou est-il un simple désignateur ? On avait alors fini par le classer dans une catégorie à part, celle des signifiants rigides. Simple étiquette à apposer sur une personne, un objet et un lieu, pour le dire, le nommer, le singulariser.

Ensuite, il nous fallait faire produire un discours relatif aux toponymes. Nous avons réalisé une centaine d'entretiens. Ils se sont déroulés à Alger, dans un établissement destiné à accueillir tous les candidats au visa d'études, du centre du pays. Les entretiens ont été flexibles, à souhait, en fonction de la réactivité des personnes interrogées. Certaines ont été prolixes et l'entretien a duré dans le temps et a pris plus d'une page à la transcription, d'autres, brefs, n'ont duré que quelques secondes devant le refus de l'enquêté de parler et se murant dans un « je ne sais pas » impénétrable. Après recueil du corpus oral, via des enregistrements, nous avons procédé à sa transcription (le texte obtenu est joint en annexe). L'échantillon a été formé de façon aléatoire, mais il se trouve que plus de quatre-vingt dix pour cent d'entre les enquêtés sont originaires de Kabylie. Et c'est mieux ainsi, pensons-nous, nous avons un public trilingue et l'enquête n'en est que plus intéressante au vu des résultats qui vont inclure les trois langues pratiquées en Algérie. Bien-sûr, qu'au départ, nous ne pouvions prévoir la teneur et la pertinence du discours produit. Pour qu'il y ait discours, il nous fallait un échantillon de la population. Comme le discours devait avoir pour thème le toponyme et devait *in fine* faire ressortir l'imaginaire linguistique de notre échantillon, il nous

fallait donc une population assez instruite, connaissant au moins deux langues (le français et l'arabe) et si possible, le berbère aussi.

La situation linguistique du pays est constituée d'au moins trois langues. Nous avons, dans l'ordre, l'arabe standard, dit aussi, moderne, langue de l'école et des institutions officielles (les deux assemblées nationales, ministères, magistrature...); l'arabe populaire : langue hybride entre l'arabe, le berbère et le français. A côté de l'arabe, que les constitutions successives ont appelé « langue nationale et officielle », sauf celle de 2016, qui l'appelle « langue officielle de l'État » pour la distinguer de l'autre langue, le tamazight, à laquelle on venait d'attribuer le titre de langue nationale et officielle, on retrouve le français. Sans statut reconnu, cette langue occupe la place de première langue étrangère dans le système scolaire. Ajoutez à cette situation déjà complexe, la présence du berbère, avec ses treize variantes (kabyले, chaoui, mozabite, tamachek, taznatit (parler des zénètes de la région de Timimoun), tachelhit (parler des chleuhs : région de Béchar et au Maroc), tagregrent (parler de Ouargla)...), encore vivaces dans ce que l'on nomme les régions berbérophones. C'est de cette situation qu'il faudrait relever l'imaginaire linguistique : déduire la place des variétés parlées par nos enquêtés, de leurs discours. Le concept d'imaginaire linguistique tel que présenté par Anne-Marie HOUDEBINE, dans sa thèse, est venu prendre la place d'attitudes et représentations empruntées à la psychologie (pour les représentations mentales) et à la sociologie (1975, p.12) A partir de ce que l'auteure de la théorie nomme les normes prescriptives, les normes communicationnelles, les normes fictives, systémiques ou fonctionnelles, on déduit l'imaginaire linguistique que l'individu développe. Or, comme elle le rappelle, cet imaginaire est mouvant parce que c'est une construction. Il se fait, se défait et se refait continuellement, en fonction des situations, des apprentissages, des apports.

Voilà donc comment se résume notre challenge : faire parler des inconnus de toponymes et à partir de ce discours obtenu, faire ressortir leur imaginaire linguistique.

Nous avons commencé par dissenter sur les toponymes, sur leur probable pouvoir de signifiante. Nous sommes partis d'une sentence admise par tous : les mots sont chargés de sens et d'histoire et Roland BARTHES affirme que « le sens est toujours un fait de culture, un produit de la culture » (1985, p. 259). Or quoi que l'on dise, le toponyme est un mot et devrait donc, normalement répondre à cette définition générale. Nous sommes allés chercher la littérature dédiée à ce sujet. De Fodil CHERIGUEN à Mohand Akli HADDADOU, qui a réalisé un « dictionnaire toponymique de l'Algérie » (HADDADOU M.-A., 2012), à Farid

BENRAMDANE. Et nous sommes parvenus à ces actes de colloque, intitulé : « Le nom propre a-t-il un sens ? » (BOUVIER, 2013). Nous nous sommes, donc, dit : « si un colloque a été consacré à ce thème, c'est que la question mérite vraiment d'être posée ». Et nous avons cherché à comprendre le sens des toponymes, en les démontant en leurs différents composants, en tentant de comprendre ce qui a été à l'origine de cette appellation. Loin d'être arbitraire, un toponyme, n'est pas un signe linguistique ordinaire, parce qu'en tant que terme, il a existé antérieurement à sa vie de toponyme. Et en tant que signe linguistique, il avait un sens. Ce sens est à l'origine du choix, de la motivation du terme pour désigner le lieu. En cherchant dans les micro-toponymes, nous avons relevé que cette motivation était essentielle. Fort de cette conviction que le toponyme était aussi signifiant que n'importe quel autre signe - à la seule et unique différence que celui-ci a un signifiant unique- nous avons commencé par faire une analyse linguistique de l'ensemble des toponymes répertoriés dans notre corpus. Toponymes simples/ toponymes composés, puis particules entrant dans la composition du toponyme. Ce faisant, nous avons classé les toponymes par langue et tenté de cerner les normes systémiques les régissant : le gentilé, le pluriel, la dérivation, l'expression de la filiation...

Après l'analyse morpholexicale, nous avons tenté d'en dégager le sens. Et pour cela, nous avons fait appel à la sémantique interprétative, théorie du sens de François RASTIER. Pour chaque terme, il existe un faisceau de sens/de sèmes qui le définissent. Ces sèmes sont inhérents au terme, quand ils relèvent du système linguistique, quand ils sont « dans » le mot ; ils sont afférents, quand ils se rapportent à son l'histoire, sa genèse. La combinaison des sèmes inhérents et des sèmes afférents produit les sens d'un terme. Et à partir de là, nous avons entamé un long chapitre, long mais nécessaire, pour tenter de cerner tous les sèmes contenus dans un toponyme. Nous avons passé l'ensemble des toponymes recensés à cette opération de détection des sèmes. Nous la disions nécessaire, en ce sens que sans cette opération, il nous aurait été difficile de juger de la réponse des enquêtés à notre questionnement sur leur origine et leur appartenance.

Après quoi, nous sommes passé à l'analyse du corpus. L'analyse a été plus qualitative que quantitative parce qu'il fallait ramasser les bribes de conversation utiles à notre approche et leur réattribuer le sens que l'enquêté a voulu transmettre. Il nous a fallu comprendre, interpréter et commenter ce qui était disséminé à travers le discours des enquêtés. La première étape consiste à faire retrouver la langue d'origine du toponyme. Il s'agit donc pour nous de vérifier la maîtrise des normes systémiques propres à chacune des langues en présence. Et

comme ils sont tous universitaires, justifiant d'un bon niveau de maîtrise du français et ayant étudié l'arabe, durant tout leur parcours scolaire, il était bon aussi qu'ils soient kabylophones et ils l'étaient. Les réponses à cette question furent édifiantes. Tandis que les enquêtés retrouvaient facilement les toponymes d'origine française, ils butaient, pour une grande part, sur ceux d'origine arabe ou berbère, pour des raisons différentes : 100% des toponymes français ont été identifiés correctement comme étant d'origine française, alors qu'ils sont à peine la moitié (soit 41,17%) à reconnaître les toponymes d'origine kabyle et moins de 25% à situer correctement les toponymes d'origine arabe. Après quoi, nous avons procédé à la vérification des sèmes inhérents et des sèmes afférents qui ont conduit à cette reconnaissance. Nous avons surtout relevé que c'est la signification première du terme qui a joué dans cette identification. Quant aux sèmes afférents, ils sont surtout présents dans l'identification des toponymes d'origine française. Et nous avons déduit qu'en matière de normes systémiques, celles du français étaient plus connues de nos enquêtés que celles des deux autres langues, particulièrement la phonétique française. Pour les toponymes qui ont été incorrectement identifiés, nous avons tenté de cerner les raisons de ces confusions et nous avons déduit qu'elles sont surtout d'ordre axiologique.

Après avoir épuisé le chapitre sur les toponymes, nous pensons qu'au terme de notre raisonnement sur la question, la démonstration est faite que le toponyme est, lui aussi, signifiant. Après cela, donc, nous en avons abordé un autre tout aussi important pour notre sujet : la langue. Nous ne sommes pas revenu sur l'aspect purement linguistique, nous avons disserté sur l'autre versant de la langue : son aspect social. Nous avons rappelé les raisons de la hiérarchisation des langues, de l'essor de certaines et du déclin, voire la disparition d'autres. Dans ce cadre, celui de la hiérarchisation des langues, nous avons rappelé leur caractère multidimensionnel.

En effet, produit d'un groupe social, la langue est le reflet de son histoire, de son état d'avancement – dans le domaine des connaissances diverses – de ses croyances, voire même de sa culture.

Nous avons, donc, rappelé la dimension sociale de la langue. Elle ne peut être étudiée en dehors du groupe qui l'a produite, en dehors de son histoire. C'est la raison qui a amené certains linguistes à parler de sociolinguistique au lieu de linguistique. Et parce que la langue rappelle les grands faits de l'histoire de l'homme et de son mode de vie, elle a aussi cette dimension anthropologique. Elle dit son histoire de l'aventure de l'homme à travers les âges

et ses pratiques culturelles spécifiques au groupe et que l'on classe dans l'ethnolinguistique. Chaque langue dit son monde et tente de dire celui des autres à travers des créations, des emprunts...

Dans la foulée du discours sur les langues, nous avons évoqué les conséquences du contact des langues. Elles sont, ces conséquences, ce que sont les rapports entre les groupes humains en présence, faites, toutes de domination, de soumission, de rébellion, de résistance et d'aliénation. Le groupe social aliéné, acculturé, tend à abandonner sa culture propre, la voyant désormais avec le regard du dominant, pour épouser la culture et la langue de l'autre, condition nécessaire à son émancipation. C'est à ce niveau que se situent les représentations/imaginaire linguistiques, qui engendrent des attitudes de mimétisme de l'autre et de la haine de soi, par contre dans certaines conditions, le fait de parler une langue est perçu comme un acte de résistance. (CALVET, 1974, p. 155).

Les langues qui se sont mises à l'écriture et qui ont tout de suite bénéficié des avantages de l'imprimerie, démultipliant leurs écrits, démocratisant l'accès au livre ont connu un développement conséquent. Elles ont pris un ascendant sérieux sur celles qui sont restées confinées dans l'oralité et dans leur groupe social de naissance. Pendant ce temps les autres, par le biais du livre, ont envahi les bibliothèques du monde. Celles qui sont demeurées orales, elles, sont restées liées à l'identité ethnique du groupe qui les a produites et restent ainsi confinées dans l'aire géographique d'origine.

Après ce rappel, nous sommes retournés à notre corpus à la recherche d'éléments relevant de l'épilinguistique. C'est tout ce que les enquêtés, non spécialistes de la langue, ont produit de relatif à la langue. Il est extrêmement important dans la mesure où c'est lui qui nous renseigne sur leur façon de les envisager. Au passage, nous rappellerons que ce discours sur la langue est produit spontanément par les investigués et est donc très significatif. En effet, ils évoquent en termes peu élogieux leur langue pendant qu'ils regardent l'autre, le français, avec fascination, tout cela dans un discours où l'appartenance linguistique n'est pas explicite.

Sans les avoir volontairement provoqués, ces éléments se sont invités dans un discours portant sur les toponymes. Et c'était là, ce que nous cherchions vraiment : le toponyme était un prétexte que nous espérions productif. Le discours produit devait être le contexte d'apparition, et ce fut le cas, mais ce que nous cherchions vraiment était cet imaginaire linguistique que nos enquêtés s'étaient construits. Nous y avons relevé le peu de cas fait de la langue maternelle des enquêtés, par eux-mêmes. En effet reproduisant le discours des

dominants, ils considèrent que leur langue, le kabyle, est un dialecte, au sens de sous-langue. Incapable de produire, donc de répondre aux besoins variés de l'expression, répondant mal, ou pas du tout, aux besoins communicationnels, ne permettant même pas l'intercompréhension dialectale dans sa propre aire géographique, il a perdu pour une part importante son lexique.

Le français, lui, est sublimé : ses sonorités sont agréables, l'époque est évoquée avec nostalgie « c'était le Ptit Paris et maintenant c'est Azouza ». Le passage d'un toponyme d'origine française à un autre toponyme, fut-il d'origine kabyle, est ressenti comme une perte de prestige, un déclassement.

Ce contraste français/kabyle est frappant. D'abord c'est aussi le contraste entre les Français et les Kabyles, comme individus, qui sont touchés par cette image. Les enquêtés dressent un portrait saisissant de cette contradiction : d'un côté le Français : jeune, beau, puissant, et d'une sensibilité extrême, et en face de lui, un vieux kabyle, qui ne paie pas de mine (puisque l'autre est beau, donc pas lui), rustre, n'ayant aucune sensibilité, et de surcroît ignorant. Voilà un tableau peu flatteur que les enquêtés dressent de leurs ancêtres, d'eux-mêmes.

L'arabe, lui, est peu cité, mais il est loin de représenter un idéal. Nous déduisons ce sentiment du discours des enquêtés regrettant les anciennes appellations et acceptant mal leur arabisation. « Pourquoi chercher, puisque c'est arabisé » nous dit un enquêté. En effet, ils ressentent cette substitution comme une violence et présentent les anciens noms comme les vrais. Ceci laisse supposer que les actuels, ceux attribués après l'indépendance du pays, sont faux, ou du moins, moins vrais, mais en tout cas n'ayant aucune légitimité. Ce sentiment est aussi vérifié par leur méconnaissance de la langue arabe : après plus de dix ans d'études dans cette langue, ils ne peuvent pas identifier correctement le quart des termes arabes, pourtant noms de leur lieu de résidence ou de naissance.

Cet imaginaire n'est pas clos. Nous avons avancé qu'il était mouvant. Il n'est pas aussi définitif qu'il en a l'air. Nous avons décelé, dans le discours des enquêtés, un véritable idéal linguistique. En effet, autant ils déconsidèrent le kabyle, autant ils jugent tamazight (qu'ils disent ne pas connaître) comme un idéal, qui viendra pallier toutes les insuffisances constatées dans leur parler. Tamazight, à leurs yeux, apportera le lexique nécessaire; effacera les différences régionales; rétablira donc l'intercompréhension entre berbérophones et s'écrit. Et tout cela se fera par son enseignement à l'école. Tout est projet : les enquêtés disent ne pas

connaître tamazight, mais ils y voient la solution qui leur donnera, à eux, ou à ceux qui vont l'étudier, un moyen d'expression fort et moderne, c'est pourquoi, nous avons adopté cette expression d' « idéal linguistique » : pour eux cette langue serait suffisamment riche pour leur permettre de dire tout ce qu'ils veulent sans recourir à une autre langue. Ils préjugent de l'existence de termes qu'ils ignorent encore Autre élément indicateur de cette remontée, nos enquêtés osent utiliser des mots kabyles, dans un entretien en français, avec une personne, l'enquêteur, dont ils ne savent pas si il est kabylophone. C'est une marque d'assurance.

Mais, pour l'instant, ils sont en état de culpabilité linguistique. A partir de ce constat, nous avons interrogé leur discours sur les raisons qui ont produit un tel effet.

Issus d'une culture de tradition orale, les anciens font figures de Maîtres. Ils font objet de vénération. Leurs dires sont des maximes, leurs mémoires, un trésor. Ce sont eux qui savent et transmettent ce qu'ils ont acquis au cours de leur vie. Ils transmettent légendes, contes (les mythes structurants et fondateurs), ils communiquent leur expérience. C'est ce qu'affirme la théorie, en la matière. Mais, pour nos enquêtés, l'image est toute autre. Les vieux, leurs anciens, sont inactifs, simples spectateurs de leur Histoire et de surcroît d'une ignorance incommensurable : « J'ai demandé à mon grand-père, mais il ne sait pas ». Telle est la réponse type des enquêtés. Les enquêtés vont même jusqu'à douter de la parole de leurs parents.

Nous avons cherché, à travers leurs discours, les grands événements qui font leur imaginaire, et là encore, c'est la désolation pour ce qui se rapporte aux enquêtés: il n'y en a que pour les autres. A leurs yeux, alors que tous les peuples qui sont passés par là ont accompli de grandes œuvres, les leurs ne sont même pas cités. Des Romains, aux Turcs, aux français, tous ont contribué à la construction de ce pays, y compris les Espagnols, dont le contact fut de courte durée. On prête à certains d'avoir bâti (les Romains et les Turcs), à d'autres d'avoir nommé (les Romains, encore eux, les Espagnols, les arabes, mais surtout les Français). Tous ont pris part à cette œuvre de construction, tous, sauf leurs ancêtres.

Nous avons interrogé les discours produits sur les périodes historiques de référence des enquêtés. Là, encore, comme pour les grands événements, les seules époques évoquées sont celles auxquelles nous avons fait allusion dans le paragraphe précédent. Des trente-et-un faits historiques cités, onze ont trait à la période coloniale, sept à la période dite romaine (nous insistons sur cette appellation « dite romaine »).

En plus de ces époques considérées comme phares, nous retrouvons l'évocation de la période ottomane à cinq reprises alors que la guerre de libération, n'a été citée qu'à deux reprises. Tous ont « habité » l'histoire, tous, sauf leurs ancêtres. C'est à peine si on cite deux faits majeurs de la guerre de libération (les colonels issus de la région de Draa El Mizan et le congrès de la Soummam), pourtant si récente et enseignée, célébrée avec faste, par tous les appareils idéologiques de l'État. L'époque dite romaine a laissé des ruines, pas seulement dans les sites antiques, elle en a aussi légué à la langue. L'adjectif romain qualifie tout ce qui est grand, tout ce qui est beau et par extension, le nom de romain a été attribué, aussi aux Français. L'époque turque est, elle aussi, restée dans la mémoire collective par la construction de « tours »/ forts. Quant à l'époque coloniale, elle a surtout installé une administration, fixé des noms, même non-français, évoqués, par les enquêtés avec une certaine nostalgie.

Nous avons ensuite cherché une quelconque fierté tirée de leur « pays », le petit bout de territoire dont ils sont issus et qui ferait l'objet d'adoration. Pour l'occasion, nous avons revisité le concept, d'abord économique mais qui s'est étendu aux autres domaines : le centre et la périphérie. Aucune trace de cette fierté, si ce n'est pour affirmer une appartenance linguistique, pour deux enquêtés sur cent. Le reste, tout le reste, se réfère au centre attractif - son centre- parce que chaque périphérie a son centre qui, lui-même, est périphérie d'un autre centre. Parce que pour eux, venus de la lointaine périphérie, leur variété linguistique est périphérique, leur économie et leur richesse anecdotiques. Interrogés, ils commencent par citer le nom du centre, puis de cercle en cercle, encouragés par nous, ils finissent par lâcher le nom du village/ du hameau, presque à contrecœur. Là, non plus, il n'y a pas motif de fierté. Ils sont de la périphérie et en tant que tels, ils s'effacent devant le centre et leur seul rêve et d'en faire partie, un jour. Nous ne pouvions traiter de centre et périphérie sans évoquer, ce qui a fait son lit : la ville et la campagne. La ville est riche et attirante. Elle offre du travail et permet à ses habitants de s'enrichir. Elle enseigne le raffinement, la propreté et la culture. Lieu de rencontre de populations venues d'horizons divers, elle impose une « étiquette », comprenant une façon de parler et un parler particulier. Ces contraintes font que le paysan qui arrive en ville, lui le rustre, le malpropre, l'inculte et le locuteur d'un parler mal dégrossi se trouve en situation de culpabilité sociale doublée d'une culpabilité linguistique. Vite, il se débarrasse de tout ce qui pourrait dire aux autres son origine rurale, à commencer par sa langue. Et comme l'écrasante majorité vient de la campagne (86%), il va sans dire que ce sentiment se trouve très fortement ancré, chez nos enquêtés.

Tout, absolument tout, concourt à l'installation d'une aliénation durable. Le statut de périphérie des régions d'où ils viennent ; leur place, insignifiante, dans l'histoire, le statut de leur langue, minorée et minoritaire, tout concorde à la culpabilité. Les enquêtés se sentent coupables de parler cette langue ; de venir de ces régions, économiquement dépendantes, donc dépendants eux-mêmes.

Nous avons, à maintes reprises, évoqué le rôle de l'école. Certes, il est déterminant dans la formation de la personnalité, mais peut-elle être tenue pour seule responsable de cette situation ?

Il est communément admis qu'il n'y a pas d'enseignement efficace sans motivation et il n'y a pas de motivation sans amour. Le devoir de tout enseignant, à quelque niveau que ce soit, est de réussir sa tâche. Ceci n'est possible que s'il arrive à faire aimer la langue dont il a la charge. Mais une langue, ce n'est pas que la syntaxe ou le lexique. Une langue est une « vision du monde », c'est un raisonnement, c'est des auteurs, c'est des repères dans l'histoire de l'homme, c'est les réalisations. En un mot, c'est une culture. Enseigner le français, c'est faire avec l'apprenant le chemin de la découverte suivi par les précurseurs, dans tous les domaines, y compris celui de Pasteur. Enseigner le français, c'est trembler pour Gavroche et pleurer avec Hugo, à la mort de Léopoldine, en apprenant « Demain dès l'aube ».

Mais qu'en est-il pour l'apprenant auquel on enseigne les langues d'autrui mais pas la sienne ?

Le premier contact avec l'école est un moment dramatique de désenchantement: l'élève arrive en classe pour la première fois, à l'âge de cinq/ six ans (LAFONT parle de traumatisme). Il a déjà sa personnalité, son caractère et il a une image du monde qui l'entoure. Il sait demander, supplier, rouspéter, raconter même ce qu'il a vu en rêve, mais arrivé au perron de l'école, il s'aperçoit qu'il ne sait plus parler. Ce qu'il avait appris dans sa famille, dans son quartier, dans son village est obsolète. Il n'a plus court. Il doit réapprendre à parler. Les enseignants lui parlent dans la langue qu'ils enseignent, et c'est tout à fait légitime : l'apprentissage d'une langue se fait mieux dans un bain linguistique, et les seuls à lui parler sa langue sont les employés de l'école chargés de l'entretien, les sans-grades. Dans son imaginaire s'installe une image qui sera difficile à déloger : les personnes instruites, cultivées, bien habillées, parlent français ou arabe standard et les personnes incultes, non instruites s'expriment en kabyle/ ou en arabe dialectal.

Les textes, n'ont pas retenu les noms de ceux qui ont fait ce pays ou participé à sa construction, ou du moins, ils ne sont pas enseignés. Ni les Rois qu'étaient Massinissa, Juba II, Syphax, Ptolémée, ni les résistants que furent Jugurtha, Firmus, Takfarinas, ne sont invoqués pour faire pencher la balance du côté de ces jeunes, pour leur faire comprendre que l'époque romaine est aussi la leur. Les penseurs et écrivains qu'étaient Saint Augustin, Apulée ne font pas partie de leur constellation mentale, ils ne sont cités que pour dire qu'ils doivent leur salut et leur statut à leur latinisation et leur romanisation ou faisant porter leur grandeur non à leur valeur intrinsèque d'hommes, mais à celle conférée par l'acquisition de cette nouvelle culture.

L'Imaginaire linguistique n'est pas un concept de laboratoire, il rend compte de la constitution de la personnalité, de son équilibre psychologique, de son intégration dans son groupe d'origine, de sa socialisation. Il permet de comprendre où se situent les déséquilibres. Calvet dit : « (...) *si la science est la recherche du savoir, elle doit aussi avoir une utilité sociale* » (2011, p. 16). Il permet d'apporter les correctifs nécessaires, de consolider, de rassurer, de sécuriser les personnes. « *Il (BULOT, T.) souhaitait, à cet effet, renouer avec les premières idées de la sociolinguistique telles que celles de MARCELLESI, à savoir que la sociolinguistique doit, certes, tenter d'analyser l'impact des mutations sociales sur le contact des langues mais, pas seulement, puisqu'elle doit contribuer à servir la société* » (DJERROUD, K, 2018, p. 40). Ainsi, à l'instar de toutes les sciences, son objectif premier est, dans un premier temps d'aider à comprendre les phénomènes et prévoir leur survenue, dans un second temps, elle doit proposer des solutions à des situations-problèmes. Donc, décrire les phénomènes sociolinguistiques n'est pas un exercice de style. Son objectif est de mettre à nu les causes et les effets. Et si les causes sont connues, il devient alors possible d'intervenir sur les effets.

Cette consécration/ sacralisation de l'écrit ne vient pas que de l'école, elle n'est pas la seule responsable de cet état de fait. Dès le jeune âge, l'enfant apprend à sublimer l'autre : celui venu d'occident supposé détenir le savoir, pour sa force et pour sa beauté et celui venu de l'Orient pour ses supposées vertus morales et sa piété apparente. En outre, ils écrivent et nous, pensent ceux qui de la culture orale, nous n'écrivons pas, c'est ce qu'on leur apprend. Or ce qui est écrit est sacré dans la culture populaire, jusqu'au destin : écrit, il est inévitable, on jure par ce qui est écrit. Une langue qui ne s'écrit pas, à terme, est vouée à la disparition pure et simple, entraînant dans son sillage un pan du patrimoine humain. La langue véhicule une culture et « la culture influe quasi constamment le cours de nos vies, de façon

inconsciente » (HERSKOVITS (1967) cité par (GUTIERREZ, 2014). Donc adopter une langue autre implique forcément un changement dans la façon de vivre, c'est donc vivre autrement. Et si nous considérons que la variété des langues est une richesse, nous devons tout faire pour préserver cette variété culturelle et partant linguistique.

Conformément à notre sujet de départ qui supposait que l'imaginaire est un processus de construction et de déconstruction, nous avons vérifié la justesse de ce propos à travers notre étude. Le milieu social, la culture et la langue, l'école et l'environnement constitué essentiellement des autres et des moyens de communications ont instauré chez les locuteurs kabylophones une image dévalorisée de leur langue. Imprégnés de ces différents « apports », ils reproduisent le même schéma et répètent ce qui a été semé en eux. Cet imaginaire, qui est le leur, est le résultat d'un long processus fait de minoration d'une culture et de sublimation d'une autre. Toutefois, cet imaginaire est en train de se transformer : avec l'avènement de la reconnaissance de tamazight, son enseignement, même marginal et restreint aux régions dites berbérophones, les enquêtés cultivent un nouvel idéal. Donc, il y a bien eu déconstruction et une phase de reconstruction identitaire.

Écrire une langue c'est réhabiliter ses locuteurs/usagers : les mots ne sont que des suites sonores et leur extinction, en soi n'a rien de dramatique. Combien de termes tombent régulièrement en désuétude, et la langue ne s'en porte pas plus mal. Car, comme un corps vivant, elle invente tout de suite d'autres pour les remplacer ou pour désigner ce qu'il y a de neuf. L'écriture est un long processus d'encodage, de standardisation, de choix qu'il n'est pas facile de faire. De toutes les variétés existantes, laquelle choisir ? Quels critères prendre en compte ? Le nombre ? La qualité ? Qu'est-ce que la qualité ? Qui la détermine ? Une fois tous ces choix faits, quels caractères adopter ? Et le plus dur reste à faire : convaincre les locuteurs de toutes les variétés que les choix qui ont été faits sont les plus judicieux. Encore que cette simple opération est tendancieuse, empreinte d'idéologie, il est surtout question de rétablir, recouvrer une mémoire perdue, en lambeaux, par la réhabilitation de ce que les anciens ont fait (l'histoire) et ont dit (la littérature). C'est ce que recommande Mouloud Mammeri le linguiste, l'anthropologue et accessoirement homme de lettres et traducteur à ses heures perdues, en introduction à son ouvrage « Poèmes kabyles anciens », édité en 1980. Mais ceci, la réinvention de l'écrit pour les langues et cultures de traditions orales, est un autre sujet que ne manqueront pas d'aborder d'autres thèses pour rendre compte du processus que la langue amazighe est en train de vivre, et sa théorisation permettra de mieux appréhender de telles opérations qui ne manqueront pas de survenir. Tels sont les questionnements qui découlent de

notre modeste travail : il est en effet plausible que des études ultérieures pourront vérifier cette renaissance identitaire sur d'autres terrains outre l'usage des noms de lieux.

L'élargissement à des couches moins instruites et qui ont aussi, si ce n'est plus, besoin d'être réconfortées dans leur personnalité, leurs assises culturelles structurant leurs identités tant individuelles que collectives. Ces opérations ne seront possibles que si un diagnostic fiable est établi suite à des enquêtes sociolinguistiques basées sur des entretiens libres et ouverts. Mener des enquêtes dans le même sens auprès de la population scolaire de tous les cycles pourrait nous montrer le rythme de l'évolution de cette prise de conscience. Le diagnostic que l'on pourrait établir permettrait d'apporter les correctifs nécessaires à leur formation. Certes ils ont besoin d'acquérir du savoir mais la construction de leur personnalité n'en est pas moins importante.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Ouvrages :

ABRIC, J. C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. PUF. Paris

ADAM, F. (2008). *Des noms et des lieux, la médiation toponymique au Québec et en Acadie du nouveau Brunswick, thèse de doctorat, , 2008, P.27*. Paris : Université Paris VI Sorbonne.

Aït Challal, Salah; RAHAL-ASSELAH, S.; (S/D). (2018). Ville d'attente et ville en attente ou la « rurbanité » au quotidien des pratiques sociolinguistiques et des représentations. *Cahiers de linguistique 44/1* .

AMOSSY, R. (2006). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.

AMOSSY, R. (1991). *Les idées reçues : Sémiologie du stéréotype*. Paris: Nathan.

BACHMAN, C.; LINDNFELD, J.; SIMONIN, J. (1981). *Langage et communications sociales*. Paris: Hatier-Credif.

BARTHES, R. (1985). *L'aventure sémiologique*. Paris: Seuil éditions.

BENRAMDANE, Farid; ATOUI, B. *Nomination et dénomination : des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*. Oran: CRASC.

BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique général II*. Paris, Galimard.

BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.

BILLIEZ, J. (2003). *Pratiques et représentations langagières de groupe de pairs en milieu urbain*. Grenoble: Laboratoire Lidillem. Université Sthendal. Grenoble 3.

BLANCHET, P. (2000). *Linguistique de terrain et théorie*. Presses Universitaires de Rennes.

BOURDIEU, P, 1993, « La Misère du monde », éd. du Seuil, Paris.

BOUVIER, J. (2013). *Le nom propre a-t-il un sens ? Les noms propres dans l'espace méditerranéen*. Aix Marseille: Presses universitaires de Provence.

BOYER, H. (1996). *Sociolinguistique : territoire et objet*. Lausanne (Suisse)/ Paris: Ed. De Lachaux et Niestlé S.A .

- CALVET, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Payot.
- CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris: Payot.
- CALVET, L.-J. (2011). *Les voix de la ville*. Paris: Payot et riavges (réédition).
- CALVET, L.-J. (1974). *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Paris: Payot.
- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.
- CALVET L. -J. et DUMONT P. (1999). *L'enquête sociolinguistique*. Editions L'Harmattan. Paris
- CAMPENHOUDT L, V. et QUIVY, R. , 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales (4^{ème} édition)*
- CANUT, C. (1999). *Imaginaires linguistiques en Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- CANUT, C., CAUBET, D. (2002) *Comment les langues se mélangent, l'Hrmattan, Paris*
- CHERIGUEN, F. (2012). *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord*, Tizi-Ouzou: Editions Achab.
- CHERIGUEN, F. (2008). *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*. Alger: OPU.
- CHERIGUEN, F. (1993). *Toponymie algérienne des lieux habités*. Alger: El-Ijtihad.
- COLLECTIF. (2005). *Des noms et des noms, état civil et anthroponymie en Algérie*. Oran: CRASC.
- COLLECTIF. (2005). *Nomination et dénomination, Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*. Oran: CRASC.
- DAUZAT, A. (1939). *La toponymie française*. Paris: Payot.
- DUBOIS, J. (. (2002). *Dictionnaire de linguistique* . Paris: Larousse-Bordas.
- FERROUKHI, M. (2009). *Nos Ancêtres les ros numides*. Alger: Editions Dalimen.

- GARABATO, C. A., & COLONNA, R. (2016). *Auto-odi, la haine de soi en sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan.
- GRANDGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris: G.-P. Misonneuve et Larose.
- GREIMAS, J. A. (1970). *Sémantique structurale*.
- HADDADOU, M. A. (2002), *Défense et illustration de la langue berbère*. Alger: ENAG.
- HADDADOU, M.-A. (2012). *Le Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie de Mohand Akli Haddadou*. Tizi-Ouzou: Editions Achab.
- HOUDEBINE, A.-M. (2003). *L'Imaginaire linguistique*. Paris: L'Harmattan.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (s.d.). (2002). *Les raisons d'effacer son accent : entre accommodation et insécurité*. Paris: L'Harmattan.
- IBN KHALDOUN, A. (1854). *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* (éd. Imprimerie du Gouvernement, Vol. 2). (W. MACGUCKIN DE SLANE, Trad.)
- JACKOBSON, R. (1991). *Essais de linguistique générale*. Paris: Minuit éditions.
- JOLIVET, R., & VOYE, L. (1992). *La ville, vers une nouvelle définition*. Paris: L'Harmattan.
- JULIA, D. (2007). *Dictionnaire de la philosophie*. Paris: Classiques abrégés.
- KARL, J. (1954). *Origine et sens de l'histoire, trad. H. Naef*. Paris: SE.
- KRIPKE. (1972). *La logique des noms propres*. Paris: Minuit.
- LACHERAF, M. (1998). *Des Noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*. Alger: Casbah.
- Larousse. (1996). *Grand Usuel Larousse*. Paris: Larousse.
- LECOLLE,Michelle; PAVEAU, Marie Anne; REBOUL-TOURE, Sandrine (éds.). (2009). *Le Nom propre en discours*. Paris: Presse Sorbonne Nouvelle.
- LEVI-STRAUSS, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris: Plon.

- MAMMERI, M. (1980). *Poèmes kabyles anciens, textes berbères et français*. Paris: Maspero.
- MARCELLESI Jean-Baptiste; BULOT, Thierry. (2013). Villes, discours, ségrégations, minorités. *cahiers de linguistique 41/1 éd. EME, Fernelmont* .
- MARCELLESI, J.-B., & GARDIN, B. (1974). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris: Larousse.
- MARTINET, A. (1980). *Eléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.
- MARTINET, A. (1975). *Elements de linguistique générale in MARTINET Jeanne, clés pour la sémiotique*. Paris: Seghers.
- MARTINET, A., (1991), *Eléments de linguistique générale*, A. Colin, Paris
- MOREAU, M.-L. (. (1997). *Sociolinguistique : concepts de base*. Paris: Mardaga.
- MOUYTAMA, M., & CALVET, L.-J. (2000). *Le Plurilinguisme urbain*. Paris: Didier.
- NECIB, Y. (2014). *Cna asufi s teqbaylit (chant soufi en Kabyle)*. Alger: HCA Editions.
- NEVEU, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris: Armand Colin.
- OUERDANE, A. (1990). *La Question Berbère*. Louiseville: Septentrion éditions.
- PELLIGRINI, A. (2018). *Centre et périphérie*. Consulté le 1/10/2018, sur www.geolinks.fr: www.geolinks.fr
- PLATON. (2005). *Cratyle*. Edition numérique Wikisource: Artyuiop.
- RASTIER, F. (2001a). *Arts et sciences du texte*. PUF. Paris
- RASTIER, F. (2009[1987]). *Sémantique interprétative*. PUF. Paris
- RUSSEL, B. (1966). *Signification et vérité*. Paris : Flammarion.
- SAUSSURE, F. (. (1997 (1ère éd. 1916)). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot .
- TALEB IBRAHIMI, K. (1995). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger: El Hikma.
- TODOROV, T. (1966,). Recherches sémantiques. *Langages N°1* , pp. 5-43.

Articles

AGIER, (2004). « La sagesse de l'ethnologue » in l'œil neuf, Paris.

AKIN, S., 1999, « Pour une typologie des processus redénotatifs » in *Les noms et les re-noms : la dénotation des personnes, des populations, des langues et des territoires*, sous la direction de S. AKIN, publications de l'université de Rouen, CNRS, PP. 33-59

ALESSIO, M. (2015). « Les langues de France aujourd'hui ». *Rencontres : Les technologies pour les langues régionales de France*. Meudon. pp.15-16.

AZEROUAL, S, et Al., (2016). « Usage des langues et plurilinguisme. ». *Hypothèses 19(1)*. pp.55-266. . <https://doi.org/10.3917/hyp.151.0255>.

BAUER, L., (2001). « De la diachronie à la synchronie : étude de la dénotation des voies de Sergy-Pontoise », in *Langage et société* n 96.

BILEK, H., 2011, « *problématiques* » « Actes du colloque : Le royaume de Koukou, les royaumes amazighs de la période musulmane », pp. 9-14, HCA, Alger.

BILLY, P.H., 1993, « Le nom propre et le nom sale » in *Nouvelle revue d'onomastique*, n 21-22, SFO, Paris

BLANCHET, P. (2016). Repères complémentaires et convergences théoriques interdisciplinaires, autour de la notion d'"Auto-Odi (« haine de soi »). Dans e. C.

BOUALILI, A., 2015, « Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et idéologies en Kabylie », in *les prénoms en Algérie, un enjeu identitaire et idéologique*, sous la direction de CH. SINI, les cahiers du SLADD, n°8, Novembre 2015

BOUALILI, A., 2013, « Le (micro) toponyme : une archéologie du savoir » in *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, S/D de Ouerdia SADAT-YERMECHE et Farid BENRAMDANE, CRASC, Oran

BOUALILI, A., 2017, « Noms propres de territoires algériens : lieu de revendications et de conflits historiques, politiques et idéologiques » in *Les langues et leurs territoires, entre*

conflits et cohabitation sous la direction de Mzago Dokhtourichvili, Julie Boissonneault et Ali Reguigui , série monographique en sciences humaines, Ontario.

BOUTEFEU, E., 2007, « La nature en ville : les enjeux paysagers et sociétaux », géoconfluences.

(url : <http://géoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysageViv.htm>) consulté le 14 mars 2021

BRUNETEAUX, P. & LANZARINI, C., (1998) « Les entretiens informels », *Sociétés contemporaines*. .

BULOT, T. & COURARD, S.. (2001). « Territoire et identité : le rapport patrimonial à la langue ». *Etudes normandes* 50/1. pp.55-61.

CALVET, L.-J. (2002). « La sociolinguistique et la ville Hasard ou nécessité ? ». *Marges linguistiques n°3*, Plon éd., Mesnil-sur-l'Estrée .

CANUT, C., 2000/3, « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours « épilinguistique » », in « Langage et société » n°93, Pp.71-97

CANUT, C., 1998, « *Pour une analyse des productions épilinguistiques* », in « Linguistique et représentations n°31, Pp 69-90

CHARAUDEAU, P.. (2002). « L'identité culturelle entre langue et discours ». *Revue de l'AQEFLS, volume 24, n°1*. Montréal . Consulté le 11 Juillet 2020 sur le site Patrick CHARAUDEAU- livres. <http://www.patrick-charaudeaux.com/l'identité-culturelle-entre-langue.html>

CHARAUDEAU, P. (2005), « L'identité culturelle entre soi et l'autre ». *Actes du colloque de Louvain-La-Neuve en 2005*. consulté le 12 Juillet 2020 . <http://www.patrick-charaudeaux.com/l'identité-culturelle-entre-soi.html> .

CHERIGUEN, F. (2008). Essai d'évaluation d'un changement sociolinguistique dans une situation de langues en conflit : cas de l'Algérie. Dans F. CHERIGUEN, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte* (pp. 123-129). Alger: OPU.

Décret présidentiel . (1995, Mai 28). Journal. *Journal officiel de la République algérienne* , p. 8.

- DJERROUD, K., (2018). La sociolinguistique urbaine en Algérie, Transposition des concepts de sociolinguistique urbaine sur le terrain algérien. Dans *La sociolinguistique urbaine en Algérie* (p. 40). Louvain-la-Neuve: EME éditions.
- DORION, H., 1990, « l'apport de la recherche onomastique à la gestion des noms géographiques » in Jean- Claude BOULANGER (dir), Actes du XVI ème congrès International des sciences Onomastiques, Québec, université Laval.
- DUBOIS, J., (1969). « Grammaire distributionnelle ». *Revue de langue française : la syntaxe*. Larousse. Paris..
- DUGAS, J.Y., 1990, « La toponymie comme mode d'appropriation de l'espace romanesque in « Maria Chapdelaine et Menaud, maître draveur » in Actes du colloque du XVI ème congrès sus la direction de Jean Claude BOULANGER, Québec, Pp. 229-238
- GAUTHIER, C., 2001/2, « Changer de langue pour échapper à la langue ? » « L'identité linguistique » en question, in *Revue de littérature comparée*
- GARABATO, & R. COLONNA, *Auto-odi "la haine de soi" en sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan.
- GIORDAN, H., 2002, « Le pouvoir de la pluralité linguistique » in revue *Herodote*, n°105
- HALOUANE, H., (2013). La ruralité a-t-elle encore un sens ? Dans C. SINI, *Les langues dans l'espace familial algérien Constantine* (pp. 139-147). Alger: ENAG.
- HOUDEBINE, A-M., (2015/1), « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel » in « *La linguistique* » Volume 51 Pp. 3-40, Presses Universitaires de France
- HOUDEBINE, A-M., (2016/1), « Le centralisme linguistique. Brève histoire d'une norme périphérique », in « *Linguistique* » Volume 52, Pp. 35-44
- KREMMITZ, G. (2016). Aliénation (Entremdung) et haine de soi (Selbsthass), parallélismes et différences entre deux concepts employés (notamment) en sociolinguistique. Dans C.
- LAFONT, R. (1971). « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie français-occitane ». *Linguistique et société*. Larousse. Paris . pp.93-99
- LIPIANSKY, E.M. (1993). « L'identité dans la communication ». *Communication et langage* n°97. 3^{ème} trimestre.

MERBOUH, H. (2011). Toponymes urbains à Sidi Bel Abbès (Algérie) : usages, représentations et identité sociolinguistiques. in *nouvelle revue d'onomastique*, n° 53 PP. 127/141 .

RASTIER, F., (2008). « La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique ». *Nouveaux actes*, n°111.

SAUNIER, G. (2000). *revue-hypothèses-2000-1-page175.htm*. Consulté le Septembre 1er, 2018, sur cairn-info: URL : <https://www.cairn-info/revue-hypothèses-2000-1-page175.htm>

SAUNIER, G. (s.d.). *Revue hypothèses*. Consulté le septembre 1er, 2018, sur www.cairn.info: <https://www.cairn-info/revue-hypothèses-2000-1-page175.htm>

SINGY P., et BOURQUIN, C., 2012, « Usages langagiers et jeunes générations : regards de périphérie », in « Langage et société » n°141 , Pp. 99 à 115

VERDELHAN-BOURGADE, M.. (2007). « Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralité des approches ». *Plurilinguisme et enseignement*, n°28. pp.5-16

Orest Weber, 2002, « *Imaginaire linguistique et identité ethnique : le cas d'un allemand de Sibérie* », in *l'Imaginaire linguistique*, S/d de Anne-Marie Houdebine-Gravaud, l'Harmattan, Paris, PP 77-78.

Thèses et mémoires

AÏT HAMOU ALI, R., (2014). *La place du français dans le discours épilinguistique de lycéens Tizi-Ouzéens : approche praxématique*. Thèse de doctorat.

AKIR, H. (2003). *Etude toponymique de Béjaïa, Tichy et Aokas : approche sémantique et morphosyntaxique*. Université de Béjaïa: Mémoire de magistère.

GUTIERREZ, G. (2014). *Développement des constructions conceptuelles de la catégorisation et des attributions causales relatives à l'environnement : étude comparative et interculturelle*. Thèse de doctorat. Paris: Université Paris 8.

YERMECHE-SADDAT, O. (2008). *Les anthroponymes algériens : étude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique, Tome 2*. Université de Mostaganem: Thèse de doctorat.

Dictionnaires

CHERIGUEN, F., 2021, *Toponymie algérienne des lieux haités*, Alger, HCA.

Encyclopaedia Universalis, Corpus 9. Paris, 1988.

Le grand Robert de la langue française (2^{ème} édition), S/d Alain Rey Paris, 2001

Table des matières

Table des matières

Remerciements	4
Dédicace	5
Introduction générale :	14
Etat de l'art	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Echantillon d'étude	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Plan de travail	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Chapitre premier : cadre théorique et méthodologique	29
Préambule	29
1. Déroulement de l'enquête	29
1.1. Contexte de l'enquête	31
1.2. Langue de l'enquête	31
1.3. Le mode de collecte du corpus	31
1.4. Enquête ou questionnaire ?	32
1.5. Modalités de l'entretien	34
1.6. Transcription des entretiens	35
1.7. Modalités d'analyse du corpus	35
2. Aborder le nom propre	36
2.1. Qu'est-ce qu'un toponyme ?	36
2.1.1. Le nom est arbitraire	37
2.1.2. Une catégorie majeure	37
2.1.3. Attribuer un nom c'est nommer	38
2.2. Les branches de l'onomastique	38
2.2.1. L'anthroponymie :	38
2.2.2. La toponymie :	39
2.2.2.1. Le Toponyme :	39
2.2.2.2. Les sous-catégories du toponyme	41

2.2.2.2.1.	La microtoponymie : _____	41
2.2.2.2.2.	L’Odonymie : _____	41
2.2.2.2.3.	L’Oronymie : _____	42
2.2.2.3.	Autres noms propres _____	42
2.2.2.3.1.	L’acronyme _____	42
2.2.2.3.2.	L’ergonyme: _____	43
2.2.2.3.3.	Chrononymes : _____	43
2.2.2.3.4.	Phénonymes : _____	43
2.2.2.3.5.	Polémonymes : _____	43
2.2.2.4.	L’hydronymie : _____	43
2.2.2.4.1.	Ses occupants _____	44
2.2.2.4.2.	Sa faune : _____	44
2.2.2.4.3.	Sa flore : _____	44
2.2.2.4.4.	Sa composition géologique : _____	44
2.2.2.4.5.	Son relief : _____	44
2.2.2.4.6.	Ses personnalités : _____	45
2.2.2.4.7.	Ses sources : _____	45
2.2.3.	Exonyme/endonyme _____	45
2.2.3.1.	Langue d’origine du toponyme _____	46
2.2.3.2.	Modification du toponyme _____	46
2.2.3.3.	Substitutions _____	47
2.2.3.4.	La toponymisation _____	47
3.	Des représentations et attitudes linguistiques à l’imaginaire linguistique _____	48
3.1.	La langue : _____	48
3.2.	La langue en contexte _____	48
3.3.	Les langues et la migration _____	49
3.4.	L’enquête de terrain _____	50

3.5.	Les représentations et attitudes	50
3.6.	Le plurilinguisme	50
4.	L'Imaginaire linguistique :	52
4.1.	Définition	52
4.2.	Les normes	54
4.2.1.	Norme interne VS norme externe	55
4.2.1.1.	Internes	55
4.2.1.2.	Externes	56
4.2.2.	Norme objective VS norme subjective	56
4.2.2.1.	Les normes objectives	56
4.2.2.2.	Les normes subjectives	56
5.	Toponymie et linguistique	58
5.1.	Transcription et translitération :	62
5.1.1.	La transcription	62
5.1.2.	La translitération :	63
5.1.3.	Translitération et idéologie	64
5.1.4.	Transcription des toponymes :	66
5.2.	Toponymie et langues en Algérie	67
6.	Toponyme et identité	69
7.	Toponymie et politique :	71
7.1.	En synchronie :	75
7.2.	En diachronie :	75
8.	Politique linguistique en Algérie et son évolution :	75
8.1.	Arabisation de l'école et de l'administration	76
8.2.	Evolution du statut du berbère	77
9.	Haine de soi et aliénation linguistique :	79
Conclusion		81
Chapitre II : distribution par langue et signification des toponymes		84

1. Liste des toponymes rencontrés :	86
2. Répartition des toponymes rencontrés par wilaya :	86
3. Analyse morpholexicale :	88
3.1. Toponymes simples et toponymes composés	88
3.2. Morphologie des toponymes	90
3.2.1. Toponymes simples	91
3.2.1.1. Le morphème « el »	91
3.2.1.2. Le morphème du pluriel régulier « I- »	91
3.2.1.2.1. Les pluriels réguliers	92
3.2.1.2.2. Les pluriels irréguliers	92
3.2.1.2.3. Masculin singulier	92
3.2.1.3. Le morphème du féminin « T »:	93
3.2.1.4. Le morphème du masculin singulier :	93
3.2.1.5. La particule B/ Bou	94
3.2.1.5.1. Chute de l'initiale A	94
3.2.1.5.2. Arabisation	94
3.2.1.5.3. Troncation	94
3.2.1.5.4. Toponymes en M non berbères	94
3.2.1.6. Des toponymes en N :	95
3.2.1.7. Les toponymes en Oua-/Oue	95
3.2.1.7.1. Chute de l'initiale vocalique	95
3.2.1.7.2. Etat d'annexion	95
3.2.2. Toponymes composés :	96
3.2.2.1. Génériques à fonction filiative	97
3.2.2.2. Génériques à fonction topographique	98
3.2.2.2.1. Zones humides	98
3.2.2.2.2. Reliefs	99

3.2.2.3. Générique renvoyant à une activité : _____	99
3.2.2.3.1. Commerciale _____	100
3.2.2.3.2. Militaire et/ou administrative _____	100
3.2.2.4. Générique à fonction hagionymique _____	100
3.3. Analyse sémantico-interprétative : _____	101
3.3.1. En relation avec le relief _____	105
3.3.2. En relation avec la terre _____	107
3.3.2.1. En relation avec le végétal / agriculture _____	107
3.3.2.1.1. A l'état naturel _____	107
3.3.2.1.2. Transformé par une activité humaine _____	108
3.3.2.2. En relation avec l'artisanat _____	109
3.3.2.3. Composantes de la terre _____	110
3.3.3. Tiré d'un ethnonyme _____	110
3.3.4. En relation avec la possession/filiation _____	112
3.3.4.1. Possession _____	112
3.3.4.2. Filiation _____	112
3.3.5. Toponymes d'origine ou à consonance arabe _____	112
3.3.5.1. D'origine arabe _____	113
3.3.5.2. A consonance arabe _____	114
3.3.6. En relation avec la présence française _____	115
3.3.6.1. Toponymes à consonance française _____	115
3.3.6.2. Avec une particule française _____	117
3.3.7. En relation avec des valeurs _____	117
3.3.7.1. Positives _____	117
3.3.7.2. Négatives _____	118
3.3.8. En relation avec la noblesse/ la religion _____	118
3.3.9. En relation avec la gestion des territoires _____	119

3.3.10.	En relation avec le monde animal. _____	121
	Ce sont les toponymes qui ont, gravés pour toujours, la marque de la présence de l'animal à côté de l'homme, en tant que source d'énergie, richesse et partenaire et compagnon. _____	121
3.3.11.	En relation avec l'habillement _____	122
3.3.12.	Opaques _____	123
3.4.	Analyse sémantico-interprétative des génériques : _____	125
3.4.1.	Relief _____	125
3.4.2.	Point d'eau et zones humides _____	126
3.4.3.	Filiation et descendance _____	128
3.4.4.	Type d'habitat _____	129
3.4.4.1.	Civil _____	129
3.4.4.2.	Militaire : _____	130
	Sèmes afférents : intimité _____	130
3.4.5.	Activité _____	131
3.4.6.	Lieu sanctifié _____	132
3.5.	Analyse sémantico-interprétative des Toponymes composés : _____	133
3.5.1.	En relation avec l'eau _____	133
3.5.1.1.	Associée à un végétal _____	133
3.5.1.2.	Associée à une activité humaine _____	134
	Appartenant à la même classe sémantique que Aïn EL Hammam _____	134
3.5.1.3.	Associée à un ordre de grandeur _____	135
	Appartenant à la même classe sémantique que Aïn El Kebira. _____	135
3.5.1.4.	Associée à un anthroponyme _____	135
	Appartenant à la même classe sémantique que Bir Mourad Raïs _____	135
3.5.1.5.	Associée à une fonction _____	135
3.5.2.	Hydronymes ayant pour origine un ethnonyme _____	136
3.5.3.	Oronymes _____	138

3.5.3.1. Associé à une présence animale _____	138
3.5.3.2. Associé à un relief _____	138
Appartenant à la même classe sémantique que Aïn El Hdjar _____	139
3.5.3.3. Associé à un anthroponyme _____	139
Appartenant à la même classe sémantique que Djebel Thameur (M'sila). _____	139
3.5.3.4. Associé à une activité _____	139
3.5.3.5. Associé à une présence végétale _____	140
3.5.3.6. Associé à caractéristiques matérielles _____	140
3.5.4. D'origine ethnonymique _____	141
3.5.5. Noms de lieux fortifiés _____	141
3.5.6. En relation avec une activité commerciale _____	142
3.5.7. Toponymes liés à un culte _____	143
3.5.8. Type d'habitat _____	145
Conclusion _____	147
Chapitre III : Analyse du discours sur les toponymes : _____	149
1. Profil des enquêtés _____	149
1.1. Arguments objectifs/ arguments axiologiques _____	149
1.2. Enquêtés refusant la coopération _____	150
2. Toponymes officiels, toponymes populaires ou la survivance des noms anciens _____	151
3. La langue des toponymes : _____	154
3.1. Toponymes d'origine kabyle _____	157
3.2. Toponymes d'origine arabe _____	159
3.3. Toponymes d'origine française : _____	160
4. Identification de la langue du toponyme par les enquêtés : _____	161
4.1. Réponses épistémologiquement correctes : _____	161
4.1.1. Identifiés correctement d'origine arabe : _____	161
4.1.1.1. Sèmes inhérents évoqués : _____	162
4.1.1.2. Sèmes afférents évoqués : _____	162

4.1.2.	Identifiés correctement d'origine kabyle :	_____	162
4.1.2.1.	Sèmes inhérents évoqués :	_____	163
4.1.2.2.	Sèmes afférents évoqués :	_____	164
4.1.3.	Identifiés correctement d'origine française :	_____	164
4.1.3.1.	Sèmes inhérents évoqués	_____	165
4.1.3.2.	Sèmes afférents	_____	165
4.2.	Origines (erronées) évoquées ou toponymes incorrectement identifiés :	_____	166
4.2.1.	Origines évoquées :	_____	167
4.3.	Essai d'explication :	_____	168
4.3.1.	L'origine arabe	_____	168
	Fréha	_____	168
	Akbou	_____	169
	Boghni	_____	169
	Mechtras, Mchedalla et Mekla	_____	169
	Cherchell	_____	170
4.3.2.	L'origine française	_____	171
	Bejaïa et Reghaïa	_____	171
	Tijellabine et Iferhounène	_____	172
	Ouadhias	_____	172
	Aafir	_____	172
	Boghni	_____	173
	Nator	_____	173
4.3.3.	L'origine romaine (ou latine)	_____	173
	Toudja	_____	173
	Akbou , Ouaguenoune et Oued Ghir	_____	173
	Naciria et Reghaïa	_____	174
4.3.4.	L'origine kabyle	_____	174

El Kahra _____	174
Guemgouma _____	174
4.3.5. L'origine turque _____	175
Bougie _____	175
Tala Atmane _____	175
4.3.6. L'origine espagnole _____	175
4.3.7. L'origine égyptienne _____	176
4.3.8. L'origine Tifinaghe _____	176
Conclusion _____	177
Chapitre IV : Rapport langue/société et analyse du discours identitaire des enquêtés _____	179
1. Conditions socio-historiques ayant prévalu en Algérie : _____	179
1.1. Des langues et des groupes sociaux : _____	179
1.1.1. Langue et société _____	180
1.1.2. Langues et cultures _____	180
1.1.3. Langue et civilisation _____	181
1.2. Colonisation et groupes sociaux en Algérie _____	182
1.2.1. De la conquête militaire à l'ouverture des écoles : _____	182
1.2.2. De l'ouverture des écoles à l'aliénation : _____	183
1.3. Langues en contact : _____	184
1.3.1. Diglossie et plurilinguisme _____	185
1.3.2. Traces du plurilinguisme dans les toponymes algériens _____	186
1.3.3. L'emprunt, une trace des contacts passés _____	186
1.3.4. La hiérarchisation des langues _____	187
2. Identité et histoire dans le discours des enquêtés _____	188
2.1. Maîtrise de la langue et identité ethnique : _____	188
2.1.1. Communauté nationale et communauté linguistique _____	188
2.1.2. Identité linguistique et identité ethnique _____	188

2.1.3.	Langue nationale et langue enseignée _____	189
2.1.4.	Reconnaissance de la langue dans le discours des enquêtés _____	190
2.2.	Références à l'histoire : _____	192
2.2.1.	L'Histoire, définition _____	192
2.2.2.	Connaissance de l'histoire et construction de la personnalité _____	193
2.2.3.	Références à l'histoire dans le discours des enquêtés _____	193
2.2.3.1.	Référence à l'époque dite française : _____	194
2.2.3.2.	Référence à l'époque dite romaine : _____	196
2.2.3.3.	Référence à l'époque dite ottomane : _____	197
2.2.3.4.	Référence à la guerre de libération : _____	198
2.2.3.5.	Référence à l'époque de l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord ____	199
2.2.3.6.	Référence à la présence espagnole _____	199
2.2.3.7.	Référence aux royaumes musulmans d'Afrique du Nord _____	200
Chapitre V : analyse du discours épilinguistique des enquêtés _____		204
1.	Analyse du discours épilinguistique des enquêtés : _____	204
1.1.	La présence de termes « étrangers » _____	204
1.2.	Ses limites (pauvreté de son vocabulaire) _____	205
1.3.	Son statut _____	205
1.4.	Déni d'existence : les variétés linguistiques en Algérie _____	205
1.5.	Le recours aux autres langues _____	206
1.6.	Ecole et statuts des langues _____	206
1.7.	Préjugés sur son apprentissage _____	207
2.	Admiration pour la langue française _____	207
2.1.	Sa beauté _____	207
2.2.	Le français : langue valorisante _____	208
3.	Un idéal linguistique : Tamazight _____	209
3.1.	Mise en avant de l'identité amazighe _____	210
3.2.	Evolution de l'état de tamazight _____	210

3.3.	Tamazight, langue véhiculaire _____	210
3.4.	Tamazight, langue à recouvrer _____	211
3.5.	Utilisation de mots kabyles durant l'entretien : _____	212
3.6.	La proximité phonétique, argument suffisant _____	213
3.7.	Mise en avant du kabyle avec un non kabylophone _____	213
Chapitre VI : Soi et autrui dans le discours des jeunes enquêtés : _____		217
1.	Appropriation/réappropriation/aliénation _____	217
1.1.	Toponymes légitimes et toponymes illégitimes _____	217
1.2.	Réfutation du toponyme « illégitime » _____	220
2.	L'image de soi dans le miroir de l'autre _____	220
2.1.	Apport des Romains _____	221
2.2.	Apport des Turcs (Ottomans) _____	221
2.3.	Apport des Français _____	222
3.	Investissement personnel des enquêtés _____	223
3.1.	Ignorance affirmée _____	223
3.2.	Curiosité des enquêtés _____	223
3.3.	Sollicitation d'une source traditionnelle du savoir : les Aînés _____	224
3.4.	Image des anciens dans le discours des jeunes : _____	224
3.5.	Ignorance des anciens _____	225
3.6.	Perte de confiance dans les aînés _____	226
4.	Le centre et la périphérie : _____	229
4.1.	La notion de centre et de périphérie _____	229
4.2.	Centre et périphérie en linguistique _____	231
4.3.	Centre et périphérie en économie _____	232
4.4.	Le centre est aussi périphérie _____	232
4.5.	Prédominance du centre dans le discours des enquêtés _____	232
4.6.	Cas particuliers de périphérie assumée _____	233
4.7.	Le centre référence première des enquêtés _____	234

5. Citadinité et ruralité :	236
5.1. Antagonisme Ville/ village	237
5.2. Qu'est-ce que la ville	237
5.3. Raisonnement logique VS raisonnement holistique	238
5.4. Eléments renvoyant à l'origine géographique dans le discours des enquêtés	239
5.5. Arguments des enquêtés	240
Conclusion générale :	244
Références bibliographiques	257
Table des matières	267

Annexes

Transcription enregistrements toponymes**Symboles utilisés :**

/	Pause courte
//	Pause moyenne
///	Pause longue
(...)	Séquence inaudible
(rires)	Gêne, incapacité à répondre

Entretien n°01

- Vous venez de loin ?
–Je viens de Boumerdès/
–Ca veut dire quoi, Boumerdès ?
–On l’appelle Boumerdès ///parce que elle était habitée par des boumerdaci/
Avant, on l’appelait Rocher Noir///

Entretien N°02

- Vous venez de loin, M. ... ?
–De Bejaïa/
–Quelle région de Bejaïa ?
–De Bejaïa/// Iheddaden/
–Que veut dire Iheddaden ?
–C’est //un nom de famille/
–Que veut dire le mot Iheddaden ? C’est quelle langue ?
–Il y a une famille Iheddaden///je connais un ami qui s’appelle iheddaden///

Entretien N°03

- Vous venez de quelle région, mademoiselle ?
–Je viens de Bejaïa/
–Quelle région de Bejaïa ?
–Tichy//
–Que veut dire le mot Tichy ?
–Tichy ?
–Oui, le mot Tichy/

–C’est peut-être un mot kabyle//peut-être...la région d’où je viens s’appelle Nator

–Nator ?

–Oui// Nator/

–Et que veut dire Nator ?

–C’est parce que quand il y avait la guerre// une fois un français regardait la mer de cet endroit-là et il a dit : « Waou, quelle nature ! » puis il y avait un autre kabyle qui ne connaissait pas le français// il a juste retenu le mot nature(rires).

Entretien n°04

–Vous venez de loin, M. ... ?

–De Regaïa (Reghaïa)/

–Regaïa ?

–Regaïa//oui/

–Quel est le sens de Regaïa ?

–///

–Vous ne vous êtes jamais posé la question ?

–Je me suis posé la question// mais...

–A quelle réponse êtes vous parvenus?

–Pas de réponse//

–Quelle pourrait être l’origine ?

–///Romaine///probablement

Entretien n°05

–Vous venez d’où,, mademoiselle ?

–De Tizi-Ouzou/

–Quelle région de Tizi-Ouzou ?

–Draa El Mizan//

–Qu’est ce que ça veut dire, le mot Draa El Mizan ?

–Draa (elle montre son bras) de la balance//

–C’est dans quelle langue ?

–Draa El Mizan ? c’est en arabe///

Entretien N°06

- Vous êtes d'où ?
- De Tizi Ouzou/
- Tizi ville ?
- Non/ de Mekla
- Qu'est ce que ça veut dire ?
- Rien du tout//
- Il y a des mots qui ne veulent rien dire ?
- Oui///
- //parce que en arabe c'est « Eqlaa » (arracher)
- Donc, d'après vous, ce serait d'origine arabe ?
- Non !
- C'est « qlaa » c'est kabyle...

Entretien N°07

- Vous venez d'où, Monsieur ?
- De Tizi/
- Quelle région de Tizi ?
- Mekla/
- Je viens de demander à votre camarade ce que veut dire Mekla//
- Je viens de la commune de Souamaa
- Quel village de Souamaa ?
- Tajjelt//
- Tajjelt ?
- Village Tajjelt//
- Ca veut dire quoi Tajjelt ?
- Aucune idée//
- Et Souamaa ?
- Aucune idée//
- Et Mekla ?
- Aucune idée//

–Vous n’êtes pas curieux, vous ne vous êtes jamais posé la question ?

–Non jamais///

Entretien N°08

–Vous êtes d’où, Monsieur ?

–De Tizi/

–Quelle région de Tizi ?

–Boguenni / (pour Boghni, prononcé ainsi)

–A propos, qu’est ce que ça veut dire Boguenni ?

–Ah ?

–Le mot Boguenni ?

–Je ne sais pas exactement/

–parce que j’ai entendu plusieurs versions, j’aimerais entendre la vôtre/

–Non// je connais pas, parce que moi / je suis originaire de Draa El Mizan//

–Et que veut dire Draa El Mizan ?

–Ah ? Draa El Mizan euh// ça veut dire// la justice, voilà// la balance//

Entretien N°09

–Vous venez de loin, monsieur ?

–De Tizi-Ouzou/

–Quelle région de Tizi-Ouzou ?

–De Boghni/ une commune de Tizi-Ouzou/ Une des communes de Tizi-Ouzou/ (...)

–Et ça veut dire quoi le mot Boghni ?

–Ah/ dans l’époque/ la colonisation française/ lorsque les hélicos qui tournent au dessus de la ville/ ils ont dit/ historiquement/ ils ont dit quand il regardait/ parce qu’il ressemble à un nid/ après le commandant qui pilote l’hélicoptère/il a dit un bon nid/ un BON NID/ et quand les vieux ils ont entendu/ ils ont cru qu’ils ont dit BOGHNI///

Entretien N°10

–vous venez de loin mademoiselle ?

- De Aïn El Hammam /
- Qu'est ce que ça veut dire Aïn El Hammam ?
- Michelet, dans le Djurdjura/
- Et vous qu'est ce que vous préférez Michelet ou Aïn El Hamman
- Michelet///
- Aïn El Hammam, c'est dans quelle langue ?
- En arabe/
- Et ça veut dire quoi ?
- Il y a une fontaine// en plein ville/
- Et elle s'appelle comment cette fontaine ?
- Aïn El Hammam///

Entretien N°11

- Vous Venez d'où, monsieur ?
- De Bejaïa/
- Que veut dire Bejaïa ?
- Il vient de Bougie// le mot puis/ devient Bejaïa //
- Et en kabyle, comment vous l'appellez ?
- Bgayet, Bgayet //
- Et que veut dire Bgayet ?
- Normalement, normalement c'est un (nom) turc//
- Par exemple, yemma Gouraya, c'est les Espagnols, ça veut dire montagne
- Dans quelle langue ?
- En espagnol///

Entretien N°12

- De quelle région êtes-vous ?
- Kabylophone !/
- D'où venez-vous ?
- De Chaabet El Aneur /
- Et pourquoi on l'appelle Chaabet El Aneur ?
- Aucune idée//

- Vous ne vous êtes jamais posé la question ?
–Le mot Chaabet est un mot arabe//
–Et El Aneur ?
–Je ne sais pas//
–Vous aimez ce nom ?
–Non//

Entretien N°13

- D’où venez-vous, monsieur ?
–De la région de Bejaïa/
–D’où exactement ?
–L’ancienne ville//
–Comment s’appelle le quartier ?
–Café Zoubir//
–Il y a des quartiers qui prennent des noms de personnes/Revenons à Bejaïa, qu’est ce que ça veut dire, pour vous ?
–Ca veut dire Bougie//parce les français l’ont appelée Bougie/// parce que ils disaient //quand on regarde Yemma Gouraya/ vous voyez une forme de bougie//

Entretien N°14

- D’où venez-vous mademoiselle ?
–De Boghni// à 40 Kilomètres de Tizi-Ouzou/
–Pourquoi on l’appelle Boghni ?
–Oh ! je ne sais pas/ pourquoi on ‘appelle Boghni// ça revient à l’histoire
–Il doit bien y avoir une raison, un sens/
–C’est les turcs/ quand ils étaient là/ ils l’ont appelé comme ça parce qu’il y avait un homme très riche/ Abou Ghani// et c’est devenu Boghni

Entretien N°15

- Vous êtes originaire de quelle région ?
–De Bejaïa/
–De quel village de Bejaïa ?

- Bejaïa-ville/
–Vous n’êtes pas originaire d’un village de Bejaïa ?
–Oued Ghir//
–Ca veut dire quoi Oued Ghir ?
–Oued, en arabe, veut dire rivière/
–Et Ghir, c’est quoi ?
–Ighir, ighirou (en rabe, ils jalourent)// autrefois ca s’appelait «Abreuvoir» pendant la colonisation//
–Le mot Ghir est dans quelle langue ?
–En arabe/// je pense (rires) il y a beaucoup de villages avec Oued : Oued Ghir, Oued Amizour, voilà//
–Et vous ne vous posez pas de question sur le sens de Ghir ?
–Puisque c’est arabisé//
–Oui, mais le sens de jalouser (ighirou), est-ce qu’il y a des raisons d’être jaloux de vous ?
–(silence, rires)///

Entretien N°16

- Vous êtes de quelle région, monsieur ?
–De Tizi/
–De quelle région de Tizi-Ouzou ?
–De Makouda, exactement//
–Pourquoi ça s’appelle Makouda, déjà ?
–Makouda... d’après la légende, c’est Yemma Houda, Yemma Houda, on dit que c’est une vieille // la première qui s’est installée sur//une colline, une belle montagne// et depuis on a gardé ce nom //
–Makouda, c’est dans quelle langue ?
–Makouda/ donc yemma Houda/// Yemma, ma mère, en kabyle et Houda est le nom de cette dame///

Entretien N°17

- D’où venez-vous, Monsieur ?
–De Boghni/

- Quelle région de Boghni ?
–Mechtras//(...)
–Que veut dire Mechtras ?
–(Long silence), c’est dans quelle langue, Mechtras ?
–//c’est de l’arabe//
–Je croyais qu’on l’appelle « Amechras »
–Amechras, est langue kabyle/
–Et Mechtras c’est en arabe ?
–Oui/
–Et que veut dire Mechtras ?
–(silence et rires)///
–Vous ne vous êtes jamais posé la question ?
–///

Entretien N°18

- D’où venez-vous, Monsieur ?
–De Bordj Bou Arreridj/
–De quelle région de Bordj Bou Arreridj ?
–De Bordj Bou Arreridj//
–Mais vous êtes, forcément, d’une région de Bordj Bou Arreridj ?
–Moi, je suis né à Bordj Bou Arreridj, mes parents viennent de Ouled Dahmane//(...)
–Pourquoi on vous appelle Ouled Dahmane ?
–C’est notre grand-père (ancêtre), Dahmane// c’était trois frères : Khlouf, on dit Ouled Khlouf et le troisième frère c’était Dahmane, il s’est installé dans cette région et ///

Entretien N°19

- D’où venez-vous, mademoiselle ?
–De Bejaïa/
–Quelle région de Bejaïa ?
–El Kseur/
–C’est dans quelle langue, El Kseur ?

- C’est d’origine arabe, c’est El Kasar (le palais)//
–Et en kabyle, vous le dites comment ?
–En kabyle ?
–Vous êtes kabylophone, non ?
–Oui...El Kseur/
–Et ça veut dire quoi ?
–Un château/
–Il y a des châteaux à El Kseur ?
–Il y avait un château, oui/
–Et qui est-ce qui les a construits ?
–Les romains//la ville d’El Kseur a été construite par/les romains // et puis/// quand les arabes ils sont venus ils l’ont appelée par rapport au château//que les romains y ont laissé là-bas//
–Et les autochtones n’ont jamais donné de nom... ?
–Non, Le vrai nom berbère c’est Tiklat/
–Ah Bon ?
–Oui//
–Et pourquoi personne ne l’utilise (ce nom) ?
–Parce que les français l’ont appelée El Kseur// ils l’ont validé (rires)///

Entretien N°20

- Vous venez d’où, monsieur ?
–De Bejaïa/
–Quelle région de Bejaïa ?
–Akbou/
–Akbou-ville ou d’un village environnant ? (...)
–Akbou/
–Le nom Akbou, c’est dans quelle langue ?
–Normalement c’est Tifinagh/
–Tifinagh et tamazight veulent dire la même chose ?
–Langue berbère/
–Et Tifinagh veut dire langue berbère aussi ?
–Tifinagh c’est l’écriture/
–Et Akbou, qu’est-ce que ça veut dire ?

- Avant on l'appelait Amallas ou quelque chose comme ça/
- Et le mot Akbou, qu'est-ce que ça veut dire ?
- Aucune idée//

Entretien N°21

- Vous venez d'où, monsieur ?
- Je viens d'Akbou/
- Dîtes-moi, le vrai nom d'Akbou c'est Aqyou ou Akbou (prononciation kabyle ou française), comment vous dîtes ?
- Akbou.. Akbou, Akbou (prononciation française), parce que Aqbou, c'est du kabyle/
- Et ça veut dire quoi ?
- C'est du kabyle//
- Vous êtes sûr que c'est un mot kabyle ?
- Je crois que c'est un mot latin/
- Et ça veut dire ?
- Aucune idée// (rires)

Entretien N°22

- D'où venez-Vous, monsieur ?
- De Bejaïa/
- De quelle région de Bejaïa ?
- De Tazmalt// (...)
- Le mot Tazmalt, c'est dans quelle langue ?
- C'est kabyle/
- Et qu'est-ce que ça veut dire ?
- /// mmm Je n'y ai pas réfléchi//
- Comment, vous ne vous êtes jamais posé la question ?
- Si, si, // à l'origine elle s'appelle Tazeboudjt/
- Et que veut dire Tazeboudjt ?
- Ca venait de l'arbre/
- Quel arbre ?

–l’olivier// Tazemmourt, en kabyle, l’arbre d’olives avant qu’il ne soit utile//avant qu’il ne donne des fruits, ça s’appelle Tazeboudjt//

–C’est l’ancien nom de Tazmalt ?

–Oui ///

Entretien N°23

–Vous êtes d’où, mademoiselle ?

–De Larbaa Nath Iraten// (...)

–Qu’est-ce que ça veut dire pour vous, Larba Nath Iraten ? C’est dans quelle langue ?

–Le village c’est Aguemoun Izem/

–Ca veut dire quoi Aguemoun Izem ?

–Aguemoun/// heu...// Izem, c’est le lion Aguemoun/

–C’est dans quelle langue, Aguemoun Izem ?

–Dans quelle langue/// Quelle langue ??

–Oui, c’est dans quelle langue ? Oui, est-ce du français, de l’arabe.. ?

–Oui c’est de l’arabe //non amazighe//

–Amazighe, qui veut dire berbère ??

–Oui///

Entretien N°24

–Dîtes-moi, monsieur, vous êtes originaire d’où?

–Originaire ? Oui/ De Bejaïa//

–Bejaïa ville ?

–Non, de Oued Ghir// originaire de Toudja/

–Et Toudja veut dire quoi ?

–On dit que c’est d’origine romaine//

–Romaine ?

–heu... je ne suis pas sûr//

–Et Oued Ghir ?

–Je pense que c’est la même chose// (rires)

–D’origine romaine, aussi ?

–Ah ..je pense pas// ça se voit que c'est pas d'origine romaine//(rires), Toudja ça se peut parce que il y a des ruines romaines... à l'époque où ils s'installaient à Bougie, voilà// ça s'appelait Saldae, ils ont ramené l'eau de Toudja dans une conduite aérienne //

–Comment appelle-on ces conduites ?

–les aqueducs//

Entretien N°25

–Vous venez d'où, monsieur ?

–De Agouni-Zra/

–Et ça veut dire quoi Agouni-Zra ?

–C'est un plateau plein de pierres/

–C'est dans quelle région ?

–De Boumerdès, la région de Timezrit/

–Et Timezrit, ça veut dire quoi ?

–Bon, c'est berbère/

–Et ça veut dire quoi ?

–///

–Vous ne savez ce que ça veut dire ?

–Parce que je n'y habite pas/

–Et vous habitez où ?

–A Tidjelabine/

–Et ça veut dire ?

–Tidjelabine ? C'est le pluriel de Djellaba/

–C'est dans quelle langue ?

–Le dialecte algérien/ c'est un mélange/ il y a le kabyle, l'arabe//

–Et même le français ?

–Bien sûr//

Entretien N°26

–Vous venez d'où, monsieur ?

–De Tizi-Ouzou/

–Quelle région de Tizi-Ouzou ?

- De Mirabeau/
–De mIrabeau ou de Draa Ben Khedda ? Quel nom vous convient le mieux ?
–Mirabeau/
–Pourquoi ?
–Parce que ça sonne bien/
–C’est de quelle origine ?
–C’est français/ c’est une colonie française/
–Et Draa Ben Khedda ?
–C’est le nom arabe/
–Et quel est le nom kabyle de la région ?
–/// n’a pas de nom
–Ca n’a pas de nom ?
–Vous préférez Mirabeau parce que c’est français ?
–Non, parce que ça sonne bien///

Entretien N°27

- Vous venez d’où, monsieur ?
–De Tizi-Ouzou/
–Quelle région de Tizi-Ouzou ?
–Beni Douala//
–Quel village de Beni Douala ?
–Taddart Oufella///
–Et qui veut dire quoi ?
–// heu// village
–Taddart Oufella, ça veut dire quoi ?
–Heu// village du haut// c’est kabyle, parce que il y a des villages qui sont en bas// c’est le plus haut//

Entretien N°28

- Vous êtes de quelle région, mademoiselle?

- De Tizi-Ouzou/
 –Quelle région de Tizi-Ouzou ?
 –Tizi Rached /(...)
 –D’abord, Tizi-Rached, veut dire quoi ??
 –Avant, elle ne s’appelait pas Tizi-Rached, elle s’appelait Aït El Kerma//
 –Et ça veut dire quoi ?
 –El kerma, c’est l’arbre qui donne des figes, ça s’appelle El Kerma/
 –El Kerma, c’est en arabe, non ? Et vous, vous parlez kabyle, n’est-ce pas ? Et comment on appelle le figuier en kabyle ?
 –On dit Ettjra (arbre en arabe dialectal et en kabyle)...
 –En kabyle c’est Ettjra, mais en Tamazight, malheureusement je ne connais pas, je ne l’ai pas étudié à l’école///

Entretien N°29

- Vous venez d’où, monsieur ?
 –De Bejaïa/
 –Quelle région de Bejaïa ?
 –De Feraoun/
 –D’où vient le nom de Feraoun ?
 –(rires), c’est égyptien//
 –Et vous trouvez normal qu’un village de Bejaïa porte un nom égyptien ?
 –euh//c’est pas un nom égyptien//il y a feraoun en égypte
 –Il y a une ville qui s’appelle Feraoun en Egypte ?
 –c’est pas une ville, c’est un roi// (au fait il s’agit des pharaons)
 –Et qu’est ce que les Pharaons d’Egypte ont à voir avec votre village ?
 –Au fait, nous, ... on était un petit village condensé, après un mot en kabyle feraa, élargir...
 –C’est kabyle, feraa ?
 –Normalement ///(rires)

Entretien N°30

- Vous venez d’où, monsieur ?
 –De Bejaïa/

- Quelle région de Bejaïa ?
–Tichy/
–Le nom de Tichy, c'est dans quelle langue ?
–Moi ??
–Non, le mot Tichy !
–Aucune idée///

Entretien N°31

- D'où venez-vous mademoiselle ?
–D Tzi/ de Beni Douala//
–Ca veut dire quoi, Beni Douala ?
–Ca n'a aucun sens/ normalement, en kabyle on peut pas//
–Mais il n'y a pas de mot sans sens !
–C'est vrai, mais en kabyle ça n'a aucun sens// il y a beni, ça c'est pas en kabyle, ça veut dire ath//
–Comment vous expliquez alors ce nom ?
–certainement, ça s'appelait pas comme ça, avant//
–Vous avez une idée sur le nom ancien ?
–Non, pas spécialement, mais, il doit exister//
–Et qui a donné ce nom ?
–Normalement c'est les français// avant c'était Ath Douala, au début début début// donc en kabyle c'est ath Douala/
–Si c'est Ath Douala, pourquoi vous l'appellez Beni Douala ?
–Oui, on l'appelle Ath Douala, mais sur tous sur tous les papiers vous allez trouver Beni Douala///

Entretien N°32

- Vous venez d'où, monsieur ?
–Boussellam/
–Et ça veut dire quoi Boussellam ?
–Non ! Aucune idée//
–Il n'y aurait pas un Sellam, à l'origine ?

- Non ! C’est juste des noms//
–Si vous dites non, c’(est que vous avez une idée.
–Je sais que c’est pas des noms de personnes, mais/ autre chose non//
–Vous parlez quelle langue à Boussellam ?
–Kabyle/
–Et vous ne savez pas ce que veut dire Sellam ?
–Je connais juste mon village//
–C’est lequel ?
–Aguemmoun//
–Et ça veut dire quoi Aguemoun ?
–C’est un lieu qui est haut et qui est entouré par des montagnes///

Entretien N°33

- Vous venez d’où, mademoiselle ?
–De Tizirt/
–Ca veut dire quoi Tizirt ?
–Un îlot/
–Un îlot ?
–Oui/
–Dans quelle langue ?
–Kabyle (timidement)//
–Dîtes-moi, ça n’a rien à voir avec Ldzira (île en arabe) ?
–Si/ voilà/
–Donc ce n’est pas du kabyle/
–Tizirt c’est en kabyle, dzira, c’est en arabe...
–C’est le même mot, non?
–///

Entretien N°34

- D’où êtes-vous, mademoiselle ?
–De Matekas/
–Que veut dire Maatekas ?

–///

–Le mot Matekas, c’est dans quelle langue ?

–Je sais pas/

–C’est de l’arabe ?

–///

–c’est du français ?

–///

–C’est du kabyle ?

–Je sais pas///

Entretien N°35

–D’où venez-vous, mademoiselle ?

–Je viens de Bougie/

–De Bougie ou de Bejaïa ?

–Bougie c’est l’appellation ancienne/// on fabriquait des bougies//
(partie de l’entretien inaudible)

–Vous préférez Bejaïa, Bougie, ou Bgayet, comme vous dites, en kabyle ?

–(silence)///

–Qu’est-ce que vous préférez ?

–Bgayet//

–Qui est à l’origine de l’autre : c’est Bgayet qui vient de Bougie ou c’est l’inverse ?

–C’est comme Baba et Vava (Papa : l’un en arabe et l’autre (vava) est kabyle)/ C’est Bgayet
qui vient de Bougie// c’est Saldae à l’époque

–Quelle époque ?

–exactement, je suis incapable de vous le dire//

Entretien N°36

–Vous venez d’où, mademoiselle ?

–De Bejaïa/

–Quelle région de Bejaïa ?

–J’ai passé toute ma vie à Targa Ouzemmour //(…)

–Ca veut dire quoi Targa Ouzemmour ?

- Targa veut dire//un regard
- Un regard !Vous parlez kabyle ?
- Oui (rires)
- Azemmour c’est z Zitoun (les olives en arabe)
- Dans quelle langue ?
- C’est kabyle, bougiote (relatif à la ville de Bougie), en tout cas/
- Et vous aimez cette appellation ?
- En français ca parait un peu trop brut, je dirais, brutal, mais en kabyle, je sais pas//

Entretien N°37

- D’où venez-vous, monsieur ?
- De Bougie/
- Quelle région de Bougie ?
- Sidi Ayad/
- Sidi Aïche ou Sidi Ayad ?
- Sidi Aïche, mais exactement Sidi Ayad/
- C’est quoi ce Sidi Ayad ?
- C’est un Ouali Salah (un saint homme)// (...) c’est un des adjoints de prophète)/
- parce que il y a un Ouali salah, il vient de (élément inaudible)

Entretien N°38

- D’où venez-vous, monsieur ?
- De cherchell
- Que veut dire le mot Cherchell ?
- Auparavant c’était Cher–chel
- Qui veut dire ?
- ça vient de char, char, le mal (en arabe)
- Char, c’est dans quelle langue ?
- En arabe/ Chel, c’est éloigné
- Dans quelle langue ?
- c’est de l’arabe/
- Le mot chel n’est pas arabe, non ? (faisons-nous remarquer)

–Il y a beaucoup de gens d’origine arabe qui habitent Cherchell///–Il avait autre nom:
Césarée///

Entretien N°39

–Vous venez d’où, monsieur ?

–De Tadmaït/

–Ca veut dire quoi Tadmaït ?

–///

–Vous ne savez pas le sens du nom de la ville où vous habitez ?

–Non///

Entretien N°

–Vous venez d’où, monsieur ?

–De Sour (Sour El ghozlane) (...)

–Pourquoi on l’appelle Sour ?

–// je ne sais pas// j’ai posé la question mais///

Entretien N°41

–D’où arrivez-vous, monsieur ?

–De Cheurfa/

–Pourquoi on l’appelle Cheurfa ?

–Aucune idée///

Entretien N°42

–D’où venez-vous, monsieur ?

–De Boghni/

–Quel village de Boghni ?

–Aïn Zaouia/

–Comment y va-t-on ?

- Tu prends la route de Dra El Mizan (prononcé à la française : le a et le n ne sont pas prononcé séparément)
- Quel « mison » ?
- Ca s’appelle comme ça, « Mison »/
- Ce n’est pas une déformation de « maison » ?
- Si, c’est « mison » mais ce n’est pas une vraie maison ! Ca s’appelle comme ça/
- Revenons à Aïn Zaouia, pourquoi l’appelle-t-on comme ça ?
- C’est « l’œil » de la Zaouia (source et œil se disent de la même façon en arabe)

Entretien N°43

- D’où venez-vous, monsieur ?
- D’Aït Helal // (...)
- Pourquoi ça appelle Aït Helal ?
- Je ne sais pas, pour tout vous dire/
- Ce n’est le Hlal (le croissant de lune, nom porté aussi par certaines personnes) qui vous a donné son nom ?
- Non, non ce n’est pas le nom d’une personne// on m’a donné que c’est un// enfin, moi j’ai posé la question, ils ont parlé des premiers qui se sont installés dans ce village/ ils ont fait une sorte// je ne sais pas comment ça s’appelait// (partie inaudible)
- Le village est dans quelle région ?
- Iouadhiyen (Ouadhias), avant, la région ça s’appelait At Sedqa (le nom de la confédération de villages)/ je vais vous dire pourquoi on l’appelait At Sedqa// alors il y avait une personne plutôt âgée, un peu plus que vous (s’adressant à l’enquêteur), il m’avait dit bien avant qu’on donne des noms dans les villages toute la région des Ouadhias, on l’appelait At Sedqa//

Entretien N°44

- D’où venez-vous, monsieur ?
- De Tizi/
- Quelle région de Tizi ?
- De la région de Beni Douala//
- Quelle région de Beni Douala ?
- Beni Douala, la daïra/ (sous préfecture)

- Pourquoi on l’appelle Beni Douala ?
–franchement (rires)/// franchement///
–Il y a une ville au Cameroun qui s’appelle Douala, il n’y aurait pas un rapport ?
–non, non, je pense pas, (rires)//
–Beni Douala, c’est dans quelle langue, d’après vous ?
–///
–C’est pas kabyle ?
–Si, si///
–Ca veut dire quoi, ?
–Franchement /// (rires)

Entretien N°45

- Vous venez d’où, mademoiselle ?
–De Bejaïa /(…)
–Vous venez de quelle région de Bejaïa ?
–Sidi Aïche/
–Vous avez pourquoi on a donné ce nom à cette localité ?
–Mon village s’appelle Ivghed/
–Ivghed ?
–Oui, Ivghed/
–Ca veut dire quoi Ivghed ?
–Donc, c’est l’histoire comment sont venues les familles là-bas//par exemple nous, on vient de Tizi/
–Et pourquoi Ivghed ?
–Je ne sais pas// je pensais que c’était comment elle s’appelle///

Entretien N°46

- Vous venez d’où monsieur ?
–De Bejaïa /
–Que veut dire le mot Bejaïa, pour vous ?
–Aucuns l’ont appelée Bougie/
–Pourquoi Bougie ?

- Bougie, parce qu'elle est belle et// elle est connue pour ses écoles//
–Ecoles de quoi ?
–Elle est connue pour son histoire//
–Ceci n'explique pas pourquoi c'est Bougie/
–On l'appelle Bougie parce qu'elle était connue pour ses écoles//

Entretien N°47

- D'où venez-vous, mademoiselle ?
–De Béjaïa/
–Et pour vous, que veut dire Bejaïa ?
–Au fait, à l'époque, elle s'appelle Bougie/
–Elle s'appelle ou elle s'appelait ?
–Elle s'appelait (rires- gêne)// et là on l'a arabisée (rires)// et c'est devenu Bejaïa/
–Mais les habitants de Bejaïa parlent kabyle/
–Mais il y a des Arabes//
–Nous parlons de langue : les habitants sont kabylophones, non ?
–Non, en vrai, nous en kabyle, on l'appelle Bgayet, Bgayet// voilà/
–Donc le vrai nom, ce n'est pas Bougie ?
–Oui, c'est Bgayet, Bgayet/
–Et Bgayet, ça veut dire quoi ?
–Bgayet/
–Et Bgayet, ça veut dire quoi ?
–C'est la même chose, ça veut dire une bougie/
–Dans quelle langue ?
–En kabyle/
–En kabyle ?
–oui, en kabyle//
–Donc quand vous allez acheter des bougies, vous dites « Donnez-moi des Bgayet » ?
–Non// (rires)// je pense que//

Entretien N°48

- D'où venez-vous, mademoiselle ?

- De Bejaïa-ville/
 –Et pour vous, qu’est-ce que ça veut dire Bejaïa ? Le nom de la ville ?
 –///
 –Le vrai nom de Bejaïa, c’est Bougie, Bejaïa ou Bgayet, le vrai ?
 –C’est Bgayet, normalement// c’est en kabyle/
 –Et alors ? Et pourquoi on l’appelle, alors Bougie ?
 –C’est à l’époque/
 –Quelle époque ?
 –L’époque, l’histoire/
 –Quelle histoire ?
 –L’histoire des turcs//
 –C’est turc Bougie, c’est pas français ? Et les turcs l’appelaient comment ?
 –Je ne sais pas///

Entretien N°49

- Et vous, d’où venez-vous, mademoiselle ?
 –De Bejaïa/
 –Et d’après vous, que veut dire le mot Bejaïa ?
 –Ben Bejaïa, c’est le nom de la ville //
 –Dans quelle langue ?
 –Bejaïa, c’est en français//
 –Bejaïa, c’est en français ?! C’est un mot français, Bejaïa ?
 –Je veux dire (rires) déjà c’est la prononciation en français/ après en kabyle c’est Vgayet/
 –Mais en français, c’est Bejaïa ?
 –Oui, c’est Bejaïa et puis il y a Bougie, aussi(rires) /
 –Bougie, c’est dans quelle langue ?
 –Ben c’est en français (rires)//
 –Et ça veut dire quoi, Vgayet ?
 –Vgayet, c’est/ après il y a Bougie, c’est un surnom/ à un certain moment, une certaine époque/ on l’appelait Bougie/
 –Et maintenant c’est Bougie, Bejaïa ou Vgayet ?
 –(rires) c’est comme vous voulez//

Entretien N°50

- D’où venez-vous, monsieur ?
- De Tizi-Ouzou/
- De quelle région de Tizi-Ouzou ?
- De Beni Douala/
- De quelle région de Beni Douala ?
- Aït Bouyahia/ (...)
- Pourquoi votre village s’appelle-t-il Aït Bouyahia ?
- Donc, à mon avis/ c’est par rapport au premier/ à la première / la première race, premiers gens, voilà/
- Il s’appelle Bouyahia ?
- Voilà/
- C’est dans quelle langue ce Bouyahia ?
- Kabyle/
- Le mot Yahia, en kabyle, en dehors du nom, qu’est ce qu’il veut dire ?
- En kabyle, je sais pas, mais en arabe//
- Donc le mot est arabe !
- Yahia, en kabyle, n’existe pas///

Entretien N°51

- Vous venez d’où, monsieur ?
- De Bejaïa/
- De Bejaïa-ville ?
- Non, je viens de Timezrit/
- Quel village, peut-être ?
- Ilmaten/
- Ca veut dire quoi Ilmaten ?
- /// Ce n’est pas mon village/
- Vous dites que ce n’est pas votre village ?
- // je veux dire, je viens du village d’Abaynou/
- Abaynou ? C’est joli, Abaynou ! Et ça veut dire ?

–///

–C’est dans quelle langue ?

–Kabyle/

–Et ça veut dire ?

–Aucune idée//

Entretien N°52

–Vous venez d’où, mademoiselle ?

–De Tizi/

–Quelle région de Tizi ?

–De Beni Douala/

–Quel village de Beni Douala ?

–Aït Bouyahia/

Qu’est-ce qu’il a de spécial, votre village ?

–Il est formidable/ (rires)

–Pourquoi on l’appelle Aït Bouyahia, déjà ?

–/// il y avait Imravdhen (les marabouts, en kabyle)// pour l’Islam// les origines// ils ont venus apporter l’Islam// le grand-père s’appelle Yahia/

–Votre grand-père à vous ?

–Non, à l’époque/ l’homme qui forme cette village//

Entretien N°53

–D’où venez-vous, monsieur ?

–De Aïn Defla //(...)

–De quel village de Aïn Defla ?

–De Aïn Defla, exactement// à 5 kilomètres, de Bou Rached///

Entretien N°54

–Vous venez de loin, monsieur ?

–Non?

- D’où venez-vous ?
- L’origine, c’est Bouira
- Quelle région de Bouira ?
- Maillot/
- Maillot, c’est un nom//
- D’adaptation français// avant c’est Maillot, maintenant c’est Mchedala (Mchedallah)/
- Le mot Mchedala, c’est dans quelle langue ?
- Euh//arabe/
- Et ça veut dire ?
- Euh/ c’est un d abaouche (c’est un insecte, en kabyle) tu connais la langue kabyle ? C’est un petit animaux/// sa couleur est rouge///
- c’est un petit animal ?
- Non, ce n’est pas un petit animal, c’est un insecte//
- Et il s’appelle, en arabe, mehdala ?
- Oui/ c’est les anciens qui les appelés comme ça (rires)///

Entretien N°55

- D’où venez-vous, monsieur ?
- De Bejaïa /
- De Bejaïa-ville ?
- Oui, oui, je suis originaire de Bejaïa, je suis né là-bas/ (...)mes parents sont nés, je ne sais pas si vous connaissez, à Amizour/
- Amizour ?
- Oui, Amizour/
- Et Amizour, qu’est ce que ça veut dire, pour vous ?
- Aucune idée//
- Vous ne vous êtes jamais posé la question ?
- Non/
- Ca ne vous intéresse pas ?
- Non c’est pas ça, mais c’est est///
- Vous ne parlez pas kabyle ?
- Pas amazighe
- Vous parlez kabyle !

–Oui, le kabyle mais pas amazighe/

–Quelle différence ?

–Kabyle est un mélange entre l’arabe et ///il y a des mots qu’on dit, c’est purement arabe//

–Mais il n’y a pas de langue pure/

–Oui, mais on ne parle pas vraiment amazighe// par exemple, il y a une différence entre le kabyle qu’on parle à Tizi et à Bejaïa///

Entretien N°56

–Vous venez de loin, monsieur ?

–De Bejaïa/

–De quelle région de Bejaïa ?

–Chemini/

–Ca veut dire quoi Chemini ?

–Chemini, c’est une commune/

–Et qu’est-ce que veut dire le mot Chemini ?

–C’est la cheminée/

–Est-ce qu’il y a une cheminée d’usine, par exemple ?

–Non, c’est d’une maison/

–Mais toutes les maisons ont des cheminées, non ?

–Peut-être/ mais avant, il y a pas de cheminée/

–Donc, il y a pas de raison de l’appeler cheminée ///

Entretien N°57

–Vous venez de loin, Monsieur ?

–De Tizi-Ouzou/

–Quelle région de Tizi-Ouzou ?

–Tala Athmane, vous connaissez ? (...)

–Ca veut dire quoi, le nom de Tala Athmane ?

–Tala Athmane, c’est une// Doula El Athmania (Etat Ottoman, en arabe), en avant///

Entretien N°58

- Vous venez d’où, monsieur ?
- De Bouira/
- De quelle région de Bouira ?
- De Bouira-ville/
- mais vous êtes originaire d’un village, non ?
- Ait Boumehdi/
- Dîtes-moi, pourquoi appelle-t-on Bouira ainsi ?
- ///
- Si vous avez une idée/
- Aucune idée//

Entretien N°59

- Vous venez d’où, monsieur ?
- De Tizi/
- Quelle région de Tizi ?
- Euh/ de Fort National/
- Vous avez une ville dont le nom est français ?
- Ah oui ! On l’appelle petit Paris, enfin d’après mon père/
- Et maintenant, comment on l’appelle ?
- Azzouza/
- Est-ce que vous savez pourquoi on l’appelle Fort National ?
- Aucune idée/
- Pourquoi Fort National et pourquoi Azzouza ?
- Aucune idée/ j’ai jamais vécu là-bas//
- Et Tizi où vous vivez, pourquoi on l’appelle ainsi ?
- Aucune idée/
- Au fait, vous ne vous posez pas ce genre de questions///

Entretien N°60

- Vous venez d’où, mademoiselle ?
- De Bejaïa/

- Quelle région de Bejaïa ?
–Aqvu (Akbou)/
–C’est un très joli nom, qui veut dire quoi, déjà ?
–Je sais pas, peut-être punir, Aaqbu (il l’a puni, en arabe), je sais pas, il a tété puni : aaqbu, ‘iqab (la punition), ça vient de l’arabe ‘Iqab/
–Pourquoi ça viendrait de l’arabe ?
–Aucune idée/
–Vous ne trouvez pas paradoxal qu’une région kabylophone porte un nom arabe ?
–Non, c’est pas normal/
–Il y a un autre village, à Timimoun (dans le sud algérien) qui porte le même nom d’Akbou !
–Donc, je ne me trompe pas //(...)

Entretien N°61

- Vous venez d’où, masemoiselle ?
–De Tizi-Ouzou/
–Quelle région de Tizi-Ouzou ?
–Ouaguenoun/
–C’est quoi Ouaguenoun ?
–C’est une Daïra (Sous préfecture)/
–Que veut dire le mot Ouaguenoun ?
–(rires) en latin, je sais pas / (rires)
–Vous ne vous jamais posé la question ?
–Oui ? je l’ai posée/ par rapport à/ Mon village//
–Comment s’appelle votre village ?
–Tikobaïne
–Tikobaïne ! Ca veut dire quoi ?
–C’est un nom d’un oiseau/
–C’est quel oiseau, en français ?
–Je sais pas///

Entretien N°62

- Vous venez de loin, mademoiselle ?

- De Boumerdès mais originaire de Tizi-ouzou /
 –Quelle région de Tizi-Ouzou ?
 –De Tizi-Ouzou/
 –Mais vous êtes forcément originaire d’un village.
 –(rires)//
 –De quel village venez-vous ?
 –Quel village ? Larbaa Nath Irathène/
 –Et vous savez pourquoi on l’appelle Larbaa Nath Irathène ?
 –C’est Ath Iratène/
 –Qui veut dire ?
 –Des lions/
 –Dans quelle langue ?
 –Amazighe///

Entretien N°63

- Vous venez d’où, mademoiselle ?
 –De Bouira/
 –Quelle région de Bouira ?
 –El Asnam, proche d’El Asnam, s’appelle Guemgouma/
 –Guemgouma ?
 –S’appelle Guemgouma/
 –Ca veut dire quoi, Guemgouma ?
 –Je sais pas/
 –C’est dans quelle langue Guemgouma ?
 –C’est kabyle/
 –Guemgouma est kabyle ?
 –Oui, tout à fait/
 –Ca veut dire quoi ?
 –Franchement/ mais normalement/ mes grands-parents, ils m’ont dit, Guemgouma c’est quelqu’un / zaama (soit disant) c’est un homme d’une grande taille/ voilà/ ça veut dire il avait/ dans la tête/ Voilà, on dit qemqoum en kabyle et Guemgouma en français, et ca s’écrit en arabe avec trois points sur « Q »///

Entretien N°64

–Vous venez d’où, monsieur ?

–De Bejaïa/

–Quelle région de Bejaïa ?

–Béjaïa, vous connaissez Iheddaden ?

–Pardon !

–Iheddaden/

–Ca veut dire quoi Iheddaden ?

–Ca vient u nom/ forgeron/

–Est-ce qu’il y a des forgerons, là-bas ?

–Non !

–Est-ce qu’il y a encore des forges ?

–(Rires) Non !/

–Alors, qu’est-ce qui vous fait croire que c’était des forgerons ?

–Le nom/

–Seulement le nom ?

–Le sens du mot/

–C’est dans quelle langue ?

–Pardon ?

–C’est dans quelle langue ?

–C’est arabe/non ?

–Iheddadaen, c’est arabe ?

–Non, haddad, c’est arabe, mais en kabyle, iheddaden c’est pareil// je veux dire haddad c’est en arabe/ en kabyle c’est la même chose (rires) je ne suis pas expert en langue amazighe/

–Ah bon ? Vous ne le parlez pas très bien ?

–Enh/ je parle kabyle, mais Tamazight, réellement, il y a des mots que je ne connais pas forcément/

–Mais si vous parlez kabyle, c’est aussi une langue non ?

–Il y a l’accent, par exemple, entre Bejaïa et Tizi-Ouzou//

65- Vous venez d’où, monsieur ?

–Igoufaf /

–Igoufaf ?

- Village de Loucif Hamani (célèbre boxeur des années 70 et 80)
–Ca veut dire quoi Igoufaf ?
–Je sais pas/
–C’est dans quelle langue ?
–Je ne me suis jamais posé la question/
–Quel pourrait en être le sens ?
–Aucune idée !/
–Vous n’en savez rien ?
–Non, rien///

Entretien N°66

- Vous venez de loin, monsieur ?
–Non, juste de Tizi-Ouzou/
–De quelle région de Tizi-Ouzou ?
–Mekla/
–Mekla, ça veut dire quoi, Mekla ?
–///
–C’est dans quelle langue, déjà ?
–je pense que// c’est Kabyle, non ? /
–Et ça veut dire quoi ?
–(silence)// au fait je suis de Djemaa Saharidj/
–Et Djemaa Saharidj, ça veut dire quoi ?
–Ca veut dire un ensemble de bidons/
–Bidons ?
–Pas bidons, mais/
–C’est dans quelle langue ?
–En arabe/
–En arabe ?
–Et vous parlez quelle langue (à djemaa Saharij) ?
–Kabyle//
–Tous les habitants du village parlent kabyle ?
–Kabyle, oui/
–Et vous avez donné un nom arabe à votre village ?

- (silence gêné, rires) je sais pas moi/
–Et Saharidj, en arabe, veut dire bidon ?
–Ih (oui, en kabyle), et notre village a beaucoup/ d'eau//
–Et bidon, qu'est ce que ça vient faire ici ?
–Ca s'appelle Saharidj, tiliwa (sources ou fontaines en kabyle)//
–C'est quoi Tiliwa ?
–Non, je pense pas//

Entretien N°67

- (partie inaudible)... Votre région s'appelle comment ?
–Fréha, Azazga/
–Ca veut dire quoi, Fréha ? C'est dans quelle langue, le mot Fréha ?
–Ca veut dire ferhan (content en arabe)/
–Et en kabyle, vous dites fréha, pour dire content ?
–Oui//
–Vous dites fréha ?
–Non ! on dit ferhan/
–Mais ferhan n'est pas fréha, comment vous expliquez cette différence ?
–Je pense que c'est ça (rires)//

Entretien N°68

- D'où est-ce que vous venez ?
–De Dellys/
–J'entends parler de Dellys/
–Oui, très belle ville/
–Vous êtes de la ville de Dellys ou d'un village environnant ?
–Je viens d'un village environnant/
–Quel village ?
–Aafir/
–Et ça veut dire quoi Aafir ? / C'est dans quelle langue déjà ?
–Ah ?
–Le mot Aafir/ c'est dans quelle langue ?

- Ah ! (rires) je ne suis jamais posé la question//
 –C’est pas vrai !!
 –Oui (rires), je sais qu’en arabe, ça veut rien dire/
 –Donc ce n’est pas de l’arabe !
 –Bien-sûr//
 –Dédution/
 –A l’époque, euh/
 –C’est du français, peut-être ?
 –Je pense que non/ j’ai jamais entendu/
 –Et sinon, qu’est-ce que c’est alors ?
 –C’est un/ nom/
 –Pourquoi vous ne pensez pas qu’il pourrait être kabyle ?
 –Quoi ?
 –Il pourrait être berbère, le mot Aafir/
 –Si/
 –Pourquoi vous n’y avez pas pensé pas, pourquoi vous ne le dites pas ?
 –Parce que je suis kabyle/
 –parce que la prononciation ne paraît pas kabyle/
 –Ah bon ? ///

Entretien N°69

- Vous êtes originaire d’où, monsieur ?
 –De bordj Bou Arreridj/
 –Quelle région de Bordj ?
 –Ah ?
 –Nous savons que les habitants des grandes villes viennent de régions rurales...
 –Aaah, Bendaoud/ du côté d’El Mhir/
 –El Mhir, ça veut dire quoi, pour vous ?
 –Ah ? /
 –Le nom El Mhir ?
 –El Mhir///
 –Vous ne vous êtes jamais posé la question? Vous n’êtes pas curieux ?
 –Euh/ je ne crois pas//

- Et Bordj Bou Arreridj, vous en savez quelque chose ?
–Je crois que c’est l’histoire/ dans une tour/
–Dans une tour ?
–Oui, dans une tour/ et il y a Baba Arroudj/
–Il est passé par là Baba Arroudj ?
–Ah, je ne sais pas///

Entretien N°70

- D’où venez-vous, mademoiselle ?
–D’Azazga/
–Pour vous qui venez d’Azazga, ça veut dire quoi, Azazga ?
–Moi, au fait, je suis de Aïn El Hammam/
–Et Aïn El Hammam, ça veut dire quoi ?
–Je n’y vis pas//(rires)
–Aïn El Hammam, vous n’y vivez pas, Azazga, vous n’en êtes pas originaire...
–(...)Ils disent qu’ils n’entendent pas/
–Ils sont sourds ?
–En kabyle, on dit Azazga/
–Qui veut dire ??
–Il n’entend pas/ Yaazeg (il est sourd, en kabyle)/on dit Azoug (le sourd), on dit d’Aazoug, comme on dit il est algérois (...)
–C’est ce qu’ils racontent, je ne sais pas si c’est vrai//

Entretien N°71

- D’où venez-vous, monsieur ?
–De Meftah/
–Meftah, ça veut dire la clé, en arabe ? C’est dans ce sens-là ?
–Presque//
–C’est le sens que vous donnez à Meftah ?
–C’est une famille// c’est une famille/
–C’est une famille qui s’appelle Meftah ?

–C'est quelqu'un//

–C'est lui qui a donné son nom au village ? Et avant de s'appeler Meftah, on l'appelait comment ?

–Ca s'appelait Rivet/

–Rivet, c'est français . Et avant l'arrivée des français, ça s'appelait comment ?

–Elle s'appelait Belkalem/

–Belkalem ?

–C'est le nom d'un général français/

–Et avant lui ?

–Je ne sais pas// (rires) ///

Entretien N°72

–Vous venez de loin, monsieur ?

–De Bougie/

–Quelle région de Bougie ?

–Bougie-ville/

–Vous êtes originaire de Bougie-ville ?

–Non, d'Akbou/

–Akbou ? Et ça veut dire quoi, Akbou ? (...) Le mot Akbou, ça veut dire quoi ?

–Je ne saurais vous donner le sens du mot Akbou/

–Vous n'êtes pas intéressé par ce genre de chose...

–Oui/ je n'ai jamais pensé// je n'y suis pas né/

–Faut-il être né quelque part, faut-il vivre quelque part pour se poser des questions sur le sens de ce mot? Non, on n'a pas besoin, n'est-ce pas ? (...)

–Pourquoi Akbou ?

–Bougie, je vous dirai//

–Allez, dites-moi pour Bougie !

–D'après l'anecdote, la première usine de bougies, en Algérie/ dans le temps de la France Erigée à Bejaïa/donc les français l'ont appelée Bougie par rapport à ça//

–(...)

–Et aujourd'hui, ça ne s'appelle plus Bougie, non ?

–Maintenant c'est Bejaïa/ Vgayet/ mais de préférence c'est Bougie

–Vgayet, Bejaïa, pour vous, c'est la même chose ? Quelle appellation vous préférez ?

–C'est la langue qui change/ l'appellation la plus commune c'est Vgayet, celle qu'on utilise/ le plus/ y a pas de préférence, mais je dirais que par//

–Vous n'osez pas dire que c'est une préférence ?

–non, ce n'est pas une préférence, mais Vgayet est celle qu'on utilise le plus///

Entretien N°73

–Vous venez de loin, mademoiselle ?

–De Tizi-Ouzou/

–Quelle région de Tizi-Ouzou ?

–Tizi-Ouzou-ville/

–Oui, mais vous êtes originaire d'un village ?

–Oui, je suis de Aïn El Hammam/

–Quelle région de Aïn El Hammam ?

–At El Bachir/

–Qui veut dire ?

–Je ne sais pas/(rires)/ c'est la commune/

–Vous avez certainement un Bachir dans votre/

–Oui, Aït Bachir/ (...) Mon nom vient de ce Bachir (Bacha)/

–Et vous ne savez pas d'où vient le nom de votre village ?

–Non/(rires)///

Entretien N°74

–Mademoiselle M. vous venez de loin ?

–Je viens de Bejaïa/ (...)

–Vous venez de Bejaïa-ville ?

–Non, de Oued Ghir/

–Oued Ghir ? (...)

–Vous savez pourquoi on l'appelle Oued Ghir ?

–Non, je ne sais pas/ mon village s'appelle Qariet Helil (Qariet : village, en arabe)/

–Pourquoi on l'appelle Helil ?

–C'est une petite mosquée/ les gens viennent là-bas pour rendre visite et tout///

Entretien N°75

- (...) (Partie inaudible)
 –Ca s’appelle comment déjà ?
 –Ighzer Amokrane/
 –Ca veut dire quoi Ighzer Amokrane ?
 –/// Vous connaissez asif (rivière, en kabyle) ? C’est Ighzer/
 –Donc Ighzer c’est une rivière ?
 –Voilà !/ ce fut un temps, elle était très grande/
 –Et maintenant ?
 –Maintenant elle est//
 –Dans quelle langue on l’appelle comme ça ?
 –Ighzer Amokrane ou bien Ouzellaguène/ le congrès de la Soummam/
 –Et Ouzellaguène, ça veut dire ?
 –L’origine du mot, je connais pas, mais ça fait longtemps, ça remonte à très loin/
 –Et vous aimez cette appellation de Ouzellaguène ou Ighzer Amokrane ?
 –Oui/ les deux noms c’est-à-dire Ouzellaguène ou Ighzer Amokrane/
 –C'est-à-dire, si l’un ne vous plaît pas vous utilisez l’autre/
 –Voilà/
 –Alors, Ighzer Amokrane, c’est resté pour la localité ou pour la rivière ?
 –La localité/ (...)//

Entretien N°76

- Vous venez d’où, monsieur ?
 –Bejaïa/
 –Bejaïa-centre ? Quel quartier ?
 –En plein centre-ville de Naciria/
 –Pourquoi on l’appelle Naciria ?
 –Ca fait très longtemps// elle était/ Naciria était un bâtiment/
 –Je vous parle de l’appellation, pourquoi on l’appelle ainsi ?
 –/// (...)
 –Il y a bien une raison pour qu’on l’appelle Naciria, non ?

- Aucune idée//
- C’est dans quelle langue, Naciria ?
- Enaam (pardon, en arabe, et en kabyle)/ Quelle langue ?
- Oui, c’est dans quelle langue ?
- Du latin/
- Naciria, c’est du latin ?
- Non, c’est pas du latin, ça vient peut-être des romains ou je ne sais pas//
- Le mot Naciria ? C’est pas un peu tiré par les cheveux ?
- Il y avait des romains, des français//
- A Bejaïa ?
- Oui/(...) il y a Bordj Moussa, si vous connaissez// Yemma Gouraya//
- Bordj Moussa, c’est des romains ?
- Non, c’est des romains qui l’ont construit/
- Alors pourquoi on l’appelle Bordj Moussa ? Qu’est ce que Moussa a à voir avec les romains ?
- Avec le temps, ils ont changé///

Entretien N°77

- Vous venez de loin, monsieur H. ?
- Non, juste à côté, Tipaza/
- Quel village de Tipaza ?
- Cherchell/ (...)
- Comment s’appelait Cherchell, à l’époque ?
- Césarienne (au lieu de Césarée)/Déjà il ya Iol, ils l’ont appelée Iol, les numidiens, ou je ne sais pas quoi, (rires) après je sais pas//
- Les numidiens, hein ?
- Je sais pas quoi (rires)/
- Vous avez eu un grand roi/
- Euh// je suis pas fan de l’histoire/ (rires)//
- Même pas la vôtre ?
- Pardon ?
- Même pas la vôtre ? Vous ne connaissez pas Juba II ?
- Si/ je connais/

–Vous ne connaissez pas sa femme ?

–Si/

–C’est une égyptienne/ Elle s’appelait Cléopâtre Célénée/

–Ah ! je la connais Cléopâtre/

–Cléopâtre Célénée, pas la femme de Marc Antoine, sa fille/Et vous savez où elle est enterrée ? Dans le Tombeau de la chrétienne, à côté de Tipaza/

–Ah, oui, oui/ c’est vrai, juste à// (...)

–Revenons à Cherchell, ça veut dire quoi, déjà ?

–(Grand éclat de rire) je sais pas (rires), je suis pas fort, (rires)///

Entretien N°78

–Vous venez de loin, mademoiselle ?

–De Tizi /

–Quelle région de Tizi ?

–Je viens d’Azzefoun/

–Azzefoun ? C’est pas la plage ?

–Pourquoi on l’appelle Azzefoun, déjà ? (...) C’est dans quelle langue, Azzefoun ?

–// J’ai cherché, mais j’ai trouvé elle a un autre nom, c’est Port Gueydon/

–Port Gueydon ?

–Et Azzefoun ca veut dire Port Gueydon aussi ?

–Je pense/

–Vous le pensez ?

–Qui est le plus ancien, c’est Azzefoun ou Port Gueydon ?

–C’est Port Gueydon/

–Ah bon ? Et Azzefoun, ça date de combien ?

–// Après l’indépendance (1962)

–Et avant que les français n’arrivent (en Algérie), ça existait ?

–Oui/

–Donc ça avait un nom, forcément/

–/// (...)

–Tout ce qui existe a un nom, non ?

–Je pense à// avant l’indépendance il y avait la Daïra (sous préfecture)//

–Je ne parle pas de Daïra, je vous parle de la ville/ du port/ non, vous ne savez pas ?

–Non///

Entretien N°79

–Vous venez de loin, mademoiselle ?

–De Yakouren/

–Pardon ?

–De Yakouren/

–Ca veut dire quoi, Yakpuren, déjà ?

–C’est un oiseau/

–Qui s’appelle ?

–Ikkour/ (ou aqqour : rossignol, en kabyle)

–Ikkour ?

–Ikkour, oui/

–Et c’est quoi, ce Ikkour ?

–C’est un oiseau/

–Comment on l’appelle, en français ? Donc Ikkouren, c’est le pluriel de Ikkour ?

–Voilà//

–Et c’est beau comme nom ?

–On est habitué/ (rires)

–Et en français, comment vous appelez la ville ?

–Yakouren/

–Toujours Yakouren ?

–Oui///

Entretien N°80

–D’où venez-vous, monsieur ?

–De Bejaïa/

–Quelle région de Bejaïa ?

–Bejaïa-ville/

–Mais, vous êtes, forcément originaire d’un village, lequel ?

–Je suis de la région de Sétif, Aït Tizi/

- Aït Tizi ,ça s’appelle comme ça ?
–Du côté de Bouhandas/ (...)
–Pourquoi on l’appelle Bouhandas ?
–Je sais pas/
–Et Aït Tizi, Pourquoi ?
–C’est une région qui est riche de terrains/ lieu qui est haut/
–(...) Aït veut dire lieu/
–Ah Bon !
–Oui/
–Donc si je prends Aït quelque chose, ça veut dire lieu quelque chose/
–Voilà/
–(...)//

Entretien N°81

- Vous venez de loin, monsieur ?
–Oui/ A Bejaïa /
–(...) Et vous venez de quelle région de Bejaïa ?
–De Tazmalt/
–Tazmalt (...) ?
–Commune de Boujlil/
–Que veut dire Boujlil, chez vous ? Le mot Boujlil ?
–// aucune idée/
–Vous ne connaissez pas ? Vous ne savez pas pourquoi on l’appelle ainsi ?
–C’est un nom/
–Mais les noms ont un sens /
–Aucune idée//

Entretien N°82

- Vous venez de loin, mademoiselle ?
–De Tizi-Ouzou/
–Quelle région de Tizi-Ouzou ?
–De Draa Ben Khedda/

- Que vous appelez communément ?
- Mirabeau/DBK (Pour Draa ben Khedda)/
- Vous savez pourquoi on l’appelle DBK ?
- Par rapport à sa situation géographique/
- Quelle est cette situation géographique ?
- C’est entre deux/ vallées/ Draa,, parce qu’il y un fleuve// Draa
- Et Khedda ?
- Khedda c’est un oreiller/
- Un oreiller ? (...)

Entretien N°83

- D’où venez-vous, monsieur ?
- De Bougie/
- Quelle région de Bougie ?
- Bougie-ville/
- Vous venez de Bougie ou de Bejaïa ?
- Ah Bejaïa// en vérité / c’est la capitale des Hammadites/
- Oui, mais le nom, pourquoi, Bejaïa ?
- le nom c’est Bejaïa/ nous on l’appelle Bougie par rapport au/ par rapport à la ville/
- Par rapport à ?
- Bon c’est une bonne ville/ par rapport à la nuit/ quand on monte à Gouraya/
- Pardon, c’est quoi Gouraya ?
- / euh, c’est la montagne/
- La montagne chez vous, ça s’appelle Gouraya ?
- Oui/ on l’appelle aussi Yemma Gouraya// Donc quand on monte là-bas, on voit Bougie/ on voit comme des bougies qui sont allumées/ donc on l’appelait directement Bejaïa
- (...) C’est vous qui avez décidé de l’appeler Bougie ?
- Non/
- C’est qui ?
- Ce sont des gens/
- Qui parlent français ?
- Oui///

Entretien N°84

- Vous venez d'où, monsieur ?
- Je viens de Tizi/
- Quelle région de Tizi ?
- // de Aïn El Hammam/
- Quel village de Aïn El Hammam ?
- D'Iilten/
- Quel village d'Iilten ?
- Aït Abdellah/
- Qui est ce Abdellah qui a donné son nom au village ?
- (...) Je sais pas moi/
- Qui ça peut être ?
- Aucune idée/
- Vous ne vous posez pas ce genre de questions ?
- Non/ j'ai déjà posé cette question/
- A qui vous l'avez posée ?
- Aux anciens/ et ils ne savent pas/ (...)

Entretien N°85

- (...) Vous venez d'où, monsieur ?
- Je suis de Tizi/
- Vous êtes originaire de quelle région de Tizi ?
- Je suis de Michelet, Aïn El Hammam/
- Vous préférez Michelet ou Aïn El Hammam ?
- Euh/ Ben/ Aïn el Hammam/
- Pourquoi ?
- Ben/
- Vous connaissez Michelet ? (Celui qui a donné son nom à la ville)
- Le général/
- Il était général ?
- Apparemment/ d'après les dires/

- Les dires de qui ?
–Ben/ mon grand-père/ (...)///
–Mon village c’est Tiferdout/
–Et Tiferdout veut dire ?
–C’est un mot composé : tifer et dout/ Tifer ça veut dire mieux et dout, ça veut dire terre/
–Dans quelle langue ?
–Taqbaylit (le kabyle, en kabyle)/ Chez nous on dit dout pour la terre/
–Ah bon ? A Michelet ?
–Oui/ alors, mon grand-père quand il// il connaissait pas la ville : « il dit je vais aller à dout »/alors Tiferdout veut dire mieux et à un certain moment/ils ont ramené une plante, ils l’ont plantée un peu partout/ ça n’a pas réussi/
–Quelle plante ?
–Je sais pas/ parce que ça remonte à loin/ ça remonte à loin///

Entretien N°86

- Vous venez d’où, mademoiselle ?
–De Bejaïa/
–Quelle région de Bejaïa ?
–Akbou/
–Akbou !
–Ca veut dire quoi, le mot Akbou, déjà ?
–Akbouche (le broc, un récipient, en kabyle)/ normalement c’est Akbouche/
–Et ça veut dire ?
–Une tasse/
–Une cruche, peut-être/
–Oui, c’est ça/
–Et c’est en kabyle ?
–Oui/
–Et pourquoi voudriez-vous qu’Akbouche devienne Akbou ?
–Il est entouré de montagnes///

Entretien N°87

- Vous arrivez d’où, monsieur ? (...)
–Je viens d’Akbou/
–Que veut dire le mot Akbou, pour vous ?
–Akbou ?
–Oui, Akbou/
–Vous dites Akbou Aqyou ?
–Aqyou/
–Et qui veut dire ?
–Ben// à ma connaissance/ça veut dire/ une pente et au sommet une petite cité/
–Genre de citadelle ?
–Voilà/
–Et c’est dans quelle langue ?
–Aqyou, c’est en kabyle/
–Donc tous les villages construits sur des cimes sont des Aqyou/
–Non/ ce ne sont pas des Aqyou///

Entretien N°88

- Vous venez de loin, mademoiselle ?
–Je suis de Bouira/
–Quelle région de Bouira ?
–/ de Bechloul/ sur l’autoroute/ El Adjiba/ (...)/direction la route qui mène à Bejaïa/ (...)
–Dîtes-moi, Bechloul, ça veut dire quoi ? Le mot Bechloul/
–Bechloul/ voilà/ c’est une commune/
–Le sens du mot Bechloul ?
–On l’a nommée sur une personne qui s’appelait Bechloul/
–Il y a une personne qui s’appelait Bechloul ?
–(rires) ///

Entretien N°89

- Vous venez d’où, monsieur ?
–Je viens d’Iferhounen/
–je vois que vous venez d’Aït/

- Non, ça c'est le village/ c'est Aït Arbi/
 –C'est quoi Aït Arbi ?
 –On dit en kabyle At Arbi/
 –C'est quoi At Arbi ?
 –At/ c'est un prénom en tous les cas, c'est un prénom/ c'est un prénom Arbi, Aït il y a beaucoup de noms qui commencent par Aït : Aït Fella, Aït Chebbib, Aït//
 –Et Iferhounen, ça veut dire quoi ?
 –Iferhounen c'est une daïra (sous préfecture)/
 –Que veut dire le mot Iferhounen ?
 –Je pense c'est les français qui ont donné ce nom/
 –Il n'a pas une consonance kabyle ?
 –Aucune/ non/
 –Vous parlez kabyle, vous ?
 –Oui/
 –Et Iferhounen n'a pas une consonance kabyle ?
 –Ca n'a aucune signification, c'est pas kabyle du tout/
 –Ca doit être français, alors/
 –Oui, c'est français/
 –Mais si c'est français, qu'est ce que ça veut dire, en français, le mot Iferhounen ?
 –Non/
 –Déjà, en français, il n'y a pas de « h »/
 –Ca va poser problème / (rires)///

Entretien N°90

- D'où venez-vous, monsieur ?
 –De Tizi/
 –Quelle région de Tizi ?
 –Ouadhias ?
 –Que veut dire Ouadhias ? Le mot Ouadhias ?
 –Oui//
 –C'est en arabe/ en kabyle ou c'est en français, le mot Ouadhias ?
 –En français/
 –Et ça veut dire quoi, en français, le mot Ouadhias ?

–///

–Le mot Ouadhias est de quelle langue ? (...)

–Je sais pas/

–Vous ne savez pas/

–Oui// (...)

–En kabyle vous dites Ouadhias ou vous dites autre chose ?

–Ouadhias/ Iouadhiyen/

–Pardon ?

–Iouadhiyen, Iouadhiyen/

–Qu'est-ce que vous préférez Ouadhias ou Iouadhiyen ?

–C'est pareil/ Ouadhias ou Iouadhiyen/ chacun///

Entretien N°91

–Vous venez d'où, mademoiselle ?

–De Bejaïa/

–Bejaïa-ville ?

–Aboudaou/

–Aboudaou ?

–Aboudaou, oui/ (...)

–Le mot Aboudaou, c'est dans quelle langue ?

–//

–Vous savez que chaque mot a un sens/

–Non, je ne sais pas/

–Vous ne vous êtes jamais posé la question ?

–Non/ (rires)

Entretien N°32

–(...)- Vous venez de quel village ?

–El Kahra/

–Ce n'est pas Le Caire (El Kahira, en arabe) ?

–Non/ commune de Fréha/

–Pourquoi vous l'appellez El Kahra ? Vous faites référence au Caire ?

- Ah non/
–C’est en kabyle le mot Kahra ?
–Oui, El Kahra/
–Et ça veut dire quoi, en kabyle ?
–J’ai dit à mon grand-père, il m’a dit, même lui, il ne le sait pas///

Entretien N°93

- Vous venez de loin, monsieur ?
–De Tizi-Ouzou/
–Quelle région de Tizi-Ouzou ?
–Des Ouadhias/
–Quelle région des Ouadhias ?
–De la Daïra Ouadhias/
–Vous venez de Ouadhias-centre ou d’un village ?
–Village/
–Quel village ?
–Village Aït El Hadj Ali/ dans la commune Tizi Ntlata/
–(...) Vous êtes certainement marabout/
–Oui/
–Vous venez de Hadj Ali, vous êtes marabout/
–Pourquoi on appelle votre village ainsi ?
–Ce qu’on appelle en kabyle taddart/
–C’est quoi Taddart ?
–C’est un homme il a / qui est sage/ (...) à l’époque/ une certaine époque/ dans le village/ cet homme là/ à chaque fois que quelqu’un va faire quelque chose, il demande son avis/ ah oui///

Entretien N°94

- (...) Vous venez d’où, monsieur ?
–Naciria/
–Ca porte un autre nom, non ?
–Oui, Laazib/

- Qui veut dire ?
–Kim adouera (en arabe, c’est comme une mesure)/
–C’est-à-dire ?
–Douera/ Houmat /
–C’est dans quelle langue, Houmat ?
–C’est en arabe/
–Et Laazib, c’est dans quelle langue ?
–Kabyle/
–Donc Laazib en kabyle, veut dire Houmat en arabe et en français ?
–///
–Quel nom préférez-vous ?
–///
–Et Naciria, c’est en référence à quoi ?
–///
–Il n’y a pas de raison /
–(rires) ///

Entretien N°95

- (...) (Partie inaudible)
–Et le mot Isser, c’est dans quelle langue, mademoiselle ?
–//
–Le mot Isser ?
–Il veut dire quoi ?
–Oui/ il est dans quelle langue déjà ? C’est de l’arabe, c’est du kabyle ou c’est du /
–c’est du kabyle/ c’est un mélange/
–Oui, mais à quelle langue appartient-il ?
–c’est pas là que j’habite/ (...)
–Et pour vous, qu’est-ce que ça veut dire ?
–// je sais pas///
–Vous ne vous êtes jamais posé la question ? Vous ne vous êtes pas renseigné ?
–Jamais///

Entretien N°96

–(...)

–Ainsi vous venez de fréha ?

–Oui/

–Quelle est l’origine du mot ?

–C’est du kabyle/

–Comment vous dites « je suis content », en kabyle ?

–Yefreh, Lferh/

–C’est pas de l’arabe ? Et en arabe, comment on dit ?

–Ah oui, oui , ça se dit même en arabe, mais je sais pas /ui l’a emprunté à l’autre (rires)/

–Parce que vous pensez qu’un mot peut migrer d’une langue à l’autre ?

–Oui, oui/

–Vous parlez quelle langue ?

–Le kabyle !/

–Et comment vous expliquez que vous donniez un nom en arabe dans une région où on parle exclusivement kabyle ?

–Je sais pas/ je me suis jamais posé la question///

Entretien N°97

–D’où venez-vous, mademoiselle ?

–Reghaïa/

–Et ça veut dire quoi, le mot Reghaïa ? C’est dans quelle langue ?

–//

–C’est du français ?

–Non /

–C’est de l’arabe?

–Non/

–C’est du berbère ?

–Je crois oui/

–Et que voudrait dire le mot Reghaïa, en berbère ?

–///

–Vous êtes berbérophone ?

–Je suis berbère mais je l’ai perdue/ (la langue)

–Mais vous savez que Reghaïa est dans cette langue que vous ne parlez plus ?

–Exactement/ malheureusement///

Entretien N°98

–Vous venez d’où, monsieur ?

–De Draa El Mizan/

–C’est où ça ?

–C’est une Daïrate/

–Et le mot Draa El Mizan, ça veut dire quoi ?

–Draa El Mizan/ justice/

–Pourquoi on vous appelle justice ? Vous avez quelque chose de particulier pour mériter ce nom ?

–On a eu treize colonels/ pendant la guerre/

–Mais Draa El Mizan a existé bien avant la guerre de libération, non ?

–Je pense pas/

–Et avant la guerre ça n’existait pas/

–Si/

–Et si elle existait, elle avait un nom/

–Oui/

–Vous parlez quelle langue, à Draa El Mizan ?

–Kabyle/

–Et le mot Draa El Mizan, c’est e arabe/

–Oui, c’est en arabe/

–Comment vous l’expliquez ?

–Toutes les régions s’appellent/ il y a des régions qui s’appellent en arabe/ Il y a des villages français à Tizi/

–Ah Bon ? par exemple ?

–Mirabeau///

Entretien N°99

–Vous venez d’où, mademoiselle ?

–De Bejaïa/

- Quelle région de Bejaïa ?
–Bejaïa-ville/
–Mais vous êtes forcément d’un village/ (...)
–De quel village ? exactement Amizour/
–Comment ?
–Amizour/
–Ca veut dire quoi, Amizour, déjà ?
–//
–C’est dans quelle langue, le mot Amizour ?
–Kabyle/
–Et vous ne savez pas ce que ça veut dire ? Vous ne parlez pas kabyle ?
–//Oued en // Oued Amizou/ une rivière et une variété d’oiseaux/
–Une variété d’oiseau qui s’appelle Amizour ?
–Oui/
–Vous l’avez encore aujourd’hui ? Elle existe encore ?
–Non/
–Quel genre d’oiseau ?
–Peut-être/ (...) on n’a pas// (rires)
–Des oiseaux qui vivent dans les rivières ?
–Non, dans les environs///

Entretien N°99

- D’où venez-vous, mademoiselle ?
–De Tizi-Ouzou/
–Vous venez d’où, exactement ?
–Je suis une algérienne/ (rires)/ la wilaya Tizi-Ouzou, la Daïra Azazga et le village s’appelle Ifigha/
–Il a quelque chose de particulier ce village, Ifigha ?
–C’est un village comme les autres/
–Et pourquoi on l’appelle Ifigha ?
–Pourquoi on l’appelle Ifigha ? //
–Le mot Ifigha vient de quelle langue ?
–Ben, amazigh/

–Et qui veut dire quoi, Ifigha?

–Ca veut rien dire, juste un nom/ (...) c’est juste un nom pour connaître/ pour désigner/ C’est un nom pour le connaître///

Entretien N°100

–Vous venez d’où, monsieur ?

–De Bejaïa/

–D’où, exactement de Bejaïa ?

–Exactement de Sidi-Aïche/ (...)

–Vous savez pourquoi on l’appelle Sidi-Aïche ?

–Je ne sais pas/

–Vous ne vous êtes jamais posé la question ?

–Je ne me suis jamais posé parce que moi je suis d’un petit village/

–Comment s’appelle ce village ?

–Euh Tilioua kadi/

–Et ça veut dire quoi ?

–Ca veut dire beaucoup de fontaines/

–C’est dans quelle langue, ça ?

–en kabyle/ tilioua/

–Et tilioua, ça veut dire quoi ?

–Les fontaines/

–Et Kadi ?

–Je sais pas, monsieur/ je sais que/ Ah non/pardonnez-moi monsieur, Kadi ca veut dire juge/ et c’est lui qui prend des décisions/ pour tous les villages des alentours/ autour de mon village///